

NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION OPTIONNELLE DES DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2014 EN ACTIONS NOUVELLES CREDIT DU MAROC

Nombre Maximum d' Actions à Emettre : 405 066 actions

Prix d'Emission par Action : 493 DH

Valeur Nominale par Action : 100 DH

Montant Maximum de l'Opération : 199 697 538 MDH

Période de souscription : Du 17 août 2015 au 16 septembre 2015 Inclus

EMISSION RESERVEE AUX DETENTEURS D' ACTIONS CREDIT DU MAROC
(coupon 2014 attaché)

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières – CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 03 août 2015 , sous la référence VI/EM/022/2015

Abréviations et Définitions

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AWB	Attijariwafa Bank
BCP	Banque Centrale Populaire
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDML	Crédit du Maroc Leasing
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
CES	Créances en Souffrance
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dh	Dirham
DSI	Direction des Systèmes d'information
FCP	Fonds Commun de Placement
FPN	Fonds Propres Nets
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GRD	Gestion de Relation à Distance
IFRS	International Financial Reporting Standards

IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Mille Dirhams
Mdh	Million de Dirhams
MEE	Mise en équivalence
Md dh	Milliards de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VCT	Volatilité à Court Terme
VLT	Volatilité à Long Terme
VQM	Volume Quotidien Moyen

Sommaire

<i>Abréviations et Définitions</i>	2
<i>Sommaire</i>	4
<i>Avertissement</i>	6
<i>Préambule</i>	7
Section I - Attestations et coordonnées	8
I. Le Directoire	9
II. Les Commissaires aux Comptes	10
III. Le Conseiller financier	18
IV. Le Conseiller Juridique	19
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	20
VI. Agences de Notation	20
Section II - Présentation de l'opération	21
I. Cadre réglementaire de l'opération	22
II. Objectifs de l'opération	22
III. Intentions du principal actionnaire	22
IV. Montant maximum de l'opération	23
V. Renseignements relatifs aux actions à émettre	24
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	25
VII. Analyse des impacts de l'opération	26
VIII. Calendrier de l'opération	27
IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions	27
X. Intermédiaires financiers	28
XI. Modalités de souscription	28
XII. Régime Fiscal	31
XIII. Charges relatives à l'opération	33
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	34
I. Renseignements à caractère général	35
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	37
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	42
IV. Notations	44
V. Assemblée d'actionnaires	55
VI. Organes d'administration et de surveillance du Crédit du Maroc	56
VII. Les organes de direction	57
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	66
IX. Gouvernement d'entreprise	68
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	70
I. Historique du Crédit du Maroc	71
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	72
III. Filiales du Crédit du Maroc	78
IV. Marché bancaire marocain	88
V. Activité du Crédit du Maroc	97
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	108
VII. Moyens humains et effectifs	116
VIII. Moyens matériels	120
IX. Systèmes d'information	120
X. Stratégie de Développement du Crédit du Maroc	123
Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	126

I.	Périmètre de consolidation	127
II.	Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	128
III.	Analyse du bilan consolidé IFRS	141
Section VI - Evénements récents et perspectives		154
I.	Evénements récents	155
II.	Perspectives	156
III.	Données prévisionnelles du Crédit Du Maroc	157
Section VII - Facteurs de risque		160
I.	Risque de taux	161
II.	Risque de change	161
III.	Risque de liquidité	162
IV.	Risque de contrepartie	162
V.	Risque de Solvabilité	163
VI.	Risque Concurrentiel	163
VII.	Risque opérationnel	163
Section VIII - Faits Exceptionnels et Litiges		165
Section IX - Règles et Principes Comptables		167
I.	Présentation	168
II.	Principes et méthodes comptables des comptes individuels	168
III.	Principes et Périmètre de consolidation	172
IV.	Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	177
Section X - Etats Financiers		189
I.	Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2014	190
II.	Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013	199
III.	Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012	205
IV.	Comptes sociaux au 31 décembre 2014	212
V.	Comptes sociaux au 31 décembre 2013	233
VI.	Comptes sociaux au 31 décembre 2012	248
Section XI - Bulletin de souscription		264
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc		266

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement teneur de compte ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme collecteur d'ordres.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par le Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2012, 2013 et 2014 ;
- Les rapports et statistiques du GPBM ;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2012, 2013 et 2014 ;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2012, 2013 et 2014 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2012, 2013 et 2014 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2012, 2013 et 2014 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.70.00
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des établissements collecteurs d'ordres
- Elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Baldoméro VALVERDE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.72.02
Numéro de télécopieur	05.22.27.72.77
Adresse électronique	baldomero.valverde@ca-cdm.ma

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles

Le Président du Directoire, Monsieur Baldoméro VALVERDE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Baldoméro VALVERDE
Président du Directoire

II. Les Commissaires aux Comptes

Raison sociale	PwC Maroc
Représentant légal	Mohamed Rqibate
Fonction	Associé
Adresse	35, Rue Aziz Bellal. 20330. Casablanca
Numéro de téléphone	(0)5 22 99 98 60
Numéro de télécopieur	(0)5 22 99 98 60
Adresse électronique	mohamed.rqibate@ma.pwc.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016
Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Rachid BOUMEHRAZ
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	r.boumehraz@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date de renouvellement du mandat	22 Avril 2014
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2016

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles: Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2012, 2013 et 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS clos au 31 décembre 2012 et 2013 tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton et tels que audités par nos soins au titre de l'exercice 2014.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du Crédit du Maroc au 31 décembre 2012 et 2013 tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton et tels que audités par nos soins au titre de l'exercice 2014.

**PWC Maroc
Mohamed Rqibate**

**Fidaroc Grant Thornton
Rachid Boumehraz**

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles: Etats de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2012, 2013 et 2014

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC clos au 31 décembre 2012 et 2013 tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton et tels que audités par nos soins au titre de l'exercice 2014.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, tels que audités par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton pour les exercices 2012 et 2013 et tels que audités par nos soins en 2014.

**PWC Maroc
Moahmed Rqibate**

**Fidaroc Grant Thornton
Rachid Boumehraz**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KDH 4 401 562 dont un bénéfice net consolidé de KDH 240 081.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit Du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Le 20 mars 2015

PwC Maroc

Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton

Rachid BOUMEHRAZ

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2013

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KDH 4 235 966 dont un bénéfice net consolidé de KDH 283 877.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 21 mars 2014

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KDH 3 638 525 dont un bénéfice net consolidé de KDH 353 579.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IAS/IFRS.

Le 02 avril 2013

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 Avril 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KDH 5 623 851 dont un bénéfice net de KDH 238 101.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2014, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 20 mars 2015

PwC Maroc
Mohamed RQIBATE

Fidaroc Grant Thornton
Rachid BOUMEHRAZ

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KDH 5 498 436 dont un bénéfice net de KDH 296 384.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2013, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 21 mars 2014

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KDH 4 882 024 dont un bénéfice net de KDH 306 164.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2012, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 02 avril 2013

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

III. Le Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Ali Chorfi
Fonction	Directeur des Grandes Entreprises et de l'Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.49.51.34
Numéro de fax	05.22.47.72.77
Adresse électronique	Ali.Chorfi@ca-cdm.ma

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale du Crédit du Maroc ;
- ▶ l'analyse des comptes sociaux PCEC (2012-2014) et consolidés en norme IFRS (2012-2014), des rapports d'activité des exercices 2012, 2013 et 2014 ainsi que la lecture des procès verbaux du Directoire, du Conseil de Surveillance et des assemblées d'actionnaires du Crédit du Maroc ;
- ▶ les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Ali CHORFI
DIRECTION GRANDES ENTREPRISES
& INGENIERIE FINANCIERE

IV. Le Conseiller Juridique

Dénomination	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
Représentant	M. Franck LEBOUIC-GUILHOU
Fonction	Administrateur. Responsable juridique
Adresse	71, Rue Allal Ben Abdallah, Casablanca (212) 522 -
Numéro de téléphone	31.46.18/31.29.41/31.24.07/31.50.74/31.50.95.
Numéro de fax	(212) 522.31.50.75
Adresse électronique	fl@sfm.co.ma

Objet : Augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles

L'opération objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Franck LEBOUIC-GUILHOU
Administrateur

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	Patrice BOCCACCINI
Fonction	Direction Général Adjoint Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.49.51.10
Adresse électronique	Patrice.Boccaccini@ca-cdm.ma

VI. Agences de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 44 01 95 36
Numéro de télécopieur	+97 14 44 25 57 02
Adresse électronique	nicolascharnay@moodys.com

Raison sociale	Capital Intelligence
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol – Chypre
Numéro de téléphone	357 2534 2300
Numéro de télécopieur	357 2581 7750
Adresse électronique	capital@ciratings.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Directoire, réuni en date du 19 Février 2015, a décidé de convoquer une Assemblée Générale Mixte en vue de statuer sur la proposition de distribution de dividendes relatifs à l'exercice 2014 en numéraire ou en actions ou les deux à la fois.

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, tenu en date du 13 mars 2015, a proposé à l'Assemblée Générale Mixte, qu'il a convoquée pour le 22 avril 2015 une augmentation de capital social par le règlement optionnel du montant du dividende de l'exercice 2014, en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte délibérant à titre ordinaire en date du 22 avril 2015 a décidé, sur proposition du Directoire, de proposer à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2014 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte tenue à titre extraordinaire a décidé que dans le cadre de l'option proposée par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire au sujet du paiement du dividende, la libération des souscriptions ne pourra être effectuée que par affectation d'un montant égal à 85 % du dividende brut fixé par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire, soit de 18,7 dirhams par action.

Dans sa 2^{ème} résolution, l'Assemblée Générale délibérant à titre Extraordinaire a chargé le Directoire de la formalisation et de la réalisation de l'augmentation de capital.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- Fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ;
- Recueillir les souscriptions et les versements correspondants ;
- Ouvrir un compte indisponible sous la rubrique "Crédit du Maroc - Augmentation du capital" ;
- Arrêter le montant définitif de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies au terme de la période de souscription ;
- Etablir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce ainsi que les autres documents prévus par la Loi ;
- Constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital ;
- Procéder à la modification corrélative des statuts ;
- D'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

II. Objectifs de l'opération

L'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes en actions du Crédit du Maroc, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bank Al Maghrib.

III. Intentions du principal actionnaire

A la connaissance du management de la banque, le principal actionnaire du Crédit du Maroc compte participer à hauteur de 50% à l'augmentation de capital par règlement optionnel du dividende 2014 en actions, objet de la présente note d'information.

a - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

- Avec l'hypothèse d'une souscription du groupe Crédit Agricole SA et Wafa Assurance seulement, à hauteur de 50%, l'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du Crédit du Maroc est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération**	
	Nombre d'actions	% du capital***	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole SA	8 404 076	78,70%	8 563 464	78,86%
Wafa Assurance	1 120 743	10,49%	1 141 998	10,52%
Divers actionnaires*	1 154 175	10,81%	1 154 175	10,63%
Total	10 678 994	100,00%	10 859 637	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

** Participation de CASA et Wafa Assurance à hauteur de 50% de la souscription qui leur est possible

*** % du capital = % des droits de vote

Source : Crédit du Maroc

- Avec l'hypothèse d'une souscription du groupe Crédit Agricole SA et Wafa Assurance seulement, à hauteur de 100%, l'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat se présente comme suit :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération**	
	Nombre d'actions	% du capital***	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole SA	8 404 076	78,70%	8 722 851	79,01%
Wafa Assurance	1 120 743	10,49%	1 163 254	10,54%
Divers actionnaires*	1 154 175	10,81%	1 154 175	10,45%
Total	10 678 994	100,00%	11 040 280	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

** Participation de CASA et Wafa Assurance à hauteur de 100% de la souscription qui leur est possible

*** % du capital = % des droits de vote

Source : Crédit du Maroc

- En cas de souscription du groupe Crédit Agricole SA et Wafa Assurance, à hauteur de 50% et de souscription à 100% par la catégorie divers actionnaires, l'impact de l'opération sur la structure de l'actionnariat du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération**	
	Nombre d'actions	% du capital***	Nombre d'actions	% du capital
Groupe Crédit Agricole SA	8 404 076	78,70%	8 563 464	78,54%
Wafa Assurance	1 120 743	10,49%	1 141 998	10,47%
Divers actionnaires*	1 154 175	10,81%	1 197 954	10,99%
Total	10 678 994	100,00%	10 903 416	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

**Participation de CASA et Wafa Assurance à hauteur de 50% de la souscription qui leur est possible et de la catégorie divers actionnaires à hauteur de 100%

*** % du capital = % des droits de vote

Source : Crédit du Maroc

b - Le Conseil de Surveillance

La présente opération n'aura aucun impact sur la composition du Conseil de Surveillance.

IV. Montant maximum de l'opération

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 405 066 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 393 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 493 DH l'action.

Le montant de cette augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles portera sur un montant maximum de 199 697 538 dirhams, prime d'émission incluse.

V. Renseignements relatifs aux actions à émettre

Nature des titres	Actions, toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre Maximum d'actions à émettre	405 066 actions nouvelles
Prix de souscription	493 DH par action
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	393 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance*	1 ^{er} janvier 2015
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront assimilées aux anciennes actions et seront cotées en 1 ^{ère} ligne.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.
* Date de jouissance : Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2015 distribuables en 2016	

VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre

a - Eléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende de l'exercice 2014 est fixé à 493 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 19 Février 2015 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10% et arrondi au dirham supérieur.

Cette méthode consiste en l'évaluation par la moyenne des cours boursiers du Crédit du Maroc pondérés par les volumes. La période de calcul s'est étalée du 25 Décembre 2014 au 17 Février 2015 inclus.

b - Autres éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le taux de cotation et le coefficient de liquidité sur la période de calcul soit du 25 Décembre 2014 au 17 Février 2015 ressortent comme suit :

	Taux
Taux de cotation*	54,05%
Coefficient de liquidité**	0,3%

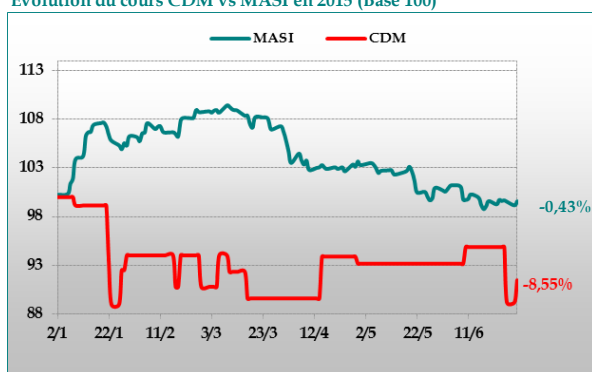
*Taux de cotation : Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

**Coefficient de liquidité : Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital

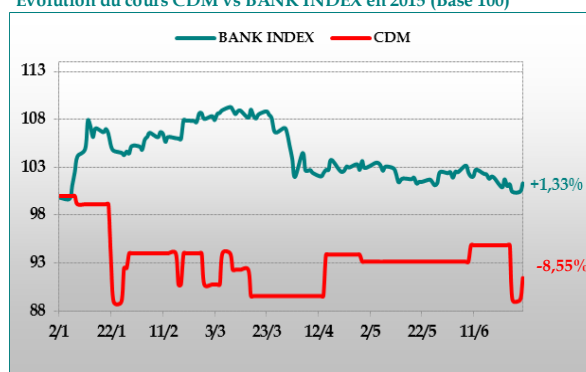
Source : CDM Capital

L'évolution du cours du Crédit du Maroc du 02 janvier au 30 juin 2015 ressort comme suit :

Evolution du cours CDM vs MASI en 2015 (Base 100)



Evolution du cours CDM vs BANK INDEX en 2015 (Base 100)



Source : CDM Capital

Le PER et le P/B de la valeur Crédit du Maroc en 2012 – 2014 ressort comme suit :

Multiples	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
PER*	15,2	22,29	26,2
P/B**	1,48	1,52	1,44

Source : CDM Capital

(*) : PER=capitalisation / résultat net consolidé

(**) : P/B=capitalisation / capitaux propres part du groupe consolidés

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres du Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle

Cours de clôture du marché central en DH	2012	2013	2014
Plus haut	815	640	611
Plus bas	564	470	516
CMP	648,6	582,3	555
Volume des transactions (KDH)	55 622	48 521	145 403

Source : CDM Capital

Période d'observation mensuelle

Cours de clôture du marché central en DH	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15
Plus haut	585	550	550	549	545	555
Plus bas	521	531	524	524	545	522
CMP	563	550	529	547	545	554
Volume des transactions (KDH)	6 091	5 505	424	128	546	869

Source : CDM Capital

Le tableau ci-dessous présente le CMP et la décote par rapport au prix d'émission : période du 25/12/2014 au 17/02/2015

	CMP (en Dh)	Décote par rapport au prix d'émission
Du 25/12/2014 au 17/02/2015	547,52	10%

Source : CDM Capital

VII. Analyse des impacts de l'opération

a - Fonds Propres avant et après opération

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires participeraient intégralement à l'opération, les impacts sur les fonds propres et sur l'actionnariat se présentent comme suit :

	Nombre d'actions	Capital social (en Dh)	Primes d'émission	Fonds Propres* (en Dh)
Situation avant l'opération	10 678 994	1 067 899 400	0	3 860 735 437
Incidence de l'opération	405 066	40 506 600	159 190 938	199 697 538
Situation après l'opération	11 084 060	1 108 406 000	159 190 938	4 060 432 975

Source : Crédit du Maroc

* Fonds Propres (comptes sociaux) = Capital social 2014 + Réserves et Primes liées au capital + Report à nouveau 2014+ la part non distribué du résultat net de 2014

VIII. Calendrier de l'opération

Ordres	Étapes	Délais Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du complément du dossier de l'opération	31/07/2015
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation de l'opération	03/08/2015
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la Note d'Information visée par le CDVM	03/08/2015
4	Publication des avis relatifs à l'augmentation de capital et au détachement du dividende au bulletin de la cote	04/08/2015
5	Publication par l'émetteur de l'extrait de la Note d'Information dans un journal d'annonces légales	10/08/2015
6	Détachement du dividende de l'exercice 2014 : Ajustement du cours de la valeur et purge du carnet d'ordres	11/08/2015
7	Ouverture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2014 en actions	17/08/2015
8	Clôture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2014 en actions	16/09/2015
9	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital par conversion des dividendes 2014 en actions	29/09/2015
10	- Réception par la Bourse de Casablanca du procès verbal de la réunion de l'instance ayant constaté l'augmentation du capital - Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'augmentation de capital	30/09/2015
11	Paiement du dividende	30/09/2015
12	Livraison des nouveaux titres	01/10/2015
13	- Admission des actions nouvelles et annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote - Enregistrement de l'opération en bourse	02/10/2015

IX. Caractéristiques de cotation des nouvelles actions

Actions	
Code Valeur	3 600
Ticker	CDM
Libellé	CDM
Mode de cotation	Selon plusieurs fixing par jour
Compartiment	1 ^{er} compartiment
Nombre maximum d'actions	405 066
Prix	493 dirhams
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Date de première cotation	02 octobre 2015
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital

X. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme centralisateur	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Collecteurs des ordres de souscription	Chaque souscripteur devra s'adresser à son teneur de comptes	-
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

XI. Modalités de souscription

a - Période de souscription

La période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2014 en actions nouvelles CDM sera ouverte auprès du Crédit du Maroc, organisme centralisateur, et des collecteurs d'ordres de conversion des dividendes 2014 en actions, du 17 août 2015 au 16 septembre 2015 inclus.

A l'expiration de ce délai, et en l'absence d'exercice de l'option, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

b - Bénéficiaires

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires du Crédit du Maroc avant détachement des dividendes de l'exercice 2014, prévu le 11 août 2015.

c - Remise des Bulletins de souscription

Les souscripteurs souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordres, du 17 août 2015 au 16 septembre 2015 inclus, l'original du bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende 2014.

d - Identification des souscripteurs

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes 2014 pour pouvoir les convertir en actions. A cet effet, une attestation globale relative à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci-après, sera jointe aux bulletins de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce

Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le collecteur d'ordre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
OPCR	Photocopie de la décision d'agrément
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopie des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période d'exercice de l'option de conversion.

e - Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014 en actions nouvelles du Crédit du Maroc). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions CDM, objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans ou d'incapables majeurs sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur en question le cas échéant. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal pour les enfants mineurs et les incapables majeurs ;
- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

f - Modalités de souscription et de traitement des ordres

Les souscripteurs souhaitant participer à la présente opération ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leur teneur de comptes titre. Ces derniers doivent vérifier que les souscripteurs disposent des droits aux dividendes 2014.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

L'organisme centralisateur doit s'assurer préalablement à l'acceptation d'une ou plusieurs souscriptions que le souscripteur domicilié chez lui dispose des droits aux dividendes 2014 suffisants lui ouvrant droit à la souscription. Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions sus mentionnées seront frappées de nullité.

g - Traitement des rompus

Au cas où les 85% des dividendes bruts convertis ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire :

- le nombre entier d'actions immédiatement inférieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'un versement en espèces. Ce versement s'effectuera en date du paiement du dividende soit le 30 septembre 2015.
- Le nombre entier immédiatement supérieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule devra compléter sa souscription par un versement à concurrence maximum d'une action nouvelle.

h - Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération

▪ Centralisation des ordres

Le Crédit du Maroc, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera auprès des teneurs de comptes habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis au centralisateur au plus tard le 16 septembre 2015 à 18h00.

En l'absence d'option ou de droits aux dividendes suffisants et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant, seront mises en paiement à partir du 30 septembre 2015.

Après consolidation des ordres de souscriptions, le centralisateur s'engage à rejeter les souscriptions ne disposant pas des droits aux dividendes suffisants et/ou ne respectant pas les conditions sus mentionnées.

▪ Couverture des souscriptions et inscription en compte

Le Crédit du Maroc est chargé de l'inscription, auprès de Maroclear des actions nouvelles.

Les versements correspondant au complément des souscriptions à la présente augmentation de capital devront être réalisés en versement complémentaire et versés au centralisateur le jour de la clôture de la période de l'exercice de l'option de conversion.

Le Crédit du Maroc, organisme centralisateur et collecteur des souscriptions, versera ces montants dans un compte spécial intitulé «Crédit du Maroc - Augmentation de capital» et réservé à l'opération objet de la présente note d'information.

▪ **Enregistrement de l'opération**

Le CDM Capital est chargé de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca en date du 02 octobre 2015.

▪ **Modalités de publication des résultats de l'opération**

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 02 octobre 2015.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

XII. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a - **Actionnaires personnes physiques résidentes**

▪ **Imposition des profits de cession**

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions cotées sont soumis à l'IR au taux de 15%. L'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4^{ème} année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

▪ **Imposition de dividendes**

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IR.

b - Actionnaires personnes morales résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés.

▪ Imposition de dividendes

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS :

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 15% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis au dit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR :

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

c - Actionnaires personnes physiques non résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

▪ Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

d - Actionnaires personnes morales non résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisés par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

▪ Imposition de dividendes

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 15%.

XIII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération sont estimés à environ 1,56% HT du montant de l'opération (côté Emetteur). Ils se ventilent comme suit :

Frais globaux côté Emetteur (1,56% HT) détaillés comme suit :	Frais globaux côté Souscripteurs détaillés comme suit :
Commission de courtage et d'enregistrement (CDMC) : 0,3% HT Conseil Financier Conseiller juridique Commissaires aux comptes CDVM Dépositaire Central, Maroclear Frais de communication Frais légaux	Commission de Règlement/Livraison : à l'appréciation de chaque dépositaire

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	les statuts, procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social : (Article 3 des statuts)	<p>La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.</p> <p>Il pourra également effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. <p>Pour les besoins de ses activités, il pourra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; <p>Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.</p>
Capital Social au 31/12/2014	Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 1 067 899 KDH.
Textes réglementaires et législatifs applicables à	Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative

l'émetteur : aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :

- ▶ Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01 et 44-06.
- ▶ Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06).
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entrée en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008 ;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2014, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 1 067 899 KDH et est entièrement libéré. Il est composé de 10 678 994 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

a - Evolution du capital social du Crédit du Maroc sur les cinq dernières années

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le capital social passe de 833 817 600 dirhams à 865 281 500 dirhams.

En 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le capital social passe de 865 281 500 dirhams à 890 380 300 dirhams.

L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3^{ème} augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé de 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams.

L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion du dividende 2012 en action nouvelle et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis 1 035 848 200 dirhams.

En 2014, le Crédit Du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social passe de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération) en DH	Valeur nominale en DH	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en DH	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : Prix d'émission 703 MAD	833 817 600	100 Dh	314 639	865 281 500	95,77%
2011	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : Prix d'émission 810 MAD	865 281 500	100 Dh	250 988	890 380 300	87,02%
2012	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : Prix d'émission 699 MAD	890 380 300	100 Dh	320 113	922 391 600	87,26%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : Prix d'émission 525 MAD	922 391 600	100 Dh	419 536	964 345 200	87,79%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : Prix d'émission 550 MAD	964 345 200	100 Dh	715 030	1 035 848 200	87,64%
2014	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : Prix d'émission 525 MAD	1 035 848 200	100 Dh	320 512	1 067 899 400	70,78%

Source : *Crédit du Maroc*

b - Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc aux 31 décembre 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 se présente comme suit :

Actionnaires*	2010		2011		2012		2013		2014	
	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	% de capital et des droits de vote	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	6 637 508	76,71%	6 858 759	77,03%	7 141 352	77,42%	8 137 289	78,56%	8 404 076	78,70%
Wafa Assurance	875 892	10,12%	905 088	10,17%	942 379	10,22%	1 073 803	10,37%	1 120 743	10,49%
Divers actionnaires	1 139 415	13,17%	1 139 956	12,80%	1 140 185	12,36%	1 147 390	11,08%	1 154 175	10,81%
Total	8 652 815	100,00%	8 903 803	100,00%	9 223 916	100,00%	10 358 482	100,00%	10 678 994	100,00%

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Source : Crédit du Maroc

Crédit Agricole SA et Attijariwafa Bank ont signé un accord relatif à l'évolution de leurs participations respectives en Afrique et au Maroc en 2009. Cet accord porte sur :

- L'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24%¹ supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance, pour un montant de MAD 1,6 milliards, portant ainsi sa participation à 76,71%.
- L'acquisition par Attijariwafa Bank de la participation de Crédit Agricole S.A. dans son réseau de banques de détail en Afrique : Crédit du Congo (81% du capital), Société Ivoirienne de Banque (51% du capital), Société Camerounaise de Banque (65% du capital), Union Gabonaise de Banque (59% du capital) et Crédit du Sénégal (95% du capital), pour un montant global de MAD 2,8 milliards.
- L'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf, permettant de renforcer la participation de Sofinco à 49% du capital.
- Durant le 2ème semestre 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 76,71% des droits de vote contre 76,66% à fin 2009, Wafa Assurance ressort avec 10,12% des droits de vote contre 10,07% pour l'exercice 2009.
- Durant le 2ème semestre 2011, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2010 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 652 815 actions à 8 903 803 actions. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,03% des droits de vote contre 76,71% à fin 2010, Wafa Assurance ressort avec 10,17% des droits de vote contre 10,12% à fin 2010.
- L'exercice 2012 a été caractérisé par la réalisation d'une 3^{ème} augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2011 en actions. Le capital social est passé 890 380 300 dirhams à 922 391 600 dirhams. Au terme de cette augmentation de

¹ Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/53/2009

capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,42% des droits de vote contre 77,03% à fin 2011, Wafa Assurance ressort avec 10,22% des droits de vote contre 10,17% à fin 2011.

- L'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2013 réunie à titre extraordinaire a décidé l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions nouvelles. Suite à cette opération, le capital social a été porté à 964 345 200 dirhams. Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 77,89% des droits de vote contre 77,42% à fin 2012, Wafa Assurance ressort avec 10,28% des droits de vote contre 10,22% à fin 2012.
- L'exercice 2013 s'est caractérisé par une cinquième augmentation de capital en numéraire portant ainsi le capital de 964 345 200 dirhams à 1 035 848 200 dirhams. A l'issue de cette opération, la participation du Groupe Crédit Agricole ressort à 78,56% et celle de Wafa Assurance à 10,37%.

En 2014, le Crédit Du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Suite à cette opération, le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams. La participation du Groupe Crédit Agricole évolue à 78,7% et celle de Wafa Assurance à 10,49%.

c - Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	2013	2014
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB	15,7 Milliards Euros	15,8 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	+2,5 Milliards Euros	+2,3 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	39,8 Milliards Euros	50 Milliards Euros
Actionnariat	SAS Rue La Boétie : 56,2%	SAS Rue La Boétie : 56,5%
	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,3%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,3%
	Salariés (FCPE) : 4,3%	Salariés (FCPE) : 4%
	Auto-contrôle : 0,2%	Auto-contrôle : 0,2%

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	2013	2014
Activité	Assurance	Assurance
Capitaux propres	4,41 Milliards Dirhams	4,94 Milliards Dirhams
Chiffre d'affaires	5,74 Milliards Dirhams	6,08 Milliards Dirhams
Résultat net	780 Millions Dirhams	839 Millions Dirhams
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%
	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%

Source : www.casablanca.bourse.com

d - Autocontrôle

Au 31 décembre 2014, le Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

e - Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f - Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g - Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- ▶ Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- ▶ Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- ▶ Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h - Politique de distribution de dividendes

Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par le Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2012	2013	2014
Résultat net (en Kdh)	306 164	296 384	238 101
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Dh)	295 165 312	279 679 014	234 937 868
Nombre d'actions	9 223 916	10 358 482	10 678 994
Résultat net par action (en Dh)	33	29	22
Dividende par action (en Dh)	32	27	22
Taux de distribution*	96,41%	94,36%	98,67%

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source: Crédit du Maroc

En 2012, le Crédit du Maroc distribue un dividende par action de 32 dirhams par action soit un taux de distribution de 96,41%.

Au titre de l'exercice 2013, l'AGO du 22 avril 2014 a décidé la distribution d'un dividende brut de 27 dirhams par action. Le taux de distribution ressort donc à 94,36%.

Pour ce qui est de l'exercice 2014, l'assemblée générale du 22 Avril 2015 a proposé la distribution d'un dividende de 22 dirhams par action, soit un taux de distribution de 98,67%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a - Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : *Crédit du Maroc*

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 :

Cours le plus haut (en Dh)	611,00	Nombre de jours de bourse	248
Cours le plus bas (en Dh)	516,00	Taux de cotation[1]	22,98%
Cours moyen pondéré (en Dh)	554,82		
Coefficient de liquidité ²	2%		

Source : *Crédit du Maroc*

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 :

Evolution mensuelle	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
Cours le plus haut	611	611	582	538	540	598
Cours le plus bas	611	574,6	537	516	530	540
Cours moyen pondéré	NT	584,51	540,40	520,64	537,72	586,30
Nombre de titres échangés	0	21	219	1 438	450	17 738
Nombre de jours traités	0	4	8	5	5	6

Evolution mensuelle	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14
Cours le plus haut	598	598	588,3	565	565	585
Cours le plus bas	598	540	534	534	547	535,4
Cours moyen pondéré	0,00	561,64	549,10	549,97	554,05	530,87
Nombre de titres échangés	0	2 750	10 524	6 855	211 135	10 942
Nombre de jours traités	0	4	10	7	3	5

Source : *CDM Capital*

b - Caractéristiques des titres de créances émis par le Crédit du Maroc

Le Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificats de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards DH en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 30 juin 2015, l'encours des certificats de dépôts émis par le Crédit du Maroc atteint 3 864 300 dirhams.

² Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2014.

	Encours en KDH	Date émission	Date échéance	Taux
CD CDM	50 000	31/10/11	31/10/15	4,35%
CD CDM	550 000	30/11/11	30/11/16	4,21%
CD CDM	500 000	28/02/12	28/02/17	4,16%
CD CDM	335 000	30/03/12	30/03/17	4,17%
CD CDM	100 000	30/04/12	30/04/17	3,98%
CD CDM	59 300	06/07/12	06/07/15	4,25%
CD CDM	170 000	21/12/12	21/12/17	4,60%
CD CDM	300 000	02/08/13	02/08/18	5,43%
CD CDM	300 000	30/09/14	29/09/15	3,22%
CD CDM	500 000	30/09/14	29/09/15	3,39%
CD CDM	500 000	30/09/14	29/09/15	3,53%
CD CDM	500 000	04/11/14	04/11/15	3,86%
Total en KDH	3 864 300			

Source : CDM

c - Caractéristiques des obligations subordonnées émises par le Crédit du Maroc

2011 :

En mars 2011, le Crédit du Maroc a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 DH. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 5 tranches plafonnées à 500 000 000 composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « B » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35% ;
- Une tranche « C » non cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « D » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35% ;
- Une tranche « E » cotée à la Bourse de Casablanca plafonnée à DH 500 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au TMP de 4,47%.

Résultats de l'émission obligataire du Crédit du Maroc :

- Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 400 000 DH. Le montant servi s'élève à 500 000 000 DH.
- 931 titres ont été attribués à la tranche A, 0 titres ont été attribués à la tranche B, 1 088 titres ont été attribués à la tranche C, 469 titres ont été attribués à la tranche D et 2 512 titres ont été attribués à la tranche E.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 13,3%.

2008 :

Le Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à DH 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de DH 600 000 000 d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de DH 400 000 000 et d'une valeur nominale de DH 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du Crédit du Maroc :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 DH. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 DH.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

Extrait traduit du rapport de Moody's (Tel que traduit par le management du Crédit du Maroc)

Juin 2015

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Evaluation de base du crédit ajustée	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

La notation globale Ba1/NP des dépôts bancaires en monnaie locale de CdM bénéficie de 2 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (Baseline credit assessment ou BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des fortes possibilités de soutien en cas de besoin de la part de la société mère – Crédit Agricole S.A. (CASA, notée A2 positive pour les dépôts et ba1 selon l'évaluation du risque de crédit intrinsèque de la banque).

Nous apprécions la forte probabilité du soutien systémique, toutefois la notation du CdM ne se voit attribuer aucun cran de rehaussement au titre du soutien systémique. De plus, Moody's attribue au Crédit du Maroc les notations Baa3 (cr)/ P-3 (cr) qui se fondent sur notre appréciation du risque de contrepartie.

La notation intrinsèque ba3 de CdM (BCA) reflète principalement (1) la dégradation récente des indicateurs de rentabilité, malgré un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de sa société mère Crédit Agricole S.A. (CASA), et (2) l'amélioration à prévoir à moyen terme des indicateurs de qualité des actifs, malgré leur récente dégradation,(3) ainsi qu'un matelas de fonds propres faible ; et (4) un profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable.

NOTATIONS DU CREDIT DU MAROC SOUTENUES PAR UN PROFIL MACRO FAIBLE

Crédit du Maroc opère au Maroc lui permettant ainsi de bénéficier de son environnement de croissance relativement forte et soutenue depuis plusieurs années, de sa récente politique industrielle favorisant le développement des secteurs d'exportation à forte valeur ajoutée, de fondamentaux économiques solides, d'un degré élevé de stabilité politique et d'une exposition limitée aux risques externes. Néanmoins, les conditions opérationnelles sont également freinées par les rigidités structurelles intrinsèques du pays en matière de pouvoir d'achat, de chômage et de compétitivité.

L'opinion de Moody's sur l'environnement opérationnel de la banque marocaine inclut également (1) la volatilité historique de la croissance du Crédit du pays, appuyée par la volatilité du marché agricole et sa dépendance vis-à-vis de industries exportatrices européennes et (2) un risque plus élevé liée à l'exposition croissante des banques marocaines à l'Afrique subsaharienne. Ces risques sont quelque peu atténués par le renforcement progressif au Maroc de la supervision bancaire et de la régulation macro-prudentielle tel que prévu par la future loi bancaire. Les banques marocaines bénéficient d'une structure de financement relativement stable constituée essentiellement des dépôts de la clientèle.

Facteurs de notation

- Notations soutenues par un profil macro faible
- Indicateurs de rentabilité revus à la baisse
- Dégradation récente des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, amélioration à prévoir dans les prochains 12 à 18 mois
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse)
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable
- Forte probabilité du soutien de la société mère et du soutien systémique (en cas de besoin)

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable en ligne avec les perspectives stables de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à : (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

Extrait traduit du rapport de Moody's

Janvier 2015

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Evaluation	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Baa3 pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (Global local currency ou GLC) et une notation Ba2 pour les dépôts bancaires en devises. L'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (Baseline credit assessment ou BCA) est notée ba3, ce qui s'explique par une notation de la solidité financière intrinsèque de la banque (Bank financial strength rating ou BFSR) de D-. La notation BFSR est assortie d'une perspective stable, tandis que les notations pour les dépôts bancaires sont affectées d'une perspective stable, en ligne avec la perspective stable attribuée à la notation souveraine.

La notation intrinsèque ba3 de CdM reflète principalement : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de sa société mère Crédit Agricole S.A. (CASA), et (2) les résultats financiers de CdM, notamment l'amélioration à moyen terme des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, malgré leur récente dégradation, ainsi qu'un matelas de fonds propres faible et un profil de financement favorable.

La notation Baa3 pour les dépôts bancaires GLC bénéficie d'un relèvement de deux crans du soutien de CASA (dépôts A2 stable, BFSR D/ba2 stable), et d'un cran du soutien systémique.

La notation des dépôts en devises de CdM (Ba2) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc, qui bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation récente des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, amélioration à prévoir dans les prochains 12 à 18 mois
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse)
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable
- Forte probabilité du soutien de la société mère et du soutien systémique (en cas de besoin)

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective stable, en ligne avec les perspectives stables de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à : (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création en 1929) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant environ 65 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 345 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette (bien qu'en baisse). En décembre 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts.

CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage, ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes. De plus, Moody's considère favorablement l'intégration de la gouvernance des risques et du financement de CdM au sein de CASA, ce qui offre un solide cadre de contrôle conforme à l'évolution des normes internationales.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE DÉGRADATION RÉCENTE DE LA QUALITÉ DES ACTIFS ET DE LA RENTABILITÉ QUI DEVRAIENT TOUTEFOIS S'AMÉLIORER A MOYEN TERME

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en décembre 2013, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne estimée du secteur (5,9 %). La croissance en glissement annuel des créances douteuses s'explique principalement par un quasi-doublement des prêts non productifs aux entreprises en raison de la classification de certains prêts accordés à de grandes entreprises.

Nous tablons sur une croissance économique au Maroc de 3,4 % en 2014, en baisse par rapport à 2013 (4,3 %), en raison d'une normalisation de la production du secteur primaire (du fait d'une baisse des niveaux de précipitations enregistrés par rapport à 2013) qui freinera la croissance globale, malgré l'amélioration du potentiel de croissance du secteur non primaire. De plus, la faiblesse de la croissance européenne, bien qu'en légère progression, continuera de peser sur le Maroc du fait des liens commerciaux étroits qu'entretient le pays avec l'UE (qui absorbe 60 % des exportations marocaines). Aussi, bien que nous anticipions une amélioration des indicateurs de qualité des actifs de CdM et une diminution des créances douteuses à moyen terme, la qualité des actifs restera sous pression à court terme.

De même, les indicateurs de rentabilité de CdM se sont dégradés ces dernières années. Le ratio résultat avant provision sur actif total moyen a atteint 1,92 % en décembre 2013, avec un ratio résultat net sur actif moyen de 0,57 %, contre respectivement 2,14 % et 0,73 % en décembre 2012. Pour 2013, le résultat net s'est élevé à 284 millions de dirhams (35 millions USD), en baisse de 20 % en glissement annuel, du fait principalement de l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation relative des dépôts à terme sur le coût des ressources ainsi que de la hausse des coûts du crédit.

Les indicateurs de rentabilité subiront une double pression dans les 12 à 18 prochains mois, à savoir : (1) des opportunités de prêt limitées dans un environnement économique difficile qui peut peser sur les résultats de la banque ; et (2) une pression sur les marges sur fond de vive concurrence pour les dépôts compte tenu des fortes contraintes de liquidité. Plusieurs facteurs contribueront à équilibrer ces pressions à moyen terme (12 à 18 prochains mois) : (1) une baisse des taux d'intérêt en 2014 ; (2) la stabilisation du coût du risque après les efforts de provisionnement exceptionnels consentis en 2013 ; (3) le strict contrôle des coûts d'exploitation qui ont baissé de 1 % en 2013 ; et (4) la croissance continue du segment des services aux particuliers. De ce fait, les indicateurs de rentabilité devraient, selon nous, demeurer faibles à court terme, mais s'améliorer sur le moyen terme.

FAIBLE CAPITALISATION AU REGARD D'UNE COUVERTURE RELATIVEMENT RÉDUITE DES RÉSERVES TECHNIQUES ET DE RISQUES DE CONCENTRATION DE CRÉDIT ÉLEVÉS BIEN QU'EN BAISSE

Le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque est passé de 7,5 % en décembre 2012 à 8,3 % en décembre 2013, suite aux deux augmentations de capital réalisées en 2013 principalement par paiement du dividende en actions. Les fonds propres Tier 1 consolidés de la banque ont ainsi augmenté de 3,53 milliards de dirhams à 3,99 milliards de dirhams fin 2013. Le ratio Tier 1 déclaré par CdM (conformément aux exigences de la Banque centrale qui autorise une pondération des risques nulle des obligations de l'État marocain) a atteint 9,96 % (soit un niveau supérieur au taux minimum de 9 % en vigueur en 2013), contre 9,27 % en 2012. Ces niveaux sont faibles, selon nous, compte tenu de la couverture réduite des créances douteuses par les provisions pour pertes sur créances, qui est passée de 79,1 % en décembre 2012 à 69,8 % en décembre 2013, et des risques élevés de concentration reposant sur une seule signature (2,9 fois les fonds propres Tier 1), ce qui expose la banque à un risque exceptionnel en cas de défaillance d'un débiteur important.

En 2014, CdM devrait afficher des ratios de fonds propres globalement stables, la croissance du crédit devant être marginale en raison d'une stratégie de croissance plus sélective. Alors que la pression persistante sur la qualité des actifs et la rentabilité représente un risque de baisse de la capitalisation, nous avons également pris note des efforts permanents consentis par CdM pour réduire la concentration des risques. Les 10 premières lignes de crédit octroyées représentent 23 % du montant total des crédits accordés en 2013 (contre 35 % en 2010), ce qui, conjugué au provisionnement actif du segment des grandes entreprises en 2013, devrait contribuer à réduire ce risque.

PROFIL DE FINANCEMENT FAVORABLE, SOUTENU PAR UNE BASE DE DÉPÔTS STABLE

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en décembre 2013. La banque présente une structure de financement relativement solide et stable : les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient près de 80 % du montant total des dépôts collectés en décembre 2013 (contre 73 % en moyenne au Maroc), et les 20 plus grands déposants seulement 7 % de la collecte totale des dépôts. Malgré les fortes contraintes sur la liquidité supportées par le système bancaire marocain, CdM a élargi sa base de dépôts de 8 % en 2013 (3 % pour le système bancaire), portant ainsi sa part de marché des dépôts de 5,1 % en 2012 à 5,4 % en décembre 2013.

Conjuguée à une croissance plus modérée de 4 % du portefeuille des prêts en 2013, la collecte de nouveaux dépôts a pesé sur le ratio des prêts bruts sur dépôts, qui est ainsi passé de 112,6 % en décembre 2012 à 107,9 % en décembre 2013. Le financement par le marché est resté limité, ne représentant que 16 % de l'actif. Le profil de financement de CdM devrait, selon nous, rester globalement stable à moyen terme, et ce malgré une exacerbation de la concurrence dans ce domaine au Maroc.

Les coussins de liquidité constitués par CdM demeurent adéquats, avec un ratio des actifs liquides sur l'actif total de 22,8 % en décembre 2013, contre 21,7 % en décembre 2012. Suite à son intégration dans le groupe CASA, le ratio de couverture des besoins de liquidité Bâle III (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) de CdM est déjà en ligne avec la définition du groupe et dépasse (de manière significative) le taux de 100 % qui sera exigé au Maroc en 2019.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (*Joint Default Analysis*)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,56 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière.

La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc avec 5,4 % des dépôts du secteur bancaire (les dépôts auprès des particuliers représentant 6,5 % de part de marché) et un financier clé des entreprises du pays. **Notation de dépôts bancaires en devises**

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

À PROPOS DES NOTATIONS DES BANQUES DE MOODY'S

Notation de solidité financière des Banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (*National Scale Ratings*)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Extrait traduit du rapport de Moody's

Novembre 2013

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Evaluation	(ba1)

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Baa3 pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (*Global local currency* ou GLC), ce qui intègre un relèvement de trois crans par rapport à l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (ba3). Ce relèvement de trois crans reflète notre évaluation de la combinaison du soutien de sa maison-mère française, Crédit Agricole S.A. (CASA, notée A2 stable, D/ba2/baa2 stable), et du soutien systémique. La notation des dépôts en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Les notations intrinsèques D-/ba3 de CdM reflètent principalement : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de Crédit Agricole, et (2) une dégradation des résultats financiers du CdM, notamment de la qualité de ses actifs et un matelas de fonds propres encore faible.

Facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc, qui bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir
- Faible capacité d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Le CdM est principalement financé par les dépôts, qui constituent une source de financement jugée plus stable par Moody's
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 345 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En juin 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 78 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en juin 2013. La couverture des créances douteuses s'est dégradée, les réserves pour créances douteuses ayant baissé pour s'établir à 69,11 % des prêts non productifs en juin 2013 contre 79,1 % au 31 décembre 2012.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

L'annonce par CdM d'augmentation de capital de 442 millions de dirhams est accueillie favorablement par Moody's. La période de souscription s'est achevée le 31 octobre. Bien que les résultats ne soient pas encore divulgués, cette opération devrait être un succès compte tenu de la pleine participation de l'actionnaire principal révélée par l'équipe dirigeante. Cette augmentation de capital améliorera légèrement le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque qui passera de 7,4 % en décembre 2012 à 7,9 % en juin 2013 (au pro-rata des résultats financiers). Selon nos estimations, l'augmentation de capital va contribuer à renforcer le ratio Tier 1 de la banque à 9,5 % (soit un niveau légèrement supérieur au nouveau taux minimum de 9 % en vigueur à compter de juin 2013). Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Pour le premier semestre 2013, CdM a affiché un résultat net de 183,5 millions de dirhams, en baisse de 3,0 % en glissement annuel, générant ainsi un faible rendement de l'actif de 0,74 %. La baisse des résultats est imputable à une diminution des revenus nets d'intérêts et de commissions, en dépit de solides gains liés au marché et d'une baisse des coûts du crédit. L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque, permettant ainsi de couvrir de nouvelles défaillances et de constituer des provisions.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGERONS PLUS STABLE

Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 17,7 % en juin 2013 (décembre 2012 : 21,7 %).

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en juin 2013. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105 % en juin 2013. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 12 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (*Joint Default Analysis*)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

À PROPOS DES NOTATIONS DES BANQUES DE MOODY'S

Notation de solidité financière des Banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (*National Scale Ratings*)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

V. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

a - Mode de convocation

D'après l'article 20 des statuts du Crédit du Maroc se rapportant aux assemblées générales, les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance et peuvent être également convoquées :

- En cas d'urgence, par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vraiment requis sa convocation par le Conseil de Surveillance ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de titres modifiant le contrôle de la société.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution. Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b - L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c - Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d - Assemblées Générales Ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du Crédit du Maroc, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e - Assemblées Générales Extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du Crédit du Maroc

L'article 15 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 27/05/2015, sont :

Composition du conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président	Madame Saida Lamrani Karim	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Vice-Président	Monsieur Xavier Musca	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Ismail Fassi-Fihri	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Marc Oppenheim	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Gérard Ouvrier-Bufferet	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Marc Pouzet	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur M'hamed Sagou	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Monsieur Jean Christophe Kiren	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre	Crédit Agricole S.A. (représenté par M. François Pinchon)*	AGO du 22/04/2014	AGO statuant sur les comptes 2018

(*) M. Pinchon est le représentant du Crédit Agricole S.A., en sa qualité de Directeur Général Adjoint de la Banque de Proximité à l'International, en charge de la supervision.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a - Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009. Les statuts ont été mis à jour suite à la dernière augmentation de capital du Crédit du Maroc.

L'article 14 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc au 27/05/2015 sont :

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Badoméro VALVERDE	Conseil de Surveillance du 22/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2018
Membre du Directoire	M. Jamal LEMRIDI	Conseil de Surveillance du 22/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2018
Directeur Général			
Membre du Directoire	M. Michel ZANATTA	Conseil de Surveillance du 22/04/2015	AGO statuant sur les comptes 2018

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire se présentent comme suit :

Entité	Fonctions	Date de nomination	Echéance du mandat
CDM Offshore	Représentant permanent du Crédit du Maroc	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDMA	Représentant permanent du Crédit du Maroc	22/01/2013	-
CDMC	Président du Conseil de Surveillance	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
	Représentant permanent du Crédit du Maroc	09/05/2013	AGO Statuant sur les comptes 2018
CDML	Président du Conseil de Surveillance	28/03/2013	AGO Statuant sur les comptes 2016
CDMP	Président du Conseil d'Administration	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
	Représentant permanent du Crédit du Maroc	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2019
SIFIM	Représentant permanent du Crédit du Maroc	11/04/2013	AGO Statuant sur les comptes 2017

Source : Crédit du Maroc

b - Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Au 31.12.2014, le comité de Direction Générale est composé des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Baldomero VALVERDE	Président du Directoire	2013
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2006
Adnane EL GUEDDARI	Directeur Général Adjoint en charge du Développement et Grande Clientèle	2011
Michel ZANATTA	Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Réseau et de Détail	2011
Wafae BENNANI	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction des Technologies et Services Clients	2011
Marc BOUCHEZ	Directeur Général Adjoint en charge de la Direction des Risques & Contrôles Permanents Groupe	2014
Patrice BOCCACCINI	Directeur Général Adjoint Finances Groupe	2014

Moncef EL HARIM

 Directeur Général Adjoint en charge de la
 Direction Capital Humain et Logistique Groupe

2014

Source : Crédit du Maroc

c - Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est un comité de coordination mensuelle ayant pour mission d'assurer :

- Le suivi des résultats commerciaux et financiers de la banque
- La mise en valeur des synergies entre toutes les unités de la banque
- La présentation de grands sujets transversaux
- Coordination entre les marchés et entre les marchés et les fonctions support.

Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité de Direction Générale et des directeurs des principales lignes métiers au sein de la banque :

Membres	Fonction	Date de nomination
Abdelali BENNOUNA	Directeur de la Direction de la Banque Participative	2007
Abdellah MAGRANE	Directeur de la Direction de la Conformité	2007
Samir KHAMLI	Secrétaire Général Groupe	2007
Brahim ZEKHNINI	Directeur de la Direction du Développement & Support Réseau	2009
Nadia EL YOUNSI	Directeur de la Direction des Engagements et Risques de Contrepartie	2009
Abdelkader RAHY	Président du Directoire de CDM Leasing	2012
Nordine AJMI	Directeur de la Direction des Services à la Clientèle & Flux	2012
Siham NOUR	Directeur de la Direction du Marketing & Marchés	2012
Abdelmajid YAZID	Directeur de la Direction des Régions Hors Casa	2013
Abderahman BEN HAYOUN SADAFYINE	Directeur de la Direction du Grand Casablanca	2013
Benoit Thierry GUEROULT	Directeur de la Direction Audit et Inspection	2013
Ali CHORFI	Directeur de la Direction des Grandes Entreprises	2014
Eric BANON	Directeur de la Direction de l'International	2014
Erwan DE VILLNEUVE	Directeur de la Direction de la Stratégie	2014
Khalid ARGANE	Directeur de la Direction de l'Organisation Groupe	2014
Lamya IASSE	Directeur de la Direction du Contrôle de Gestion et de la Gestion Financière	2014
Mohammed Mounssif BENSAID	Directeur de la Direction des Système Information Groupe	2014
Nourredine DENOUN	Gérant CDM Assurances	2014

Source : Crédit du Maroc

d - Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, dont principalement :

▪ **Le Comité Développement et Communication**

- Missions : Comité de partage d'information, de mobilisation et de décision sur les sujets liés au développement et à la Communication pour l'ensemble des marchés :

- Stratégies commerciales
- Campagnes, challenges
- Plan d'Action Commercial
- Les offres et leur évolution : gamme de produits & services, mises sur le marché de nouveaux services
- Evolution des organisations commerciales.
- Canaux de distribution
- Grands processus impactant le commercial
- Stratégie, positionnement, développement sur un segment ou une activité (ex: MRE, monétique, assurance, cash management, ...)
- Validation des stratégies de communication institutionnelle et produits
- Suivi des budgets des opérations de communication externe
- Validation de la politique de mécénat d'entreprise et de sponsoring et des budgets y afférents
- Validation de la politique de communication interne
- Validation de la politique de communication financière

- Fonctionnement

- Périodicité : Mensuelle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur Marketing et Marchés

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA Technologie et Services Clients "TSC",
- Directeur Audit Interne,
- Directeur Communication
- Directeur Conformité,
- Directeur Développement & Support Réseau,
- Directeur Marketing & Marchés,
- Directeur Grandes Entreprises,
- Directeur Marketing & Multicanal,
- Directeur Réseau du Grand Casablanca,
- Directeur Services à la Clientèle et flux,
- Directeur Système Information Groupe,
- Secrétaire Général Groupe "SGG",
- Un Directeur de Groupe.
- Un Directeur de marché selon ODJ,
- Un responsable de filiale selon ODJ
- Un Responsable Marketing Opérationnel,

- Quorum :

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité Efficacité du Fonctionnement**

- Missions

- Améliorer le fonctionnement de la banque dans le sens d'un meilleur service à la clientèle, de la maîtrise des risques opérationnels et des charges
- Analyser et corriger les dysfonctionnements
- Optimiser les moyens (ressources humaines et matérielles)
- Rationaliser les process et les procédures en vue d'une productivité maximale
- Optimiser l'organisation des back offices de la banque y compris les centres de traitement régionaux
- Analyser la performance tournée "Client" des principaux processus clés (délais de traitement, réclamations, ...etc.)
- Établir un tableau de bord général "Qualité du fonctionnement"

-Fonctionnement

- Périodicité : mensuelle
- Président : Président du Directoire
- Secrétariat : Directeur de l'Organisation Groupe

-Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA Capital Humain et Logistique Groupe
- DGA Risques
- DGA Technologies et Services Clients
- Directeur Audit et Inspection
- Directeur Développement & Support Réseau,
- Directeur Gouvernance par les processus & Qualité
- Directeur Immeubles et Logistiques Groupe,
- Directeur Marché des Particuliers
- Directeur Organisation Groupe
- Directeur Risques opérationnels et Contrôles permanents (DROCP)
- Directeur Services a la Clientèle et flux
- Directeur Système Information Groupe,
- Secrétaire Général Groupe
- Un Directeur Régional

-Quorum :

- Deux membres du Directoire

▪ **Le comité des Crédits**

-Missions

- Présentation pour décision des dossiers crédits non délégués pour toutes les lignes clientèle de la banque
- Décider des propositions de financement entrant dans le champ de la délégation du Comité des crédits
- Décider des dossiers de crédit à soumettre à l'avis technique de DRG
- Suivre le taux de renouvellement et de notification des dossiers de crédit pour chacun des marchés.

-Fonctionnement

- Périodicité : hebdomadaire
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur des Crédits

-Participants :

- Les membres du Directoire
- DGA Risques,
- Directeur des Crédits.
- Directeur des Engagements et Risques de Contrepartie,
- Directeur Grandes Entreprises,
- Directeur Prévention des Risques,
- Directeur Recouvrement et Restructuration Entreprises "DRRE"
- Direction Réseau du Grand Casablanca, et/ou Directeur des Régions selon ODJ,
- Président du Directoire CDM Leasing & Factoring,
- Directeur Commercial CDM Leasing & Factoring.

- Quorum :

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité RH**

- Missions :

- Mouvements et nominations des cadres
- Rémunérations (évaluations annuelles et autres éléments de la rémunération globale)
- Actions de formation
- Suivi des relations sociales
- Cas particuliers de collaborateurs en difficulté
- Plan de succession et relève : projection de couvertures pour les postes lourds (niveaux "directeur" et "pôle")
- Identification des collaborateurs à fort potentiel : plan d'accompagnement, formation, mobilité
- Avant tout lancement, validation préalable des hypothèses et critères pour les différents systèmes de rémunération variable et des challenges: période, population, objectifs, budget ...etc
- Validation des résultats avant notification aux collaborateurs et intégration dans la paie mensuelle.

- Fonctionnement

- Périodicité : Bimensuelle
- Présidence : Le Président du Directoire
- Secrétaire : DGA Capital Humain et Logistique Groupe

- Participants permanents :

- Les membres du Directoire
- DGA Capital Humain et Logistique Groupe
- Directeur Banque de Proximité à l'International
- Directeur Développement Support Réseau
- Directeur Marketing & Marchés
- DRHG

- Quorum :

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité Financier, ALM et Risques des Marchés**

- Missions :

- Analyse du PNB
- Pilotage de la solvabilité et gestion des fonds propres du Crédit du Maroc.
- Suivi des sujets fiscaux : maîtrise du risque fiscal, projets d'optimisation, audits.

- Suivi des sujets comptables : réglementation, supervision contrôle comptable, suivi des relations avec les CAC.
- Suivi / pilotage financier des filiales.
- Suivi / gestion du portefeuille de participations, du portefeuille de titres
- Supervision de la communication financière et des relations avec les agences de rating
- articulation avec le Comité Financier de la BPI.
- ALM : pilotage du risque de taux et de liquidité
- Risques de marchés
- S'assurer du respect des ratios et des limites imposés par la banque, les régulateurs et le Groupe
- Suivi de la trésorerie
- Présentation activité du mois écoulé et suivi des réalisations budgétaires.
- Présentation des tendances des marchés de taux et de change et des activités internationales.
- Présentation des actions en cours et sujets d'actualité.
- Validation des actions préventives et correctives.

- Fonctionnement

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : DGA en charge des Finances

- Participants permanents :

- Membres du Directoire
- DGA en charge des Finances
- DGA Risques
- DGA Technologies et Services Clients
- Directeur Comptabilité Groupe
- Directeur Contrôle de Gestion
- Directeur Grandes Entreprises
- Directeur de l'International
- Directeur des Services à la Clientèle et flux
- Responsable Risques Marchés

- Quorum :

- Deux membres du Directoire.

▪ **Le Comité de management de la conformité**

- Missions

- Suivi de la mise en œuvre du programme de contrôle de la conformité et son fonctionnement
- Validation de la déclinaison des directives du Groupe relatives à la conformité
- Traitement des remontées des manquements à la conformité
- S'assurer du bon fonctionnement de la veille réglementaire et de l'application rigoureuse des dispositions légales et réglementaires

- Fonctionnement

- Périodicité : trimestrielle
- Présidence : Président du Directoire
- Secrétaire : Directeur Conformité

- Participants permanents :

- Membres du Directoire,
- DGA Risques,
- DGA Technologies et Services Clients,
- Directeur Audit Interne,

- Directeur Conformité,
 - Directeur Développement & Support Réseau,
 - Directeur Juridique,
 - Directeur Organisation Groupe,
 - Directeur Recouvrement et Restructuration Entreprises,
 - Directeur Risques Opérationnels et Contrôles Permanents,
 - Superviseur Conformité.
- Quorum :
- Deux membres du Directoire

e - Le Secrétariat Général

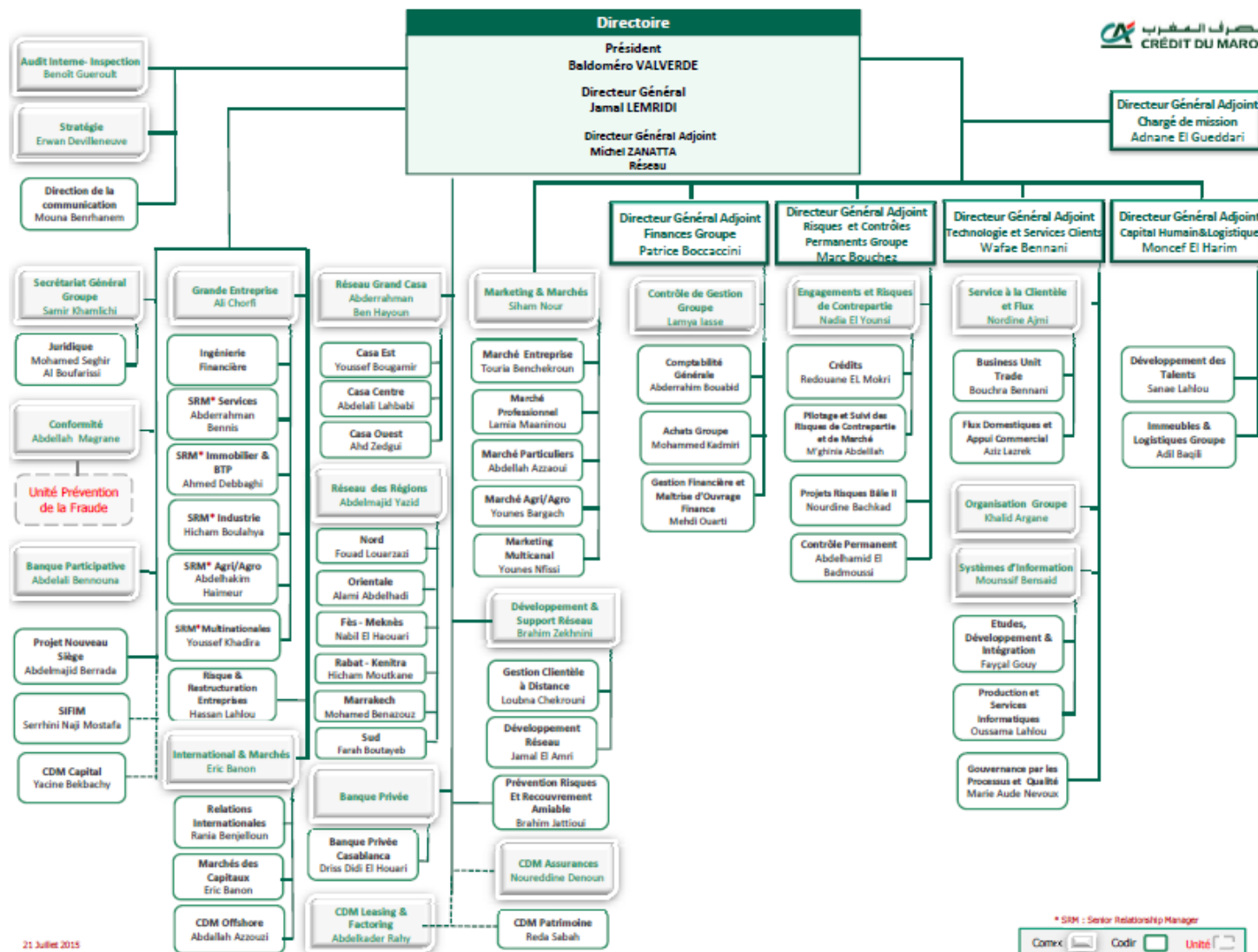
Le secrétariat Général assure une fonction de supervision des affaires juridiques et de gouvernance administrative de la Banque.

Il supervise à cet effet les activités suivantes :

- La Fonctions Secrétariat des instances de gouvernances (Conseil de Surveillance et Directoire)
- La Fonction Juridique Groupe
- La Fonctions RSE et développement durable du Groupe

f - Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc au 21/07/2015 :



VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Baldoméro VALEVERDE : Président du Directoire (59 ans)

M. Baldoméro VALVERDE, titulaire d'une maîtrise en Economie, a démarré sa carrière en 1979 à la Caisse Régionale de la Brie où il a pu occuper plusieurs fonctions notamment, Conseiller Commercial, Chargé d'Etudes Marketing, Responsable Marketing, communication et planification, Adjoint du Directeur Financier, Directeur Financier et Directeur des Marchés.

En 2001, M. VALVERDE a été nommé Directeur du Département Développement au sein de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA).

En 2003, il a été promu Directeur Général Adjoint au sein de la Caisse régionale Centre Loire, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

M. VALVERDE accède en 2011 à la Direction Générale de la Caisse Régionale de Guadeloupe, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Chef Executif Officer au sein du Crédit Agricole Serbie.

En février 2013, M. VALVERDE est nommé Président du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (58 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1984 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Relations Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Wafae BENNANI : Directeur Général Adjoint en charge des Technologies et Services Clients (49 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009.

M. Wafae BENNANI a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

En janvier 2014, Mme Wafae BENNANI a pris en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité.

M. Adnane El GUEDDARI : Directeur Général Adjoint Développement et Grande Clientèle (50 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un Executive MBA de HEC Paris, M. Adnane El GUEDDARI a intégré le Crédit du Maroc en 1991 au sein de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation dont il devient responsable en 1997.

En 2001, il prend en charge la Direction des Flux et des Transactions au Crédit du Maroc avant de rejoindre le Crédit Lyonnais Paris de 2002 à 2004 au niveau de la Direction de l'International, notamment au niveau de la Région Afrique & Moyen-Orient.

Après une année chez Calyon en tant que responsable du développement du marché Retail, il rejoint fin 2005 Crédit Agricole SA et intègre la Banque de Détail à l'International au niveau du Pôle des Participations Majoritaires en tant que responsable de la supervision opérationnelle.

En 2006, M. Adnane El GUEDDARI réintègre Crédit du Maroc en tant que Directeur Stratégie et Finances et responsable du pilotage du Plan de Développement de la Banque.

Depuis 2009, M. El GUEDDARI occupe la fonction de secrétaire général du Crédit du Maroc, en plus du poste de Directeur Stratégie et Finance.

M. Adnane El GUEDDARI a été nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc et Directeur Général Adjoint en mai 2011.

Depuis juillet 2012, M. El GUEDDARI est en charge du Développement et la Grande Clientèle du Crédit du Maroc.

M. Moncef EL HARIM : Directeur Général Adjoint en charge du capital humain et de la logistique Groupe (50 ans)

M. Moncef EL HARIM, titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'université Mohamed V de Rabat, a débuté sa carrière professionnelle en 1988 en tant que Cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En juin 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. En 2002, M. EL HARIM occupe le poste de chef du personnel au sein de Métro Maroc et ce pendant une période de 6 ans avant d'être nommé en octobre 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc.

En avril 1997, M. EL HARIM rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des ressources Humaines. En janvier, il a été promu Directeur Commercial Industrie, poste qu'il a occupé pendant près de deux ans avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide.

En mai 2014, M. EL HARIM rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe.

M. Michel ZANATTA : Directeur Général Adjoint chargé du Réseau (53 ans)

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques à l'université de Toulouse en 1982, M. ZANATTA a suivi l'Executive Program de l'INSEAD en 2004 avant d'intégrer le programme Campus Crédit Agricole à l'université de Stanford et à China Europe international Business School en 2009.

Il effectue le service national dans l'armée de l'air entre 1983 et 1984.

M. ZANATTA a débuté sa carrière en 1984 en tant qu'auditeur chez Price Waterhouse avant de rejoindre le Groupe Crédit Agricole au sein duquel il occupe de nombreuses fonctions.

En 1986, M. ZANATTA rejoint la Caisse Régionale du Midi au sein du Département Marketing en tant que responsable marché des particuliers.

Après une année au sein de la Caisse Régionale de Toulouse en tant que responsable marketing dans la Direction du Marketing et de la Communication, M. ZANATTA rejoint la Caisse Nationale de Crédit

Agricole en tant que chargé de mission au sein de la Direction de l'International entre 1990 et 1995 et en tant que responsable du service banque-conseil au sein de la Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels en 1996.

En 1998, il a été promu Directeur Exécutif de Banco Boavista en Brésil en charge du Marketing, des produits et des canaux à distance. M. ZANATTA a été nommé Administrateur Délégué de la compagnie d'assurance grecque Emporiki Life en 2001 avant d'être nommé Directeur Retail et Banque Commerciale au sein de Crédit Agricole Egypte en 2006.

En 2011, M. ZANATTA a rejoint le Crédit du Maroc en tant que membre du Directoire et Directeur Général Adjoint en charge du Réseau.

M. Marc BOUCHEZ : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (49 ans)

Titulaire d'un DEA en Economie et Sociétés et d'une maîtrise d'Econométrie de l'Université Paris X Nanterre et d'un certificat universitaire d'informatique de Tours, Mr Marc BOUCHEZ intègre la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Somme en 1991 au sein de laquelle il occupe de nombreuses responsabilités dans le domaine Marketing notamment la participation à la stratégie et l'élaboration du Plan d'Actions Commerciales, le développement du Système d'Information Marketing et l'analyse de l'environnement de l'entreprise et de la clientèle.

En 1999, M. BOUCHEZ rejoint l'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole SA en tant qu'Inspecteur avant d'être nommé en 2003 adjoint puis chef de mission.

En mai 2005, M. BOUCHEZ rejoint l'union Gabonaise de Banque en tant que Directeur de l'Audit Interne, poste qu'il occupe pendant 4 ans avant d'être promu Responsable de l'Audit Interne au sein de Crédit Agricole Serbia en 2009 puis Responsable Risques et Contrôle Permanent en avril 2011.

A compter de mars 2014, M. BOUCHEZ a rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Risques et Contrôle Permanents Groupe.

M. Patrice BOCCACCINI : Directeur Général Adjoint Finances Groupe (47 ans)

Diplômé de L'IUP de Nice et titulaire d'un diplôme d'études supérieures comptables et financières, Monsieur Patrice BOCCACCINI a intégré le Crédit Agricole en 1998 après quelques années passées en Afrique Subsaharienne dans le domaine de la Finance. Il rejoint ensuite la Caisse régionale de Crédit Agricole Corse où il est nommé responsable de Contrôle de gestion puis Directeur Financier.

En 2010, il est nommé Directeur Financier de Crédit Agricole Leasing et Factoring puis directeur des Risques de Janvier 2013 à Septembre 2014. A partir de cette date, il occupe le poste de Directeur Finances Groupe du Crédit Du Maroc.

IX. Gouvernement d'entreprise

a - Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2014 à 3 150 KDH au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2014 43 041 KDH.

b - Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole France, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999. Les trois dernières sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	0	0	0%

Il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe. Les salariés du Groupe disposeront de ces actions en novembre 2015.

c - Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 353 agences au 31 décembre 2014, organisées en groupes et régions, qu'en Europe au travers de 3 bureaux de représentation.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine) ;
- le leasing (Crédit du Maroc Leasing) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

1929	Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
1966	Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
1998	Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	Wafa Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
2004	La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
2005	En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
2006	Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ». Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
2009	Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
2010	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.
2011	Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un plafond de 500 000 000 MAD réparti en 5 tranches : 2 tranches cotées à la Bourse de Casablanca et 3 tranches non cotées à la Bourse de Casablanca. Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles CDM.
2012	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles CDM.
Mai 2013	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles CDM
Juillet 2013	Augmentation de capital en numéraire
2014	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles CDM

Source :Crédit du Maroc

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole³

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7%⁴ par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a - Présentation du Crédit Agricole S.A.

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma Friuladria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b - Les Missions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

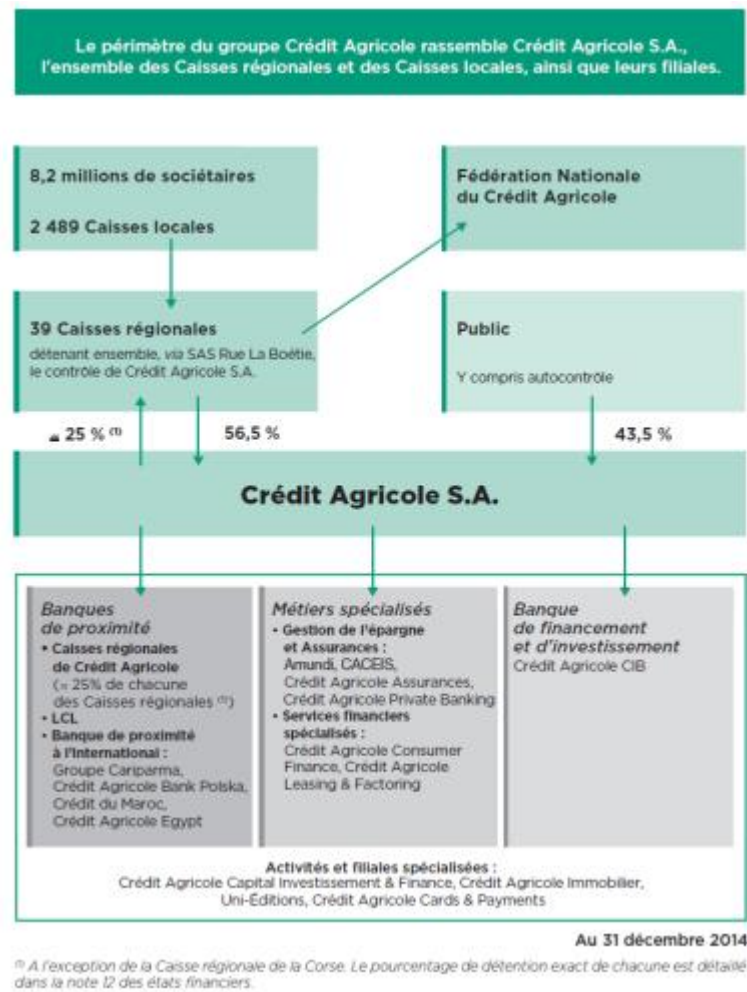
En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

³ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2014.

⁴ Répartition du Capital Social du CDM au 31/12/2014.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 31/12/2014



Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A. 2014

c - Les pôles-métiers

▪ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; service à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.

➤ La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L’offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d’actifs et d’assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d’agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 22 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et du factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l’expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d’être l’un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 73,2 milliards d’euros d’encours de crédit à la consommation et 23,2 milliards d’euros d’encours de crédit-bail et factoring.

▪ **Banque de financement et d’investissement**

Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières des produits et services dans les métiers de la banque de marchés, de la banque d’investissement et de la banque commerciale. Les activités de CACIB s’articulent autour de cinq pôles :

- Le suivi commercial des entreprises & le réseau international
- La Banque d’Investissement
- L’optimisation de la dette & distribution
- La Banque de financement
- La Banque de marché

▪ **Banque de proximité à l’international**

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l’Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et dans une moindre mesure, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Cette présence se traduit par 5,6 millions de clients dans plus de 10 pays, par l’intermédiaire de près de 2 200 agences.

▪ **Gestion d’actifs, assurances et banque privée**

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d’actifs ; l’assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l’international.

d - Chiffres Clés

Les principales données financières : activité, résultats et situation financière :

Données consolidées 2014 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	50,1	34,1
Produit net bancaire	15,8	2,2
Résultat net part du Groupe	2,3	3,1

Source : www.Crédit-agricole-sa.fr

Les principaux indicateurs consolidés du Crédit Agricole SA :

En Millions d'euros	2012	2013	IFRS	2014	Var
			Var		
Produit net bancaire	15594	15 682	-1,70%	15 853	1,09%
Résultat Brut d'exploitation	4330	4 548	5,03%	4 756	4,57%
Coût du risque	-3703	-2 894	21,85%	-2 204	23,84%
Contribution des sociétés mises en équivalence	503	1 175	>100%	647	-44,94%
Résultat net	-6431	2 885	>100%	2 756	-4,47%
Résultat net Part du Groupe	-6389	2 510	>100%	2 340	-6,77%
En Millions d'euros	2012		Var		Var
Capitaux propres (Part du Groupe)	40174	42 288	5,26%	50 063	18,39%
Ratio de solvabilité global	13,20%	15,80%	+2,6 pts	16,10%	+0,3 pts
ROE	-15,60%	6,10%	+22 pts	5,40%	-0,7 pts

Source : Document de référence du Crédit Agricole S.A. 2014

e - Conventions conclues entre le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole

Année 2014

Aucune convention nouvelle n'a été conclue en 2014.

Convention conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant 2014

Convention entre Crédit du Maroc et BPI/ Kyriba

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2013, prévoit la mise à disposition d'une solution proposant des fonctionnalités en e-banking et cash management packagés pour répondre au mieux aux différents marchés. Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de l'exercice 2014.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. La charge relative à l'exercice 2014 s'élève à KMAD 133.

Convention entre Crédit du Maroc et SILCA-PRU

Cette convention de prestations de services, établie en juin 2012, prévoit la mise en place d'un plan de Repli Utilisateurs de la Succursale de Paris, afin d'assurer la continuité en cas d'indisposition de ses locaux. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2014.

Convention entre Crédit du Maroc et LESICA

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. La charge relative à l'exercice 2014 s'élève à KMAD 822.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica – My Audit

Dans le cadre de cette convention conclue en avril 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 127.

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit Agricole CIB

Cette convention, établie en avril 2010, a pour objet la mise à disposition d'un outil de modélisation mathématique pour la valorisation des options. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2014.

Convention entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole SA

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 2 957 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 61.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-ANADEFI

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 202.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-SCOPE

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 60.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-DROP

Dans le cadre de cette convention, établie en juillet 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des risques opérationnels «DROP ». Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2014.

Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2014.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, établi en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2014 est de KMAD 15 537.

Convention entre Crédit du Maroc et GECICA

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles. Le montant réglé par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 3 740.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-LDAP

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plateforme de l'annuaire du Crédit du Maroc.

Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2014 s'élève à KMAD 14.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Cette convention, conclue en septembre 2000, a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour le compte de Crédit du Maroc, de note macro-économiques, d'études spécifiques ou sectorielles, notamment :

- Des notes de conjonctures macro-économiques trimestrielles,
- Des notes de synthèse sur les données nationales et internationales,
- Analyse de la loi et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Le montant facturé par Crédit du Maroc Capital au titre de l'exercice 2014 est de KMAD 500.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention, établie en mars 2006, a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2014 s'élève à KMAD 220.

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de CDML par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, CDML verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2014 sont respectivement de KMAD 939 et KMAD 1 803, pour un encours de contre garantie de KMAD 631 255.

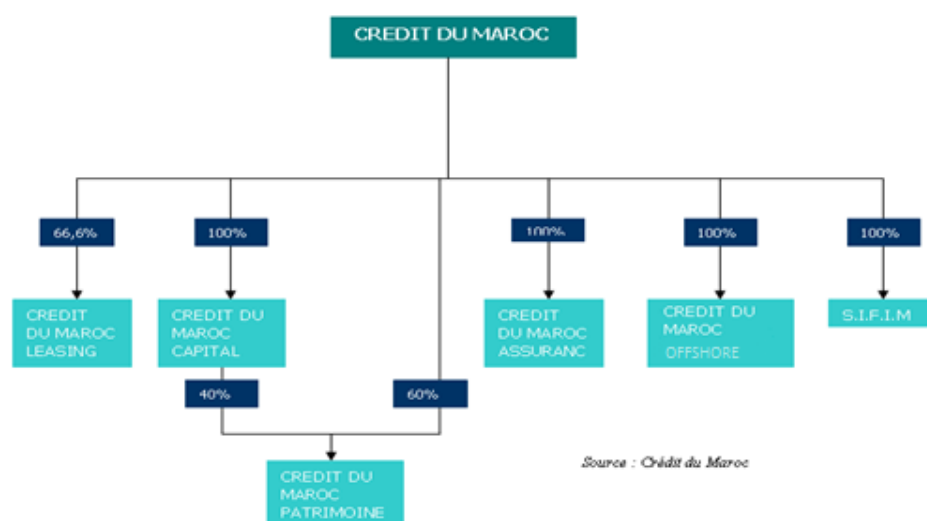
Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention, datant de 2006, a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contrepartie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'ya pas eu de facturation au titre de l'exercice 2014.

Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2014 est de KMAD 974.

III. Filiales du Crédit du Maroc



Au 31/12/2014

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale		Crédit du Maroc Capital S.A.
Siège social		8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca
Capital en KDH au 31/12/2014		10 000,00
Capital détenu en KDH au 31/12/2014		10 000,00
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2014		99 980
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2014		100%
Contribution au PNB consolidé en KDH	2012	5 159,17
	2013	5 809,00
	2014	3 616,00
Montant des dividendes perçus par le Crédit du Maroc	2012	1 999,90
	2013	1 700,00
	2014	4 200,00

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2014

CDMC en KDH	2012	2013	Var	2014	Var
Produits d'exploitation	6 193	7 057	14%	3 828	-46%
Charges d'exploitation	7 852	6 237	-21%	5 989	-4%
Résultat brut d'exploitation	-1 658	820	-149%	-2 161	<-100%
Résultat Financier	3 433	3 566	4%	3 927	10%
Résultat net	1 583	4 319	173%	1 798	-58%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 3 828 KDH, en baisse de 46% par rapport à 2013 suite au recul des commissions d'intermédiation (-61% par rapport à 2013) qui représentent 46% du chiffre d'affaires de CDMC.

Les charges d'exploitation ressortent à 5 989 KDH, en baisse de 4% compte tenu de la politique de maîtrise des charges entamées par CDMC depuis 2012.

Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à -2 161 KDH contre 820 KDH pour l'exercice précédent.

Le résultat financier s'améliore de 10% et passe à 3 927 KDH. Il est essentiellement constitué des produits sur titres de participation pour un montant de 3 208 KDH (Participation à 7,4% au capital de Bourse de Casablanca et à 40% au capital de CDMP).

Ainsi, le résultat net à fin 2014 s'établit à 1 798 KDH, contre 4 319 KDH en 2013 soit une baisse de 58%.

Résultats au 31.12.2013

A fin 2013, CDMC réalise des produits d'exploitation de l'ordre de 7 MDH en hausse de 14% en comparaison à 2012. Cette évolution est expliquée essentiellement par une commission d'intermédiation de 5,2 MDH contre 3,9 MDH en 2012 et ce suite à la réalisation d'une transaction d'acquisition et d'enregistrement à la Bourse de Casablanca ainsi qu'un effet positif du lancement effectif de la commercialisation du produit Cdm e-Bourse.

Les charges d'exploitation enregistrent un retrait de 21% et sont constituées principalement de charges de personnel (baisse des effectifs).

Le résultat brut d'exploitation ressort à 820 KDH en nette amélioration par rapport à 2012.

Le résultat financier enregistre une croissance de 4% à 3 566 KDH.

Le résultat net s'établit à 4 319 KDH en forte progression en comparaison à l'exercice précédent et ce suite à l'effet conjugué de la hausse du CA et la contraction des charges d'exploitation.

Conventions établies entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2014

Néant.

Conventions conclues entre CDM Capital et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2014

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2012-2014

Le montant facturé par le Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2014 : 500 KMAD
- 2013 : 500 KMAD
- 2012 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing (CDML)

Dénomination Sociale		Crédit du Maroc leasing S.A.
Siège social		201 Blv Zerkoutouni Casablanca
Capital en KDH au 31/12/2014		124 000
Capital détenu en KDH au 31/12/2014		82 671
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2014		66,67%
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2014		826 710
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 31/12/2014		413 328
Contribution au PNB consolidé en KDH	2012	55 914,06
	2013	50 007,02
	2014	45 030,00
Montant des dividendes perçus par le Crédit du Maroc en KDH	2012	10 259,99
	2013	9 089,00
	2014	7 027,00

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing (France), Crédit du Maroc Leasing opère dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2014

CDML en KDH	2012	2013	Var	2014	Var
Produits d'exploitation bancaire	612 084	631 679	3%	640 369	1%
Charges d'exploitation bancaire	551 132	582 265	6%	596 306	2%
Produit net bancaire	60 952	49 414	-19%	44 063	-11%
Résultat brut d'exploitation	45 641	32 027	-30%	25 558	-20%
Coût du risque	22 731	15 505	-32%	17 929	16%
Résultat net	14 385	11 054	-23%	4 468	-60%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, les produits d'exploitation bancaire s'élèvent à 640 369 KDH en progression de +1% par rapport à l'exercice 2013.

Le produit net bancaire ressort à 44 063 KDH, en baisse de 11% par rapport à 2013 en raison de la conjugaison de plusieurs facteurs :

- Une plus-value financière exceptionnelle a été enregistrée en 2013 suite à la cession d'un bien immobilier récupéré
- Baisse de la production dans un environnement marqué par l'atonie des investissements

Le résultat brut d'exploitation affiche également un retrait de 20% sous l'effet conjugué de la baisse du PNB et de la hausse des charges générales d'exploitation (+ 6,4% par rapport à 2013) suite à l'intégration des charges relatives au démarrage de l'activité du factoring.

Par ailleurs, le coût du risque affiche une évolution de 16% pour s'établir à 17 929 KDH. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des dotations risque de contrepartie suite à la dégradation de deux clients du secteur du BTP pour un montant de 2 Mdh. (Une partie des créances relatives à ces clients a été régularisée au premier semestre 2015.)

Compte tenu de ces éléments, le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin 2014, ressort à 4 468 KDH, en régression de 60%.

Résultats au 31.12.2013

En 2013, les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 631 679 KDH, soit 3% de progression par rapport à l'exercice précédent ; alors que les charges d'exploitation bancaire ressortent à 582 265 KDH en hausse de 6%. Le PNB, ainsi dégagé, s'élève à 49 414 KDH, réalisant un retrait de 19% par rapport à 2012.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 32 027 KDH, en retrait de 30% suite à la contraction du PNB et une hausse des charges générales d'exploitation (comptabilisation de dotation suite à l'acquisition d'un nouveau système d'information).

Le coût du risque, quant à lui, enregistre une baisse de 32% pour s'établir à 15 505 KDH. Ce retrait traduit la qualité de gestion du risque de CDM Leasing. Ainsi, pour l'année 2013, CDM Leasing affiche un bénéfice net de 11 054 KDH, en baisse de 23% par rapport à 2012.

Conventions établies entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc en 2014

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2014

Au cours de l'exercice 2003, le Crédit du Maroc Leasing a conclu avec le Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le Crédit du Maroc à Crédit du Maroc Leasing.

Aux termes de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le Crédit du Maroc s'engage à commercialiser les contrats de crédit-bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial. En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par le Crédit du Maroc sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours financier.

Flux financiers entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc 2012-2014

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suit :

Commissions (en KMAD)	2012	2013	2014
Commissions d'apport	862	957	939
Commissions de garantie	1 597	1 743	1 803
Encours contre-garantie	600 979	648 420	631 255

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2014	1 000,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2014	600,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2013	60%		
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du Maroc au 31/12/2014	6 000		
Nombre d'actions détenues par CDMC au 31/12/2014	4 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2012	16 419,00	
	2013	15 640,00	
	2014	15 157,00	
Montant des dividendes perçus par le Crédit du Maroc	2012	4 920,00	
	2013	4800,00	
	2014	4560,00	

Source : Crédit du Maroc

Au 28 février 2004, le Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau du Crédit du Maroc pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale du Crédit du Maroc à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2014

CDMP en KDH	2012	2013	Var	2014	Var
Chiffres d'affaires	16 127	15 121	-6%	15 013	-1%
Charges Générales d'Exploitation	4 896	4 498	-8%	4 430	-2%
Résultat brut d'exploitation	11 231	10 623	-5%	10 583	0%
Résultat net	8 032	7 623	-5%	7 620	0%

Source : Crédit du Maroc

CDM Patrimoine a clôturé l'exercice 2014 avec un chiffre d'affaires de 15 013 KDH, en légère baisse de 1% par rapport à l'exercice précédent expliquée par le retrait de 9,5% de l'actif net de CDM Patrimoine, qui s'est situé, à fin 2014, à 4 311 MDH. Les charges générales d'exploitation ressortent également en baisse en comparaison à 2013 affichant un solde de 4 430 KDH.

Le résultat brut d'exploitation et le résultat net ressortent à 10 583 KDH et 7 620 KDH respectivement, en quasi-stagnation par rapport à 2013.

Résultats au 31.12.2013

A fin 2013, le chiffre d'affaires de CDMP ressort à 15 121 KDH en retrait de 6% en comparaison à 2012 expliqué par la baisse de l'actif net des OPCVM suite à des sorties d'encours.

Au titre de l'exercice 2013, les charges d'exploitation se sont établies à 4 498 KDH en diminution de 8%. Le résultat net enregistre une contraction de 5% à 10,6 MDH expliquée par la baisse du chiffre d'affaires.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc 2012-2014

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.U		
Siège social	40 boulevard 9 avril palmier Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2014	200		
Capital détenu en KDH au 31/12/2014	200		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2014	100%		
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2014	2 000		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2012	39 588,00	
	2013	39 170,23	
	2014	42 562,00	
Montant des dividendes perçus par le Crédit du Maroc	2012	25 800,67	
	2013	25 152,00	
	2014	24 474,00	

Source : Crédit du Maroc

Créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2014

CDMA en KDH	2012	2013	Var	2014	Var
Chiffres d'affaires	38 649	38 099	-1%	37 639	-1%
Charges Générales d'Exploitation	3 709	4 121	11%	4 370	6%
Résultat brut d'exploitation	34 939	33 978	-3%	33 268	-2%
Résultat net	25 144	24 474	-3%	25 733	5%

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Assurances clôture l'exercice 2014 avec un chiffre d'affaires de 37 639 KDH, soit une régression de 1% par rapport à 2013 suite au nouveau mode de prélèvement des commissions (limitation du renouvellement aux contrats liés à des comptes dont la provision est suffisante).

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 6% à 4 370 KDH portées par la hausse des charges de personnel suite au renforcement des équipes en 2014.

Cependant, compte tenu d'un résultat non courant de 2 722 KDH due à la perception d'une commission exceptionnelle en 2014, le résultat net ressort à 25 733 KDH en croissance de 5% par rapport à 2013.

Résultats au 31.12.2013

Au titre de l'exercice 2013, CDMA réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 38 099 KDH en léger retrait de 1%. Cette baisse est due au nouveau mode de prélèvement des commissions qui consiste en une limitation du renouvellement aux contrats liés à des comptes dont la provision est suffisante.

Les charges générales d'exploitation affichent une hausse de 11% à 4 121 KDH et sont principalement composées de charges de personnel (renforcement des équipes en 2013).

Le résultat net au 31 décembre 2013 ressort à 24 474 KDH, en baisse de 3% suite à la contraction du CA conjuguée à une progression des charges générales d'exploitation.

Conventions conclues entre CDM Assurances et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2014 et les flux financiers entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc 2012-2014

Néant.

Crédit du Maroc Offshore – Banque Offshore

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A.	
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal	
Capital en KUSD au 31/12/2014	1 655,00	
Capital détenu en KUSD au 31/12/2014	1 655,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2014	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2014	1 630	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2012	4 287,00
	2013	4 459,00
	2014	3 912,00
Montant des dividendes perçus par le Crédit du Maroc	2012	0
	2013	0
	2014	0

Source : Crédit du Maroc

Filiale à 100% du Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2014

Banque Offshore en KUSD	2012	2013	Var	2014	Var
Produit net bancaire	476	532	12%	466	-12%
Charges Générales d'Exploitation	294	357	22%	319	-11%
Résultat brut d'exploitation	182	176	-5%	147	-16%
Résultat net	129	139	8%	95	-32%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2014, la CDM Offshore a enregistré un PNB de 466 KUSD en baisse de 12% par rapport à décembre 2013. Ce retrait s'explique essentiellement par un écart de réévaluation Euro/dollar négatif (hors impact réévaluation EUR/USD, le produit net bancaire serait en progression de 6%).

Les charges générales d'exploitation ressortent également en baisse de 11% à 319 KUSD.

Compte tenu de ces évolutions, le résultat net recule de 32% à 95 KUSD.

Résultats au 31.12.2013

Au titre de l'exercice 2013, la Banque offshore, a généré un PNB de 532 KUSD, en progression de 12% en comparaison à 2012 :

- Evolution de la marge d'intérêt de 10,2% par rapport à 2012
- Progression des commissions de 13% suite à une évolution favorable des flux réalisés par la clientèle
- Une baisse des autres produits bancaires nets de 7,1% liée à un écart de réévaluation euro/dollar négatif.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 359 KUSD, soit une croissance de 22% par rapport à 2012 suite à la comptabilisation de provision pour charges relatives à des frais informatiques.

Le résultat net 2013 s'est inscrit à 139 KUSD en amélioration de 8% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre Crédit du Maroc Offshore et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre Crédit du Maroc Offshore et le Crédit du Maroc 2012-2014

Par convention non écrite, le Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Offshore à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque ;
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque ;
- Ainsi que d'autres prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,		
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2014	168 321,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2014	168 321,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2014	100%		
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2014	168 321		
Contribution au PNB consolidé en KDH	2012	-11 575,00	
	2013	-11 505,43	
	2014	-6 166,00	
Montant des dividendes perçus par le Crédit du Maroc	2012	0	
	2013	0	
	2014	23	

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2014

SIFIM en KDH	2012	2013	Var	2014	Var
Produits courants	2 795	2 389	-15%	553	-76,9%
Charges courantes	13 539	15 167	12%	9 810	-35,3%
Résultat courant	-10 743	-12 778	19%	-9 257	27,6%
Résultat net	-10 807	57 464	-632%	-9 260	-116%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2014, le chiffre d'affaire de SIFIM ressort à 553 KDH en baisse de 76,9% par rapport à 2013 suite à la cession de deux biens immobiliers qui généraient des revenus locatifs.

Les charges courantes affichent également un retrait de 35,3% pour s'établir à 9 810 KDH. Cette baisse s'explique essentiellement par l'incorporation de la quasi-totalité des comptes courants rémunérés dans le capital de la société.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -9 260 KDH contre 57 464 KDH en 2013.

Résultats au 31.12.2013

En 2013, l'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 2 389 KDH. Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT).

SIFIM enregistre un résultat net de 57 464 KDH suite à la comptabilisation d'un résultat non courant de 70 MDH expliqué par la cession de deux actifs au profit du Crédit du Maroc (programme de désinvestissement en prévision de la construction du nouveau siège).

Conventions établies entre SIFIM et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre SIFIM et le Crédit du Maroc 2012-2014

Avances sur comptes courants :

- 2013 : 4 000 KDH
- 2012 : 18 500 KDH

En 2014, les comptes courants ont été remboursés suite à l'augmentation de capital de SIFIM.

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MDH spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MDH et de 98,2 MDH créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par le Crédit du Maroc.

Exp Services Maroc

La société Experian Services Maroc (ESM) a été désignée par Bank Al-Maghrib suite à un appel d'offres international comme gestionnaire délégué du « Credit Bureau » au Maroc. Le « Credit Bureau » est une société qui rassemble des données de sources diverses et fournit des informations de crédit sur des consommateurs individuels. A travers les données collectées, elle produit pour chaque individu (personne physique ou morale) un rapport de solvabilité contenant des informations sur ses emprunts ainsi que ses habitudes de paiement.

Settapark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settat. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settat proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi.

Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de service. Détenue à hauteur de de 6.67% par le Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19 Mdh. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPiB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18 MDh. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100%.

Sogepos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35 MDH, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100 %.

Agram Invest

Agram Invest est un fonds d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fonds a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasi-fonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie marocaine, de la production à la distribution.

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc en décembre 2014

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette	Résultat net
Filiales :					
Crédit du Maroc Offshore	1 655 000 USD	100%	100%	2240 USD	95 USD
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 DH	100%	100%	13 050 KDH	13 050 KDH
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 DH	60%	100%	9 132 KDH	7 620 KDH
Crédit du Maroc Leasing	124 000 000 DH	66,67%	66,67%	137 013 KDH	4 775 KDH
Crédit du Maroc Assurances	200 000 DH	100%	100%	27 934 KDH	26 413 KDH
S.I.F.I.M.	168 320 900 DH	100%	100%	164 014 KDH	-8 690 KDH
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette	Résultat net
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 DH	31,25%	31,25%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 DH	27,97%	27,97%	ND	ND
Interbank	11 500 000 DH	16,00%	16,00%	ND	ND
Exp Services Maroc	90 000 000 DH	5,00%	5,00%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	98 200 000 DH	11,20%	11,20%	ND	ND
Settapark	40 000 000 DH	16,32%	16,32%	ND	ND
Société Immobilière Interbancaire	19 005 000 DH	6,67%	6,67%	ND	ND
Sogepib	18 000 000 DH	5,00%	5,00%	ND	ND
Sogepos	35 000 000 DH	13,20%	13,20%	ND	ND
Agram Invest	40 060 000 DH	5,54%	5,54%	ND	ND

Source : Crédit du Maroc

IV. Marché bancaire marocain

a - Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

S'agissant de Bâle III, la Banque centrale a engagé, au cours de l'année 2012, les travaux pour la mise en oeuvre de la réforme dite Bâle III, qui regroupe les mesures élaborées par le Comité de Bâle en réponse à la crise financière internationale apparue en 2007. Cette réforme a pour objectif d'améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs consécutifs à des tensions financières ou économiques et de réduire le risque de propagation à l'économie réelle. Les mesures publiées dans ce cadre par le Comité de Bâle sont diverses, renforçant à la fois les règles de suivi micro-prudentiel des banques, mais aussi les instruments macro-prudentiels destinés à prévenir la formation de risques systémiques.

Pour assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec ces standards, la Banque a opté pour une approche progressive, en privilégiant les deux réformes majeures de Bâle III relatives aux fonds propres et au ratio de liquidité à court terme (LCR).

Parallèlement au relèvement des exigences prudentielles quantitatives, Bank Al-Maghrib s'est penchée en 2014 sur la préparation de ses textes d'application, tout en accordant une place prioritaire à la réglementation afférente à la finance participative. La nouvelle loi bancaire a été adoptée par le parlement le 24 novembre 2014 et a été publiée au bulletin officiel au début de l'année 2015.

Les principaux apports de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, publiée au bulletin officiel du 22 janvier 2015 portent notamment sur :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre les régissant ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier ;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit ;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

- **Le coefficient de solvabilité**

Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés au titre des risques de crédit, marché et opérationnel.

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, en permanence, sur base individuelle et/ou consolidée conformément aux circulaires 26/G/2006 et 8/G/2014, et à la circulaire 14/G/2013 qui remplace la 7/G/2010 et ce à partir de Janvier 2014 :

- Un coefficient minimum de solvabilité de 12%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres et d'autre part, le total de leurs risques pondérés crédit, marché et opérationnel.
- Un coefficient minimum de 9%, défini comme étant un rapport entre d'une part, le total de leurs fonds propres de base et d'autre part, le total de leurs risques pondérés crédit, marché et opérationnel.

- **Le ratio de division des risques**

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un minimum de 20%.

- **Le coefficient minimum de liquidité**

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

Dans le cadre des réformes Bâle III, le ratio de liquidité à court terme (LCR) est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015. Cette norme impose aux banques à l'horizon 2019 d'atteindre un ratio de liquidité court terme à 100% (plafond de départ 60% avec une augmentation progressive de 10% par an). A terme ce ratio remplacera l'actuel coefficient minimum de liquidité.

A fin juillet 2015, le ratio de liquidité à court terme du Crédit du Maroc respecte la nouvelle norme.

▪ La réserve monétaire

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités⁶.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de ramener, à compter du 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12%. Pour des considérations de liquidité, ce taux a été réduit de quatre points par le même conseil courant 2009, deux points en juillet et de deux points en décembre pour se situer à 8%. En mars 2010 le taux de la réserve monétaire a été fixé à 6% avant de connaître une nouvelle baisse à 4% lors du 3^{ème} trimestre 2012. Suite au Conseil tenu le 25 mars 2014 par la Banque Centrale, le taux de réserve monétaire a été réduit à 2%.

▪ La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

S'agissant de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est sensiblement amélioré en 2009 avec un objectif de taux de bancarisation de 50% à fin 2010, y compris le réseau de Barid Al-Maghrib. Cette évolution s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant notamment à asseoir sur une base saine et équilibrée la relation entre les banques et leur clientèle.

L'année 2009 a ainsi connu le démarrage du dispositif de médiation bancaire ayant pour objectif le règlement à l'amiable des litiges.

De même, les banques ont été appelées à apporter toute la transparence voulue au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle. Ainsi, il a été procédé à une définition réglementaire des services bancaires gratuits de base, à la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et à l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées.

Au niveau des systèmes de paiement, le processus de dématérialisation des échanges de valeurs a été parachevé avec le déploiement de l'échange dématérialisé des avis de prélèvement. En outre, un cadre conventionnel régissant la surveillance des systèmes de paiement a été mis en place.

A compter de 2011, plusieurs mesures ont été déployées par le GPBM dans un objectif constant d'amélioration du taux de bancarisation et notamment par l'ouverture de « compte zéro ». A travers ce mécanisme, les banques procéderont à l'ouverture d'un compte zéro au profit des clients non bancarisés, sans exigence de mise de fond de départ. Aucun prélèvement de frais ou commissions n'est effectué sur ce compte pendant une durée minimale de 6 mois, tant qu'il n'enregistre pas de mouvements à son crédit.

Toutefois, si au terme de cette période, le compte n'enregistre aucun mouvement, il sera clôturé par la banque, sans facturation de frais au débit du titulaire.

Autre mesure mise en place par le GPBM à compter du 1er février 2011, la mise en place du chèque pré-barré, non endossable pour les clients patentés des banques, à la fois les personnes morales, les entreprises individuelles mais aussi les professions libérales. Au-delà de l'amélioration de la bancarisation, la généralisation du chèque pré-barré permettra, l'amélioration de la transparence, de la traçabilité et de la gestion des transactions.

⁶ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

b - Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib⁷, le nombre d'établissements assujettis est passé de 86 en 2012 à 83 établissements répartis entre 19 banques, 34 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 9 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

La composition de l'actionnariat présente aussi une diversité, avec une tendance à la baisse de la part détenue par le secteur public dans le capital de certaines institutions bancaires et la présence notable des intérêts étrangers dans le capital de plusieurs établissements. Ainsi, à fin 2014, l'actionnariat public détenait des parts majoritaires dans 5 banques et 4 sociétés de financement. A cette même date, 7 banques et 9 sociétés de financement étaient contrôlées majoritairement par des institutions financières étrangères.

Le secteur bancaire continue de constituer le premier contributeur à la capitalisation boursière, avec plus du tiers, à fin décembre 2014. Douze établissements de crédit, dont six banques, étaient cotés en bourse à fin 2014.

Au cours de l'exercice 2013, Bank Al-Maghrib a procédé au retrait de l'agrément à une société de crédit à la consommation et à une société intermédiaire en matière de transfert de fonds.

Par ailleurs, Bank Al Maghrib a autorisé en 2013 un groupe bancaire à prendre une participation de 55% dans le capital d'une banque Togolaise après avis favorable du Comité des Etablissements de Crédit. Elle a également marqué son accord pour l'ouverture par une banque de 3 bureaux de représentation en Belgique, aux Emirats Arabes Unis et en Libye.

Au titre de 2012, Bank Al-Maghrib a délivré 4 agréments pour :

- ▶ La création d'une société de financement décidée exclusivement à la commercialisation des produits alternatifs ;
- ▶ La fusion-absorption de deux banques membres d'un groupement ;
- ▶ L'extension de l'objet social d'une banque ;
- ▶ L'exercice de l'activité de transfert de fonds par une nouvelle société.

Elle a également donné son accord préalable pour :

- ▶ La création, par une banque, d'une filiale bancaire en Guinée Equatoriale ;
- ▶ Le relèvement, par une banque, à une quote-part majoritaire, de sa participation dans le capital d'un groupement bancaire panafricain ;
- ▶ La prise d'une participation, conjointement par deux banques, dans le capital d'une banque en Mauritanie ;
- ▶ L'ouverture, par deux banques, de bureaux de représentation, l'un en France et l'autre aux Etats-Unis d'Amérique.

⁷ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2014.

Evolution des dépôts

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), l'ensemble des ressources drainées par le système bancaire banques s'est établi à 834,3 milliards de dirhams en 2014 contre 749,7 milliards de dirhams en 2013, soit une progression de 11,3%.

Ressources	2012		2013		Var 13/12	2014		Var 14/13
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Dettes envers les établissements de crédit*	812	0,1%	1 048	0,1%	29,0%	2 480	0,3%	136,6%
Dépôt de la clientèle	661 939	91%	683 337	91%	3,2%	769 719	92,3%	12,6%
<i>Comptes chèques</i>	272 737	37%	281 955	38%	3,4%	311 455	37,3%	10,5%
<i>Comptes courants</i>	115 653	16%	118 815	16%	2,7%	127 407	15,3%	7,2%
<i>Comptes d'épargne</i>	91 462	13%	98 658	13%	7,9%	129 221	15,5%	31,0%
<i>Dépôt à terme</i>	152 502	21%	156 057	21%	2,3%	162 547	19,5%	4,2%
<i>Autres dépôts et compte créditeurs</i>	29 584	4%	27 852	4%	-5,9%	39 089	4,7%	40,3%
Titres de créances émis	65 428	9%	65 319	9%	-0,2%	62 075	7,4%	-5,0%
Total Ressources Système Bancaire	728 179	100,0%	749 704	100,0%	3,0%	834 274	100,0%	11,3%

* y compris les emprunts financiers extérieurs

Source : GPBM

Le total des ressources a progressé en 2014, affichant une variation de +11,3% à 834 milliards de dirhams. Cette hausse est générale, elle concerne en effet aussi bien les comptes courants (7,2%) que les comptes d'épargne (+31%) et les comptes chèques (+10,5%).

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires ; elles représentent 52,6% des ressources collectées au titre de l'exercice 2014 contre 54% pour l'exercice précédent. Aussi, les dépôts à terme affichent une évolution de 4,2% à 162 milliards de dirhams, mais leur part dans les ressources recule légèrement à 19,5% en 2014.

A fin 2014, les titres de créances négociables ressortent à 62 075 MDH en retrait de 5% en comparaison avec l'exercice 2013.

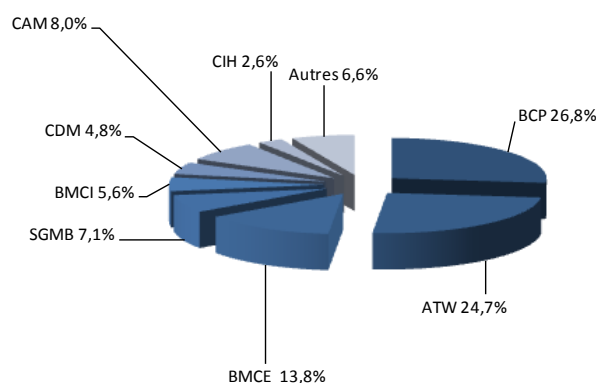
Au titre de l'exercice 2013, les ressources du système bancaire affichent une progression de 3% avec un solde de 750 milliards de dirhams. La structure des ressources présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 91% en stagnation en comparaison avec 2012.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une hausse des comptes chèques de 3,4% à 281 955 MDH ainsi qu'une progression des comptes courants et des comptes d'épargne respectivement de 2,7% et 7,9%. Les dépôts à terme affichent également une évolution de 2,3% en comparaison à 2012 et s'établissent à 156 Milliards de Dirhams.

Les titres de créances émis maintiennent leur part dans le total ressources et s'établissent à 65 milliards de dirhams.

Par ailleurs, les parts de marché en termes de dépôts de clientèle en 2013 et 2014 se présentent comme suit :

Parts de marché dépôt de la clientèle à fin 2014 (Système Bancaire)

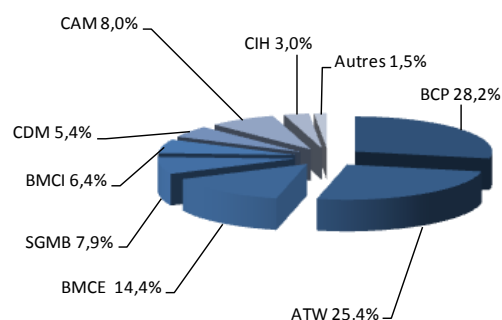


en M MAD	2014	Part en %
BCP	206 606	26,8%
ATW	189 896	24,7%
BMCE	106 156	13,8%
SGMB	54 991	7,1%
BMCI	42 953	5,6%
CDM	36 821	4,8%
CAM	61 278	8,0%
CIH	19 995	2,6%
Autres	51 023	6,6%
Total dépôts clientèles	769 719	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les huit plus grandes banques collectent près de 93,4% des dépôts de la clientèle à fin 2014. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 26,8% et 24,7%, suivies par BMCE Bank qui en capte 13,8%. Quant au Crédit du Maroc, il capte 4,8% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2014.

Parts de marché dépôt de la clientèle à fin 2013 (Système Bancaire)



en M MAD	2013	Part en %
BCP	192 722	28,2%
ATW	173 255	25,4%
BMCE	98 267	14,4%
SGMB	53 787	7,9%
BMCI	43 605	6,4%
CDM	36 576	5,4%
CAM	54 395	8,0%
CIH	20 374	3,0%
Autres	10 356	1,5%
Total dépôts clientèles	683 337	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les huit plus grandes banques collectent près de 98,5% des dépôts de la clientèle à fin 2013. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 28,2% et 25,4%, suivies par BMCE Bank qui en capte 14,4%. Quant au Crédit du Maroc, il capte 5,4% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2013.

▪ Evolution des crédits

Les crédits distribués par le système bancaire ont évolué comme suit entre 2012-2014 :

Les Crédits	2012		2013		Var 13/12	2014		Var 14/13
	M MAD	%	M MAD	%		MMAD	%	
Créances sur les sociétés de financement	49 385	6,83%	56 410	7,57%	14,23%	55 944	7,30%	-0,83%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	4 657	0,64%	5 352	0,72%	14,92%	8 553	1,12%	59,80%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	9 347	1,29%	7 427	1,00%	-20,55%	6 744	0,88%	-9,18%
Prêts financiers	35 094	4,86%	43 323	5,81%	23,45%	40 339	5,27%	-6,89%
Autres	286	0,04%	308	0,04%	7,63%	308	0,04%	0,00%
Créances sur la clientèle	673 276	93,17%	689 188	92,43%	2,36%	710 015	92,70%	2,64%
Comptes chèques débiteurs	4 943	0,68%	5 239	0,70%	5,99%	5 340	0,70%	1,56%
Comptes courants débiteurs	94 105	13,02%	91 901	12,33%	-2,34%	85 823	11,20%	-6,77%
Crédits de trésorerie	87 984	12,18%	79 123	10,61%	-10,07%	91 394	11,93%	14,16%
Crédit à l'équipement	156 047	21,59%	159 099	21,34%	1,96%	161 512	21,09%	1,40%
Crédits à la consommation	39 305	5,44%	40 125	5,38%	2,09%	43 725	5,71%	8,97%
Crédits immobiliers	220 546	30,52%	230 192	30,87%	4,37%	237 748	31,04%	3,04%
Autres crédits	34 773	4,81%	39 192	5,26%	12,71%	31 906	4,17%	-19,82%
Créances en souffrance nettes	11 694	1,62%	16 615	2,23%	42,07%	19 008	2,48%	14,28%
Provisions sur créances en souffrance de la clientèle	23 878	3,30%	27 701	3,72%	16,01%	33 559	4,38%	20,78%
Total crédits Système Bancaires	722 661	100%	745 598	100%	3%	765 959	100%	2%

Source : GPBM

Au titre de l'année 2014, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie enregistrent une progression de 2% pour un solde de 765,9 milliards de dirhams.

Cette évolution s'explique par une augmentation de 2,64% à 710 milliards de dirhams des créances sur la clientèle. Leur part dans le total crédits ressort en légère hausse de 0,27 points à 92,7%. En effet, les crédits immobiliers, principale composante des créances sur la clientèle, présentent une croissance de 3,04% à 238 milliards de dirhams. Les crédits à la consommation et les crédits de trésorerie ressortent également en croissance respectivement de 9% et 14,2% à 44 Milliard de dirhams et 91 Milliard de dirhams, contrairement aux comptes courants débiteurs qui reculent de 6,77% à 85 milliards de dirhams.

Les créances sur les sociétés de financements accusent un léger retrait de 1% à 56 milliards de dirhams suite notamment à la baisse des prêts financiers de 7% à 40 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes affichent une évolution de 14,3% alors que le total des crédits octroyés par les banques commerciales n'évolue que de 2%. Le taux de contentieux net (créances en souffrances nettes/créances clientèles) ressort ainsi en légère croissance au titre de l'exercice 2014 et s'inscrit à 2,7% contre 2,4% en 2013.

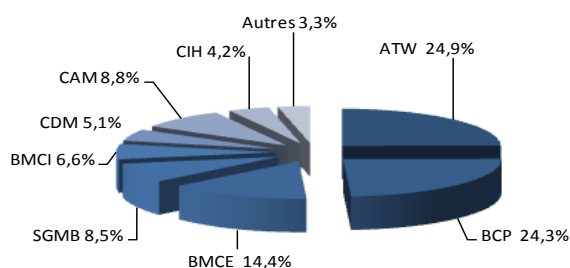
Au terme de l'exercice 2013, les crédits consentis par le système bancaire à l'économie affichent une croissance de 3% à MAD 745 milliards. Cette évolution intègre une augmentation de 14,23% à MAD 56,4 milliards des créances sur les sociétés de financements.

Les créances sur la clientèle représentent 92,43% de la structure des emplois du système bancaire en 2013, en retrait de 0,74 points par rapport à 2012. Leur évolution en valeur ressort à 2,36% soit un solde de 689 188 MDH.

Les crédits immobiliers affichent une hausse de 4,37% à 230 MDH. Les crédits à l'équipement atteignent MAD 159 milliards, en hausse de 1,96% en 2013 et constituant 21,34% des crédits à l'économie, soit un retrait de 0,25 pts de moins par rapport à l'exercice précédent. Les crédits à la consommation affichent une progression de 2,09% en 2013 à MAD 40 milliards et représentent 5,38% des emplois.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 42,07% engendrant une hausse du taux de contentieux net⁸ en 2013 qui s'inscrit à 2,4% contre 1,74% en 2012.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2014

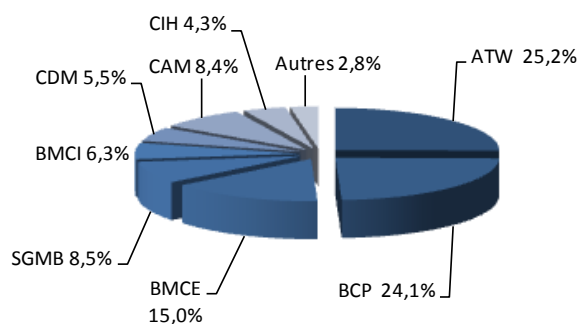


En M MAD	2014	Part en %
ATW	176 763	24,9%
BCP	172 606	24,3%
BMCE	101 985	14,4%
SGMB	60 150	8,5%
BMCI	46 625	6,6%
CDM	36 408	5,1%
CAM	62 280	8,8%
CIH	29 886	4,2%
Autres	23 312	3,3%
Total crédits à la clientèle	710 015	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les huit plus grandes banques octroient 96,7% des crédits à l'économie en 2014. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 24,9%, suivie de BCP qui en polarise 24,3%. Crédit du Maroc s'accapare 5,1% des crédits distribués à la clientèle.

Parts de marché crédits à la clientèle à fin 2013 (système bancaire)



En M MAD	2013	Part en %
ATW	173 879	25,2%
BCP	166 376	24,1%
BMCE	103 324	15,0%
SGMB	58 507	8,5%
BMCI	43 097	6,3%
CDM	37 680	5,5%
CAM	58 053	8,4%
CIH	29 296	4,3%
Autres	18 976	2,8%
Total crédits à la clientèle	689 188	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les huit plus grandes banques octroient 98,2% des crédits à l'économie au titre de l'année 2013. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 25,2%, suivie de BCP qui en polarise 24,1%. Crédit du Maroc accapare 5,5% des crédits distribués à la clientèle.

⁸ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

▪ Engagements hors bilan du système bancaire en 2014

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	27 132	15 997	6 147	4 260	4 932	3 274	13 266	75 008
dont en faveur de la clientèle	1 617	1	1 011	0	0	0	151	2 779
Engagements de garantie donnés	27 162	38 543	9 171	14 094	17 672	7 876	6 926	121 444
dont d'ordre de la clientèle	10 115	8 585	2 126	7 375	4 679	3 950	2 861	39 691
Engagements Hors Bilan donnés	54 294	54 540	15 318	18 354	22 604	11 150	20 192	196 452
<i>Part des Engagements donnés</i>	<i>27,64%</i>	<i>27,76%</i>	<i>7,80%</i>	<i>9,34%</i>	<i>11,51%</i>	<i>5,68%</i>	<i>10,28%</i>	<i>100,00%</i>
Engagements de financement reçus	76,71	658,17	0,00	0,00	1 107,00	0,00	1 638,78	3 481
Engagements de garantie reçus	9 585,13	16 620,00	5 160,44	7 231,51	6 900,00	4 031,50	8 353,60	57 882
Engagements Hors Bilan reçus	9 662	17 278	5 160	7 232	8 007	4 031	9 992	61 363
<i>Part des Engagements reçus</i>	<i>15,75%</i>	<i>28,16%</i>	<i>8,41%</i>	<i>11,78%</i>	<i>13,05%</i>	<i>6,57%</i>	<i>16,28%</i>	<i>100,00%</i>

Source : GPBM

Les engagements hors bilan donnés par le système bancaire au titre de l'exercice 2014 se sont établis à MAD 196,4 milliards. Les engagements donnés par AWB constituent la part la plus importante des engagements hors bilan à 27,8%. BCP passe en deuxième position avec 27,6% du total des engagements donnés et SGMB arrive à la troisième place avec 11,5%. Crédit du Maroc ressort avec une part de marché de 5,7% en termes d'engagements hors bilan donnés.

A fin 2014, les engagements hors bilan reçus par le système bancaire ressortent à 61 363 MDH. Les engagements reçus par ATW représentent la part la plus importante des engagements hors bilan reçus à 28,2%, suivi de BCP avec 15,8% puis SGMB avec 13,1%. Crédit du Maroc ressort avec une part de marché de 6,6% en termes d'engagements hors bilan reçus.

▪ Evolution des principaux indicateurs du système bancaire

En MDH	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/12
Produit Net Bancaire	37 317	40 266	7,90%	44 046	9,39%
Charges générales d'exploitation	17 234	19 215	11,49%	20 283	5,56%
Résultat Net	9 896	9 911	0,15%	10 006	0,96%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	-2 430	-4 589	88,85%	-7 339	59,92%
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	-1 714	-461	-73,10%	-983	>-100%

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2014, le PNB du système bancaire ressort à 44,1 milliards de dirhams en nette progression de 9,4% en comparaison avec 2013. Les charges générales d'exploitation affichent une progression de 5,6% à 20,3 milliards de dirhams. Le résultat net enregistre une légère hausse de 1% à 10 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2014, porté par une croissance des dotations aux provisions de 59,9% et des charges générales d'exploitation de 5,5%.

Au titre de l'exercice 2013, le produit net bancaire du système bancaire s'est établi à 40,3 milliards de dirhams en progression de 7,9% en comparaison avec 2012. Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 11,5% en 2013 pour un solde de 19,2 milliards de dirhams. Quant au résultat net, celui-ci s'est établi à 9,9 milliards de dirhams en 2013 représentant une légère hausse de 0,2% comparativement à 2012. Ce niveau reflète une évolution des charges générales d'exploitation et des dotations aux provisions.

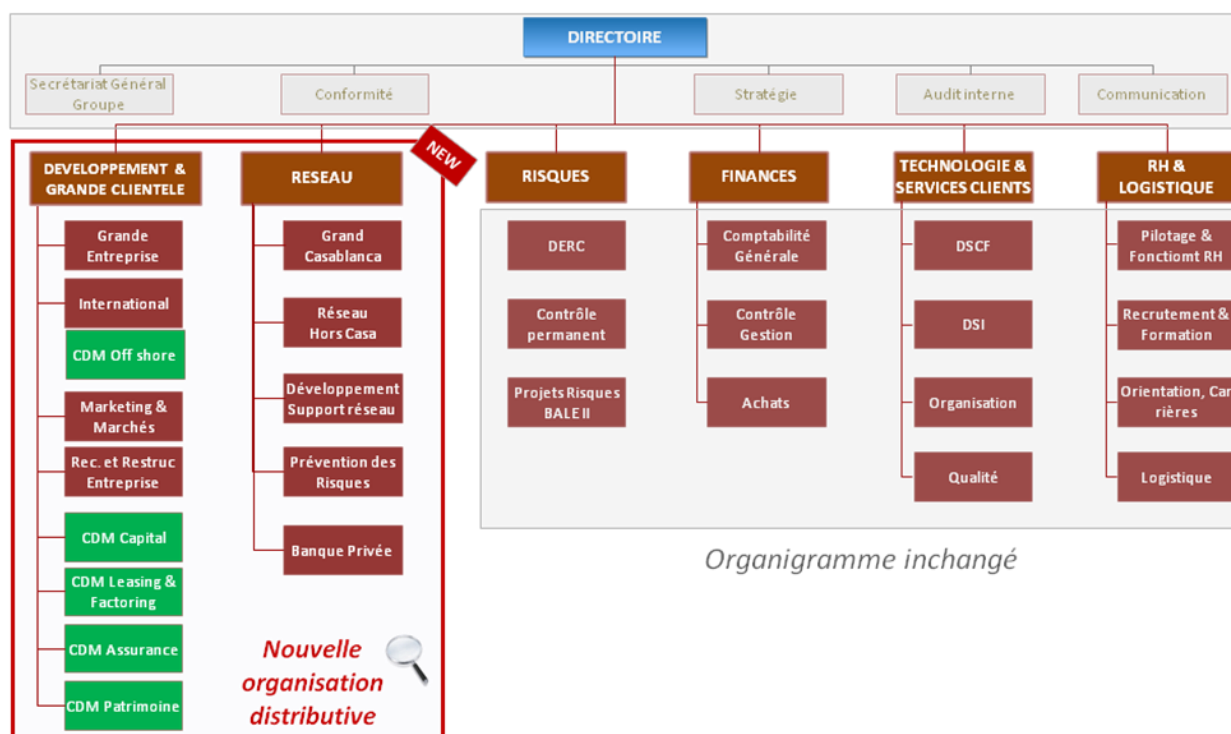
V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Au cours de l'année 2014, Crédit Du Maroc a mis en place une nouvelle organisation distributive qui s'inscrit au cœur du projet d'entreprise « Cap 2018 ». Cette réorganisation ambitionne d'améliorer significativement l'efficacité commerciale au service de la clientèle de la banque.

Au niveau du réseau commercial, une organisation régionale a été mise en place. Celle-ci couvre tous les métiers : agences de proximité, centres d'affaires PME-PMI et espaces Maskane spécialisés dans le crédit immobilier. Dotée de fonctions supports renforcées dans la maîtrise des risques, de structures de contrôle interne et d'animation, la région dispose de moyens et d'expertises permettant de mieux servir les clients et favoriser les synergies entre les métiers de la banque.

Au niveau du siège, une organisation par marché a été mise en place, en ligne avec la stratégie de la banque afin de définir la politique de développement pour chaque marché. Cette organisation est basée sur un marketing multicanal unifié, pour assurer le marketing opérationnel, la gestion de la relation clients et le développement du multicanal.



Source : *Crédit du Maroc*

Les deux principales directions opérationnelles de Crédit Du Maroc sont la direction Réseau et la direction Développement et Grande Clientèle.

a) Direction Réseau

Afin de favoriser la proximité client et l'efficacité opérationnelle, une organisation régionale a été mise en place au niveau du réseau commercial. Celui-ci a été réorganisé en 9 régions, dont 3 sur le Grand Casablanca et 6 hors Casablanca (Région Sud, Région Fès Meknès, Région Marrakech, Région de l'Oriental, Région Nord et Région Rabat Kenitra). A chaque direction régionale est rattaché un groupe d'agences, un secteur d'agences, un espace Maskane (agence dédiée au financement des acquisitions ou constructions immobilières) et un ou plusieurs centres d'affaires. Chaque groupe d'agences regroupe de 4 à 6 agences à moins d'une heure de distance, et chaque secteur d'agences est composé majoritairement de 3 agences.

La Direction Réseau comprend également :

- La Direction Développement et Support Réseau : Animation commerciale, appui et pilotage de la performance commerciale du réseau
- La Direction de Prévention des Risques : Suivi opérationnel des risques et gestion du recouvrement amiable pour la clientèle Particuliers et Professionnels
- La Banque Privée : dans le cadre du développement du marché Haut de Gamme et parallèlement à l'élargissement de la gamme de produits offerts, le Marché Haut de Gamme a été réorganisé pour créer le métier de Banque Privée.

En plus des offres de financement destinées aux PME/PMI au niveau des centres d'affaires, le Réseau offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- ▶ **Les produits d'Épargne** : Compte sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse et une gamme complète d'OPCVM monétaires, obligataires, actions et diversifiés.

Le Crédit du Maroc a lancé début 2011 des produits d'épargne défiscalisés introduits par la nouvelle loi de finances, à savoir le plan d'épargne logement, le plan d'épargne éducation et le plan d'épargne actions.

➤ Plan d'Épargne Logement (PEL)

Le Plan d'Épargne Logement (PEL) est un produit d'épargne permettant la constitution d'une épargne (plafonnée à 400 000 DH) en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.

Les intérêts sont exonérés de l'impôt tout au long de la période du plan, qui doit être de 3 ans au minimum à condition d'acquérir ou de construire un logement en résidence principale au Maroc. Le versement initial au titre de ce plan est fixé à 500 DH minimum, avec un versement annuel minimum de 3 000 DH.

➤ Plan Épargne Education (PEE)

Il s'agit d'un produit d'épargne qui permet à un souscripteur de procéder à des versements réguliers pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.

Cette épargne est plafonnée à 300 000 DH, et d'une durée de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal, avec un versement initial minimum de 100 DH, et des versements annuels de 1 500 DH minimum.

➤ Plan Épargne Action (PEA)

C'est un compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les dividendes et les plus-values réalisées sur les opérations achats et ventes de titres.

Ce plan d'épargne prévoit un plafond de 600 000 DH avec une durée de 5 ans pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. Le versement initial est fixé à 1 000 DH et le versement annuel à 10 000 DH minimum.

- ▶ **Les Crédits** : avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins :
 - **Crédit SARII** : Crédit consommation pour le financement de ses projets personnels, avec une durée de remboursement pouvant atteindre 84 mois.
 - **Crédit SAKANE** : pour le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire.

- **Crédit ARD** : Financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.
- **Crédit TAJDID** : Financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.
- **Prêt Mozaïc IMMO** : Crédit Immobilier destiné aux jeunes de moins de 30 ans qui démarrent dans la vie active.
- **Prêt Mozaïc Projets** : Crédit à la consommation destiné aux jeunes actifs de moins de 30 ans.
- **Prêt Mozaïc Petits Projets** : Crédit à la consommation à taux 0% destiné aux étudiants de 18 à 25 ans.
- **Prêt Mozaïc IMMO** : Crédit Immobilier destiné aux jeunes de moins de 30 ans qui démarrent dans la vie active.
- **Crédit MAHAL** : Crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.
- **Crédit AUTO** : Financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.
 - ▶ **L'offre monétique** : Une gamme diversifiée de cartes bancaires : CDM PASS, CDM SILVER, Titanium, Platinum, Mastercard International, Mastercard International Devises, Carte prépayée rechargeable DABA DABA, carte MOZAIC, carte E-BUY pour le paiement en ligne sur les sites internationaux.
 - ▶ **Produits d'Assurance et d'Assistance** :
 - **Assurance Hospitalisation** : Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.
 - **Contrat SECURITE PLUS** : Produit qui garantit le versement aux bénéficiaires désignés d'un capital en cas de décès ou d'Invalidité Absolue ou Définitive de l'assuré.
 - **Multirisque habitation Sakane** : C'est une assurance multirisque habitation, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.
 - **Cdmretraite** (Epargne complémentaire retraite) : C'est un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs et/ou complémentaires valorisés au mieux par la compagnie d'assurance WafaAssurance. Le client peut à tout moment effectuer des avances ou rachats en cas de besoin.
 - **Cdméducation** (Epargne Education) : C'est un produit d'épargne éducation garanti par une Wafa Assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées et valorisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.
 - **Isaaf Mondial Assistance** : Isaaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique. **CONTRAT MAROC ASSISTANCE** : Contrat qui garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.

- **cdmPROTECTION** : Assurance **qui permet au client de garantir** le vol ou la perte de ses moyens de paiement, de ses espèces, des clés et de ses papiers. Elle couvre également le vol de fonds transportés entre le local professionnel et l'agence Crédit du Maroc pour les clients professionnels.
- **cdmDAWAM**: une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de l'option choisie.
- **cdmDIRASSA** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.
- **Tadamoun Assistance** : Contrat d'assistance obsèques qui a pour objet d'accorder des garanties d'assistance funéraires au souscripteur, à sa famille et aux personnes assurées dans le contrat.
- ▶ **Produits de Télématique :**
 - **CREDIPHONE** est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.
 - **CREDICOM** est un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.
 - **cdmNET** est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations bancaires.
 - **CdmWAP** est un service qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes au moyen de leur téléphone portable supportant le protocole WAP
 - **BIP BIP** : Service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.
- ▶ **Autres Produits** : d'autres produits complètent l'offre particuliers et professionnels du Crédit du Maroc :
 - **CDMPrélèvement** : Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.
 - **Paiements par GAB** (factures Telecom, eau et électricité) : Service mis à disposition de tous porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile de Maroc Telecom et de Méditel, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.
 - **CDMExpress** (Mise à disposition quasi instantanée) : Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.
 - **MONEYGRAM** : Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc. L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe quelle agence du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. .MONEYGRAM est représenté dans plus de 200 pays.

- **Western Union** : Service de transfert d'argent d'un émetteur se trouvant à l'étranger au profit d'un bénéficiaire se trouvant au Maroc. Le client peut percevoir immédiatement le montant transféré en Dirhams et dans toutes les agences du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents WESTREN UNION récepteurs de fonds. Western Union est représenté dans plus de 200 pays.
- **E-commerce**: le Crédit du Maroc a lancé ce service destiné à régler des achats sur Internet.
- **Cash To Card, « Daba Daba Floussek »** : Il s'agit d'un produit de transfert de fonds utilisable via la carte Daba Daba, et destiné plus particulièrement aux MRE ainsi qu'aux touristes étrangers. Son intérêt pour ces catégories de clientèle réside dans la simplicité des conditions d'accès au service, la rapidité du transfert de fonds, et enfin, le gain de temps pour le bénéficiaire du transfert qui n'a plus à se déplacer en agence pour prendre possession des fonds transférés.
- **Hall Flouss** : Il s'agit d'un service de transfert destiné aux MRE résidents en Espagne, effectué à partir du GAB d'une banque conventionnée en Espagne (l'émetteur) et un GAB Crédit du Maroc (le récepteur). Le client reçoit sur son GSM un code lui permettant le retrait des fonds.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

- ▶ **CDM GLOBAL** : décliné en plusieurs formules cette offre globale s'adresse à l'ensemble des clients du crédit du Maroc. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle. Le package comprend :
 - ◆ Une carte bancaire
 - ◆ Le Contrat Sécurité
 - ◆ CDM Protection
 - ◆ CDMNET, CDMWAP, CREDIPHONE
 - ◆ Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ **JALYA** : destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :
 - ◆ Un compte chèque
 - ◆ Une carte bancaire (cdmPass ou cdmSilver, valables sur les comptes chèques MRE, ou une carte Mastercard internationale valable sur les comptes chèques en dirhams convertibles MRE).
 - ◆ CdmNET : service qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau internet, à tous ses comptes ouverts chez Crédit du Maroc.
 - ◆ Gratuité des opérations courantes suivantes : frais de tenue de compte, remises de chèques, virements ponctuels et permanents et frais de port de lettres.
 - ◆ Gratuité du service prélèvement automatique Jaliya Transfert (Sauf pour les frais de change).
- ▶ **RibateBladi** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- ▶ **Ribate Soleil** : Le Crédit du Maroc en partenariat avec LCL a mis en place une offre destinée à répondre aux besoins des non-résidents souhaitant acquérir un bien immobilier au Maroc. Cette offre est constituée de :
 - Un compte en dirhams convertibles ou en devises, adossé à une carte bancaire, des produits d'assurance et d'autres services
 - Un Crédit Immobilier pour financer l'acquisition du logement au Maroc à des conditions très avantageuses.

- Un service de conseil et d'accompagnement tout au long du processus d'acquisition au Maroc: Accès à une liste de prestataires sélectionnés par Crédit du Maroc et par région (agences immobilières; notaires; architectes; promoteurs immobiliers); Mise en relation avec les prestataires conventionnés; Accompagnement du client tout au long du processus d'acquisition; Conseils en optimisation fiscale; Service de renseignements permanent à la cellule de gestion de relation à distance de Crédit du Maroc.
- ▶ **Etudiants en France** : Offre destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en synergie avec LCL. Ce produit comporte l'ouverture d'un compte chez LCL pour l'étudiant depuis le Maroc (Etudiants en France), la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL sur la base de l'accord du Crédit du Maroc (Etudiants en France avec Caution) et la gratuité des frais de transferts scolarité.
- ▶ **Ribate Bladi** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- ▶ **Ribate Soleil** : le Crédit du Maroc a mis en place cette offre destinée aux étrangers non-résidents afin de leur faciliter l'acquisition de bien immobilier au Maroc avec un service d'accompagnement sur place durant tout le processus d'acquisition au Maroc.
- ▶ **Contrat Confiance Pro** : destiné à la clientèle professionnelle du Crédit du Maroc :
 - ◆ CDMNET, E-Secure
 - ◆ Exonération des frais de tenue de compte
 - ◆ Exonération sur remise de chèque
 - ◆ Exonération sur virement simple émis et virement permanent inter Crédit du Maroc
 - ◆ Prélèvement automatiques : paiement des factures d'eau, d'électricité et de téléphone
 - ◆ Exonération des déclarations CNSS
 - ◆ Exonération à hauteur de 50% des frais de dossier pour un crédit immobilier
 - ◆ Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ **Mozaïc Ados** : offre destinée aux adolescents de 11 à 17 ans ;
 - Compte sur carnet rémunéré
 - Carte de retrait Mozaïc Ados cobrandée avec Radio 2M
 - Banque Directe en consultation
 - Consultation du solde
 - Relevé des 10 dernières opérations
 - Retrait d'argent depuis les GAB du Crédit du Maroc
 - Avantages extra-bancaires auprès de notre réseau de partenaires
- ▶ **Mozaïc Etudiants** : offre destinée aux étudiants de 18 à 25 ans :
 - Compte chèque
 - Carte de retrait et de paiement Mozaïcco brandée avec Radio 2M. 3 visuels au choix.
 - Banque Directe en consultation
 - La gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises de chèques en illimités (hors remises déplacées et express), prélèvements automatiques téléphone (Maroc Télécom, Méditel, Inwi)
Avantages extra-bancaires auprès de notre réseau de partenaires
- ▶ **Mozaïc Jeunes Actifs** : offre destinée aux jeunes actifs de 18 à 29 ans.

▪ Principaux Indicateurs de la direction Réseau

A fin 2014, et suite à la réorganisation mise en place courant 2014, le réseau de Crédit du Maroc se compose de 353 agences dont 340 agences de proximité, 10 centres d'affaires et 3 représentations à l'international. Le réseau comprend également 10 Espaces Maskane.

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels⁹, de la Direction Réseau entre 2013 et 2014 sont les suivants :

Rubrique	2013*	2014	Var
Total Ressources en MDH	33 358	34 232	2,62%
Total Ressources clientèle Crédit du Maroc en MDH	36 161	36 124	-0,10%
Ressources Réseau /Ressources Clientèles CDM	92,25%	94,76%	+2,51 pts
Total Emplois en MDH	19 245	19 309	0,33%

Source : Crédit du Maroc

* Les indicateurs financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour avoir une base comparable avec l'exercice 2014 suite à la réorganisation mise en place en 2014.

Impactées par des décollectes importantes et concentrées, les ressources de la direction réseau ont enregistré en 2014 une hausse de 2,6% à 34 232 MDH. Elles représentent 94,7% des ressources clientèles.

Les emplois du réseau ressortent en quasi-stagnation à 19 309 MDH contre 19 245 MDH en 2013.

b) La Direction Développement et Grande Clientèle

Organisée par marché, la Direction Développement et Grande Clientèle assure le financement des Grandes Entreprises et constitue un axe majeur de développement. Elle comprend :

▪ La Direction Grande Entreprise

Cette Direction regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

- **Le Corporate Coverage** : Assure la gestion de portefeuilles clients dont le chiffre d'affaires dépasse 500 MDH. Ces portefeuilles sont sous la responsabilité de 5 Senior Relationship Managers spécialisés par grand secteur d'activité :
 - Secteur Industrie
 - Secteur Multinationales
 - Secteur Immobilier et BTP
 - Secteur Agriculture et Agroalimentaire
 - Secteur Services
- **La Direction de l'Ingénierie Financière** : Cette direction regroupe les opérations de marché en actions et dettes, les activités de conseil en ingénierie financière et le rachat de créances (activité débutée en 2010) du Crédit du Maroc. Elle est également spécialisée dans l'étude, la structuration et la mise en place de financements structurés.

⁹ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Corporate Coverage 2013-2014 sont les suivants :

Rubrique	2013*	2014	Var
Total Ressources en MDH	2 802	1 893	- 32,5%
Total Emplois en MDH	20 627	19 383	- 6%

Source : Crédit du Maroc

* Les indicateurs financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour avoir une base comparable avec l'exercice 2014 suite à la réorganisation mise en place en 2014.

Au titre de l'exercice 2014, les ressources de la Direction Corporate Coverage affichent une baisse de 32,5% à 1 893 MDH, contre 2 802 MDH à fin 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par une décollecte importante sur les ressources à terme, car la banque a souhaité préserver ses marges sur cette catégorie de ressources.

Essentiellement constitués de crédit à l'équipement et de crédits de trésorerie, les emplois enregistrent également une baisse de 6% par rapport à fin 2013, suite à la baisse de l'activité sur cette catégorie de clientèle.

Pour la direction Ingénierie Financière, les principaux indicateurs 2012-2014 ressortent comme suit :

Volume en MDH	2012	2013	Var	2014	Var
Transactions Actions	257	626	>100%	168	-73,2%
Transactions Dettes Privées	5 243	3 100	-40,9%	1 260	-59,4%
Transaction financements structurés	450	67	<100%	215	>100%

Source : Crédit du Maroc

En 2014, les transactions réalisées par la Direction Ingénierie Financière sur le marché Actions ont connu une baisse de 73,2% pour s'établir à 168 MDH constituées de l'augmentation de capital du Crédit du Maroc par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions.

Au terme de l'année 2014, les levées du Trésor ont atteint 110,2 milliards de dirhams, en baisse de 35,3% par rapport à l'année précédente.

Les opérations de dettes concrétisées par la Direction Ingénierie Financière accusent une baisse de 59,4% à 1 260 MDH. Notons que le Crédit du Maroc a pu concrétiser avec deux autres institutions financières le placement d'un emprunt obligataire garantis par l'Etat d'Autoroutes Du Maroc pour un total de 1 200 MDH au titre de l'exercice 2014.

Les financements structurés présentent une très forte évolution en 2014 et atteignant 215 MDH contre 67 MDH suite à la mise en place d'un financement structuré au profit d'un grand groupe.

Au titre de l'exercice 2013, les transactions en termes de dettes ont marquées une baisse de 40% dans un contexte d'assèchement des liquidités et de hausse continue de la courbe de taux courant 2012. Ces transactions ont porté sur le programme obligataire Autoroutes Du Maroc pour 1 200 MDH et le placement du programme Certificat de Dépôt du Crédit du Maroc pour 1 900 MDH.

Les transactions de financements structurés ressortent à 67 MDH contre 450 MDH en 2012.

L'exercice 2013 s'est traduit par l'accompagnement de la Société Chérifienne d'Engrais et de Produits Chimiques pour son offre publique de retrait en qualité de conseiller, coordinateur global et Centralisateur. L'opération a porté sur un montant global de 13 MDH.

En termes d'émissions d'actions, le volume a augmenté entre 2012 et 2013, porté par les deux augmentations de capital du Crédit Du Maroc, l'une par conversion optionnelle de dividendes et l'autre par apport en numéraire.

La tendance baissière des indicateurs de la Bourse de Casablanca, enclenchée en 2011, s'est accentuée au cours de l'année 2012. Cette évolution est intervenue dans un contexte marqué par une conjoncture économique mondiale peu propice qui n'a pas manqué d'affecter l'économie nationale.

Les deux indices MASI et MADEX ont clôturé l'année à 9359,19 et 7614,04 points, enregistrant des contre-performances annuelles de -15,1% et -15,5%. Pour sa part, la capitalisation boursière s'est repliée, par rapport à fin décembre 2011, de 13,7% pour s'établir à 445,3 milliards de dirhams.

▪ La Direction de l'International

Cette Direction est articulée autour des activités suivantes :

- **Marché de capitaux** : regroupe les fonctions de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment les produits suivants :
 - Produits de taux et de change, structuration financière.
 - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

Les principaux indicateurs de la direction des marchés et de capitaux 2012-2014 sont les suivants :

Rubrique en MDH	2012	Var	2013	Var	2014	Var
Résultat net Activité Change	67	13,0%	77,1	15,1%	71,1	-7,8%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	13,8	155,6%	9,4	-31,9%	15,9	69,1%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	15	21,0%	27,4	82,7%	30,9	12,8%
Résultat net Activité Obligataire	17,5	76,8%	28,2	61,1%	27,8	-1,4%
PNB Global	113	29,9%	142,1	25,8%	145,7	2,5%

Source : Crédit du Maroc

Le PNB de la Direction des Marchés des Capitaux a connu une croissance de 2,5% en 2014 pour s'établir à 145,7 MDH.

Compte tenu des opérations exceptionnelles réalisées en 2013, l'activité change enregistre une baisse de 7,8% pour s'établir à 71,1 MDH, contre 77,1 MDH à fin 2013.

Par ailleurs, avec un résultat net de 15,9 MDH, la trésorerie devises affiche une croissance de 69,1% s'expliquant par un accroissement des volumes traités avec la clientèle et de la transformation entre les ressources et les emplois.

Le résultat de la trésorerie dirhams affiche à fin 2014 une croissance de 12,8% pour s'établir à 30,9 MDH. Cette évolution s'explique par la hausse de l'excédent de liquidités et du placement d'une partie dans des titres à court terme.

Pour l'activité obligataire, le résultat net ressort pratiquement stable par rapport à fin 2013 suite à une forte rotation du portefeuille sur le deuxième semestre 2014.

A fin 2013, la DMC affiche une PNB de 145,5 MDH en progression de 28,8% suite aux évolutions suivantes :

Le résultat net de l'activité de change affiche une hausse de 15,1% expliquée par des opérations exceptionnelles assurant une situation compétitive et favorable au Crédit du Maroc sur plusieurs mois de l'année 2013.

L'activité Trésorerie Devises ressort en baisse de 31,9% suite à la réduction des volumes de changes à terme import.

L'activité trésorerie dirhams s'apprécie de 82,7% en 2013 avec un résultat net de 27,4 MDH. Cette évolution est le fruit de placement des excédents de trésorerie de la banque en BDT à maturités relativement courtes et à des taux de rendement élevés.

Le résultat net de l'activité obligataire présente une croissance de 61,1% à 28,2 MDH suite à des arbitrages d'acquisition de titres à durée inférieure à 1 an et à rendement élevés.

- **La Direction des Relations Internationales** : Cette direction regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Cash Management.

Les principaux indicateurs de la direction des Relations Internationales 2012-2014 sont les suivants :

Rubrique	2012	2013	Var	2014	Var
Total Ressources en MDH	34	45	32,4%	59	31,1%
Total Emplois en MDH	12	31	>100%	30	-3,2%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, l'encours des ressources de la direction des Relations Internationales ressort à 59 MDH, en hausse de 31,1% en comparaison à 2013. Les emplois ressortent quant à eux à 30 MDH en retrait de 3,2% par rapport à 2013.

En 2013, la direction des Relations Internationales a clôturé l'exercice avec un encours mensuel de ressources de 45 MDH soit une progression de 32,4% en comparaison à 2012. Concernant les emplois ils sont passés de 12 MDH en 2012 à 31 MDH à fin 2013.

L'exercice 2013 a été caractérisé par la confirmation de la certification ISO 9001/2008, obtenue en 2011, du Système de Management de la Qualité relatif aux activités documentaires à l'international : crédits documentaires et remises documentaires à l'import et à l'export.

L'année 2013 a vu également la réalisation de plusieurs visites commerciales à des banques dans différents pays, en plus d'un échange de SWIFT avec des 17 banques étrangères, ce qui a permis de renforcer le portefeuille clientèle du pôle. Ainsi l'exercice 2013 a connu l'entrée en relation de 4 nouveaux clients.

- **La Direction Marketing et Marché**

La direction Marketing et Marché est organisée autour de 6 marchés spécialisés :

- Marché Particulier
- Marché Professionnel
- Marché Patrimonial
- Marché Entreprises
- Marché MRE
- Marché Agri- Agro

Cette organisation par marché, en ligne avec la stratégie de la banque, permet de définir une politique de développement spécifique à chaque marché et de définir les orientations risques par marché.

Elle permet également à chaque marché de s'assurer de l'adéquation des offres et des prix proposés avec les besoins et les attentes de la clientèle.

La direction Marketing et Marché comprend également une direction Marketing Multicanal unifiée pour assurer :

- Le Marketing Opérationnel : Coordonner les initiatives des marchés et assurer la transversalité avec les services support ; assurer la conformité, le suivi et l'évaluation des actions réalisées ainsi que l'interface avec les agences et l'équipe de communication externe
- La gestion de la relation Client : Exploiter les données qualitatives et quantitatives clients en coordination avec les marchés (y compris l'organisation des études de voix clients) ; assurer la gestion et la qualification de la base client et s'assurer de la qualité et de la fiabilité de ses données ; générer des opportunités de contacts clients sur les différents canaux ; réaliser des analyses prospectives à partir des données clients
- Le développement du Multicanal : Assurer la gestion et l'animation du canal Internet et de l'offre Banque par SMS ; proposer et mettre en place les actions de communication et de marketing opérationnel ;

▪ **Direction Risque et Restructuration Entreprises :**

Cette direction a pour mission de piloter la stratégie risque proposée par chacun des marchés pour notamment faire le lien entre les marchés et la direction des risques. Elle assure le recouvrement amiable pour la clientèle PME et GE et apporte son expertise en restructuration de crédits pour la clientèle.

Les Fonctions Support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc.

▪ **Direction Engagement, Risques & Contrôles Permanents Groupe**

En charge de l'évaluation du pilotage et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnel). Cette direction regroupe également les projets Risques Bales II.

▪ **Direction Affaires Administratives et Finances Groupe**

Cette direction regroupe :

- ▶ La Direction de la Comptabilité Groupe
- ▶ La Direction du Contrôle de Gestion et de la Gestion Financière du Groupe
- ▶ Les Achats Groupe
- ▶ La Communication Financière

▪ **Direction Technologie et Service Client**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations) ainsi que la Direction des Systèmes d'Information Groupe (mise en place de procédures, organisation des activités, développement de solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...).

▪ Direction du Capital Humain & Logistique

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de la logistique du groupe Crédit du Maroc.

Les autres directions support :

- ▶ Direction juridique
- ▶ Direction de conformité

La Direction Conformité Groupe a pour principale mission de veiller au respect des normes, règles et dispositions législatives ou réglementaires ainsi que les normes professionnelles et déontologiques à travers la mise en place et l'entretien des dispositifs adéquats (Lutte Anti-Blanchiment et contre le financement du terrorisme, gestion des embargos, lutte contre la fraude et contre la corruption, veille réglementaire, conformité des produits, déontologie etc...)

- ▶ Direction de la communication

La Direction de la communication regroupe l'ensemble des communications de la banque, à savoir la communication interne, la communication financière, la communication produits, la communication institutionnelle, le sponsoring et l'événementiel.

Elle a pour principale mission de :

- Garantir l'adhésion des collaborateurs à la stratégie globale de la banque.
- Développer l'image de l'entreprise en interne et en externe.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres¹⁰

a - Evolution des crédits (comptes sociaux)

L'encours brut global des crédits clientèle a évolué comme suit entre 2012 et 2014 :

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 311	12 857	4,43%	11 885	-7,56%
Crédits à l'équipement	8 662	7 877	-9,07%	7 219	-8,35%
Crédits immobiliers	11 879	12 275	3,33%	12 886	4,98%
Autres crédits	1 586	2 361	48,85%	1 715	-27,39%
Créances sur la clientèle	34 439	35 370	2,70%	33 705	-4,71%
Créances sur les établissements de crédit à vue	1 283	886	-30,93%	619	-30,11%
Créances sur les établissements de crédit à terme	2 442	4 104	68,06%	6 781	65,25%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 725	4 990	33,97%	7 401	48,32%
Total Crédits	38 164	40 360	5,75%	41 106	1,85%

Source : Crédit du Maroc

¹⁰ Y compris les agences à l'étranger. Les chiffres sont issus des Etats Financiers du Crédit du Maroc.

Créances à la clientèle :

Au titre de l'exercice 2014, l'encours des créances sur la clientèle affiche un recul de 4,71% pour s'établir à 33 705 MDH. Cette évolution s'explique par :

- La baisse de 7,56% des crédits de trésorerie et à la consommation suite notamment à la baisse des comptes à vue débiteurs.
- La baisse des crédits à l'équipement à 7 219 MDH, soit -8,35%, en lien avec la stratégie risque du Crédit du Maroc et sa volonté de déconcentrer son portefeuille crédit.
- Une hausse des crédits immobiliers de +4,98% à 12 886 MDH grâce à une offre de crédit compétitive tant en terme de taux qu'en matière de délai de réponse.

A fin 2013, les emplois clientèles ont connu une hausse de 931 MDH soit +2,7%. Cette évolution est marquée par :

- La hausse des crédits de trésorerie aux entreprises pour +688 MDH.
- Les crédits à l'équipement ont accusé une baisse de 9% due en partie au déclassement et au provisionnement de créances en souffrance.
- L'évolution des crédits immobiliers de +3,33% dont une hausse de 250 MDH sur les crédits à l'habitat et 150 MDH sur la promotion immobilière,
- La baisse des crédits à la consommation de 112 MDH suite au déclassement de créances contentieuses.

Créances sur les établissements de crédit et assimilés :

En 2014, les créances sur les établissements de crédits et assimilés ont enregistré une croissance de 48,3% à 7 401 MDH, s'expliquant essentiellement par l'augmentation enregistrée au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme de 65,2%.

A fin 2013, les créances sur les établissements de crédit ont accusé une progression de 33,97% expliquées par la hausse des créances à terme de +68% suite à une hausse des prêts de trésorerie. Les créances à vue accusent un retrait de 30,93% suite à la baisse des prêts au jour le jour.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2012 à 2014 :

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	35,75%	36,35%	+0,6 pts	35,26%	-1,09 pts
Crédits à l'équipement	25,15%	22,27%	-2,88 pts	21,42%	-0,85 pts
Crédits immobiliers	34,49%	34,71%	+0,21 pts	38,23%	+3,53 pts
Autres crédits	4,61%	6,68%	+2,07 pts	5,09%	-1,59 pts
Créances sur la clientèle	100,00%	100,00%	-	100,00%	-
A vue	34,44%	17,76%	-16,68 pts	8,37%	-9,39 pts
A terme	65,56%	82,24%	+16,68 pts	91,63%	+9,39 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,00%	100,00%	-	100,00%	-

Source : Crédit du Maroc

A fin 2014, la structure des créances sur la clientèle affiche une progression des crédits immobiliers à 38,23% soit +3,53 pts. Cette appréciation s'est faite au détriment du retrait des crédits de trésorerie et à la consommation, des crédits à l'équipement et des autres crédits à respectivement 35,26%, 21,42% et 5,09%.

La structure des créances sur les établissements de crédits et assimilés affiche, en 2014, un retrait des créances à vue de 9,39 pts à 8,37% au profit des créances à terme dont la part se renforce à 91,63%.

En 2013, les crédits de trésorerie et à la consommation représentent 36,35% soit + 0,6 pts et les crédits immobiliers ressortent à 34,71% soit +0,21 pts en comparaison à 2012. Cette hausse s'est faite au détriment des crédits à l'équipement (-2,88 pts).

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés en 2013, les créances à vue représentent 17,76% du total à fin 2013 contre 34,44% en 2012 et les créances à terme ressortent à 82,24%, en progression de 16,68 pts.

➤ **Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité**

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2012	2013	Var	2014	Var
Secteur public	3 662	2 703	-26,19%	2 730	0,98%
Entreprises financières	274	892	225,43%	491	-44,95%
Entreprises non financières	16 737	17 734	9,02%	16 109	-9,16%
Autre clientèle	13 766	14 042	-1,37%	14 375	2,37%
Créances sur la clientèle	34 439	35 370	2,70%	33 705	-4,71%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, les créances sur la clientèle se caractérisent par une prédominance continue des créances sur les entreprises non financières avec un encours de 16 109 MDH, malgré sa baisse de 9,16%. Ce secteur constitue 47,8% des créances sur la clientèle.

Les créances sur autre clientèle affichent une progression de 2,37% à 14 375 MDH représentant ainsi 42,65% du total Créances sur la clientèle en hausse de 2,95 pts.

L'encours sur le secteur public affiche une quasi-stagnation par rapport à 2013 et s'établit à 2 730 MDH, soit 8% du total Créances sur la clientèle.

Les créances sur les entreprises financières accusent une baisse de 44,95% représentant ainsi 1,46% du total Créances sur la clientèle.

En 2013, le Crédit du Maroc est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 17 734 MDH suite à une hausse de 9% en comparaison à 2012, avec une part dans la structure des créances sur la clientèle à 50,14%.

A fin 2013, les crédits «autres clientèles» affichent un encours de 14 042 MDH en baisse de 1,37% par rapport à 2012 et une part dans le total créances sur la clientèle en retrait de 1,64 pts à 39,70%. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance nettes des provisions des particuliers et des comptes des marocains résidant à l'étranger.

En 2013, l'encours des entreprises financières enregistre une nette amélioration à 892 MDH, soit 2,52% du total Créances sur la clientèle.

En 2013, la part des crédits octroyés par le Crédit du Maroc au secteur public ressort en retrait de 2,99 points par rapport à 2012 à 7,64% et s'établissent à 2 703 MDH contre 3 662 MDH un an auparavant.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Secteur public	10,63%	7,64%	-2,99 pts	8,10%	0,46 pts
Entreprises financières	0,80%	2,52%	+1,73 pts	1,46%	- 1,06 pt
Entreprises non financières	48,60%	50,14%	+2,91 pts	47,80%	-2,34 pts
Autre clientèle	39,97%	39,70%	-1,64 pt	42,65%	2,95 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

b - Evolution des dépôts (comptes sociaux)

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Comptes à vue créditeurs	19 649	21 436	9,10%	21 738	1,41%
Comptes d'épargne	7 567	8 110	7,18%	8 532	5,20%
Dépôts à terme	5 536	6 385	15,34%	5 812	-8,98%
Autres comptes créditeurs	1 162	835	-28,15%	916	9,63%
Dépôts de la clientèle	33 914	36 768	8,41%	36 998	0,63%
A vue	125	80	-35,94%	317	> 100%
A terme	982	994	1,23%	986	-0,79%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 107	1 074	-2,98%	1 303	21,31%
Total dettes	35 022	37 842	8,05%	38 301	1,21%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'année 2014, les dépôts de la clientèle ont marqué une légère évolution de 0,63% à 36 998 MDH en comparaison à 2013. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- La progression des comptes à vue créditeurs de +1,41% à 21 738 MDH
- La croissance des comptes d'épargne de 5,2% à 8 532 MDH
- La baisse des ressources à terme de 8,98% à 5 812 MDH suite à une importante décollecte, le Crédit du Maroc ayant souhaité préserver ses marges sur cette catégorie de ressources.

A fin 2014, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent une augmentation de 21,31% à 1 303 MDH expliqué notamment par la hausse constatée au niveau des dettes à vue de 80 MDH à 317 MDH.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2013 avec un encours de 36 768 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 58,3%. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de +7,18%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une croissance de 15,34%. Les autres dettes accusent un retrait de 28,15% suite à la diminution des autres dépôts réglementés des comptes convertibles à terme de 180 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une contraction de 2,98% et s'établissent à 1 074 MDH, principalement en raison de la baisse des dettes à vue.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Comptes à vue créditeurs	57,94%	58,30%	+0,37 pts	58,75%	+0,45 pts
Comptes d'épargne	22,31%	22,06%	-0,25 pts	23,06%	+1,00 pts
Dépôts à terme	16,32%	17,37%	+1,04 pts	15,71%	-1,66 pts
Autres comptes créditeurs	3,43%	2,27%	-1,16 pts	2,48%	+0,20 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-
A vue	11,31%	7,47%	-3,84 pts	24,33%	+16,86 pts
A terme	88,69%	92,53%	+3,84 pts	75,67%	-16,86 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

A fin 2014, la structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des ressources non rémunérées à 58,75% avec une part en légère progression de 0,45 pts. La part des comptes d'épargne ressort également en évolution de 1 point à 23,06% en comparaison à 2013.

La progression de la part comptes d'épargne et des comptes à vue se fait au détriment de celle des dépôts à terme qui se rétracte de 1,66 pts à 15,71%. La part des autres comptes créditeurs s'apprécie de 0,20 pts à 2,48%.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 24,33% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés soit une évolution de 16,86 pts. Les dettes à terme ressortent à 75,67% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 92,53%, soit une dépréciation de 16,86 pts à fin 2014.

A fin 2013, la structure des dépôts de la clientèle fait état d'une prédominance des ressources à vue à 58,30%. Les comptes d'épargne ressortent en retrait de 0,25 pts en termes de contribution dans le total des dépôts de la clientèle.

Les dépôts à terme présentent une hausse de 1,04% à 17,37% au détriment des autres comptes créditeurs qui perdent 1,16 pts à fin 2013.

Au titre de l'exercice 2013, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 7,47% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 11,31% à fin 2012 soit une baisse de 3,84 pts. Les dettes à terme ressortent à 92,53% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 88,69% soit une progression de 3,84 pts.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Secteur public	223	207	-7,17%	189	-8,77%
Entreprises financières	169	427	>100%	52	-87,86%
Entreprises non financières	6 426	7 532	17,21%	6 718	-10,81%
Autre clientèle	27 095	28 601	5,56%	30 039	5,03%
Dépôts de la clientèle	33 914	36 768	8,42%	36 999	0,63%

Source : Crédit du Maroc

A fin 2014, le secteur « autre clientèle » affiche une évolution de 5,03% pour s'établir à 30 039 MDH constituant ainsi 81,19% du total des dépôts de la clientèle.

A l'inverse, les dépôts du secteur public et des entreprises non financières enregistrent une diminution respective de 8,77% et 10,81% s'établissant à 0,51% et 18,16 % de la structure des dépôts en 2014 contre 0,56% et 20,49% en 2013 soit -0,05 pts et -2,33 pts.

Au titre de l'exercice 2013, les dépôts des entreprises non financières ont connu une progression de 17,21% à 7 532 MDH. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 1,54 point par rapport à l'exercice 2012, à 20,49%.

La catégorie « Autre clientèle » principalement composée de particuliers ressort à 28 601 MDH en progression de 5,56% par rapport à 2012 et avec une part de 77,79% dans les dépôts de la clientèle.

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts à 1,72% en 2013.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Secteur public	0,66%	0,56%	-0,09 pts	0,51%	-0,05 pts
Entreprises financières	0,50%	1,16%	+0,66 pts	0,14%	-1,02 pts
Entreprises non financières	18,95%	20,49%	+1,54 pts	18,16%	-2,33 pts
Autre clientèle	79,89%	77,79%	-2,11 pts	81,19%	+3,4 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	0,00%

Source : Crédit du Maroc

c - Evolution des comptes

➤ Evolution de la production

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Comptes à vue	99 135	84 327	-14,94%	81 298	-3,59%
Comptes d'épargne	61 349	51 081	-16,74%	47 910	-6,21%
Production totale	160 484	135 408	-15,63%	129 208	-4,58%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, la production globale des comptes a atteint 129 208 unités en baisse de 4,58% en comparaison avec 2013. La production des comptes à vue s'est établie à 81 298 comptes soit une régression de 3,59%. La production des comptes d'épargne accuse également une baisse de 6,21% à 47 910 unités.

A fin 2013, la production globale des comptes a atteint 135 408 unités en retrait de 15,63% par rapport à 2012.

La production de comptes à vue s'est établie à 84 327 comptes soit -14,94% par rapport à 2012 suite à la baisse à des comptes chèques de 14,8%, les comptes courants de 8,1% et des comptes MRE de -25,6%.

La production des comptes d'épargne a connu une régression de 16,74% par rapport à 2012 impactés par la diminution des comptes sur carnet de -15,72% et des plans d'épargne de -72%.

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Comptes à vue	61,77%	62,28%	+0,5 pts	62,92%	+0,6 pts
Comptes d'épargne	38,23%	37,72%	-0,5 pts	37,08%	-0,6 pts
Production totale	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Les comptes à vue et les comptes d'épargne conservent des parts quasi-stables entre 2012 et 2014 à respectivement 62,9% et 37,1%.

➤ Evolution des engagements par signature donnés

Comptes sociaux (montants en MDH)	2012	2013	Var	2014	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	6 590	8 817	33,80%	7 200	-18,34%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 676	3 816	3,80%	3 950	3,53%
Total engagements par signature donnés	10 265	12 633	23,06%	11 150	-11,74%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, les engagements par signature donnés ressortent en baisse de 11,74% pour s'établir à 11 150 MDH. Cette évolution s'explique par la baisse des engagements par signature en faveur de la clientèle de 18,34% suite notamment à l'arrivée à échéance en fin d'année 2014 d'un engagement de financement en faveur d'une relation Corporate.

A fin 2013, les engagements par signature totalisent 12 633 MDH en progression de 23,06% par rapport à l'année 2012. Les engagements par signature donnés en faveur des établissements de crédit ont enregistré une amélioration de 3,8% expliquée par une hausse des re-émissions des cautions internationales.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle ont enregistré une hausse de 33,80% pour s'établir à 8 817 MDH marqués par une croissance des crédits documentaires import et acceptation.

Comptes sociaux (en %)	2012	2013	Var	2014	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	64%	70%	+6 pts	65%	-5 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	36%	30%	-6 pts	35%	+ 5 pts
Total engagements par signature données	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

A fin 2014, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 65% du total engagement par signature du Crédit du Maroc, en baisse de 5 points en comparaison avec 2013. Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part est passée à 35%, soit +5 points par rapport à 2013.

A fin 2013, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 70% du total engagement par signature du Crédit du Maroc, en hausse de 6 points en comparaison avec 2012 suite à la progression des cautions et garanties données en faveur de la clientèle. Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part a baissé à 30% soit -6 points par rapport à 2012.

➤ Evolution des engagements par signature reçus

Comptes sociaux (montants en MDH)	2012	2013	Var	2014	Var
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886	6 139	4,29%	4 031	-34,33%
Autres	0	0	-	100	NA
Total engagements par signature reçus	5 886	6 139	4,29%	4 131	-32,70%

Source : Crédit du Maroc

A fin 2014, les Engagements de garantie reçus d'Établissements de Crédit accusent un recul de 34,33%, justifié par la baisse de la contre-garantie du groupe Crédit Agricole sur les engagements de financements.

Au titre de l'exercice 2013, les Engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont enregistré une croissance de 4,29% à 6 139 MDH et ce suite à la hausse des confirmations des Credoc import ainsi que la progression de la garantie accordé par le Groupe.

<i>Comptes sociaux (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	100%	100%	0,00%	98%	-2,42%
Autres	0	0	-	2%	-
Total engagements par signature reçus	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Au titre de L'exercices 2014, et compte tenu de la comptabilisation pour un montant de 100 MDH de la négociation d'achat de titres qui était en cours à fin Décembre 2014 et dont la date d'effet était prévue pour le 06/01/2015, les engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés représentent 98% des engagements par signature reçus par Crédit du Maroc.

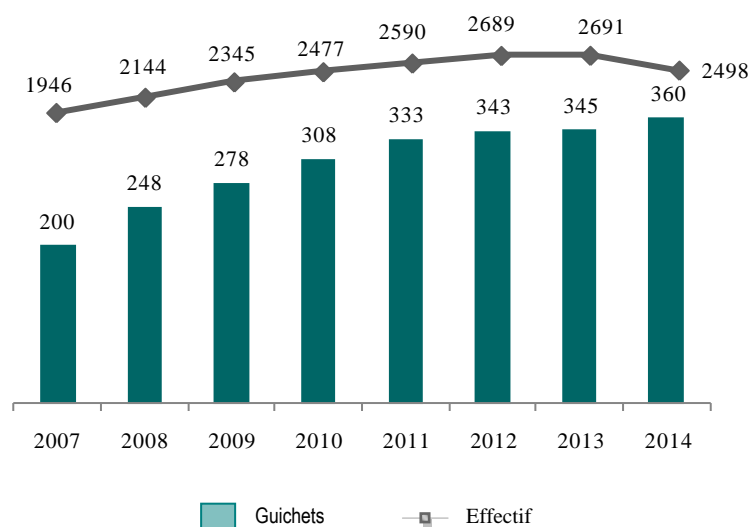
Au titre des exercices 2012 et 2013, les engagements de garantie reçus des établissements de crédits et assimilés représentent 100% des engagements par signature reçus par Crédit du Maroc.

VII. Moyens humains et effectifs

A fin 2014, le capital humain du Crédit du Maroc a atteint 2498 collaborateurs contre 2 691 à fin décembre 2013 soit un recul de 7,2% :

- Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 2 402 contre 2 506 collaborateurs en 2013
- Les Contrats Formation Insertion ont atteint 96 contre 185 collaborateurs à fin décembre 2013.

Evolution de l'effectif et du nombre de guichets



Source : Crédit du Maroc

Evolution de la typologie des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution de la typologie des effectifs de la banque se présente comme suit :

	2012	2013	Var	2014	Var
Effectif permanent	2689	2691	0,07%	2498	-7,17%
Cadres	1020	1038	1,76%	988	-4,82%
Non cadres	1 669	1 653	-0,96%	1 510	-8,65%
Effectif temporaire	0	0	0	0	0
Total*	2 689	2 691	0,07%	2 498	-7,17%

Source : Crédit du Maroc

* y compris ANAPEC

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc affiche un total effectif de 2 498 personnes soit un recul de 7,2% en comparaison à 2013 suite aux départs ayant eu lieu en 2014.

Le nombre de « Cadres » ressort en baisse de 4,8% et s'établit à 988 cadres. La catégorie « Non cadres » enregistre également une baisse de 8,6% à 1 510 non cadres, et représente 60,4% de l'effectif total.

A fin 2013, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 691 en quasi-stagnation en comparaison à 2012.

Le nombre de cadres ressort en hausse de 1,76% à 1 038 collaborateurs représentant ainsi 38,57% de l'effectif du Crédit du Maroc. Le nombre d'effectif non cadre affiche un retrait de 0,96% à 1 653 collaborateurs soit 61,43% de l'effectif global de la banque. Aucun effectif temporaire n'est à signaler pour le Crédit du Maroc.

➤ Evolution des effectifs du Crédit du Maroc

<i>Données sociales</i>	2012	2013	2014
Recrutement	153	91	19
Recrutement ANAPEC	155	103	20
Titularisation ANAPEC	107	93	79
Démission	110	97	84
Retraite	44	42	50
Retraite anticipée	5	12	31
Licenciement et révocation	9	7	22
Détachement et fin de contrat	4	7	15
Fin de contrat ANAPEC	32	26	30

Source : *Crédit du Maroc*

L'évolution de l'effectif à fin 2014 se décompose comme suit :

- 19 recrutements
- 20 recrutements ANAPEC (contrat formation insertion)
- 79 titularisations ANAPEC
- 202 départs
- 30 fin de contrat ANAPEC

➤ Evolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

En nombre de personnes	2012	2013	Var	2014	Var
Banque	2689	2691	0,07%	2498	-7,17%
Siège	1100	1099	-0,09%	779	-29,12%
Réseau	1 589	1 592	0,19%	1 719	7,98%
Filiales*	74	71	-4,05%	75	5,63%
Total	2 763	2 762	-0,04%	2 573	-6,84%

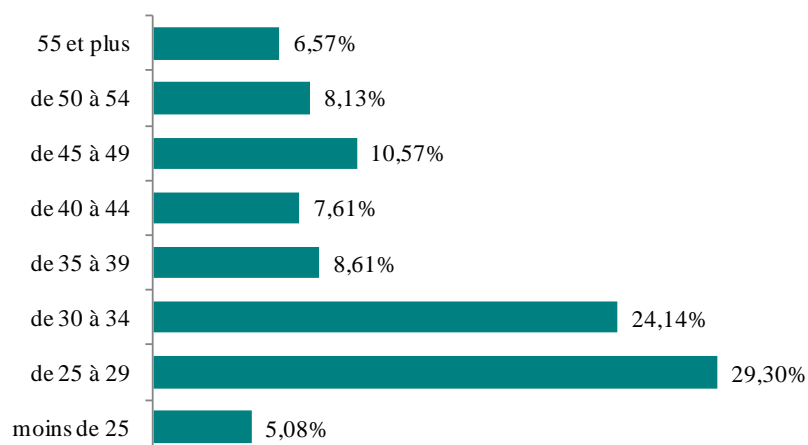
* Y compris la succursale de Paris

Source : *Crédit du Maroc*

Au titre de l'année 2014, la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 7,98% à 1 719 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc.

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 779 collaborateurs soit un retrait de 29,12% en comparaison avec 2013. Les filiales affichent un niveau d'effectif en progression de 5,63% en comparaison à l'exercice précédent soit 75 collaborateurs.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc à fin 2014



Source : Crédit du Maroc

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme du Crédit du Maroc à fin 2014

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	78	49	127
de 25 à 29	399	333	732
de 30 à 34	352	251	603
de 35 à 39	133	82	215
de 40 à 44	134	56	190
de 45 à 49	180	84	264
de 50 à 54	140	63	203
55 et plus	108	56	164
Total	1 524	974	2 498

➤ Evolution du taux d'encadrement

	2012	2013	2014
Taux d'encadrement	37,90%	38,57%	39,55%

Source : Crédit du Maroc

En 2014, le taux d'encadrement au Crédit du Maroc ressort à 39,55% contre 38,57% en 2013.

➤ Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ▶ Le Recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce, d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.
- ▶ La formation opère à trois niveaux :
 - Dès le recrutement par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue,
 - De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle,
 - Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).
- ▶ En termes de politique sociale, le Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc.)

En outre, en étroite collaboration avec les Ressources Humaines de la Banque de Proximité à l'International, et avec la participation des membres du Directoire du Crédit du Maroc, un comité « carrières » est désormais organisé annuellement pour passer en revue l'ensemble des cadres du Comité de Direction ainsi que les cadres à potentiel. L'objectif étant d'identifier les successions et la relève.

En septembre 2012, une Direction « Orientation, Mobilité et Gestion de Carrières » a été créée au sein de la Direction des Ressources Humaines avec en mission principale de donner une meilleure visibilité d'évolution et d'assurer des parcours de carrières.

L'exercice 2013 a été marqué par la réalisation d'une enquête interne intitulée " La parole est à vous ". Grâce à cette enquête, qui a connu un taux de participation de plus de 70 %, les collaborateurs du Crédit du Maroc ont pu s'exprimer de façon anonyme et transparente. Cet outil a permis au management la compréhension des pistes de progrès et de définir avec l'ensemble des collaborateurs un avenir pour le Crédit du Maroc

Cette démarche met en avant un double objectif :

- un moyen d'expression pour les équipes sur leur environnement professionnel, leurs réalisations et leurs perceptions,
- une vision de l'état des lieux et de la perception des collaborateurs, permettant en effet d'identifier les axes de progrès à mettre en place.

Parmi les premières réalisations au plan moyen terme CAP 2018 figure la Bourse de l'emploi, conformément aux attentes identifiées à travers l'enquête la « Parole est à Vous ».

La Bourse de l'emploi, ce nouvel outil RH moderne, accessible et partagé avec les managers et les collaborateurs a pour objectif d'offrir plus de transparence, de communiquer à chacun les opportunités au Crédit du Maroc et permettre de se projeter à l'avenir. La Bourse de l'emploi valorise ainsi la mobilité interne et renforce l'engagement de tous.

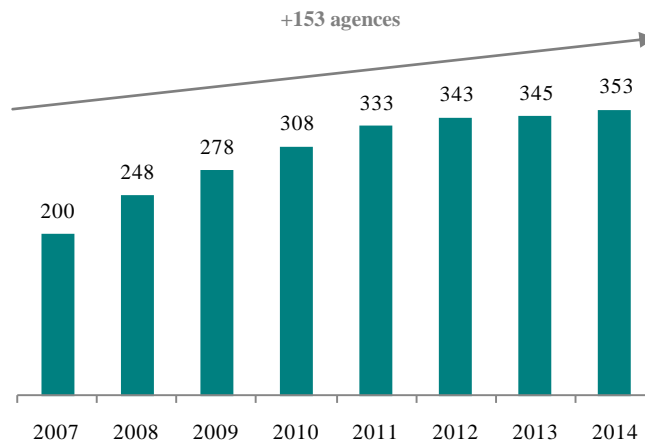
D'autres projets seront initiés et mis en place par le Crédit du Maroc en ligne avec le plan moyen terme Cap 2018.

VIII. Moyens matériels

a - Réseau d'agences

A fin 2014, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 353 agences dont 340 agences de proximité, 10 espaces Maskane, 10 centres d'affaires et 3 représentations à l'international.

Evolution des Agences Crédit du Maroc 2007 – 2014



Source : Crédit du Maroc

b - L'installation de nouveaux GAB

A fin 2014, le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 360 guichets contre 345 à fin décembre 2013.

IX. Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

Dans le cadre du plan de développement stratégique de la banque, plusieurs chantiers informatiques ont été lancés depuis 2007 pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence.

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

Les principales réalisations pour l'exercice 201 par thème se résument comme suit :

Infrastructure technique

- Lancement effectif du projet de migration technique de l'applicatif d'instruction de Crédits SYSEN.
- Remplacement des machines centrales SUN E4900, cœur de la Data Center, par une nouvelle infrastructure basée sur la technologie IBM AIX.
- Poursuite de la rénovation du système de téléphonie de la banque en adoptant la technologie de téléphonie sur IP selon le plan directeur de déploiement élaboré lors de l'étude schéma Directeur Télécoms du Crédit du Maroc.

Extension du Réseau Bancaire

- Acquisition d'équipement (GAB, Poste de travail, Licences logicielles, ...)
- Extension de l'infrastructure centrale notamment le dispositif de stockage
- Rénovation des guichets automatiques

Développement de la banque

- Lancement de nouveaux produits et services, notamment :
 - Lancement de la refonte totale du dispositif e-Banking et l'introduction du mobile banking.
 - Lancement de la mise en oeuvre du CRM analytique (Customer Relationship Management) incluant un dispositif de gestion de campagnes et le datamining,
 - Cartes bancaires (carte e-commerce, e-Buy, carte Corporate Executive, carte Haut de Gamme Retail Platinum, Carte Titanium, ...) et finalisation des développements pour la rationalisation des cartes monétiques existantes,
 - Finalisation des développements et mise en production de nouveaux produits et packages destinés au marché des PME/PMI
 - Implémentation d'un service innovant d'authentification des porteurs de cartes bancaires pour sécuriser les transactions de e-commerce, en collaboration avec l'opérateur Maroc Telecommerce,
 - Lancement des développements d'une plate-forme applicative sur mobile. Destinée au segment haut de gamme, cette application offre plusieurs services d'informations et fera l'objet d'une intégration avec le dispositif du mobile Banking, notamment le volet transactionnel.

Industrialisation des process bancaires

- Finalisation des travaux de remplacement de la chaîne de traitement des Engagements Par Signature et leur intégration sur la chaîne Evolan Loans
- Finalisation de la refonte totale du dispositif de traitement des transferts et rapatriements en devises
- Acquisition de licences utilisateurs supplémentaires du progiciel Vectis (processus budget et achats)
- Refonte du dispositif de prélèvement des commissions sur produits et services
- Acquisition et mise en œuvre d'une solution d'archivage électronique des journaux GAB

Réglementaire et conformité

- Acquisition d'une plate-forme de gestion des comptes techniques à haut privilège
- Lancement du projet de mise en conformité de notre dispositif monétique à la norme PCI-DSS (Norme de sécurisation des données des cartes Bancaires)
- Reprise des travaux de mise en œuvre d'une plate-forme centrale de gestion des identités et des accès aux différentes composantes du SI, et ce afin de se conformer aux dispositions réglementaires du régulateur et celles du Groupe.

Distribution Bancaire

- Lancement de la mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise
- Migration et extension de la plate-forme du Call Center de la Banque.

Les principales réalisations pour l'exercice 2014 par thème se résument comme suit :

Infrastructure technique

- Déplacement de la Data Center de production vers le nouveau centre de formation situé à Sidi-Maârouf
- Remplacement des machines centrales E4900 Solrais 9 par des machines IBM AIX
- L'acquisition et la mise en œuvre d'une solution de supervision applicative

Développement de la banque

- Finalisation du projet CRM (Customer Relationship Management) analytique
- Refonte du système de banque en ligne
- Mise en place de la solution SAS
- Refonte de la tarification produit.

Industrialisation des process bancaires

- Remplacement de la chaîne de traitement des engagements par signature
- Acquisition de scanners pour les agences dans le cadre du projet d'assainissement de la base clients particuliers et en préparation du projet de dématérialisation des documents.

Réglementaire et conformité

- Mise en conformité avec norme PCI-DSS
- Mise en place d'un entrepôt de données destiné à alimenter mensuellement et conjointement les systèmes de reporting Finances et Risques, avec des données d'un niveau de détail Contrat/Transaction ou éventuellement opération.
- Mise en place de normes, méthodes, procédures et politiques nécessaires au Crédit du Maroc pour le passage aux approches réglementaires avancées définies dans la norme Bâle II pour les risques Crédit, Opérationnels et de marché.

▪

Distribution Bancaire

- Mise en œuvre d'une plate-forme commerciale pour le marché de l'Entreprise

Les principales réalisations pour l'exercice 2014 par thème se résument comme suit :

Développement de la Banque

- La poursuite du projet e-Banking et Cash Management Entreprises;
- Le lancement du projet Mozaïc pour les jeunes.

Industrialisation des Processus Bancaires

- La poursuite de la refonte de la tarification des produits ;
- La refonte du processus de recouvrement amiable ;
- La poursuite du projet de refonte de la Gestion Electronique des Données.

Autres thèmes

Durant l'année 2014, la Direction des Systèmes d'Information du Crédit du Maroc a poursuivi ses travaux de soutien aux projets lancés par la banque dans le cadre de son développement. Ces projets, ont concerné essentiellement, l'accompagnement de la réorganisation distributive, la préparation du passage aux normes avancées Bale II, ainsi que la conformité.

X. Stratégie de Développement du Crédit du Maroc

a - Plan de Développement

Avec le lancement de son Plan Moyen Terme « Cap 2018 », le Crédit du Maroc affirme ses ambitions à horizon 2018 à savoir :

- ▶ Faire la différence par son sens client en devenant le partenaire référent
- ▶ Prouver son sens du service en étant la banque utile reconnue pour sa capacité d'innovation et proposant les produits et services adaptés à chacun de ses clients
- ▶ Montrer son sens de la performance apprécié par son sérieux, son dynamisme et la solidité de ses résultats.

Les orientations du Plan Moyen Terme se profilent comme suit :

1. Accroître l'efficacité commerciale qui s'articule autour de :

- ▶ La mise en place d'une nouvelle organisation distributive, multi marchés, multi canal au service de tous les clients du Crédit du Maroc
- ▶ L'élaboration et la déclinaison de nouvelles stratégies commerciales segmentées et innovantes
- ▶ Une conquête sur l'ensemble des marchés
- ▶ L'adaptation du réseau commercial aux mutations de l'environnement

2. Mettre l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction clients par :

- ▶ L'amélioration du fonctionnement des back offices en modernisant les processus clés.
- ▶ Accroître la productivité par la simplification, l'innovation, l'automatisation et la dématérialisation

3. Viser l'excellence des ressources humaines à travers :

- ▶ La mise en place des outils modernes de gestion des ressources humaines
- ▶ Le développement d'une politique dynamique de la gestion des compétences
- ▶ La détection de postes clés et l'identification de hauts potentiels
- ▶ La création d'un état d'esprit « Crédit du Maroc » basé sur la performance, le sens du client et la fierté d'appartenance

4. Créer une gouvernance fluide, efficace et améliorer la performance financière :

- ▶ Un processus budgétaire au service de la performance
- ▶ Des rôles et responsabilités clairement définis, qui accompagnent les managers dans le développement de leur leadership

Des premières concrétisations du Plan Moyen Terme ont été enregistrées notamment :

e-banking : Mise en place d'une nouvelle solution de banque en ligne multi-plateforme (ordinateurs, mobiles, tablettes). Une technologie moderne, offrant de nouveaux services de consultation, de nouvelles fonctionnalités transactionnelles et un nouveau design.

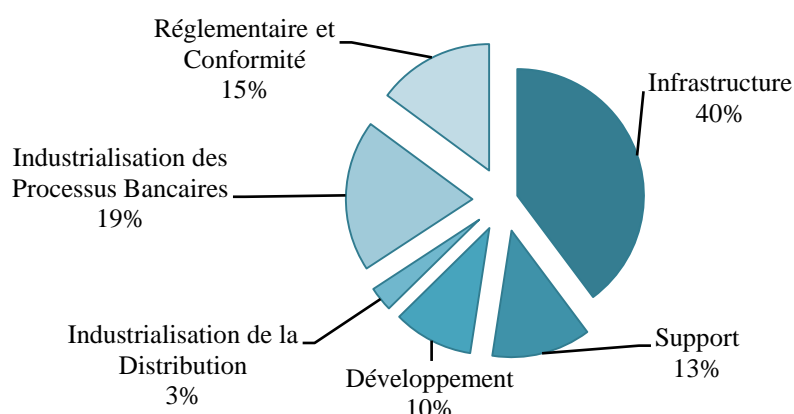
Efficacité commerciale : amélioration des outils commerciaux en agences : un nouveau CRM pour une performance accrue, lancement du programme «entrée en relation »

Partenariat BERD : accord pour une ligne de financement de 40 millions de dollars dans le cadre du Programme d'Aide aux Echanges Commerciaux (PAEC). Cette aide permettra de faciliter le financement des activités de commerce extérieur.

Développement des ressources humaines : ouverture d'un nouveau centre de formation à Sidi-Maarouf offrant les solutions de formation les plus actuelles et efficaces, et lancement de « My Space », nouvel outil de gestion des données en ligne qui assure aux collaborateurs réactivité, transparence et efficacité de service. Cet outil intègre également une dimension écologique contributive à la protection de l'environnement via une dématérialisation des processus RH.

En 2014, la banque a poursuivi son programme d'investissement IT qui s'est chiffré à 50 MDH soit un niveau similaire à celui de 2013. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :

Investissements en système d'information par thème à fin 2014



Source : Crédit du Maroc

Ces axes de développements répondent d'une part aux objectifs de développements des parts de marchés de la banque sur les différents segments de marchés et assurent d'autre part ce développement à un coût bien maîtrisé.

La répartition des investissements IT réalisés par le Crédit du Maroc entre 2012-2014 se présentent comme suit :

Catégorie en KDH	2012	2013	2014	Var 13/12	Var 14/13
Infrastructure	29 276	17 960	19 840	-39%	10%
Support	1 729	3 779	6 305	119%	67%
Développement	7 524	15 420	5 091	105%	-67%
Industrialisation de la Distribution	1 956	1 015	1 565	-48%	54%
Industrialisation des Processus Bancaires	6 517	4 181	9 643	-36%	131%
Réglementaire et Conformité	3 111	7 614	7 423	145%	-3%
Total	50 113	49 970	49 868	-0,3%	-0,2%

Source : Crédit du Maroc

Les investissements menés par le Crédit du Maroc à fin 2014 se profilent comme suit :

Montants en KDH	2012	2013	2013	Var 13/12	Var 14/13
Immeubles et logistiques	104 560	111 520	150 600	7%	35%
Investissements IT	50 113	49 970	49 868	0%	0%
Total	154 673	161 490	200468	4%	24%

Source : Crédit du Maroc

b - Partenariat Stratégique

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe.

Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

Un exemple de cet adossement au réseau mondial du groupe Crédit Agricole est le partenariat développé avec le réseau LCL au profit des étudiants marocains poursuivant leurs études en France à travers la gamme de produits RIBAT.

Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

Le 1^{er} semestre 2012 a été marqué par le déroulement de l'opération Majorelle. 67 personnes des équipes commerciales et de distribution de la BRD du Crédit du Maroc ont bénéficié d'une expérience de partage des meilleurs pratiques en termes de middle management dans les réseaux de LCL et des Caisses Régionales. Crédit du Maroc pour sa part a accueilli 69 personnes des réseaux LCL et des Caisses Régionales.

Partenariat SMAEX - Crédit du Maroc

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et le Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exploitation au carrefour des marchés européen, américain et africain.

Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en réduisant le coût.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDES IFRS

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des co-entreprises », le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc en 2014 se présente comme suit :

	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 067 899		100%	100%	E.C.
CDM Capital	10 000		100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000		100% *	100%	I.G.
CDM Leasing	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Offshore		1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Etablissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc

* Crédit du Maroc détient directement CDMP à hauteur de 60% et indirectement à hauteur de 40% via sa filiale CDMC.

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices.

Le tableau ci-dessous présente la liste des participations non consolidées :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts
Atlasnet	8 000	31,25%	31,25%
Holding Sincomar	300	27,97%	27,97%
Interbank	11 500	16,00%	16,00%
Exp Services Maroc	90 000	5,00%	5,00%
Centre Monétique Interbancaire	98 200	11,20%	11,20%
Settapark	40 000	16,32%	16,32%

Source : Crédit du Maroc

II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a - Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Intérêts et produits assimilés	2 604,8	2 553,0	-1,99%	2 538,3	-0,57%
Intérêts et charges assimilés	841,0	917,5	9,10%	856,7	-6,63%
Marge d'intérêt	1 763,8	1 635,5	-7,3%	1 681,6	2,8%
Commissions perçues	341,1	330,2	-3,20%	343,9	4,12%
Commissions servies	30,4	31,8	4,38%	29,8	-6,32%
Marge sur commissions	310,7	298,5	-3,94%	314,1	5,24%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	86,7	188,0	116,84%	149,1	-20,70%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9,5	17,2	81,92%	20,3	17,89%
Produits des autres activités	12,9	11,1	-13,70%	5,4	-51,27%
Charges des autres activités	76,5	76,3	-0,23%	80,9	6,09%
Produit net bancaire	2 107,1	2 074,0	-1,57%	2 089,7	0,75%
Charges générales d'exploitation	969,4	1 013,3	4,53%	991,4	-2,17%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	103,0	111,5	8,26%	111,6	0,16%
Résultat Brut d'Exploitation	1 034,7	949,2	-8,26%	986,6	3,94%
Coût du risque	456,2	496,8	8,88%	598,4	20,47%
Résultat d'Exploitation	578,5	452,5	-21,78%	388,2	-14,21%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,2	0,1	-28,48%	1,6	>100%
Résultat avant Impôt	578,7	452,4	-21,83%	386,5	-14,55%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	225,1	168,5	-25,15%	146,5	-13,06%
Résultat net	353,6	283,9	-19,71%	240,1	-15,43%
Intérêts minoritaires	4,9	4,7	-3,44%	2,3	-51,38%
Résultat Net Part du groupe	348,7	279,2	-19,94%	237,8	-14,82%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2014, le PNB du Groupe Crédit du Maroc affiche une progression de 15,6 MDH (+ 0,75%) s'établissant ainsi à 2 089,7 MDH.

Les charges générales d'exploitation à fin décembre 2014 s'inscrivent en baisse de 2,2% par rapport à 2013 soit -21,9 MDH.

Le résultat brut d'exploitation ainsi dégagé ressort à 987 MDH en évolution de +3,9% soit +37,4 MDH par rapport à 2013, indiquant une bonne maîtrise de l'évolution des charges.

Le coût du risque s'établit à 598,4 MDH contre 496,8 MDH en 2013. Cet écart résulte principalement des dotations supplémentaires du Crédit Du Maroc passées sur des dossiers Corporate au quatrième trimestre 2014.

Quant au résultat net part du groupe, il s'inscrit en baisse de 14,8% en comparaison avec l'exercice précédent, essentiellement imputable à l'effort de provisionnement consenti au niveau du Groupe. Il s'établit à 237,8 MDH à fin 2014.

A noter que la contribution des filiales au produit net bancaire (PNB) et résultat net reste relativement stable entre 2014 et 2013 à 5% et 13,1% respectivement.

Analyse au 31 décembre 2013

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'exercice 2013 avec un PNB de 2 074 MDH, en retrait de 1,6% par rapport à l'exercice précédent.

Les charges générales d'exploitation ont évolué de +4,5% suite à l'évolution des frais généraux du Crédit du Maroc ainsi que des retraitements IFRS.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit, ainsi, à 949,2 MDH, en retrait de 8,3% par rapport à 2012.

Le coût du risque s'établit à 496,8 MDH contre 456,2 MDH en 2012, marqué par la constatation de dotations sur certaines contreparties.

Le résultat net part du groupe s'établit à 279,2 MDH en baisse de 19,9% en comparaison à l'exercice précédent.

b - Produit net bancaire

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Intérêts et produits assimilés	2 604,8	2 553,0	-1,99%	2 538,3	-0,57%
Intérêts et charges assimilés	841,0	917,5	9,10%	856,7	-6,63%
Marge d'intérêt	1 763,8	1 635,5	-7,27%	1 681,6	2,82%
Commissions perçues	341,1	330,2	-3,20%	343,9	4,12%
Commissions servies	30,4	31,8	4,38%	29,8	-6,32%
Marge sur commissions	310,7	298,5	-3,94%	314,1	5,24%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	86,7	188,0	116,84%	149,1	-20,70%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9,5	17,2	81,92%	20,3	17,89%
Résultat des activités de marché	96,2	205,3	113,40%	169,4	-17,46%
Produits des autres activités	12,9	11,1	-13,70%	5,4	-51,27%
Charges des autres activités	76,5	76,3	-0,23%	80,9	6,09%
Produit net bancaire	2 107,1	2 074,0	-1,57%	2 089,7	0,75%
<i>Marge d'intérêt en pourcentage du PNB</i>	83,7%	79%	-5 pts	80%	+1 pts
<i>Marge sur commissions en pourcentage du PNB</i>	14,7%	14%	-1 pts	15,03%	+1 pts
<i>Marge des activités de marché en pourcentage du PNB</i>	5%	10%	+5 pts	8%	-2 pts

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2014, le produit net bancaire du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 0,75% en comparaison avec 2013 suite à l'évolution de :

- La marge d'intérêts qui a connu un accroissement de 2,8%. La marge d'intérêts représente 80,5% du PNB annuel 2014 ;
- La marge sur commissions qui affiche une évolution positive de 5,2% ;
- Le résultat des activités de marché qui se hisse à 169,4 MDH, soit une baisse de 17,5% par rapport à 2013 ;
- Le résultat des autres activités bancaires en baisse de 10,3 MDH constitué essentiellement de la rémunération du c/c d'associé de SIFIM et de la cotisation au fonds de garantie des dépôts.

- Marge d'intérêts

L'évolution de la marge d'intérêts qui passe 1 635,5 MDH à 1 681,6 MDH à fin 2014 s'explique principalement par les évolutions enregistrées au niveau des comptes sociaux du Crédit du Maroc.

La progression de la marge d'intérêt de 1,6%, en social, s'explique par un effet volume de +39 MDH et un effet taux de -17 MDH sur les emplois et ressources (hors commissions d'engagement) compte tenu de ce qui suit :

Emplois clientèle¹¹

L'encours des emplois clientèle est en baisse -4,7% en glissement annuel, expliqué par l'effet conjugué des principaux éléments suivants :

- La baisse sur les crédits à l'équipement de 8,3%. Cette baisse, accentuée par certains déclassements de dossiers en créances en souffrance s'inscrit dans une logique de maîtrise du risque de concentration.
- La baisse sur les emplois grandes entreprises suite à la baisse générale de l'activité sur cette catégorie de clientèle.
- Le maintien d'une croissance dynamique sur le marché de l'immobilier dont l'encours progresse de 5% par rapport à 2013 (soit une évolution en valeur de 611 MDH).
- La progression des crédits à la consommation de +3,8% (Hors créances en souffrances) et ce dans un marché du crédit à la consommation bancaire en stagnation en 2014.
- La baisse des crédits de trésorerie s'établissant à -10,6% par rapport à 2013.
- La baisse des valeurs reçues en pension de la clientèle.

Ressources clientèle¹²

A fin décembre 2014, l'encours moyen mensuel des ressources a atteint 36 998 MDH, stable par rapport à fin 2013.

Dans la continuité de l'exercice précédent, les ressources à vue et d'épargne du Crédit du Maroc confirment une progression satisfaisante avec +1,4% et 5,2% respectivement.

Le Crédit du Maroc affiche une structure de ressources avec une part de ressources non rémunérées en progression à 58,7% des dépôts clientèle. Le niveau des ressources d'épargne est nettement supérieur à celui du système bancaire à 23,0% contre 15,5% pour ce dernier.

Concernant les ressources à terme, leur poids dans la structure s'inscrit en baisse conformément à la volonté du crédit du Maroc de préserver ses marges, passant de 17,4% à 15,7%.

Les ressources réseau ont connu une hausse de 2,6% en glissement annuel en dépit des sorties de capitaux de certaines contreparties survenues durant l'exercice 2014.

Les ressources grandes entreprises ont baissé de 32,5% impactées essentiellement par la baisse des ressources à termes.

¹¹ Chiffres sociaux non retraités

¹² Chiffres sociaux non retraités

- Marge sur commissions

La marge sur commissions, représentant 15% du PNB, ressort à 314,1 MDH en hausse de 5,24% par rapport à 2013, suite essentiellement à la mise en place d'un suivi plus strict et plus efficace ainsi que de la revue des tarifications concernant plusieurs produits et services.

Les principales évolutions en social par rubrique se présentent comme suit :

- L'accroissement des commissions sur commerce extérieur de 7,4 MDH en valeur (+27,5%) suite à la hausse des flux des opérations ;
- L'augmentation de 8 MDH des commissions sur les opérations de caisse (+16,4%) et sur récupération de frais (+15,3%)
- Les commissions monétiques, représentant plus de 22 % des commissions perçues, ont marqué une hausse de 7,6% passant de 59,6 MDH à 64,1 MDH en 2014. Cette hausse s'explique principalement par les efforts fournis en 2014 pour améliorer le taux de disponibilité des guichets automatiques et des flux domiciliés par les commerçants ;
- La hausse des commissions sur opérations sur titres & or de 30% ;
- La baisse des commissions sur portefeuilles Maroc (-25,6%) liée aux opérations de remise à l'escompte ;
- L'amélioration des autres commissions constituées essentiellement des produits bancassurance (+5%), de télématique (-1,6%), et de packages (-13,9%) suite à l'éclatement des produits de packages Jaliya et Jeunes Actifs.

- Résultat des activités de marché

Le résultat des opérations de marché, représentant 8% du PNB, ressort à 169,4 MDH, en baisse de 17,5% par rapport à 2013.

En social, cette variation s'explique par la baisse du résultat des opérations sur titres de transaction de 24,7 MDH due aux évolutions des taux de marché.

Le résultat des opérations sur titres de placement, en social, a marqué une hausse significative de 21,9 MDH, suite essentiellement à la constatation d'une reprise sur valorisation de 18 MDH et des plus values de cession en hausse de 3 MDH.

Le résultat des opérations de change est en baisse de -15,5%. Cette baisse résulte notamment d'un effet de base 2013 marqué par une opération de change exceptionnelle ayant générée 11 millions de dirhams et d'une opération significative en 2014 de 6 MDH.

A noter, enfin, qu'une reprise des activités de marché est constatée à partir du 3ème trimestre 2014.

Analyse du Produit Net Bancaire 2013

En 2013, le produit net bancaire a enregistré une baisse de 1,57% impactée par la contraction de la marge d'intérêt de -7,27% et de la marge sur commissions de -3,94%.

- Marge d'intérêts

L'évolution de la marge d'intérêt s'explique par la baisse enregistrée au niveau des comptes sociaux du Crédit du Maroc compte tenu de ce qui suit :

Emplois clientèle¹³

Les intérêts sur les emplois clientèle ont marqué une évolution de -18,3 MDH en glissement annuel, suite à un effet volume négatif.

Les encours à moyen et long terme ont connu une baisse liée à un niveau important d'amortissement sur les clients Corporates. Les crédits à court terme ont bénéficié d'une amélioration des utilisations et de la mise en place de nouveaux dossiers par la banque de financement et d'investissement

Le taux moyen des emplois clientèle s'est établi à 5,26% contre 5,38% pour 2012. Hors créances en souffrance le taux moyen des emplois clientèle serait de 5,67% contre 5,73% en 2012.

Emplois trésorerie¹⁴

L'encours des emplois de trésorerie est en hausse de 1 268 MDH, suite à une évolution du portefeuille titres due à l'effort d'optimisation des placements de trésorerie.

A noter que la marge nette d'intérêts à fin 2013 a été impactée par le reclassement des produits relatifs au portefeuille trading de la marge nette d'intérêts vers la rubrique divers autres produits (changement de méthode de comptabilisation).

L'exercice 2013 a été marqué par des intérêts et charges assimilées du Crédit du Maroc en hausse de 74,5 MDH soit +8,9% en comparaison à 2012.

Les intérêts payés sur les ressources clientèles sont en hausse de 21,4% expliquée par

- Une évolution des ressources d'épargne de 437 MDH et des ressources à terme de 810 MDH, résultat des actions commerciales sur la collecte ;
- Une hausse des taux moyen des ressources qui passe de 1,36% à 1,55% en 2013, suite à la hausse du taux réglementaire sur les comptes sur carnet ainsi que l'augmentation des taux des DAT.

Les intérêts sur les ressources de trésorerie ont baissé de 7,7% suite à une baisse de l'encours des valeurs en pension et des certificats de dépôts émis.

- Marge sur commissions

La marge sur commissions ressort à 298,5 MDH en baisse de 3,94% par rapport à 2012, suite essentiellement au nouveau mode de prélèvement des commissions soumis au contrôle systématique de la position du compte du client. Les autres impacts sont liés à l'assainissement des comptes compromis, à l'arrêt des ATD (Avis à Tiers Détenteurs) et à l'application de la loi de protection des consommateurs.

Les principales évolutions en social par rubrique se présentent comme suit :

- Les commissions sur commerce extérieur ont évolué de +10,7% du à la hausse des flux des opérations ;

¹³ Chiffres sociaux non retraités

¹⁴ Chiffres sociaux non retraités

- La commission sur portefeuille Maroc a évolué de +8,2% suite à une hausse des commissions sur remises à l'escompte.
- Les frais de tenue de comptes ont baissé de 3,8% par rapport à fin 2012 impacté par le nouveau mode de prélèvement ;
- Les commissions sur récupérations de frais ont baissé de 12,8% suite essentiellement à l'impact de la nouvelle loi sur la protection des consommateurs appliquée à partir du mois de juillet 2012 instaurant l'exonération des pénalités sur remboursement anticipé de crédit à la consommation;
- Les commissions des produits 'télématique' ont baissé de 32,2%
- La commission sur package a baissé de 1,1 MDH, suite à l'éclatement en 2013 des produits des packages Jaliya et Jeunes Actifs sur chaque ligne de produit concernée (en lieu et place de la comptabilisation totale dans la ligne package).
- Les commissions Monétique ont marqué une baisse de 589 000 dirhams impactées par le nouveau mode de prélèvement ;

- **Résultat des activités de marché**

Le résultat des opérations de marché, représentant 10% du PNB, ressort à 205,3 MDH soit +113,4% par rapport à 2012. En social, cette hausse s'explique par :

- le résultat des opérations sur titres de transaction a gagné +94,3 MDH suite à l'application du nouveau schéma comptable en 2013. Celui-ci consiste en la comptabilisation des produits relatifs au portefeuille trading dans le résultat des opérations de marché au lieu de la marge d'intérêts.
- Le résultat des opérations sur titres de placement a marqué une hausse de 16,2 MDH, due à la reprise des provisions pour dépréciation de titres de placement impactée en 2012 par la hausse des taux.
- Le résultat des opérations de change a évolué de 10,5%, il est porté essentiellement par le gain de change de la salle des marchés qui a évolué de 19,6%, liés aux effets positifs de certaines opérations de change exceptionnelles et une évolution des volumes traités.

Le poste gains ou pertes sur actifs financiers disponibles à la vente affiche une évolution 81,9% de et ce suite à la hausse des dividendes reçus du Centre Monétique Interbancaire et Interbank.

c - Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

En KDH	2012	% du PNB	2013	% du PNB	Var 13/12	2014	% du PNB	Var 14/13
CDM	1 997 302	94,79%	1 970 461	95,01%	+0,22 pts	1 985 549	95,02%	+0,01 pts
CDMA	39 588	1,88%	39 170	1,89%	+ 0,01 pts	42 562	2,04%	+0,15 pts
CDMC	5 160	0,24%	5 809	0,28%	+0,04 pts	3 616	0,17%	+0,11 pts
CDML	55 914	2,65%	50 007	2,41%	-0,24 pts	45 030	2,15%	-0,26 pts
CDMP	16 419	0,78%	15 640	0,75%	-0,03 pts	15 157	0,73%	-0,03 pts
SIFIM	-11 575	-0,55%	- 11 505	-0,55%	-0,01 pts	- 6 166	-0,30%	0,26 pts
CDM OFFSHORE	4 287	0,20%	4 459	0,21%	+0,01 pts	3 912	0,19%	-0,03 pts
Groupe CDM	2 107 095	100%	2 074 041	100%	-1,57%	2 089 660	100%	0,75%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,2% au produit net bancaire consolidé du groupe à fin 2014.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 42,6 MDH affichant une progression de 8,7% comparativement à 2013.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 15,2 MDH représentant 0,7% du produit net bancaire consolidé du groupe en légère baisse de 0,04 pts.

La Banque Offshore ressort en 5^{ème} position représentant 0,2% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 3,9 MDH.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre un retrait de 37,8% pour un solde 3,6 MDH.

SIFIM réalise un PNB négatif de -6,2 millions contre -11,5 MDH l'exercice précédent.

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé 2013

A fin 2013, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 0,22 points de plus par rapport à 2012.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,41% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2013 en baisse de 0,24 pts en comparaison avec 2012.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe ressort à 39,2 MDH affichant une légère hausse de 0,01 pts comparativement à 2012.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 15,6 MDH représentant 0,75% du produit net bancaire consolidé du groupe en régression de -0,03 pts.

La contribution de CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une hausse de 0,04 pts en 2013 pour un solde 5,8 MDH.

La Banque Offshore ressort en 6^{ème} position représentant 0,21% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 4,4 MDH.

SIFIM réalise un PNB négatif de -11 505 KDH soit une contribution négative de 0,55% au PNB du groupe.

d - Charges générales d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var	2014	Var
Charges de personnel	618,78	621,70	0,5%	646,67	4,02%
Impôts et taxes	24,89	17,71	-28,8%	5,81	-67,17%
Loyers	53,64	56,05	4,5%	58,51	4,38%
Honoraires	185,52	173,22	-6,6%	182,44	5,32%
Diverses autres charges externes	98,89	102,41	3,6%	107,33	4,80%
Autres charges générales d'exploitation	- 10,31	- 14,74	<100%	- 4,38	-70,28%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	- 1,98	56,97	<100%	- 4,98	<-100%
Charges nettes non courantes	- 0,01	0,02	<100%	-	<-100%
Charges générales d'exploitation	969,41	1 013,34	4,53%	991,40	-2,17%

Source : CDM

A fin 2014, les charges générales d'exploitation ressortent à 991,4 MDH en baisse de 2,2%.

Les contributions aux charges générales d'exploitation les plus significatives concernent le Crédit du Maroc (96,56%) et CDML (1,48%). La contribution des autres filiales reste relativement faible.

Les charges liées aux frais de personnel et aux dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires ont connu une baisse cumulée de 5,5% par rapport à l'exercice précédent expliquée par :

- un effet de base 2013 marqué par la prise en compte de la dotation exceptionnelle pour départs aidés pour un montant de 56 MDH ;
- l'augmentation GPBM ;
- des indemnités de départs volontaires additionnelles ;
- des dotations complémentaires pour engagements sociaux.

Les charges de personnel représentent 64,7% des charges générales d'exploitation.

La baisse des impôts et taxes est essentiellement liée aux reprises sur impôts prescrits.

Les charges locatives ressortent à 58,5 MDH en progression de 4,38% liée à la révision des contrats de bail renouvelés.

Les honoraires, constitués principalement de rémunération d'intermédiaires, enregistrent une croissance de 5,32% à 182,4 MDH. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des charges de recouvrement et la prise en compte des charges relatives aux projets structurants (Mise en place de la nouvelle organisation distributive, Back office, inventaires...)

Les diverses autres charges externes ressortent en hausse de 4,8% à 107,3 MDH. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse de l'enveloppe sur les dossiers de crédits en gestion chez des partenaires.

Enfin, les autres charges générales d'exploitation présentent une régression de 70,28 % à -4,4 MDH qui s'explique par les régularisations opérées sur les charges des exercices antérieurs surestimées.

Analyse des charges générales d'exploitation 2013

En 2013, les charges générales d'exploitation ont enregistré un solde de 1 013,34 MDH, soit une hausse de 4,53% expliquée par l'augmentation des charges de personnel et des loyers.

Les contributions aux charges générales d'exploitation les plus significatives concernent le Crédit du Maroc (96,68%) et CDML (1,46%). La contribution des autres filiales reste relativement faible.

Les charges de personnel représentent 61% de la structure des charges d'exploitation en 2013, elles ont enregistré une hausse de 0,47%. Leur évolution s'explique par la hausse de la masse salariale et l'effet des révisions de situations opérées en 2012.

Les loyers présentent une croissance de 4,49% en raison de l'augmentation des redevances pour droit d'utilisation des produits et programmes. Les dotations nettes aux provisions ressortent à 56,97 MDH à fin 2013 et constituent une dotation pour engagements sociaux.

e - Résultat brut d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Produit net bancaire (1)	2 107,1	2 074,0	-1,57%	2 089,7	0,75%
Charges générales d'exploitation (2)	969,4	1 013,3	4,53%	991,4	-2,17%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3)	103,0	111,5	8,26%	111,6	0,16%
Résultat Brut d'Exploitation	1 034,7	949,2	-8,26%	986,6	3,94%
Coefficient d'exploitation (2)+(3)/(1)	50,9%	54,2%	+3,34 pts	52,8%	-1,44 pts

Source : CDM

Au 31 décembre 2014, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 986,6 MDH, soit une évolution de 3,94% expliqué par un PNB amélioré de 0,75% et des charges d'exploitation contenues (baisse de 21,9 MDH par rapport à l'exercice précédent).

Les dotations aux amortissements sont stables en glissement annuel.

Il en résulte un coefficient d'exploitation en amélioration de 1,4 point. Il s'établit à 52,8 % à fin 2014 contre 54,2% en 2013.

Analyse RBE 2013

En 2013, les charges générales d'exploitation ont évolué de 4,53%. Elles sont portées par les frais généraux du Crédit du Maroc ainsi que les frais généraux des filiales qui augmentent de 2,7 MDH notamment sur CDML. Les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles se sont accrues de 8,26% principalement en raison du basculement en immobilisations amortissables des agencements et aménagements de locaux et des logiciels informatiques.

Par conséquent, le résultat brut d'exploitation enregistre un retrait de 8,26% et s'établit à 949,2 MDH. Le coefficient d'exploitation s'établit à 54,23% à fin 2013 contre 50,89% en 2012.

f - Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.
- **Dépréciation sur base collective** : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Dotations aux provisions	472,0	519,4	10,05%	620,0	19,38%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	431,7	482,2	11,69%	597,0	23,81%
Provisions engagements par signature	11,0	27,5	>100%	10,9	-60,31%
Autres provisions pour risques et charges	29,2	9,7	-66,77%	12,1	24,81%
Reprises de provisions	73,3	152,2	>100%	176,7	16,11%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	61,6	140,5	127,99%	155,1	10,40%
Reprises de provisions engagements par signature	0,0	3,0	>100%	0,0	>100%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	11,7	8,7	-25,70%	21,6	>100%
Variation de provisions	57,6	129,5	>100%	155,1	19,72%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0,6	0,3	-40,71%	6,6	>100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	62,7	155,5	>100%	160,4	3,17%
Récupérations sur prêts et créances amorties	13,0	29,3	>100%	14,4	-51,01%
Autres pertes	7,3	3,0	-58,42%	2,5	-18,27%
Coût du risque	456,2	496,8	8,88%	598,5	20,47%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2014, le coût du risque ressort en croissance de 20,5% et s'établit à 598,5 MDH. Cette hausse est principalement expliquée par :

- Un contexte économique difficile observé en 2014 ;
- L'approche rigoureuse du groupe en matière de suivi et de couverture des risques.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances affichent une croissance de 23,8% liée d'une part, à une accélération du rythme de déclassement des créances durant l'année 2014 (150 MDH sur les PME, 125 MDH sur le marché de la Grande Entreprise et 105 MDH sur le réseau de proximité provenant surtout des crédits immobiliers), et d'autre part à un effort important de provisionnement du groupe sur les particuliers et les entreprises (88% du coût du risque).

La contribution de ces provisions dans le montant global des dotations aux provisions a augmenté de +3,4 pts pour s'établir à 96,3% en 2014.

Les reprises de provisions affichent une hausse de 16,1% pour s'établir à 176,7 MDH. Cette hausse est essentiellement liée à la reprise des provisions sur pour dépréciation des prêts et créances des dossiers de la Direction des Grandes Entreprises.

Les reprises des autres provisions pour risques et charges évoluent de +13 MDH. Cette évolution s'explique principalement par la réintégration en 2014 pour 9 MDH de provisions sur des dossiers devenus sans objet et par la reprise de 5 MDH sur risques évalués pour des montants inférieurs aux provisions constituées.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées ressortent à 160,4 MDH contre 155,5 MDH en 2013. Ce poste porte sur des abandons de créances anciennes totalement provisionnées.

En 2014, CDML a augmenté le coût du risque de 16 MDH.

Coût du risque 2013

En 2013, le coût du risque ressort à 496,8 MDH, en progression de 8,9% par rapport à 2012.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances affichent une croissance de 11,7% notamment à cause de l'évolution des provisions BRD, DMM et DGE. Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent plus de 93% des dotations aux provisions enregistrées en

2013. La contribution des provisions pour dépréciation des prêts et créances dans les dotations aux provisions a augmenté suite à la baisse des autres provisions pour risque et charges.

Les reprises de provisions ont enregistré une forte hausse et s'établissent à 152 MDH en 2013 contre 73,3 MDH en 2012. Cette hausse est principalement due à la reprise des provisions pour dépréciation des prêts et créances relatives à des dossiers de la DGE.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées ressortent à 155 MDH contre 63 MDH en 2012. Ce poste porte sur des abandons de créances anciennes totalement provisionnées.

En ce qui concerne les indicateurs de risque, leur évolution entre 2012 et 2014 s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Créances clientèle nettes	35 646,5	36 842,48	3,4%	35 042,2	-4,89%
Provisions	2 553,6	2 739,31	7,3%	3 112,6	13,63%
Créances clientèle brutes	38 200,1	39 581,79	3,6%	38 154,8	-3,61%
Créances en souffrance brutes	3 227,1	3 705,60	14,8%	4 024,1	8,60%
Créances en souffrances nettes	673,54	966,29	43,46%	911,5	-5,67%
Taux de contentieux[1]	8,45%	9,36%	0,91 pts	10,55%	+1,18 pts
Taux de couverture[2]	79,13%	73,92%	-5,21 pts	77,35%	+3,42 pts
Coût du risque (en %)[3]	1,19%	1,26%	+0,06 pts	1,57%	+0,31 pts

Source : CDM

[1] Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

[2] Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

[3] Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Au titre de l'année 2014, l'encours des créances clientèle nettes accuse une légère baisse de 4,9% à 35 042,2 MDH en raison du resserrement des conditions d'octroi des crédits appliqué par le Crédit du Maroc et notamment envers les entreprises et ce dans le cadre des mesures prises pour une meilleure maîtrise du coût du risque.

Les provisions ressortent à 3 112,6 MDH contre 2 739,3 MDH soit une croissance de 13,6%. Cette hausse est due à l'accélération du rythme de déclassement durant l'année 2014. Elle concerne essentiellement la Banque de Financement et d'Investissement ainsi que la Direction Middle Market. Les produits les plus touchés sont le débit en compte entreprise, les crédits de trésorerie et les crédits d'équipements.

Les créances en souffrance brutes présentent une progression 8,6% en 2014 contre 14,8% en 2013 et ce suite à l'augmentation des créances en souffrance de la Banque de Financement et d'Investissement ainsi que la Direction Middle Market.

L'amélioration du taux de progression des créances en souffrance nettes est expliquée par les efforts de la plateforme de recouvrement amiable Réseau, la direction juridique pour le recouvrement contentieux et aussi par le recouvrement et la restructuration des créances en risque sensible par la Direction Conseil et Restructuration.

Les créances en souffrance nettes affichent un retrait de 5,7% et s'établissent à 911,5 MDH.

Ainsi en 2014, le taux de contentieux affiche une hausse de 1,18 point de base et s'établit à 10,6% suite à la progression des créances en souffrance brutes conjuguées à la régression des créances à la clientèle.

Le taux de couverture s'élève à 77,4 % à fin 2014, soit 3,4 points de plus par rapport à 2013 porté par l'augmentation des provisions de 13,63%.

Au titre de l'exercice 2013, les créances clientèle nettes enregistrent une progression, réalisant une variation de +3,36% à 36 842,48 MDH. Les provisions ont aussi progressé en 2013 à 2 739 MDH (+7,27%) suite à la hausse des provisions sur la DGE et la Direction du Middle Market.

Le taux de contentieux s'élève à 9,36% à fin 2013 contre 8,45% en 2012 suite à une progression des créances en souffrance de 14,83%.

En 2013, les créances en souffrances ont marqué une hausse portée essentiellement par le marché de la DMM, liée principalement aux transferts de dossiers vers le contentieux s'inscrivant dans le cadre d'optimisation des procédures de recouvrement et ayant pour principal objectif d'assainir le portefeuille Crédit du Maroc. Concernant la clientèle Entreprises, notons également une action massive de déclassement de dossiers.

Le taux de couverture s'élève à 73,92% à fin 2013, soit 5,21 points de moins par rapport à 2013 suite à une évolution plus rapide des créances en souffrances en comparaison aux provisions. Le coût du risque s'élève à 1,26%, en légère hausse de 0,06 pts.

g - Résultat d'Exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Résultat Brut d'Exploitation	1 034,7	949,2	-8,26%	986,6	3,94%
Coût du risque	456,2	496,8	8,88%	598,4	20,47%
Résultat d'Exploitation	578,5	452,5	-21,78%	388,2	-14,21%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2014, le résultat d'exploitation accuse une baisse de 14,21% alors que le résultat brut d'exploitation enregistre une hausse de 3,9%. Cette régression est donc impactée directement par l'augmentation du coût du risque de 101,7 MDH.

A la clôture de l'exercice 2013, le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 21,78% à 452,5 MDH. Cette baisse est due, d'une part, au retrait du résultat brut d'exploitation de 8,26% et d'autre part, à la hausse du coût du risque de 8,88% qui s'établit à 496,8 MDH en 2013.

h - Résultat Net

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Résultat d'Exploitation	578,5	452,5	-21,78%	388,2	-14,21%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0,2	0,1	-28,48%	1,6	>100%
Résultat avant Impôt	578,7	452,4	-21,83%	386,5	-14,55%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	225,1	168,5	-25,15%	146,5	-13,06%
Résultat net	353,6	283,9	-19,71%	240,1	-15,43%
Intérêts minoritaires	4,9	4,7	-3,44%	2,3	-51,38%
Résultat Net Part du groupe	348,68	279,15	-19,94%	237,78	-14,82%

Source : CDM

A fin 2014, le résultat net du Groupe Crédit du Maroc a atteint 240,1 millions de dirhams, réalisant ainsi une baisse de 15,4 % par rapport à l'exercice précédent. Cette régression est principalement expliquée par la hausse du coût du risque.

La capacité bénéficiaire part du groupe ressort ainsi à 237,8 millions de dirhams, soit une baisse de 14,8% par rapport à 2013, impactée directement par la baisse du résultat net.

En 2013, le résultat net du crédit du Maroc a enregistré une baisse de 19,71%, principalement expliqué par la baisse réalisée au niveau du résultat d'exploitation. .

Il est à signaler que ce résultat tient compte de la contribution au fonds d'appui à la cohésion sociale pour 6,1 MDH. Le RNPG affiche donc une baisse de 19,94% à 279,15 MMAD en ligne avec la contraction du résultat net.

i - Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

En KDH	2012	% du RN Consolidé	2013	% du RN Consolidé	Var 13/12	2014	% du RN Consolidé	Var 14/13
CDM	319 190	90,27%	249 077	87,74%	-2,53 pts	208 751	86,95%	-0,79 pts
CDMA	15 548	4,40%	24 657	8,69%	+4,29 pts	26 655	11,10%	+2,42 pts
CDMC	8 339	2,36%	517	-0,18%	-2,54 pts	1 783	-0,74%	-0,56 pts
CDML	25 339	7,17%	15 001	5,28%	-1,88 pts	7 613	3,17%	-2,11 pts
CDMP	-2 515	-0,71%	7 909	2,79%	+3,50 pts	7 632	3,18%	+0,39 pts
SIFIM	1 019	0,29%	14 031	-4,94%	-5,23 pts	9 585	-3,99%	+0,95 pts
CDM OFFSHORE	-13 342	-3,77%	1 782	0,63%	+4,40 pts	797	0,33%	-0,30 pts
Groupe CDM	353 578	100%	283 878	100%	-19,71%	240 081	100%	-15,43%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 87% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 0,8 points de moins par rapport à 2013.

CDM Assurances est en 2^{ème} position avec une participation de 11,1% % au résultat net consolidé du groupe, en hausse de 2,4 pts par rapport à l'exercice précédent.

CDM Patrimoine affiche une contribution au résultat consolidé de 7,6 MDH représentant 3,2% du résultat net consolidé annuel 2014 du groupe en croissance de 0,39 pts.

CDM Leasing ressort avec une participation de 3,2% au résultat net consolidé du groupe à fin 2014 en retrait de 2,11 pts comparativement à 2013.

SIFIM ressort déficitaire avec un solde de -9,6 MDH.

La contribution du CDM Capital dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une régression de 0,56 pts pour un solde déficitaire de 1,8 MDH.

La Banque Offshore enregistre un résultat net bénéficiaire à fin 2014 représentant 0,3% du résultat net consolidé.

Contribution des filiales au résultat net consolidé 2013

En 2013, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 87,74% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 2,53 points de moins par rapport à 2012.

CDM Leasing affiche un résultat net de 24,6 MDH représentant 8,69% du résultat net consolidé 2013 du groupe soit une appréciation dans la part du RN du groupe de +4,29 pts.

CDM Assurance est en 3^{ème} position avec une participation de 5,28% au résultat net consolidé du groupe en 2013 en baisse de 1,88 point par rapport à 2012.

La part de CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe se situe à -517 KDH affichant une baisse de 2,54 pts par rapport à 2012.

Le résultat net de la Banque Offshore ressort à -14 031 KDH à fin 2013 soit une participation négative au résultat du groupe à hauteur de -4,94%.

SIFIM réalise un résultat net de 1 782 KDH soit 0,63% du résultat net 2013 du groupe Crédit du Maroc.

j - Rentabilité des fonds propres

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Capitaux propres part du Groupe*	3 233,7	3 897,4	20,52%	4 105,6	5,34%
Résultat net part du groupe	348,7	279,2	-19,94%	237,8	-14,82%
ROE	10,78%	7,16%	-3,62 pts	5,79%	-1,37 pts

Source : CDM

* Hors résultat net part du groupe

Au titre de l'exercice 2014, le Groupe Crédit du Maroc affiche un ROE de 5,79% en régression de 1,37 pts par rapport à 2013 en raison d'une baisse de 14,8% du résultat net part du groupe.

En 2013, la baisse du résultat net de 19,9%, combinée à une hausse des capitaux propres part du groupe de 20,52%, ont engendré une baisse du ROE 3,6 pts par rapport à l'exercice précédent.

k - Rentabilité des actifs

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Total actif	47 800	50 247,6	5,12%	49 061,9	-2,36%
Résultat net part du groupe	348,68	279,2	-19,94%	237,8	-14,82%
ROA	0,73%	0,56%	-0,17 pts	0,48%	-0,07 pts

Source : CDM

A fin 2014, la rentabilité des actifs s'est établie à 0,5% en baisse de 0,07 pts en comparaison avec 2013. Cette évolution est expliquée par la baisse constatée au niveau du total actif et du Résultat Net Part du Groupe.

En 2013, la rentabilité des actifs du Groupe Crédit du Maroc a été de 0,56%, en retrait de 0,17 pts par rapport à 2012, suite à l'effet conjuguée de la hausse du total actif (+5,12%) et la baisse du Résultat Net Part du Groupe (-19,94%).

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

a - Normes et principes comptables adoptés par le groupe

Le bilan sur les trois derniers exercices 2012-2014 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 250,1	1 246,0	-44,62%	1 564,5	25,56%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7,9	2 637,9	>100%	1 134,1	-57,01%
Instruments dérivés de couverture	-	-		-	
Actifs financiers disponibles à la vente	5 505,3	3 723,5	-32,36%	3 224,7	-13,40%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	2 611,8	3 843,9	47,17%	6 337,2	64,86%
Prêts et créances sur la clientèle	35 646,5	36 842,5	3,36%	35 042,2	-4,89%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-		-	
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-	
Impôts Exigibles	2,0	114,9	>100%	82,7	-28,02%
Actifs d'impôt différé	152,6	95,7	-37,27%	65,5	-31,57%
Comptes de régularisation et autres actifs	143,8	246,8	71,56%	130,3	-47,19%
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-		-	
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-		-	
Immeubles de placement	-	-		-	
Immobilisations corporelles	1 348,9	1 366,2	1,28%	1 344,6	-1,58%
Immobilisations incorporelles	130,6	130,3	-0,23%	136,2	4,54%
Ecart d'acquisition	-	-		-	
Total Actif	47 799,5	50 247,6	5,12%	49 061,9	-2,36%

Source : CDM

Passif

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 12/12	2014	Var 14/13
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0		0,0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4,4	3,1	-29,71%	8,2	>100%
Instruments dérivés de couverture	-	-		-	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 167,9	1 130,9	-3,17%	1 318,4	16,58%
Dettes envers la clientèle	33 924,7	36 790,9	8,45%	36 976,3	0,50%
Titres de créance émis	6 622,6	5 611,7	-15,26%	3 921,4	-30,12%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-		-	
Passifs d'impôt exigibles	49,8	0,7	-98,50%	5,3	613,55%
Passifs d'impôt différé	156,7	165,8	5,81%	167,5	0,99%
Comptes de régularisation et autres passifs	464,3	457,1	-1,55%	444,9	-2,68%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-		-	
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-		-	
Provisions	242,8	321,9	32,57%	290,1	-9,87%
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-		-	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 527,8	1 529,5	0,11%	1 528,2	-0,08%
Capitaux propres	3 638,5	4 236,0	16,42%	4 401,6	3,91%
Capitaux propres part du groupe	3 582,4	4 176,5	16,58%	4 343,3	3,99%
Capital et réserves liées	2 812,8	3 424,9	21,76%	3 603,3	5,21%
Réserves consolidées	422,7	471,1	11,45%	459,7	-2,43%
Gains ou pertes latents ou différés	-1,8	1,4	-175,39%	42,6	>100%
Résultat net de l'exercice	348,7	279,2	-19,94%	237,8	-14,82%
Intérêts minoritaires	56,1	59,4	5,94%	58,2	-2,04%
Total Passif	47 799,5	50 247,6	5,12%	49 061,9	-2,36%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2014, le Crédit du Maroc affiche un total actif consolidé à 49 061,9 MDH, en légère baisse par rapport à 2013 de 2,4%.

Cette évolution est attribuable principalement à la baisse des prêts et créances sur la clientèle (-4,9%) dont la contribution dans le total bilan est passée de 73,3% à 71,4%.

La baisse des prêts et créances sur la clientèle est justifiée par :

- la baisse des crédits à la trésorerie (-1 084 MDH) pour s'établir à 9 207 MDH
- la baisse des crédits à l'équipement (-675 MDH) pour s'établir à 7 173 MDH
- la hausse des crédits immobiliers (+611 MDH) pour s'établir à 12 887 MDH
- la hausse des crédits à la consommation (+97 MDH) pour s'établir 2 685 MDH

Les valeurs reçues en pension de la clientèle ont baissé de 463 MDH.

Les créances envers les établissements de crédits ressortent en hausse de 64,9% pour s'établir à 6 337,2 MDH. Cette progression est liée à la hausse de + 2 508,3 MDH des valeurs reçues en pension à terme et de + 344,2 MDH des prêts de trésorerie.

Les valeurs en caisse, Banques centrales et Trésors public du Groupe Crédit du Maroc enregistrent une croissance de 25,6% pour s'établir à 1 564,5 MDH contre 1 246 MDH en 2013. Cette variation s'explique principalement par la progression des placements en compte ordinaire chez Bank Al Maghrib.

Les actifs disponibles à la vente enregistrent une baisse de 13,4% à 3 224,7 MDH portée par l'évolution des instruments de dettes qui passent de 3 658,1 MDH à 3 156,6 MDH.

Les immobilisations corporelles et incorporelles affichent une légère baisse pour s'établir à 1 480,8 MDH contre 1 496,5 MDH.

Les impôts exigibles au titre de l'année 2014 ressortent en régression de 28% à MDH à 82,7 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un solde de 1 318,4 MDH, en progression de 16,6%. Cette variation s'explique principalement par la progression des dettes à vue envers les établissements de crédits pour un montant de 155 MDH.

Les dépôts de clientèle ont clôturé l'exercice 2014 à 36 976,3 MDH, stables par rapport à 2013. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui représentent près de 59% de l'encours global.

Les ressources non rémunérées ont augmenté de 1,7% et représentent et représentent 61,2% de l'encours global des ressources clientèle à fin décembre 2014.

Les ressources rémunérées sont marquées par :

- La hausse des comptes d'épargne de 421 MDH ;
- La baisse de l'encours des Dépôts à Terme de 564 MDH.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 4% à 4 343,3 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions réalisée par le Crédit du Maroc en 2014. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 5,21% pour s'établir à 3 603, 3 MDH. Aussi, notons la baisse du RNPG en 2014 de 14,8% à 237,8 MDH.

Les passifs d'impôts exigibles sont en hausse > 100% par rapport à 2013 et s'établissent à 5,3 MDH.

Analyse au 31 décembre 2013

Le groupe Crédit du Maroc a clôturé l'année 2013 avec un total bilan de 50 247,6 MDH, en hausse de 5,12% par rapport à 2012, principalement en raison des éléments suivants :

Les prêts et créances sur la clientèle ont enregistré une hausse de 3,4%, soit un solde de 36 842,48 MDH. Cette évolution est justifiée par la hausse des crédits de trésorerie (+688 MDH) et des crédits immobiliers (+350 MDH), combinée à une baisse des crédits à l'équipement (-786 MDH) et des crédits à la consommation (-112 MDH).

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat ressortent en forte évolution et affichent un solde de 2 637 MDH suite à de nouvelles acquisitions en portefeuille trading.

La baisse du poste « Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux » conjuguée à une croissance des « Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés » résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

Les actifs financiers disponibles à la vente ont quant à eux enregistré une baisse de 32,36% pour s'établir à 3,8 MDH. Cette régression a été principalement due à l'évolution du portefeuille ALM.

Les immobilisations corporelles ont progressé de 1,28% pour s'établir à 1 366 MDH suite aux différents investissements menés courant 2013 notamment le DATA CENTER.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé 2013 avec un encours de 36 791 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 58,3%. Les comptes d'épargne ont connu une évolution de

+7,18%. Les ressources à terme quant à elles ont enregistré une croissance de 15,34%. Les autres dettes accusent un retrait de 28,15% suite à la diminution des autres dépôts réglementés de 180 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une contraction de 3,17% et s'établissent à 1 130 MDH en 2013, principalement en raison de la baisse des dettes à vue.

Le groupe présente une baisse des titres de créances émis de 15,26% à 5 612 MDH en ligne avec la politique de gestion de la liquidité de l'établissement.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 16,42% à 4 236 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2012 en actions ainsi que l'augmentation de capital en numéraire réalisées par la banque en 2013. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 21,76% pour s'établir à 3 425 MDH. Le RNPG ressort en baisse de 19,94% à 279,15 MDH à fin 2013.

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices 2012-2014 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en KDH)</i>	2012	2013	Var 12/12	2014	Var 14/13
Instruments de capitaux	135 463	65 461	-51,68%	68 058	3,97%
Instruments de dettes	5 369 875	3 658 075	-31,88%	3 156 636	-13,71%
Actifs financiers disponibles à la vente	5 505 337	3 723 535	-32,36%	3 224 694	-13,40%

Source : CDM

En 2014, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une baisse de 13,4% en comparaison à 2013 et s'établissent à 3 224,7 MDH. Cette baisse est expliquée principalement par la baisse des instruments de dettes. Les instruments de capitaux enregistrent une hausse de 4% pour s'établir à 68,1 MDH contre 65,5 MDH en 2013.

Les actifs financiers disponibles à la vente accusent une baisse de 32,36% affichant un solde de 3 723 MDH. Cette évolution est impactée essentiellement par la diminution des instruments de dette qui ressortent à -31,9% à fin 2013. Les instruments de capitaux présentent également un retrait de 51,7% s'établissant à 65 MDH.

b - Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés	2 611,8	3 843,9	47,17%	6 337,2	64,86%
Établissements de crédit	2 611,8	3 843,9	47,17%	6 245,4	62,48%
Administrations centrales	-	-		91,7	> 100 %
Créances sur la clientèle	35 646,5	36 842,5	3,36%	35 042,2	-4,89%
Institutions non établissements de crédit	4 291,6	4 206,5	-1,98%	4 151,6	-1,30%
Grandes entreprises	16 574,14	17 340,72	0,05	16 425,4	-5,28%
Clientèle de détail	14 780,8	15 295,2	3,48%	14 465,2	-5,43%
Total crédits	38 258,3	40 686,3	6,35%	41 379,4	1,70%

Source: CDM

A fin 2014, l'encours total des crédits affiche un solde de 41 379 MDH, en hausse de 1,7 %. Cette évolution est principalement impactée par la baisse de 4,9% des créances sur la clientèle s'établissant à 35 042 MDH. Le ralentissement du rythme de croissance des crédits octroyés aux grandes entreprises et à la clientèle de détail est dû à la politique sélective du Crédit du Maroc en matière d'octroi des crédits dans un souci de maîtrise du coût du risque.

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2014 reste dominée par les prêts et créances octroyés aux grandes entreprises, qui représentent 39,7% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 42,6% en 2013. Cette part est toutefois en retrait de 2,9 pts par rapport à l'exercice précédent.

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	6,83%	9,45%	+2,62 pts	15,31%	+5,87 pts
Etablissements de crédit	6,83%	9,45%	+2,62 pts	15,09%	+5,65 pts
Administrations centrales	-	-	-	0,22%	0,22 pts
Créances sur la clientèle	93,17%	90,55%	-2,62 pts	84,69%	-5,87 pts
Institutions non établissements de crédit	11,22%	10,34%	-0,88 pts	10,03%	-0,31 pts
Grandes entreprises	43,32%	42,62%	-0,70 pts	39,69%	-2,93 pts
Clientèle de détail	38,63%	37,59%	-1,04 pts	34,96%	-2,64 pts
Total crédits	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

A fin 2013, l'encours total des crédits s'établit à 40 686,35 en progression de 6,35%. Cette évolution est due à l'effet de la hausse des créances sur la clientèle et des prêts et créances sur les établissements de crédit.

Les créances sur la clientèle ont en effet enregistré une progression de 3,36% pour s'inscrire à 36 842,48 MDH :

- Les créances sur les grandes entreprises ont enregistré une hausse de 4,63% pour se situer à 17 340,72 MDH. Cette évolution est essentiellement le résultat de :
 - la hausse des crédits de trésorerie aux entreprises (+688 MDH)
 - la hausse des crédits aux promoteurs immobiliers (+150 MDH)
- Les créances sur la clientèle de détail ont connu une croissance de 3,48% à 15 295 MDH. Cette progression est le résultat de l'effet combiné de :
 - La hausse des crédits à l'habitat ;
 - Le retrait des crédits à la consommation (déclassement de créances contentieuses)

Les créances sur les institutions non établissements de crédit ressortent en baisse de 1,98% avec un solde de 4 206 MDH à fin 2013 contre 4 291,6 MDH à fin 2012.

Les prêts et créances sur établissements de crédit et assimilés affichent une progression de 41,17% à 3 844 MDH. Ces variations résultent de la gestion de la trésorerie afin d'assurer une meilleure rentabilité tout en préservant les impératifs de liquidité de la banque.

En termes de structure, les emplois du groupe Crédit du Maroc restent dominés par les crédits octroyés aux grandes entreprises qui représentent 42,62% du total crédits avec une légère baisse de 0,7 points par rapport à 2012. Les crédits octroyés à la clientèle de détail ressortent à 37,59% en retrait de 1,04 pts en comparaison avec 2012.

c - Analyse des dépôts

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 168	1 130,9	-3,17%	1 318,4	16,58%
Comptes courants / Dépôts à vue	134	81,1	-39,45%	287,2	>100%
Dépôts à terme	1 034	1 049,8	1,53%	1 031,2	-1,77%
Dettes envers la clientèle	33 925	36 790,9	8,45%	36 976,3	0,50%
Comptes courants / dépôts à vue	19 675	21 469,6	9,12%	21 718,6	1,16%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	13 079	14 475,9	10,68%	14 333,3	-0,98%
Autres depots	1 170	845,4	-27,74%	924,4	9,34%
Total Dépôts	35 093	37 921,8	8,06%	38 294,7	0,98%

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2014, l'encours des dépôts s'établit à 38 294,7 MDH, en légère hausse de 1% par rapport à l'exercice précédent.

Les dettes envers la clientèle, représentant 96,6% des dépôts, affichent un solde de 36 976,3 millions de dettes et sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue à 21 718,6 MDH et des dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de -1% à 14 333,3 MDH et d'autres dépôts pour un solde de 924,4 MDH soit une croissance de 9,3%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en progression de 16,6% à 1 318,4 MDH de dettes composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 1 031,2 MDH en régression de 1,8% expliqué par la baisse des emprunts en devises.

L'évolution de la structure des dépôts se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3,33%	2,98%	-0,35 pts	3,5%	+0,49 pts
Comptes courants / Dépôts à vue	0,38%	0,21%	-0,17 pts	0,8%	+0,54 pts
Dépôts à terme	2,95%	2,77%	-0,18 pts	2,7%	-0,05 pts
Dettes envers la clientèle	96,67%	97,02%	+0,35 pts	97,5%	+0,49 pts
Comptes courants / dépôts à vue	56,07%	56,62%	0,55 pts	57,3%	+0,66 pts
Dépôts à terme	37,27%	38,17%	+0,90 pts	37,8%	-0,38 pts
Autres dépôts	3,33%	2,23%	-1,90 pts	2,4%	+0,21 pts
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

A la fin de l'exercice 2013, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc réalisent une progression de 8,1% pour atteindre 37 921,8 MDH. Cette évolution est due à la hausse des dettes envers la clientèle.

Les dépôts de la clientèle ont clôturé l'exercice 2013 avec un encours de 36 790,9 MDH. Leur structure reste dominée par les ressources à vue qui en représentent 58,4%. Les comptes d'épargne et les dépôts à terme ont enregistré une croissance de 10,7%. Les autres dettes accusent un retrait de 27,7% suite à la diminution des autres dépôts réglementés.

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont enregistré une contraction de 3,17% et s'établissent à 1 130,9 MDH en 2013, principalement en raison de la baisse des dettes à vue.

A fin 2013, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés voient leur part baissée de 0,35 pts pour s'établir à 2,98 % de la structure des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 97,02% de la structure des dépôts soit une hausse de 0,35 pts comparativement à 2012.

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés pour les trois derniers exercices 2012-2014 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en KDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Dépôts rémunérés	13 079 128	14 475 915	10,68%	14 333 345	-0,98%
Dépôts non rémunérés	20 845 560	22 314 959,9	7,05%	22 642 979,0	1,47%
Total Dépôt à la clientèle	33 924 690	36 790 875	8,45%	36 976 324	0,50%

Source: CDM

L'exercice 2014 se caractérise par un solde des dépôts rémunérés atteignant les 14 333,3 MDH en baisse de 1% par rapport à 2013. Ils représentent 38,8% du total des dépôts, en quasi-stagnation comparativement à 2013.

Quant aux dépôts non rémunérés, ils enregistrent une légère hausse de 1,5% en 2014.

A fin 2013, les dépôts rémunérés qui représentent 39,3% ressortent en croissance de 10,68% pour s'établir à 14 476 Kdhs. Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 22 315 Kdhs en hausse de 7,1%. Les dépôts non rémunérés représentant 60,7% de la structure des dépôts à la clientèle en hausse de 0,8 pts en comparaison avec l'exercice précédent.

d - Analyse du ratio de transformation

<i>Consolidé IFRS (Montant en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Crédits à la clientèle bruts (A)	38 200	39 581,8	3,62%	38 154,8	-3,61%
Dépôts de la clientèle (B)	33 925	36 790,9	8,45%	36 976,3	0,50%
Taux transformation : A/B	112,60%	107,59%	-5,02 pts	103,19%	-4,4 pts

Source: CDM

Le taux de transformation des dépôts en crédits du Groupe Crédit du Maroc est en retrait de 4,4 pts par rapport à 2013 en ligne avec la baisse des crédits à la clientèle. Ce taux s'établit à 103,2% et renseigne sur la capacité du groupe à collecter les dépôts et les redistribuer sous forme de crédits à la clientèle.

A fin 2013, le taux de transformation des dépôts en crédits ressort en baisse de 5,02 pts pour s'établir à 107,59%.

e - Analyse du ratio de solvabilité

- Coefficient de solvabilité

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Fonds propres consolidés *	5 023	5 284	5,21%	5 392	2,04%
Risques pondérés	38 079	40 063	5,21%	37 190	-7,17%
Coefficient de solvabilité	13,19%	13,19%	-	14,50%	1,31 pts

Source: CDM

* Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G

A fin 2014, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 1,31 pts pour s'établir à 14,5%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 2,1% pour un solde de 5 392 millions de dirhams suite à la réalisation de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles du Crédit du Maroc. Les risques pondérés ressortent en baisse de 7,2% en comparaison avec 2013 témoignant des évolutions sur les crédits de trésorerie et des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et à la consommation plus strictes.

Au titre de l'exercice 2013, le ratio de solvabilité du groupe identique à celui de 2012 s'établissant à 13,5%. Cette évolution s'explique par l'augmentation des fonds propres de 5,2% suite aux deux augmentations de capital réalisée par le Crédit du Maroc. Les risques pondérés présentent également la

même évolution reflétant un effort continu dans la distribution des crédits immobiliers et les crédits de trésorerie.

- **Ratio fonds propres de base**

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Fonds propres de base	3 529	3 991	13,09%	4 145	3,86%
Risques pondérés	38 079	40 063	5,21%	37 190	-7,17%
Ratio Fonds Propres de Base	9,27%	9,96%	0,69 pts	11,15%	1,19 pts

Source: CDM

Au titre de l'exercice 2014, le ratio des fonds propres de Base marque une croissance de 1,19% pour s'établir à 11,2%. Cette hausse est essentiellement liée à l'opération d'augmentation de capital réalisée l'exercice précédent.

A fin 2013, le ratio Fonds Propres de Base ressort à 9,96% en progression de 0,69 pts en comparaison à l'exercice précédent. Cette évolution est expliquée par la hausse constatée au niveau du capital social du Crédit du Maroc suite aux deux augmentations de capital réalisées par le Crédit du Maroc.

f - Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Fonds propres et assimilés	5 166,3	5 765,4	11,60%	5 929,7	2,85%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 527,8	1 529,5	0,11%	1 528,2	-0,08%
Capitaux propres	3 638,5	4 236,0	16,42%	4 401,6	3,91%
Capitaux propres part du groupe	3 582,4	4 176,5	16,58%	4 343,3	3,99%
Capital et réserves liées	2 812,8	3 424,9	21,76%	3 603,3	5,21%
Réserves consolidées	422,7	471,1	11,45%	459,7	-2,43%
Gains ou pertes latents ou différés	-1,8	1,4	-175,39%	42,6	>100%
Résultat net de l'exercice	348,7	279,2	-19,94%	237,8	-14,82%
Intérêts minoritaires	56,1	59,4	5,94%	58,2	-2,04%
Ressources	41 715,2	43 533,5	4,4%	42 216,1	-3,03%
Dettes envers les Etablissements de Crédit et Assimilés	1 167,9	1 130,9	-3,2%	1 318,4	16,58%
Dettes envers la Clientèle	33 924,7	36 790,9	8,4%	36 976,3	0,50%
Titres de créances émis	6 622,6	5 611,7	-15,3%	3 921,4	-30,12%

Source : CDM

A la clôture de l'exercice 2014, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 5 929,7 MDH en hausse de 2,85% par rapport à l'année 2013 en raison de l'opération d'augmentation de capital (conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles) réalisée par le Crédit du Maroc en 2014.

Le capital et les réserves liées ressortent à 3 603,3 MDH, en hausse de 5,2%, en raison de la constatation de l'augmentation de capital réalisée en 2013 pour un montant de 237 MDH.

Les réserves consolidées s'élèvent à 459,7 MDH, en baisse de 2,4%.

Le solde des dettes subordonnées ressort en quasi-stagnation à 1528,2 MDH.

Les ressources du Crédit du Maroc ressortent à 42 216,1 MDH, en baisse de 3% par rapport à l'exercice précédent. Cette variation s'explique par la baisse de 30,1% des titres de créances émis représentant 9,3%

du total des ressources. La baisse enregistrée au niveau de ce solde s'explique par l'encours des certificats de dépôt émis qui s'établit à 1 635 MDH.

A la clôture de l'exercice 2013, les fonds propres et assimilés du groupe Crédit du Maroc réalisent une croissance de 11,6% suite à l'augmentation du capital et réserves liées.

En 2013, le capital et réserves liées ressortent en progression de 21,76% à 3 424,91 MDH en raison des deux augmentations de capital (conversion de dividende 2012 en action et en numéraire) réalisées par Le Crédit du Maroc en 2013. Les réserves consolidées affichent une croissance de 11,45% et s'établissent à 471,11 MDH.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 16,58% à 4 176,53 MDH en ligne avec la hausse du capital et réserves liées malgré la baisse du résultat net.

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2013, la part prépondérante des ressources du groupe à 84%, en retrait de 3,2 points par rapport à l'exercice précédent. Cette appréciation est le résultat de l'appréciation des dettes envers la clientèle au détriment des dettes envers les établissements de crédits et assimilés (-3,17%) et des titres de créances négociables (-15,26%).

g - Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2012	2013	Var 12/12	2014	Var 14/13
Engagements de financements donnés	11 643,3	13 956,1	19,86%	11 060,4	-20,75%
Etablissements de crédit	45,2	2,5	-94,37%	51,8	>100%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	10 997,2	13 401,6	21,86%	10 567,01	-21,15%
Clientèle de détail	601,0	552,0	-8,15%	441,6	-19,99%
Engagements de garanties donnés	6 248,1	6 497,6	3,99%	6 007,1	-7,55%
Etablissements de crédit	2 183,0	3 284,9	50,48%	3 402,7	3,58%
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	3 998,2	3 140,0	-21,46%	2 542,6	-19,03%
Clientèle de détail	66,9	72,7	8,59%	61,8	-14,92%
Engagements de garanties reçus	5 886,0	6 138,7	4,29%	2 524,6	-58,87%
Etablissements de crédit	5 886,0	6 138,7	4,29%	2 524,6	-58,9%

Source: CDM

Au titre de l'année 2014, les engagements de financement donnés se sont établis à 11 060,4 MDH en baisse de 20,8% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 10 567 MDH. Les engagements de financement donnés comportent les parties non utilisées des crédits de fonctionnement moyen et long terme ainsi que les crédits documentaires imports ouverts non encore réalisées.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 6 007,6 MDH en baisse de 7,6% par rapport à 2013 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux établissements de crédits et grandes entreprises (baisse de 19 % par rapport à 2013).

Les engagements de garantie reçus ressortent à 2 524,6 MDH en baisse de 58,9% portés essentiellement par :

- L'arrivée à terme de la garantie reçue d'une banque de la place sur souscriptions des OPCVM à capital garanti pour 727 MDH ;
- La baisse de la garantie reçue de la maison mère « Crédit Agricole SA » de 1 399 MDH suite à la baisse des engagements sur les relations contre garanties.
- La baisse des confirmations des crédocs par les correspondants de 1 507 MDH.

Au terme de l'exercice 2013, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 19,86% pour atteindre 13 956,09 MDH. Ils se composent essentiellement des engagements aux grandes entreprises qui s'élèvent à 13 401MDH, en progression de 22% par rapport à l'exercice 2012.

Les engagements de garantie donnés ont enregistré une hausse de 3,99% à 6 498 MDH, suite à la hausse des engagements de garantie donnés aux établissements de crédits (+50,5%) et de la clientèle de détail (+8,59%).

Les engagements de garantie reçus sont exclusivement composés des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 6 138,69 MDH, en hausse de 4,39% par rapport en 2012.

h - Analyse de la variation des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	608 887	4 533	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 295 165	-	- 295 165	- 4 545	- 299 710
Autres	-	3 201	-	- 3 201	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	1 781	1 781	-	6 255
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	25	-	25	-	25
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178
Autres	-	-	-	- 1 942	-	- 1 942	- 1 382	- 3 324
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966
Opérations sur capital	32 051	134 987	-	-	-	167 038	-	167 038
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 279 679	-	- 279 679	- 3 513	- 283 192
Autres	-	11 346	-	- 11 346	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	237 783	-	237 783	2 298	240 081
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	41 104	41 104	-	41 104
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies (F)	-	-	-	-	150	150	-	150
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)	-	-	-	- 368	-	- 368	-	- 368
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)+(G)	-	-	-	- 368	41 254	40 886	-	40 886
Autres	-	-	-	780	-	780	2	783
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562

A fin 2013, les capitaux propres part du groupe ressortent à 4 176 MDH en progression de 16,58% par rapport à l'année 2012 suite à la réalisation de deux augmentations de capital, l'une par conversion optionnel du dividende 2012 en actions nouvelles et l'autre en numéraire.

Au titre de l'exercice 2014, es capitaux propres part du groupe ressortent à 4 343,3 MDH, en hausse de 4% par rapport à 2013, principalement sous l'effet de l'augmentation de capital par conversion optionnel de dividende 2013 en actions nouvelles

Les caractéristiques de l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2013 en actions nouvelles se présentent comme suit :

Nombre maximum d'actions à émettre	452 814 actions
Prix d'émission	525 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant maximum de l'opération	237 727 350 dirhams

Les résultats de cette opération d'augmentation du capital ressortent comme suit :

Nombre d'actions nouvelles	320 512 actions
Prix d'émission	525 dirhams
Valeur nominale	100 dirhams
Montant global de l'opération	168 268 350 dirhams

Ainsi, le capital social du Crédit du Maroc passe de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 Dirhams.

i - Tableau des flux de trésorerie

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2012	2013	Var 13/12	2014	Var 14/13
Résultat avant impôts	578 653	452 354	-21,83%	386 550	-14,55%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	102 950	111 265	8,08%	111 637	0,33%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	432 525	341 694	-21,00%	445 916	30,50%
+/- Dotations nettes aux provisions	30 819	81 256	>100%	-31 528	>-100%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	1 189	2 692	>100%	-843	>-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	6 457	-10 188	>-100%	-56 574	>-100%
+/- Autres mouvements	63 961	-89 019	>-100%	-13 918	84,37%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	637 901	437 700	-31,38%	454 690	3,88%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 355 314	-1 603 566	>-100%	-2 800 370	74,63%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-615 042	1 373 370	>100%	1 569 414	14,27%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 838 993	-819 484	-55,44%	2 100 865	>100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	39 475	-244 636	>-100%	92 637	-137,87%
- Impôts versés	-264 903	-101 592	-61,65%	-138 080	35,92%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-324 150	-1 395 908	>100%	824 466	>100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	892 404	-505 853	>-100%	1 665 705	>100%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-	-	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-	-	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-194 225	-130 895	-32,61%	-95 145	-27,31%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-194 225	-130 895	-32,61%	-95 145	-27,31%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-61 160	310 987	>100%	-116 876	-137,58%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	315 000	-999 000	-417,14%	-1 635 000	63,66%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	253 840	-688 013	>-100%	-1 751 876	>100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	26	25	-6,38%	-368	>-100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	952 047	-1 324 737	>-100%	-181 683	-86,29%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 317 758	3 269 805	41,08%	1 945 068	-40,51%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 114 468	2 250 059	6,41%	1 245 979	-44,62%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	203 291	1 019 746	>100%	699 089	-31,44%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 269 805	1 945 068	-40,51%	1 763 385	-9,34%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 250 059	1 245 979	-44,62%	1 564 447	25,56%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 019 746	699 089	-31,44%	198 938	-71,54%
Variation de la trésorerie nette	952 047	-1 324 737	>-100%	-181 683	86,29%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2014, la trésorerie du groupe Crédit du Maroc ressort en retrait de 9,3% à 1 763,4 MDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort en nette amélioration à + 1 665,7 MDH suite à l'augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles passant de -1 395,9 MDH à 824 MDH en 2014. En effet, ces derniers sont portés par :

- L'impact positif des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers de +2 101 MDH.
- L'impact positif des flux liés aux opérations avec la clientèle qui enregistrent un solde positif de 1 569 MDH.
- Partiellement impactés par la baisse des flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés -2 800 MDH ;

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en baisse à -95,1 MDH en 2014 en ligne avec la baisse enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles. Le Crédit du Maroc a ralenti son rythme d'investissement de 27,3% par rapport à l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement présente un solde de -1 751,9 MDH contre -688 MDH à fin 2013. Cette baisse est en partie expliquée par la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts.

A fin 2013, la trésorerie du groupe Crédit du Maroc ressort en retrait de 41% à 1 945 MDH.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort à -505 853 KDH principalement impacté par la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles qui passent de -324 MDH à -1 396 MDH. En effet, ces derniers sont portés par :

- L'impact négatif de -1 603 MDH des flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés ;
- L'impact négatif des flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers de -245 MDH.
- Partiellement amortis par l'amélioration des flux liés aux opérations avec la clientèle qui enregistrent un solde positif de 1 373 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en baisse de 33% à -131 MDH en 2013 en ligne avec l'évolution enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

En 2013, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte baisse et s'établit à -688 MDH contre 254 MDH en 2012. Cette évolution est expliquée par l'absence d'émission de dettes subordonnées courant 2013 ainsi que la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts.

Section VI - EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Evénements récents

Sur le plan commercial, l'exercice 2014 a été marqué par les événements suivants :

1. Le lancement de l'activité Affacturage

L'exercice 2014 a été marqué par le lancement par le crédit du Maroc de son activité d'affacturage pour mieux satisfaire les besoins de financement de la clientèle des entreprises. Une filiale dédiée a été créée : Crédit du Maroc Factoring.

L'offre crédit du Maroc Factoring apporte aux entreprises une solution sécurisée de gestion et de financement de leurs créances clients.

Cette offre consiste en trois services :

- Le financement des factures émises auprès de la clientèle professionnelle de l'entreprise ;
- La gestion optimisée du poste clients ;
- La garantie contre le risque d'insolvabilité des acheteurs.

Crédit du Maroc Factoring capitalise l'expertise d'Eurofactor, Groupe Crédit Agricole S.A., et dispose d'une équipe spécialisée en affacturage pour conseiller les clients sur l'offre adéquate pour financer le poste clients et sécuriser leur trésorerie.

L'offre Crédit du Maroc Factoring s'adresse à toutes les entreprises qui ont comme clients des entreprises marocaines, quels que soient leur taille et leurs secteurs d'activité (TPE, PME et Grand Compte).

2. Evolution des lignes de produits et services offerts

En novembre 2014, le Crédit du Maroc a lancé le projet **Signature électronique en Agence** qui constitue une composante fondamentale de la stratégie numérique. Avec ce projet innovant, le Crédit du Maroc est la seule banque sur le marché marocain à disposer d'une solution permettant aux clients d'effectuer un ensemble d'opérations via une tablette tactile.

Dans le cadre de sa stratégie de positionnement sur le marché des Jeunes, le Crédit du Maroc a lancé l'offre MOZAÏC destinée aussi bien aux adolescents, aux étudiants qu'aux jeunes actifs. Il s'agit d'une offre qui permet de profiter des services bancaires, avec de multiples avantages à la carte (des réductions permanentes avec le réseau des partenaires, des journées découvertes de l'univers radio, la participation aux plus grands événements musicaux du Maroc, et bien d'autres avantages grâce à un partenariat avec Radio 2M).

Sur le marché des entreprises l'année 2014 a été marquée par un enrichissement de l'offre produits et services offerts aux clients. Ainsi ont été lancés :

- Cdm e-Swift, solution de notification en temps réel et par mail des clients à chaque exécution d'une opération internationale.
- Cdm e-Sign en partenariat avec Barid Al Maghrib. Ce mode d'authentification forte, seule solution ayant reçu le visa de l'autorité de certification au Maroc, constitue un pré requis à l'initiation des transactions on-line pour les entreprises.
- Cdm e-Trade, solution permettant l'initiation et le suivi en ligne des opérations internationales. L'activation de ce module permet d'ajouter les transferts simples aux remises et crédits documentaires que gère déjà Cdm e-Trade.

L'exercice 2014 a vu également la concrétisation de réalisations importantes en matière de conquête de clients Corporate et la concrétisation de belles opérations d'ingénierie financière.

Sur le plan Infrastructure, le Crédit du Maroc a investi dans la modernisation de ses plates-formes de traitement informatique afin d'offrir à sa clientèle une qualité de service à la hauteur de leurs attentes. A cet effet, il s'est doté d'un nouveau Data Center situé à Sidi Maarouf, conforme aux standards internationaux, renforçant ainsi la sécurité et la disponibilité de ses services bancaires.

Sur le plan Capital Humain, l'exercice 2014 a été marqué par la mise en place de mesures d'accompagnement de la nouvelle organisation distributive à travers l'établissement d'un plan de formation, le redéploiement des collaborateurs et l'opération recrutement pour couvrir les postes vacants:

- Les actions de formation : un plan de formation a été lancé en décembre 2014, destiné à l'ensemble des métiers concernés par la nouvelle organisation distributive. Cette action de 280 jours de formation verra la participation de 1000 collaborateurs.
- Le recrutement interne et externe : le Crédit du Maroc a décidé de faire de la mobilité interne un levier essentiel pour répondre aux besoins naissants de sa nouvelle stratégie de développement.

Ainsi, l'exercice 2014 a été marqué par une forte mobilité interne pour valoriser et promouvoir les compétences internes via le nouvel outil Bourse de l'emploi.

Par ailleurs, une opération de recrutement externe a été lancée courant l'exercice 2014 pour couvrir les postes vacants au réseau et renforcer l'expertise des équipes.

L'année 2014 a été marquée également par le lancement de « My Space », nouvel outil de gestion des données en ligne qui assure aux collaborateurs réactivité, transparence et efficacité de service. Cet outil intègre également une dimension écologique contributive à la protection de l'environnement via une dématérialisation des processus RH.

Enfin, le Crédit du Maroc a inauguré son nouveau Centre de Formation sis à Sidi Maarouf. Avec une superficie de 600 m² et une capacité d'accueil de 400 personnes, le nouveau centre de formation constitue un espace agréable et fonctionnel qui permet d'abriter toutes les formations et réunions organisées par la banque.

II. Perspectives

Avec le lancement de son Plan Moyen Terme « Cap 2018 », le Crédit du Maroc affirme ses ambitions à horizon 2018 à savoir :

- ▶ Faire la différence par son sens client en devenant le partenaire référent
- ▶ Prouver son sens du service en étant la banque utile reconnue pour sa capacité d'innovation et proposant les produits et services adaptés à chacun de ses clients
- ▶ Montrer son sens de la performance apprécié par son sérieux, son dynamisme et la solidité de ses résultats.

Le schéma suivant reprend les principales orientations stratégiques (présentées dans la section III, partie « Stratégie de Développement du Crédit du Maroc ») :



III. Données prévisionnelles du Crédit Du Maroc

IV.

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a - Hypothèses d'exploitation

Les principales hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc au titre des exercices 2015-2016 sont comme suit :

► **Prévisions actualisées de Crédits et Dépôts**

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2014r	2015p	2016p	TCAM 2012-2014	TCAM 2014-2016
Crédits à la clientèle	35 042	36 970	39 447	-0,85%	6,10%
Dépôts de la clientèle	36 976	38 936	41 662	4,40%	6,15%
<i>Dépôts non rémunérés</i>	21 719	22 885	24 487	5,07%	6,18%
<i>Dépôts rémunérés</i>	14 333	15 029	16 082	4,68%	5,92%
<i>Autres dépôts</i>	924	1 022	1 093	-11,13%	8,78%

Source : CDM

Les nouvelles prévisions tablent sur une progression des dépôts à + 6,15% d'ici fin 2016. Ce résultat résulte d'une politique orientée sur l'accroissement de la base clients.

Les crédits devraient enregistrer pour leur part une progression de 6,1% entre 2014 et 2016 en raison notamment d'un développement soutenu sur le marché des particuliers.

► **Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc¹⁵**

Le budget d'investissement sur la période projetée se présente comme suit :

Montants en MDH	2014r	2015p	2016p	TCAM 2014-2016
Immeubles et Logistique	118	66	68	-24,35%
<i>Dont construction Data Center</i>	88	0	0	NA
Investissements IT	42	50	60	20,00%
Total	160	116	128	-10,65%

Source : CDM

Le budget d'investissement enregistre une baisse à horizon 2016, sous l'effet du niveau d'investissement exceptionnel réalisé en 2014 lié au projet de construction du nouveau Data Center de Sidi Maarouf.

Les prévisions tablent sur une évolution des investissements de 10% entre 2015 et 2016.

¹⁵ Hors Filiales

b - Comptes de produits et charges consolidés IFRS prévisionnels

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2014r	2015e	2016p	TCAM 14/16
P.N.B.	2 090	2 119	2 205	2,71%
Frais Généraux	1 103	1 113	1 125	1,00%
Coefficient d'exploitation :				
Frais généraux/PNB	52,8%	52,6%	51,0%	
R.B.E.	987	1 005	1 079	4,59%
RBE/PNB	47,2%	47,4%	49,0%	
Coût du risque	-598	-719	-550	
Résultat avant impôts	387	286	529	16,96%
Impôts	-146	-119	-193	
Résultat Net	241	167	336	18,11%
Résultat Net/ PNB	11,53%	7,89%	15,25%	

Source : CDM

► **Produit net bancaire (PNB) prévisionnel actualisé**

Le Crédit du Maroc vise un produit net bancaire consolidé en hausse de 1,4% par rapport à 2014 pour s'établir à 2 119 Mdh à fin 2015, contre une prévision initiale à 2 282 Mdh. Cette révision est principalement expliquée par la dégradation du résultat des opérations de marché ainsi que des dividendes d'une des participations du Crédit du Maroc.

Sur l'exercice 2016, le Crédit du Maroc prévoit une évolution du PNB d'environ 4%, soit 2 205 Mdh contre 2 376 Mdh annoncé en 2014.

► **Frais Généraux actualisés**

Les frais généraux sont estimés à 1 113 Mdh à fin 2015, en ligne avec les prévisions initiales. Ce niveau résulte d'un suivi rapproché des budgets et des optimisations de coûts.

Le Crédit du Maroc projette d'optimiser ses charges et améliorer son coefficient d'exploitation sur la période prévisionnelle. Ce dernier devrait passer de 52,8% en 2014 à 51% en 2016.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue des process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

► **Résultat brut d'exploitation (RBE) prévisionnel actualisé**

Les prévisions du Crédit du Maroc tablent sur une progression annuelle moyenne du RBE de 4,6% sur la période 2014-2016 contre une progression annuelle moyenne de 8,2 % annoncée en 2014. Ce ralentissement est principalement expliqué par le léger recul du PNB prévisionnel de 2015.

Le RBE s'élèverait à 1 005 Mdh à fin 2015 contre 987 Mdh réalisé en 2014.

La poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation et la maîtrise des coûts devraient permettre d'améliorer le RBE à 1 079 Mdh à fin 2016 contre 1 230 Mdh annoncé en 2014.

► **Coût du risque actualisé**

A fin 2015, l'évolution du coût du risque est attendue en hausse assez significative par rapport à 2014 et par rapport aux prévisions initiales. Cette tendance résulte à la fois d'un contexte toujours tendu mais également d'une position très prudente adoptée par le Crédit du Maroc.

Ce poste est néanmoins sujet à des risques de fluctuations importantes.

En 2016, le budget prévoit un retour à une situation normalisée. Le coût du risque attendu devrait ressortir en baisse à 550 Mdh.

► Résultat Net prévisionnel actualisé

En 2015, le résultat net s'inscrira en baisse à 167 Mdh contre une prévision initiale à 390 Mdh, et ce malgré la hausse probable du RBE.

En 2016, le résultat net devrait s'améliorer pour s'établir à 336 Mdh contre un niveau de 453 Mdh annoncé en 2014.

c - Bilan prévisionnel consolidé IFRS

► Les emplois

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2014r	2015e	2016p	TCAM 2014-2016
Valeurs en caisse, Banque centrales, TP et SCP	1 565	1 500	1 600	1,11%
Actifs financiers disponibles à la Vente	3 225	4 776	4 276	15,15%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 134	2 000	2 300	42,42%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	6 337	4 221	5 107	-10,23%
Prêts et créances sur la clientèle	35 042	36 970	39 447	6,10%
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 481	1 434	1 566	2,84%
Autres Actifs	279	370	412	21,52%
Total	49 062	51 271	54 708	5,6%

Source : CDM

Compte tenu des hypothèses d'évolutions retenues pour l'activité crédits, le total actif du Crédit du Maroc s'élèverait à 54,7 milliards de dirhams à horizon 2016 contre 49,1 milliards de dirhams à fin 2014, soit un TCAM de 5,6% sur la période 2014-2016.

► Les ressources

<i>Consolidé IFRS (Montants en MDH)</i>	2014r	2015e	2016p	TCAM 2014-2016
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédits	0	0	0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8	0	0	
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	1 318	1 452	1 564	8,92%
Dettes envers la clientèle	36 976	38 936	41 662	6,15%
Titres de créances émis	3 921	3 914	4 095	2,19%
Capitaux Propres	4 402	4 402	4 417	0,17%
Dettes subordonnées	1 528	1 550	1 830	9,44%
Autres Passifs	908	1 017	1 141	12,11%
Total	49 062	51 271	54 708	5,6%

Source : CDM

Pour accompagner son développement et dans la continuité des exercices précédents, le Crédit du Maroc prévoit le renforcement de ses fonds propres réglementaires notamment via l'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2014.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Le Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du Crédit du Maroc au 31/12/2014 sur différentes devises

Devises	Position en devises en Milliers	Contre-valeur en KMAD	% Fonds Propres
EUR	1 989	21 821	0,424
USD	839	7 586	0,147
GBP	110	1 548	0,030
CAD	68	531	0,010
CHF	167	1 522	0,030
JPY	946	72	0,001
DKK	16	23	0,000
NOK	170	206	0,004
SEK	300	348	0,007
DZD	21	2	0,000
TND	15	72	0,001
SAR	632	1 522	0,030
AED	295	727	0,014
KWD	32	996	0,019
BHD	1	370	0,007
QAR	10	4 897	0,095

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire¹⁶ social à fin décembre 2014 est de 135,87%.

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Le Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- ▶ Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.

Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.

- ▶ Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.
- ▶ Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, le Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

¹⁶ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. Méthode de calcul définie par la circulaire 31/G/2006 de Bank al-Maghrib.

V. Risque de Solvabilité

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité (comptes sociaux):

<i>Comptes sociaux</i>	2012	2013	2014
Coefficient Tiers One	8,30%	9,61%	10,56%
Coefficient de solvabilité	12,74%	13,12%	13,90%

Source: CDM

VI. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- ➔ La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- ➔ La prévention des grands risques,
- ➔ L'optimisation de la couverture des risques,
- ➔ L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ **La composante organisationnelle**

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ **La composante qualitative**

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ **La composante quantitative**

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ **La composante d'allocation de fonds propres**

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Le Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a- Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b- Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;

Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50% pour les créances douteuses,
- 100% pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;

Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d- Portefeuille de titres

1- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

3- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

4- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

5- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e- Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f- Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g- Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h- Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i- Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j- Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k- Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l- Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a- Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2009 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c- Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",
 - cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;
 - cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
 - cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d- Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e- Retraitement et Eliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f- Regroupements d'entreprises – Ecart d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2014.

g- Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31/12/2014

	Capital Social (KDH)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de
Crédit du Maroc	1 067 899		100%	100%	E.C.
CDM Capital	10 000		100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
CDM Leasing	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Offshore		1655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.

E.C. : Etablissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc détient directement CDMP à hauteur de 60% et indirectement à hauteur de 40% via sa filiale CDMC.

h- Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directeur,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit, ...)

Responsabilités des acteurs :

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, appréhende et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôles.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance.
- Préparer les décisions du Conseil du Contrôle Interne en matière de rémunération des membres du Directeur.
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directeur par le Président du directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Président du Directeur.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel;
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque. Il est responsable du Contrôle Interne de la banque. Il établit chaque année une stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteurs d'activité ou de groupes d'appartenance, pour les risques de crédit, de Gaps de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risques est présentée au Conseil de surveillance qui la valide. Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de contrôle interne
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques sensibles,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveau produit Nouvelle Activité (NAP).

1.2 Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». Totalement indépendante des métiers elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque. Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.
- Risques financiers :

1. Risque de marché : les risques de marché ou risques de variation de prix, représentant les pertes potentielles suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.
2. Risque de liquidité ou de taux : risque lié à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.
- Risque opérationnel et conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Contrôle Permanent des Risques, qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
 - La Direction des engagements,
 - Le Contrôle des risques de crédit,
 - Le Pilotage des risques.
- Pour le Risque opérationnel et la Conformité :
 - La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques financiers : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global :
 - La Direction des risques de marché et le Contrôle permanent des risques.

1.2.2 Le Contrôle Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur pièce et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATÉGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc. Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des sous-délégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites subdélégées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi. Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi. La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi. Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques.

Recouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé inclus. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'amiable. Si le dossier passe en « Compromis » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI) et Grandes entreprises gérées par les réseaux dédiés), hormis les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtelière qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelons de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont insérées dans le suivi rapproché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD émis par l'état marocain ou garantis explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et couru) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risques pré-définie et validée par la banque et approuvée par le Comité Risques Groupe CA,SA.

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seul d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TITRES MAD CDM TRESORERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRES. MAD CDM TRES. DEVISES

Les limites globales validées sont les suivantes :

- une limite de VaR (99%,1j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (99%,1j) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Dette-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post -marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRIM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRIM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisées) ou relatives aux niveaux de perte tolérée (stop loss).
 - Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...).
 - La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
 - Production et analyse des P&L de gestion
 - Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
 - Back testing de la VaR
 - Production et analyse des stress scenari
 - Vérification des données de marché
 - Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des stocks entre outill FO et BO
 - Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques
- Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a- Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2 - Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b- Les immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- Le modèle du coût amorti

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

- Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

- La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

- L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

- La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

- La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2 - Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c- Immeubles de placement

1 - Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2 - Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d- Immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2 - Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e- GOODWILL

1 - Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2 - Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f- Contrats de location

1 - Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2 - Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

g- Actifs et passifs financiers

1 - Norme

▪ Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

▪ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

▪ Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêté, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2 - Options retenues

- Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

- Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h- Crédits Restructurés

1 - Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2 - Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit. Cette décote a été considérée comme non significative.

i- Crédits Hors Marché

1 - Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 - Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j- Provisions du Passif

1 - Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2 - Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k- Titres

1 - Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables) L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel)

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2 - Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

1- Dérivés

1 - Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2 - Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m- Avantages au personnel

1 - Norme

▪ Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

▪ Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
- Ecart actuariel : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;
- Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
 - le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
 - taux d'actualisation / taux d'inflation ;
 - salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.
- Avantages à long terme

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
 - l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.
- Indemnités de fin de contrat de travail

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

- Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2 - Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- Les Primes de Fin de Carrière : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- Les Indemnités de Départ Volontaire : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- Les Primes de Fidélité (PF) : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein du Crédit du Maroc.
- Les Congés Payés (CP) : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

n- Impôt exigible et Impôt différé

1 - Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2 - Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2014

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2014

ACTIF CONSOLIDÉ	(En milliers de DH)		PASSIF CONSOLIDÉ	(En milliers de DH)	
	31/12/2014	31/12/2013		31/12/2014	31/12/2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 564 454	1 245 986	Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 134 052	2 637 911	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	8 243	3 068
Instruments dérivés de couverture	-	-	Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3 224 694	3 723 535	Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 318 398	1 130 918
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	6 337 175	3 843 871	Dettes envers la clientèle	36 976 324	36 790 875
Prêts et créances sur la clientèle	35 042 236	36 842 477	Titres de créance émis	3 921 426	5 611 726
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-	Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	Passifs d'impôt exigibles	5 313	745
Impôts Exigibles	82 687	114 871	Passifs d'impôt différé	167 483	165 835
Actifs d'impôt différé	65 498	95 720	Comptes de régularisation et autres passifs	444 876	457 136
Comptes de régularisation et autres actifs	130 317	246 775	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-	Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-	Provisions	290 112	321 878
Immeubles de placement	-	-	Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Immobilisations corporelles	1 344 604	1 366 173	Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 528 178	1 529 453
Immobilisations incorporelles	136 206	130 286	Capitaux propres	4 401 562	4 235 966
Ecart d'acquisition	-	-	Capitaux propres part du groupe	4 343 337	4 176 528
			Capital et réserves liées	3 603 292	3 424 908
			Réserves consolidées	459 653	471 114
			Gains ou pertes latents ou différés	42 609	1 355
			Résultat net de l'exercice	237 783	279 151
			Intérêts minoritaires	58 225	59 438
TOTAL	49 061 923	50 247 605	TOTAL	49 061 923	50 247 605

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2014

COMPTE DE RÉSULTAT	(En milliers de DH)	
	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts et produits assimilés	2 538 329	2 553 002
Intérêts et charges assimilés	856 682	917 522
Marge d'Intérêt	1 681 647	1 635 480
Commissions (Produits)	343 853	330 234
Commissions (Charges)	29 771	31 781
Marge sur Commissions	314 082	298 453
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	149 128	188 047
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	20 312	17 230
Produits des autres activités	5 414	11 112
Charges des autres activités	80 924	76 280
PRODUIT NET BANCAIRE	2 089 660	2 074 041
Charges générales d'exploitation	991 401	1 013 343
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	111 637	111 453
Résultat Brut d'Exploitation	986 622	949 244
Coût du risque	- 598 424	- 496 755
Résultat d'Exploitation	388 198	452 489
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1 648	135
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	386 550	452 354
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	146 469	168 477
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	240 081	283 877
Intérêts minoritaires	2 298	4 727
résultat net Part du groupe	237 783	279 151
Résultat par action	22,27	26,95
Résultat dilué par action	22,27	26,95

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)

FLUX DE TRESORERIE	31/12/2014	31/12/2013
Résultat avant impôts	386 550	452 354
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	111 637	111 265
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	445 916	341 694
+/- Dotations nettes aux provisions	- 31 528	81 256
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 843	2 692
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	- 56 574	- 10 188
+/- Autres mouvements	- 13 918	- 89 019
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	454 690	437 700
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 2 800 370	- 1 603 566
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 569 414	1 373 370
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 100 865	- 819 484
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	92 637	- 244 636
- Impôts versés	- 138 080	- 101 592
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	824 466	- 1 395 908
Flux nets de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 665 705	- 505 853
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 95 145	- 130 895
Flux nets de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 95 145	- 130 895
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 116 876	310 987
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 1 635 000	- 999 000
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement	- 1 751 876	- 688 013
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	- 368	25
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 181 683	- 1 324 737

COMPOSITION DE LA TRESORERIE	31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 945 068	3 269 805
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 245 979	2 250 059
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	699 089	1 019 746
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 763 385	1 945 068
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 564 447	1 245 979
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	198 938	699 089
Variation de la trésorerie nette	- 181 683	- 1 324 737

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propre	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total	
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	-	1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	608 887	4 533	613 420	
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes	-	-	-	295 165	-	295 165	4 545	299 710	
Autres	-	3 201	-	3 201	-	-	-	-	
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877	
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	1 781	1 781	-	1 781	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372	
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	25	-	25	-	25	
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178	
Autres	-	-	-	1 942	-	1 942	1 382	3 324	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966	
Opérations sur capital	32 051	134 987	-	-	-	167 038	-	167 038	
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-	
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-	
Dividendes	-	-	-	279 679	-	279 679	3 513	283 192	
Autres	-	11 346	-	11 346	-	-	-	-	
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résultat de l'exercice	-	-	-	237 783	-	237 783	2 298	240 081	
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-	
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	41 104	41 104	-	41 104	
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	150	150	-	150	
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	368	-	368	-	368	
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	368	41 254	40 886	-	40 886	
Autres	-	-	-	780	-	780	2	783	
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2014	1 067 899	2 535 392	-	697 436	42 609	4 343 337	58 225	4 401 562	

COUT DU RISQUE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2014	31/12/2013
Dotations aux provisions	- 620 033	- 519 375
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 596 973	- 482 178
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	- 10 906	- 27 480
Autres provisions pour risques et charges	- 12 128	- 9 717
Reprises de provisions	176 671	152 161
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	155 100	140 484
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	2 994
Reprises des autres provisions pour risques et charges	21 571	8 684
Variation des provisions	- 155 062	- 129 542
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 6 556	- 342
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 160 420	- 155 495
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 368	29 330
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 2 480	- 3 035
Coût du risque	- 598 424	- 496 755

MARGE D'INTERETS

(En milliers de DH)

	31/12/2014			31/12/2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 246 054	633 495	1 612 559	2 258 262	631 968	1 626 294
Comptes et prêts/emprunts	2 112 245	632 720	1 479 524	2 137 181	630 309	1 506 872
Opérations de pensions	27 610	220	27 390	8 487	160	8 327
Opérations de location-financement	106 200	555	105 645	112 595	1 500	111 095
Opérations interbancaires	158 128	18 061	140 067	99 780	19 695	80 085
Comptes et prêts/emprunts	60 075	18 061	42 015	64 133	18 395	45 738
Opérations de pensions	98 053	-	98 053	35 647	1 300	34 348
Emprunts émis par le Groupe	-	205 126	- 205 126	-	265 859	- 265 859
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	134 146	-	134 146	194 959	-	194 959
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	2 538 329	856 682	1 681 647	2 553 002	917 522	1 635 480

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
Titres	4 154	2 555
Emission	1 830	395
Transmission d'ordres	1 595	1 529
Autres	730	631
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	21 669	20 605
Gestion d'actifs	14 788	14 558
Conservation	6 881	6 048
Engagements de prêt	16 322	19 959
Gestion des moyens de paiement	127 084	114 836
Ingénierie financière	-	-
Autres	174 623	172 279
Total produits d'honoraires et de commissions	343 853	330 234
Conservation	2 111	1 721
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	27 660	30 059
Total charges d'honoraires et de commissions	29 771	31 781

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	- 1 648	- 135
Plus values de cession	439	94
Moins value de cession	- 2 087	- 229
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	- 1 648	- 135

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Réseau, Développement et Grande Clientèle, et Assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 574 020	107 626	1 681 647
Marge sur commissions	314 084	-2	314 082
Produit net bancaire	1 982 036	107 624	2 089 660
Charges de fonctionnement	-976 739	-14 662	-991 401
Résultat d'exploitation	895 671	90 951	986 622
Résultat net	169 874	70 207	240 081
Résultat net part groupe	169 874	67 909	237 783

PRETS ET CREANCES AU 31/12/2014
En milliers de DH

31/12/2014	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	91 742	-	-	-	91 742
Administrations centrales	91 742	-	-	-	91 742
Etablissements de crédit	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 825 644	4 693 440	3 089 338	142 078	41 287 668
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	6 245 432	-	-	-	6 245 432
Institutions non établissements de crédit	3 775 833	928 916	529 694	23 420	4 151 635
Grandes entreprises	16 036 370	1 469 363	997 617	82 714	16 425 402
Clientèle de détail	13 768 009	2 295 161	1 562 027	35 945	14 465 199
Total	39 917 387	4 693 440	3 089 338	142 078	41 379 411

31/12/2013	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	104 326	-	-	-	104 326
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	104 326	-	-	-	104 326
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 350 200	4 078 401	2 705 368	141 211	40 582 022
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 739 545	-	-	-	3 739 545
Institutions non établissements de crédit	4 004 140	643 253	413 132	27 740	4 206 522
Grandes entreprises	17 006 017	1 212 045	796 572	80 769	17 340 721
Clientèle de détail	14 600 498	2 223 103	1 495 664	32 702	15 295 234
Total	39 454 526	4 078 401	2 705 368	141 211	40 686 348

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciée individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE
(En milliers de DH)

31/12/2014	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	31 313	36 745	-	68 058
Instruments de dette	3 156 636	-	-	3 156 636
Administrations centrales	2 122 866	-	-	2 122 866
Etablissements de crédit	1 033 771	-	-	1 033 771
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 187 949	36 745	-	3 224 694

31/12/2013	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	29 870	34 868	-	65 461
Instruments de dette	3 658 075	-	-	3 658 075
Administrations centrales	3 157 032	-	-	3 157 032
Etablissements de crédit	501 043	-	-	501 043
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 687 945	34 868	-	3 723 535

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale	Valeur nette comptable totale
					31/12/2014	31/12/2013
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

INFORMATION SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS
En milliers de DH

31/12/2014	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1 Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-		-
2 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de	-	1 134 052	NA	90 261
3 Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 224 694	34 114	-
4 Prêts et créances	-	-		-
5 Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
6 Autres actifs financiers	-	-		-
7 Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8 résultat	-	8 243		6 207
9 Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
10 Autres passifs financiers	-	-		-

31/12/2013	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
1 Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-		-
2 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de	-	2 637 911	NA	99 431
3 Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 723 535	37 112	-
4 Prêts et créances	-	-		-
5 Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-		-
6 Autres actifs financiers	-	-		-
7 Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
8 Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de	-	3 068		4 414
9 Passifs financiers au coût amorti	-	-		-
10 Autres passifs financiers	-	-		-

EVALUATION CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT
(En milliers de DH)

	31/12/2014		31/12/2013	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	507 034	2 117 371	469 603	2 087 203
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	370 827	772 768	339 317	721 030
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF
(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	64 230	134 271	98 846	-	24 530	321 878
Dotations	12 677	7 743	10 906	-	7 780	39 106
Montants utilisés	1 489	12 712	-	-	3 650	17 851
Montants non utilisés repris au cours de la période	24 321	15	-	-	14 433	38 768
Autres mouvements	-	13 805	-	-	448	14 253
Solde de clôture	51 098	115 482	109 752	-	13 779	290 112

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT
(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	643 145	543 437	99 708	618 260
> 1 an ≤ 5 ans	966 042	842 470	123 572	885 462
> 5 ans	154 818	135 283	19 535	141 783
TOTAL	1 764 005	1 521 191	242 815	1 645 505

ENGAGEMENTS ET PRETS, GARANTIES FINANCIERE ET AUTRE ENGAGEMENTS AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

	Montants notionnels
Engagements de prêt	
Donnés :	11 060 415
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	51 795
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	10 567 008
Clientèle de détail	441 611
Reçus :	-
Garanties financières	
Données :	6 007 139
Administrations centrales	-
Etablissements de crédit	3 402 656
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	2 542 636
Clientèle de détail	61 847
Reçues :	2 524 631
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	2 524 631
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	
Reçus	
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	
- Garanties financières données :	
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2014	31/12/2013
Impôts courants	82 687	114 871
Impôts différés	65 498	95 720
Actifs d'impôts courants et différés	148 185	210 591
Impôts courants	5 313	745
Impôts différés	167 483	165 835
Passifs d'impôts courants et différés	172 797	166 579
Charge d'impôts courants	138 080	101 592
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	8 389	66 884
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	146 469	168 477

Le taux effectif d'impôt	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net	240 081	283 877
Charges d'impôt sur les bénéfices	146 450	168 477
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,89%	37,24%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,89%	0,24%
Taux d'impôt effectif moyen	37,89%	37,24%

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2014

Au 31 Décembre 2014 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 120 743	10,49	10,49
AUTRES	1 154 175	10,81	10,81
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 404 076	78,70	78,70
Total	10 678 994	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	849 551	1 323 193	-	-	-	2 172 744
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	31	-	-	-	31
Total des actifs	849 551	1 323 224	-	-	-	2 172 775
Passifs : dépôts et emprunts	1 323 193	849 551	-	-	-	2 172 744
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	40 261	31	-	-	-	40 292
Total des passifs	1 363 454	849 582	-	-	-	2 213 036
Garanties émises par le groupe	632 401	-	-	-	-	632 401
Garanties reçues par le groupe	-	632 401	-	-	-	632 401
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	4 827	71 038	-	-	-	75 865
Charges d'intérêts	2 674	68 958	-	-	-	71 632
Honoraires et commissions	500	158	-	-	-	658
Total des produits dont :	1 653	1 922	-	-	-	3 575
Produits d'intérêts	114 931	11 498	-	-	-	126 429
Honoraires et commissions	68 958	2 674	-	-	-	71 632
Produits de dividendes	158	500	-	-	-	658

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour prime de fin carrière	29 872	27 120
Provisions pour indemnité de départ volontaire	57 141	68 858
Provisions pour prime de fidélité	28 470	24 712
Total	115 482	120 690

	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation	3,52%	4,76%
Taux d'évolution des salaires	3,75%	4,00%

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2013

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		1 245 986	2 250 066
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	2 637 911	7 923
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	3 723 535	5 505 337
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	3 843 871	2 611 791
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	36 842 477	35 646 508
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		114 871	1 963
Actifs d'impôt différé		95 720	152 585
Comptes de régularisation et autres actifs		246 775	143 843
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 366 173	1 348 931
Immobilisations incorporelles	3.6	130 286	130 590
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		50 247 605	47 799 537

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	3 068	4 364
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 130 918	1 167 936
Dettes envers la clientèle		36 790 875	33 924 690
Titres de créance émis		5 611 726	6 622 584
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		745	49 797
Passifs d'impôt différé		165 835	156 723
Comptes de régularisation et autres passifs		457 136	464 331
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	321 878	242 800
Subventions, fonds publi affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 529 453	1 527 782
Capitaux propres		4 176 528	3 638 525
Capitaux propres part du groupe		4 176 528	3 582 420
Capital et réserves liées		3 424 908	2 812 820
Réserves consolidées		471 114	422 714
Gains ou pertes latents ou différés		1 355	-1 798
Résultat net de l'exercice		279 151	348 684
Intérêts minoritaires		59 438	56 105
TOTAL		50 247 605	47 799 537

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 553 002	2 604 810
Intérêts et charges assimilés	2.2	917 522	841 018
Marge d'Intérêt		1 635 480	1 763 793
Commissions (Produits)	2.3	330 234	341 134
Commissions (Charges)	2.3	31 781	30 447
Marge sur Commissions		298 453	310 686
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		188 047	86 723
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		17 230	9 471
Produits des autres activités		11 112	12 875
Charges des autres activités		76 280	76 454
PRODUIT NET BANCAIRE		2 074 041	2 107 095
Charges générales d'exploitation		1 013 343	969 437
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		111 453	102 950
Résultat Brut d'Exploitation		949 244	1 034 708
Coût du risque	2.1	-496 755	-456 243
Résultat d'Exploitation		452 489	578 465
Quote-Part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	135	188
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		452 354	578 653
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		168 477	225 074
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		283 877	353 579
Intérêts minoritaires		4 727	4 895
résultat net Part du groupe		279 151	348 684
Résultat par action		26,95	37,80
Résultat dilué par action		26,95	37,80

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-284 922	-	-284 922	-5 130	-290 052
Autres	-	2 510	-	-2 476	-	34	-34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	-9 988	-9 988	-	-9 988
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	-7 225	-7 199	-	-7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	-1 798	3 582 420	56 105	3 638 525
Opérations sur capital	113 457	495 430	-	-	-	606 887	4 533	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-295 165	-	-295 165	-4 545	-299 710
Autres	-	3 201	-	-3 201	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	279 151	-	279 151	4 727	283 877
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	1 781	1 781	-	-6 255
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	1 372	1 372	-	1 372
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	25	-	25	-	25
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	25	3 153	3 178	-	3 178
Autres	-	-	-	-1 942	-	-1 942	-1 382	-3 324
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2013	1 035 848	2 389 059	-	750 265	1 355	4 176 528	59 438	4 235 966

COÛT DU RISQUE

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux provisions		
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-519 375	-471 961
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-482 178	-431 701
Provisions engagements par signature	-27 480	-11 015
Autres provisions pour risques et charges	-9 717	-29 244
Reprises de provisions	152 161	73 306
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	140 484	61 618
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	2 994	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	8 684	11 688
Variation des provisions	-129 542	-57 587
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-342	-576
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-155 495	-62 673
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	29 330	12 961
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-3 035	-7 300
Coût du risque	-496 755	-456 243

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
Titres	2 555	2 684
Emission	395	387
Transmission d'ordres	1 529	1 602
Autres	631	695
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 605	22 382
Gestion d'actifs	14 558	15 972
Conservation	6 048	6 409
Engagements de prêt	19 959	17 967
Gestion des moyens de paiement	114 836	112 056
Ingénierie financière	-	-
Autres	172 279	186 045
Total produits d'honoraires et de commissions	330 234	341 134
Conservation	1 721	1 926
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	30 059	28 521
Total charges d'honoraires et de commissions	31 781	30 447

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-135	188
Plus values de cession	94	207
Moins value de cession	-229	-19
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-135	188

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 523 637	111 843	1 635 480
Marge sur commissions	298 455	-2	298 453
Produit net bancaire	1 961 117	112 924	2 074 041
Charges de fonctionnement	-998 508	-14 836	-1 013 343
Résultat d'exploitation	371 028	81 461	452 489
Résultat net	205 959	77 918	283 877
Résultat net part groupe	205 959	73 191	279 151

PRÊTS ET CRÉANCES

(En milliers de DH)

31/12/2013	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	104 326	-	-	-	104 326
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	104 326	-	-	-	104 326
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	39 350 200	4 078 401	2 705 368	141 211	40 582 022
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 739 545	-	-	-	3 739 545
Institutions non établissements de crédit	4 004 140	643 253	413 132	27 740	4 206 522
Grandes entreprises	17 006 017	1 212 045	796 572	80 769	17 340 721
Cliantèle de détail	14 600 498	2 223 103	1 495 664	32 702	15 295 234
Total	39 454 526	4 078 401	2 705 368	141 211	40 686 348

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2013	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	29 870	34 868	-6 751	65 461
Instruments de dette	3 658 075	-	-	3 658 075
Administrations centrales	3 157 032	-	-	3 157 032
Etablissements de crédit	501 043	-	-	501 043
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Cliantèle de détail	-	-	-	-
TOTAL	3 687 945	34 868	-6 751	3 723 535

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)

Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) ^o	Valeur nette comptable totale	
					31/12/2013	31/12/2012
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Cliantèle de détail						
TOTAL						

NÉANT

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)

31/12/2013	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 637 911	-	99 431
Actifs financiers disponibles à la vente	-	3 723 535	37 112	-
Prêts et créances	-	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	3 068	-	-4 414
Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
Autres passifs financiers	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2013		31/12/2012	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de clôture	469 603	2 087 203	924 364	2 001 812
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	339 317	721 030	109 528	652 881
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	61 514	79 442	74 360	-	27 485	242 800
Dotations	16 348	61 040	27 480	-	1 834	106 702
Montants utilisés	3 004	-	-	-	1 329	4 333
Montants non utilisés repris au cours de la période	10 627	4 069	2 994	-	3 456	21 147
Autres mouvements	-	-2 141	-	-	-3	-2 145
Solde de clôture	64 230	134 271	98 846	-	24 530	321 878

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à

sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	653 839	549 430	104 409	617 025
> 1 an ≤ 5 ans	952 591	828 790	123 800	892 635
> 5 ans	226 331	194 939	31 393	217 917
TOTAL	1 832 762	1 573 159	259 602	1 727 576

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 034 329	1 388 469	-	-	-	2 422 798
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	49	-	-	-	49
Total des actifs	1 034 329	1 388 518	-	-	-	2 422 847
Passifs : dépôts et emprunts	1 388 469	1 034 329	-	-	-	2 422 798
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	40 742	49	-	-	-	40 791
Total des passifs	1 429 212	1 034 378	-	-	-	2 463 590
Garanties émises par le groupe	649 710	-	-	-	-	649 710
Garanties reçues par le groupe	-	649 710	-	-	-	649 710
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-
Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	11 578	78 794	-	-	-	90 372
Charges d'intérêts	2 993	76 583	-	-	-	79 576
Honoraires et commissions	500	957	-	-	-	1 457
Total des produits dont :	119 537	14 778	-	-	-	134 314
Produits d'intérêts	76 583	2 993	-	-	-	79 576
Honoraires et commissions	957	500	-	-	-	1 457
Produits de dividendes	40 742	3 200	-	-	-	43 942

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2013	31/12/2012
Impôts courants	114 871	1 963
Impôts différés	95 720	152 585
Actifs d'impôts courants et différés	210 591	154 548
Impôts courants	745	49 797
Impôts différés	165 835	156 723
Passifs d'impôts courants et différés	166 579	206 520
Charge d'impôts courants	101 592	264 903
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	66 884	-39 829
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	168 477	225 074

Le taux effectif d'impôt	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	283 877	353 579
Charges d'impôt sur les bénéfices	168 477	225 074
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,24%	38,90%

Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,24%	1,90%
Taux d'impôt effectif moyen	37,24%	38,90%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2013

Au 31 décembre 2013, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	1 073 803	10,37	10,37
AUTRES	1 147 390	11,07	11,07
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	8 137 289	78,56	78,56
Total	10 358 482	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2013, le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires un dividende net par action de 27 DH, payable soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens.

	2013	2012	2011
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	27,00	32,00	32,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	26,95	37,80	37,27

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi et qui sont comptabilisés en capitaux propres selon la méthode du SORIE, par contre, pour les avantages à long terme et les indemnités de fin de contrat de travail, ils continueront à être comptabilisés directement en résultat.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considérée comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, elle est traitée comptablement comme un régime à cotisations définies.

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses).

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être comptabilisés en résultat.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2013	31/12/2012
Provisions pour prime de fin carrière	27 120	27 750
Provisions pour indemnité de départ volontaire	68 858	12 905
Provisions pour prime de fidélité	24 712	24 234
Total	120 690	64 888

	31/12/2013	31/12/2012
Taux d'actualisation	4,76%	4,21%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

Il est à noter que le Crédit du Maroc a engagé, en 2013, une action d'envergure sur l'ensemble de son périmètre visant à optimiser sa performance sur tous les axes. Ce plan, pluriannuel, porte le nom de CAP2018.

En accompagnement de ce plan, et conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée relatives aux indemnités de cessation d'emploi, le Crédit du Maroc a inscrit sur les comptes de 2013 une provision couvrant l'estimation des frais que les actions induites par ce plan vont générer, notamment le coût d'accompagnement de départs volontaires de collaborateurs pour un montant global de 56 Millions de DH.

Cette inscription dans les comptes 2013 s'appuie notamment sur le fait que ce plan a été présenté au Conseil de Surveillance du 13 Décembre 2013, a fait l'objet de plusieurs communications internes à la banque, ainsi qu'en Comité d'Entreprise ou il a été notamment expliqué que :

- le Crédit du Maroc lance un plan de départ volontaire en accompagnement des projets d'amélioration de l'efficacité et de gain de productivité,
- le traitement se fera sur la base du volontariat selon les principes de la convention collective du GPBM.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2013 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotations Provisions Engagements Sociaux	995	-368	627
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	14 065	-5 204	8 861

III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2012

BILAN CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		2 250 066	2 115 652
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	7 923	4 133
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	3.3 / 3.5	5 505 337	3 736 991
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3.2	2 611 791	4 064 318
Prêts et créances sur la clientèle	3.2	35 646 508	35 275 505
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	3.4	-	-
Impôts Exigibles		1 963	4 792
Actifs d'impôt différé		152 585	92 564
Comptes de régularisation et autres actifs		143 843	193 020
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-	-
Immeubles de placement		-	-
Immobilisations corporelles	3.6	1 348 931	1 267 131
Immobilisations incorporelles	3.6	130 590	122 304
Ecart d'acquisition		-	-
TOTAL		47 799 537	46 876 410

(En milliers de DH)

PASSIF CONSOLIDÉ	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		7	1 184
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.5	4 364	18 218
Instruments dérivés de couverture		-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés		1 167 936	1 083 347
Dettes envers la clientèle		33 924 690	33 711 606
Titres de créance émis		6 622 584	6 301 539
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt exigibles		49 797	18 612
Passifs d'impôt différé		156 723	140 780
Comptes de régularisation et autres passifs		464 331	504 903
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions	3.7	242 800	216 367
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		1 527 782	1 527 370
Capitaux propres		3 638 525	3 352 484
Capitaux propres part du groupe		3 582 420	3 301 247
Capital et réserves liées		2 812 820	2 586 551
Réserves consolidées		422 714	377 402
Gains ou pertes latents ou différés		- 1 798	5 427
Résultat net de l'exercice		348 684	331 866
Intérêts minoritaires		56 105	51 237
TOTAL		47 799 537	46 876 410

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ IFRS AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTES	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés	2.2	2 604 810	2 524 024
Intérêts et charges assimilés	2.2	841 018	780 224
Marge d'Intérêt		1 763 793	1 743 800
Commissions (Produits)	2.3	341 134	332 684
Commissions (Charges)	2.3	30 447	26 697
Marge sur Commissions		310 686	305 987
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		86 723	69 650
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		9 471	8 617
Produits des autres activités		12 875	10 187
Charges des autres activités		76 454	71 171
PRODUIT NET BANCAIRE		2 107 095	2 067 071
Charges générales d'exploitation		969 437	927 714
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		102 950	98 255
Résultat Brut d'Exploitation		1 034 708	1 041 103
Coût du risque	2.1	- 456 243	- 509 606
Résultat d'Exploitation		578 465	531 497
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.4	188	3 552
Variations de valeur des écarts d'acquisition		-	-
Résultat avant Impôt		578 653	535 048
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés		225 074	198 755
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat net		353 579	336 294
Intérêts minoritaires		4 895	4 427
Résultat net Part du groupe		348 684	331 866
Résultat par action		37,80	37,27
Résultat dilué par action		37,80	37,27

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2010	865 281	1 349 727	-	805 091	4 634	3 024 734	42 640	3 067 374
Opérations sur capital	25 099	178 201	-	-	-	203 300	9 167	212 467
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 259 584	-	- 259 584	- 4 997	- 264 582
Autres	-	168 242	-	- 168 242	-	-	-	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	331 866	-	331 866	4 427	336 294
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 1 522	- 1 522	-	- 1 522
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 314	2 314	-	2 314
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	- 54	-	- 54	-	- 54
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	- 54	793	739	-	739
Autres	-	-	-	193	-	193	1	193
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2011	890 380	1 696 171	-	709 269	5 427	3 301 247	51 237	3 352 484
Opérations sur capital	32 011	191 748	-	-	-	223 759	5 133	228 892
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	- 284 922	-	- 284 922	- 5 130	- 290 052
Autres	-	2 510	-	- 2 476	-	34	- 34	-
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	348 684	-	348 684	4 895	353 579
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	- 9 988	- 9 988	-	- 9 988
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 763	2 763	-	2 763
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	26	-	26	-	26
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	26	- 7 225	- 7 199	-	- 7 199
Autres	-	-	-	817	-	817	2	819
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2012	922 392	1 890 428	-	771 398	- 1 798	3 582 420	56 105	3 638 525

2.1. COUT DU RISQUE

(En milliers de DH)

CONSOLIDE	31/12/2012	31/12/2011
Dotations aux provisions	-471 961	-564 989
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 431 701	-543 932
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	- 11 015	-3 733
Autres provisions pour risques et charges	- 29 244	-17 324
Reprises de provisions	73 306	125 371
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	61 618	73 600
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	-	35 939
Reprises des autres provisions pour risques et charges	11 688	15 833
Variation des provisions	-57 587	- 69 988
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 576	- 858
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 62 673	- 73 657
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	12 961	14 266
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	- 7 300	- 9 740
Coût du risque	- 456 243	- 509 606

2.3. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
Titres	2 684	3 753
Emission	387	312
Transmission d'ordres	1 602	928
Autres	695	2 512
Compensation et règlement-livraison	0	0
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	22 382	20 413
Gestion d'actifs	15 972	14 702
Conservation	6 409	5 711
Engagements de prêt	17 967	15 746
Gestion des moyens de paiement	112 056	104 746
Ingénierie financière	0	0
Autres	186 045	188 025
Total produits d'honoraires et de commissions	341 134	332 684
Conservation	1 926	1 542
Compensation et règlement-livraison	0	0
Autres	28 521	25 155
Total charges d'honoraires et de commissions	30 447	26 697

2.4. GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	188	3 552
Plus values de cession	207	4 308
Moins value de cession	-19	-756
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus values de cession	0	0
Moins value de cession	0	0
Gains ou pertes sur autres actifs	188	3 552

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Libellé	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	Total
Marge d'intérêts	1 645 156	118 637	1 763 793
Marge sur commissions	310 747	-61	310 686
Produit net bancaire	1 988 519	118 576	2 107 095
Charges de fonctionnement	956 702	12 735	969 437
Résultat d'exploitation	488 403	90 062	578 465
Résultat net	275 370	78 209	353 579
Résultat net part groupe	275 370	73 314	348 684

3.2. PRETS ET CREANCES

(En milliers de DH)

31/12/2012	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	116 150				116 150
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	116 150				116 150
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	37 468 609	3 227 116	2 368 649	184 928	38 142 149
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	2 495 641				2 495 641
Institutions non établissements de crédit	4 037 441	600 923	320 358	26 416	4 291 590
Grandes entreprises	16 667 235	615 554	579 196	129 457	16 574 136
Clientèle de détail	14 268 292	2 010 639	1 469 095	29 055	14 780 782
Total	37 584 759	3 227 116	2 368 649	184 928	38 258 299

(En milliers de DH)

31/12/2011	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	127 231				127 231
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	127 231				127 231
Institutions non établissements de crédit					
Grandes entreprises					
Clientèle de détail					
Prêts et avances	38 340 536	3 102 004	2 063 155	166 793	39 212 592
Administrations centrales					
Etablissements de crédit	3 937 087				3 937 087
Institutions non établissements de crédit	3 085 796	614 851	316 678	17 193	3 366 776
Grandes entreprises	16 751 956	593 808	414 235	116 111	16 815 418
Clientèle de détail	14 565 697	1 893 345	1 332 242	33 489	15 093 311
Total	38 467 767	3 102 004	2 063 155	166 793	39 339 823

- (1) Inclut les actifs dépréciés collectivement
- (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

3.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2012	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale	31/12/2011	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Dont dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instruments de capitaux propres	101 137	34 326	6 751	135 463	Instruments de capitaux propres	37 136	26 307	7 182	63 443
Instruments de dette	5 369 875			5 369 875	Instruments de dette	3 673 547			3 673 547
Administrations centrales	4 755 318			4 755 318	Administrations centrales	3 008 937			3 008 937
Etablissements de crédit	614 557			614 557	Etablissements de crédit	664 611			664 611
Institutions non établissements de crédit					Institutions non établissements de crédit				
Grandes entreprises					Grandes entreprises				
Clientèle de détail					Clientèle de détail				
TOTAL	5 471 011	34 326	6 751	5 505 337	TOTAL	3 710 684	26 307	7 182	3 736 990

3.4. PLACEMENTS DETENUS JUSQU'A LEUR ECHEANCE

(En milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives) (*)	Valeur nette comptable totale	Valeur nette comptable totale
					31/12/2012	31/12/2011
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances :						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

NEANT

3.5. INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En milliers de DH)

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		7 923	NA	3 790
Actifs financiers disponibles à la vente		5 505 337	36 571	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 364	NA	13 854
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction				
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 133	NA	-10 725
Actifs financiers disponibles à la vente		3 736 991	32 328	
Prêts et créances				
Placements détenus jusqu'à leur échéance				
Autres actifs financiers				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 218	NA	-15 449
Passifs financiers au coût amorti				
Autres passifs financiers				

3.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EVALUEES SELON LE MODELE DU COUT

(En milliers de DH)

	31/12/2012		31/12/2011	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	924 364	2 001 812	892 732	1 846 542
Cumul des dépréciations				
Cumul des amortissements	109 528	652 881	98 222	579 411
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement				
Actifs loués en location-simple				

3.7. PROVISIONS PASSIF

(En milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats défici- taires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 234	85 790	63 300		20 043	216 367
Dotations	20 553	18 226	11 015		18 334	68 129
Montants utilisés	1 705				2 327	4 032
Montants non utilisés repris au cours de la période	4 569	20 188			8 567	33 325
Autres mouvements		-4 386	45		2	-4 339
Solde de clôture	61 514	79 442	74 360		27 485	242 800

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire.

Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur

à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de la vie économique de l'actif loué. La

valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

(En milliers de DH)

Durée résiduelle	Pour le Bailleur			
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	626 917	522 447	104 470	592 418
> 1 an ≤ 5 ans	1 001 789	876 140	125 649	945 605
> 5 ans	145 449	125 999	19 450	137 563
TOTAL	1 774 155	1 524 586	249 570	1 675 587

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Impôts courants et impôts différés		
Impôts courants	1 963	4 792
Impôts différés	152 585	92 564
Actifs d'impôts courants et différés	154 548	97 356
Impôts courants	49 797	18 612
Impôts différés	156 723	140 780
Passifs d'impôts courants et différés	206 520	159 392
Charge nette de l'impôts sur les bénéfices	0	0
Charge d'impôts courants	264 903	206 593
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-39 829	-7 838
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Le taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	353 579	336 294
Charges d'impôt sur les bénéfices	225 074	198 755
Taux d'impôt effectif moyen en %	38,90%	37,15%
Analyse du taux effectif d'impôt	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	1,90%	0,15%
Taux d'impôt effectif moyen	38,90%	37,15%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	942 379	10,22	10,22
AUTRES	1 140 185	12,36	12,36
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	7 141 352	77,42	77,42
Total	9 223 916	100,00	100,00

La valeur nominale des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Le conseil de surveillance décide de proposer aux actionnaires une option de paiement d'un dividende de 32 DH soit en action, soit en numéraire, soit par combinaison de ces deux moyens,

	2012	2011	2010
Dividendes (en dirhams)			
Dividende par action	32,00	32,00	30,00
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net part du groupe par action	37,80	37,27	41,95

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 522 597	1 087 886	-	-	-	2 610 483
Passifs : dépôts et emprunts	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paielements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	1 087 781	1 522 701	-	-	-	2 610 483
Garanties émises par le groupe	611 487	-	-	-	-	611 487
Garanties reçues par le groupe	-	611 487	-	-	-	611 487
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	16 294	75 522	-	-	-	91 816
Charges d'intérêts	11 789	73 358	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	500	138	-	-	-	638
Total des produits dont :	118 233	19 843	-	-	-	138 076
Produits d'intérêts	73 358	11 789	-	-	-	85 147
Honoraires et commissions	138	500	-	-	-	638
Produits de dividendes	42 981	3 280	-	-	-	46 261

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies
Prime fin de carrière

Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.

- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.

- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.

- Le montant de l'engagement dépend :
- De l'évolution du salaire,
- Du nombre d'années d'ancienneté (barème),
- De la probabilité de survie (table de mortalité),

- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail
Indemnité de départ volontaire

Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :

- À partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - À partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - Avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.

Le montant de l'engagement dépend :

- De l'évolution du salaire,
- De l'âge au moment du départ (barème),
- De la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
- De la probabilité de survie (table de mortalité),
- De la probabilité de présence (turn over),
- Du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour prime de fin carrière	27 750	28 507
Provisions pour indemnité de départ volontaire	12 905	13 400
Provisions pour prime de fidélité	24 234	25 007
Total	64 888	66 913

	31/12/2012	31/12/2011
Taux d'actualisation	4,21%	3,80%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	4,00%

COMPTABILISATION ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels relatifs aux engagements sociaux postérieurs à l'emploi (prime de fin de carrière) en capitaux propres selon la méthode du SoRIE (Statement Of Recognised Income and Expenses). Ils étaient jusqu'à présent enregistrés intégralement en résultat sur la période sur laquelle ils étaient constatés.

Les avantages au personnel entrant dans les catégories IAS 19 des autres avantages long terme (Prime de fidélité) et des indemnités de fin de contrat de travail (Prime de départ volontaire) continueront à être

comptabilisés en résultat.

L'impact des écarts actuariels sur engagements sociaux à fin décembre 2012 se présente comme suit :

	Brut	ID	Net
Impact Compte de Résultat			
Dotation Provision Engagements Sociaux	1 981	-733	1 248
Impact Capitaux Propres			
Gains et Pertes actuariels / avantages post emploi	11 887	-4 398	7 489

IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2014

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2014

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 564 440	1 245 974
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 400 645	4 989 813
. A vue	619 246	885 979
. A terme	6 781 399	4 103 834
Créances sur la clientèle	33 705 057	35 370 392
. Crédits de trésorerie et à la consommation	11 885 054	12 857 144
. Crédits à l'équipement	7 218 917	7 876 563
. Crédits immobiliers	12 886 468	12 275 363
. Autres crédits	1 714 619	2 361 323
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	4 319 825	6 392 413
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 495 875	5 129 985
. Autres titres de créance	1 817 975	1 256 454
. Titres de propriété	5 975	5 975
Autres actifs	169 426	260 023
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	304 191	311 123
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	129 513	124 743
Immobilisations corporelles	983 835	1 031 041
Total de l'Actif	48 576 932	49 725 523

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 303 240	1 074 283
. A vue	317 073	80 233
. A terme	986 167	994 050
Dépôts de la clientèle	36 997 849	36 767 639
. Comptes à vue créditeurs	21 737 748	21 436 427
. Comptes d'épargne	8 532 005	8 110 429
. Dépôts à terme	5 812 340	6 385 487
. Autres comptes créditeurs	915 756	835 296
Titres de créance émis	3 921 426	5 611 726
. Titres de créance négociables	3 921 426	5 611 726
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	329 697	326 631
Provisions pour risques et charges	400 861	446 802
Provisions réglementées	0	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	-
Dettes subordonnées	1 528 178	1 529 453
Ecart de réévaluation	0	-
Réserves et primes liées au capital	2 541 259	2 393 696
Capital	1 067 899	1 035 848
Actionnaires. Capital non versé (-)	0	-
Report à nouveau (+/-)	248 414	243 055
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	238 101	296 384
Total du Passif	48 576 932	49 725 523

**COMPTES DE PRODUITS ET DE CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
 DU 01/01/2014 AU 31/12/2014**
En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 953 554	2 983 679
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	220 011	162 265
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 069 139	2 099 705
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	134 146	194 959
Produits sur titres de propriété	55 778	60 076
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Commissions sur prestations de service	287 573	267 830
Autres produits bancaires	186 906	198 845
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	980 853	1 031 552
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	18 884	18 640
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	551 994	556 128
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	286 025	341 099
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Autres charges bancaires	123 949	115 685
PRODUIT NET BANCAIRE	1 972 701	1 952 127
Produits d'exploitation non bancaire	2 993	9 252
Charges d'exploitation non bancaire	207	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 100 855	1 069 788
Charges de personnel	602 353	596 375
Impôts et taxes	18 493	18 658
Charges externes	346 945	326 843
Autres charges générales d'exploitation	1 086	-5 014
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	131 978	132 925
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 020 506	1 064 107
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	830 062	887 007
Pertes sur créances irrécouvrables	157 012	96 065
Autres dotations aux provisions	33 432	81 036
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	524 709	550 570
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	452 164	318 605
Récupérations sur créances amorties	14 368	29 330
Autres reprises de provisions	58 177	202 635
RESULTAT COURANT	378 835	378 054
Produits non courants	4 732	11 038
Charges non courantes	31 709	15 292
RESULTAT AVANT IMPOTS	351 857	373 800
Impôts sur les résultats	113 757	77 416
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	238 101	296 384

**ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
 DU 01/01/2014 AU 31/12/2014**
En milliers de DH

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2014	31/12/2013
+ Intérêts et produits assimilés	2 423 297	2 456 928
- Intérêts et charges assimilées	856 903	915 868
MARGE D'INTERET	1 566 394	1 541 061
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	289 914	269 540
- Commissions servies	30 054	31 633
Marge sur commissions	259 860	237 907
± Résultat des opérations sur titres de transaction	69 705	94 399
± Résultat des opérations sur titres de placement	23 501	1 581
± Résultat des opérations de change	78 690	93 147
± Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	171 896	189 127
+ Divers autres produits bancaires	55 903	60 720
- Diverses autres charges bancaires	81 350	76 687
PRODUIT NET BANCAIRE	1 972 701	1 952 127
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	-1 556	542
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	2 993	9 252
- Autres charges d'exploitation non bancaire	22 810,08	-
- Charges générales d'exploitation	1 100 855	1 069 788
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	873 261	892 133
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-520 542	-635 137
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	26 117	121 058
RESULTAT COURANT	378 835	378 054
RESULTAT NON COURANT	-26 978	-4 254
- Impôts sur les résultats	113 757	77 416
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	238 101	296 384

En milliers de DH

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2014	31/12/2013
± RESULTAT NET DE L'EXERCICE	238 101	296 384
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	131 978	132 925
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 866	0
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	1 285	60 396
+ Dotations aux provisions réglementées	0	0
+ Dotations non courantes	0	0
- Reprises de provisions	14 206	180 564
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	439	92
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	23	0
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	184	0
- Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	359 792	309 049
- Bénéfices distribués	234 938	279 679
± AUTOFINANCEMENT	124 854	29 370

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014
En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 873 124	2 914 210
Récupérations sur créances amorties	14 368	29 330
Produits d'exploitation non bancaire perçus	7 351	20 168
Charges d'exploitation bancaire versées	- 980 999	- 1 028 650
Charges d'exploitation non bancaire versées	- 31 893	- 15 292
Charges générales d'exploitation versées	- 968 942	- 936 863
Impôts sur les résultats versés	- 113 757	- 77 416
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	799 252	905 487
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 2 410 832	- 1 265 205
Créances sur la clientèle	1 124 184	1 569 908
Titres de transaction et de placement	2 091 259	831 056
Autres actifs	90 597	162 905
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	228 957	32 956
Dépôts de la clientèle	230 210	2 774 577
Titres de créance émis	- 1 690 299	- 1 010 858
Autres passifs	- 9 308	18 238
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 345 232	- 2 080 073
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	454 020	- 1 174 586
Produit des cessions d'immobilisations financières	5 376	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	439	92
Acquisition d'immobilisations financières	-	21 567
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 90 449	- 194 868
Intérêts perçus	5 985	6 744
Dividendes perçus	55 778	60 076
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	- 22 871	- 149 523
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	- 1 275	1 671
Emission d'actions	168 269	613 523
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	- 279 679	- 295 165
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	- 112 685	320 029
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	318 464	- 1 004 080
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 245 968	2 250 048
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	1 564 433	1 245 968

En milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNES	11 149 931	12 632 511
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 273 542	4 102 481
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 950 062	3 815 538
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 926 326	4 714 491
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	4 131 497	6 138 694
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 031 497	6 138 694
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	100 000	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)

Deuxieme semestre 2014	Premier semestre 2014	Deuxieme semestre 2013
1 431 020	1 522 533	1 476 815

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2014

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2014		Montants au 31/12/2013	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	230 730	50 440	213 479	23 546
Créances douteuses	607 445	381 500	607 826	195 860
Créances compromises	3 185 925	2 781 574	2 884 311	2 599 684
TOTAL	4 024 100	3 213 514	3 705 617	2 819 089

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2014

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 - ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2014

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ETAT A3 - ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1 - CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
VALEURS RECUES EN PENSION	-	4 158 513	-	-	4 158 513	1 650 210
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	4 158 513	-	-	4 158 513	1 650 210
PRETS DE TRESORERIE	-	750 000	240 000	4 775	994 775	650 566
- au jour le jour	-	100 000	-	-	100 000	400 000
- à terme	-	650 000	240 000	4 775	894 775	250 566
PRETS FINANCIERS	-	33 444	1 669 181	-	1 702 625	2 166 965
AUTRES CREANCES	-	17 822	81 681	1 538	101 041	80 261
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	2 244	15 030	-	17 274	23 907
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	1	-	1	1
TOTAL	697 307	4 962 029	2 050 617	391 844	8 101 797	5 418 716

ETAT B2 - CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre Clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	136 927	147	8 733 684	192 217	9 062 975	10 132 914
- Comptes à vue débiteurs	25 436	147	3 035 875	168 767	3 230 226	4 113 742
- Créances commerciales sur le Maroc	11 491	-	1 265 168	-	1 276 659	1 885 926
- Crédits à l'exportation	-	-	178 844	-	178 844	177 098
- Autres crédits de trésorerie	100 000	-	4 253 797	23 450	4 377 247	3 956 148
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	937	2 672 250	2 673 187	2 576 172
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 592 617	-	4 441 371	2 093	7 036 081	7 719 059
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 974 092	10 861 459	12 835 550	12 226 183
AUTRES CREDITS	-	427 854	348 050	-	775 904	1 340 284
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	62 890	319 773	-	382 663	354 903
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	381 002	557 695	938 696	1 020 877
- Créances pré-douteuses	-	-	9 249	171 041	180 290	189 933
- Créances douteuses	-	-	212 932	13 013	225 945	411 966
- Créances compromises	-	-	158 821	373 640	532 461	418 978
TOTAL	2 729 544	490 891	16 109 429	14 375 189	33 705 057	35 370 392

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR
(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	1 817 974	2 495 875	5 908	67	4 319 824	6 392 413
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	2 495 875	-	-	2 495 875	5 129 984
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 817 974	-	-	-	1 817 974	1 256 454
TITRES DE PROPRIETE	-	-	5 908	67	5 975	5 975
TOTAL	1 817 974	2 495 875	5 908	67	4 319 824	6 392 413

ETAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT
(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	1 132 463	1 132 462	1 100 000	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES OBLIGATIONS	421 167	421 167	400 000	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	711 295	711 295	700 000	-	-	-
TITRES DE PROPRIETE	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	3 187 629	3 187 362	3 051 110	50 269	248	248
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	2 074 727	2 074 708	1 962 700	48 171	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	1 106 679	1 106 679	1 088 410	2 099	-	-
TITRES DE PROPRIETE	6 223	5 975	-	-	248	248
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	-	-	-	-	-	-
OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES DE CREANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	4 320 092	4 319 824	4 151 110	50 269	248	248

ETAT B5 - DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 30/12/2014
(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
DEBITEURS DIVERS	129 425	161 921
Sommes dues par l'Etat	104 392	133 853
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	3 327	3 587
Comptes clients de prestations non bancaires	46	2
Divers autres débiteurs	21 660	24 478
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 782	3 227
COMPTES DE REGULARISATION	36 218	94 876
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	38 085
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 351	8 566
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	659	315
Produits à recevoir	125	7 684
Charges constatées d'avance	22 572	34 367
Autres comptes de régularisation	5 511	5 859
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
TOTAL	169 425	260 023

ETAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				271 598	271 599		353 383	32 011	40 284
CREDIT DU MAROC OFFSHORE (en USD)	Etab. de Crédit	1 655	100,00%	7 443	7 444	31/12/2014	2 240	95	-
CREDIT DU MAROC ASSURANCE	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2014	27 934	26 413	24 474
CREDIT DU MAROC CAPITAL	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2014	13 050	1 798	4 200
CREDIT DU MAROC LEASING	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2014	137 013	4 775	7 027
CREDIT DU MAROC PATRIMOINE	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2014	9 132	7 620	4 560
SIFIM	Immobiliere	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2014	164 014	8 690	23
Autres titres de participation et emplois assimilés				38 688	32 592		-	-	15 279
Atlasnet	Sce Informatique	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				1 840
Exp services Maroc	Sce financier	90 000	5,00%	4 500	1 781				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000				13 200
Settapark		40 000	16,32%	6 530	6 383				
Divers		-	-	12 297	11 588				239
TOTAL				310 286	304 191		353 383	32 011	55 563

ETAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	456 876	66 503	31 719	491 660	332 187	29 886	-	362 072	-	129 513
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitatio	428 840	66 503	31 719	463 623	332 187	29 886	-	362 072	-	101 551
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	74	74
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 992 891	243 082	218 377	2 017 595	961 863	102 014	-	30 105	-	983 834
- Immeubles d'exploitation	844 168	92 203	80 685	855 686	264 021	23 318	-	235	-	568 581
. Terrain d'exploitation	210 631	39 500	-	250 131	-	-	-	-	-	250 131
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	602 497	52 703	80 450	574 750	235 867	22 391	-	-	-	316 492
. Immeubles d'exploitation. Logements de f	31 039	-	235	30 804	28 155	927	-	235	-	1 958
- Mobilier et matériel d'exploitation	481 693	29 411	23 348	487 755	386 282	40 271	-	21 543	-	82 746
. Mobilier de bureau d'exploitation	99 525	5 185	11 410	93 300	84 477	6 820	-	11 410	-	13 412
. Matériel de bureau d'exploitation	17 561	1 480	2 343	16 698	9 651	2 063	-	561	-	5 545
. Matériel de bureau Telecom	57 852	5 513	90	63 275	41 152	6 489	-	90	-	15 724
. Matériel Informatique	232 286	14 466	8 809	237 943	192 342	18 475	-	8 786	-	35 912
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	7 091	94	-	7 185	5 254	992	-	-	-	939
. Autres matériels d'exploitation	67 379	2 672	697	69 354	53 406	5 431	-	697	-	11 214
- Autres immobilisations corporelles d'exploitatio	610 366	119 287	114 344	615 309	282 849	35 657	-	8 327	-	305 130
- Immobilisations corporelles hors exploitation	56 665	2 180	-	58 845	28 711	2 768	-	-	-	27 366
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	41 553	-	-	41 553	20 974	1 520	-	-	-	19 059
. Mobiliers et matériel hors exploitation	5 621	756	-	6 377	4 013	494	-	-	-	1 870
. Autres immobilisations corporelles hors exp	9 491	1 424	-	10 915	3 724	754	-	-	-	6 437
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	11	11
TOTAL	2 449 767	309 585	250 096	2 509 255	1 294 050	131 900	-	30 105	-	1 113 348

ETAT B9 BIS - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	30 960	30 105	855	439	438	854
Immeubles d'exploitation	235	235	-	287	287	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	235	235	-	287	287	-
Mobilier et matériel d'exploitation	21 567	21 543	24	152	151	23
Mobilier de bureau d'exploitation	11 410	11 410	0	109	109	0
Matériel de bureau d'exploitation	561	561	-	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	90	90	-	1	1	-
Matériel informatique	8 809	8 786	23	31	30	23
Matériel d'imprimerie	79	79	-	0	0	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outillage	17	17	-	0	0	-
Matériel de sécurité	45	45	-	1	1	-
Petit mobilier matériel et outillage	72	72	-	2	2	-
Coffres forts	484	484	-	5	5	-
Mobilier Hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	9 158	8 327	831	-	-	831
Agencement et aménagement	9 158	8 327	831	-	-	831
TOTAL	30 960	30 105	855	439	438	854

ETAT B10 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	926	3 468	119 680	124 081	55 008
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	155 000	764 885	218 304	1 138 188	991 129
- au jour le jour	-	155 000	-	-	155 000	-
- à terme	-	-	764 885	218 304	983 188	991 129
EMPRUNTS FINANCIERS	2 391	-	-	-	2 391	2 496
AUTRES DETTES	-	0	38 069	9	38 079	25 520
INTERETS COURUS A PAYER	-	11	-	497	508	137
TOTAL	2 397	155 937	806 421	338 491	1 303 247	1 074 290

ETAT B11- DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	188 841	32 417	5 340 885	16 175 605	21 737 748	21 428 172
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 464 813	8 464 813	8 031 706
DEPOTS A TERME	-	19 000	791 502	4 898 437	5 708 939	6 282 080
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	419	585 745	325 800	911 964	834 903
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	174 385	174 385	190 777
TOTAL	188 841	51 836	6 718 132	30 039 040	36 997 849	36 767 639

ETAT B12 - ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

NATURE TITRES	Date de jouissance	Dated'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/10/11	31/10/2015	100,00	4,35%	INFINE	50 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/11/11	30/11/2016	100,00	4,21%	INFINE	550 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	28/02/12	28/02/2017	100,00	4,16%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/03/12	30/03/2017	100,00	4,17%	INFINE	335 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/04/12	30/04/2017	100,00	3,98%	INFINE	100 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	06/07/12	06/07/2015	100,00	4,25%	INFINE	59 300
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/12/12	21/12/2017	100,00	4,60%	INFINE	170 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/08/13	02/08/2018	100,00	5,43%	INFINE	300 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	29/09/2015	100,00	3,22%	INFINE	300 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	29/09/2015	100,00	3,39%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/09/14	29/09/2015	100,00	3,53%	INFINE	500 000
CERTIFICATS DE DEPOTS	04/11/14	04/11/2019	100,00	3,86%	INFINE	500 000
TOTAL						3 864 300

ETAT B13 - DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	124 573	142 349
Sommes dues à l'Etat	41 202	54 282
Sommes dues aux organismes de prévoyance	22 014	21 984
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 034	4 004
Fournisseurs de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	57 322	62 079
COMPTES DE REGULARISATION	205 124	184 282
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	5 436	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	50
Charges à payer	154 110	121 883
Produits constatés d'avance	14 156	20 454
Autres comptes de régularisation	31 422	41 896
TOTAL	329 697	326 631

ETAT B14 - PROVISIONS DU 01/01/2014 AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/13	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/14
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	2 571 783	814 895	448 054	66	2 938 689
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 548 140	812 029	427 889	66	2 932 345
Titres de placement	18 919	-	18 671	-	248
Titres de participation et emplois assimilés	4 724	2 866	1 494	-	6 096
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	446 802	48 575	80 879	13 637	400 860
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	134 351	18 034	24 275	-	128 110
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	143 998	1 285	12 712	-	132 571
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	76 433	6 909	-	13 581	69 761
Provisions pour autres risques et charges	92 020	22 347	43 892	56	70 418
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	3 018 584	863 469	528 933	13 571	3 339 549

ETAT B16 - DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	(1)		(2)		Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
		Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité		Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	MontantN (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,53%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,78%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,25%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2014	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2014
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	92 239	11 346		103 585
Autres réserves	1 137 487			1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 163 970		136 218	1 300 188
Capital	1 035 848		32 051	1 067 899
Capital appelé	1 035 848		32 051	1 067 899
Capital non appelé	-			-
Certificats d'investissement	-			-
Fonds de dotations	-			-
Actionnaires. Capital non versé	-			-
Report à nouveau (+/-)	243 054	5 359		248 413
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	279 679	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	296 384	296 384	238 101	238 101
Total	3 968 982	-	406 370	4 095 673

ETAT B18 - ENGAGEMENT DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2014

(En milliers de DH)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	11 149 931	12 632 511
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Filets de sécurité	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	3 273 542	4 102 481
Crédits documentaires import	1 149 316	1 205 613
Acceptations ou engagements de payer	375 342	345 434
Ouvertures de crédits permanents	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 748 561	2 551 357
Autres ouvertures de crédit confirmés	323	78
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements de financement sur opérations de Ijara et de Mourabaha	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 950 062	3 815 538
Crédits documentaires export confirmés	20 964	20 540
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties données aux fonds de placements collectifs en titrisation	-	-
Garanties de crédits données	263 435	170 371
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 665 663	3 624 628
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 926 326	4 714 491
Garanties de crédits données	658 865	674 089
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 645 622	2 737 261
Autres cautions et garanties données	621 839	1 303 141
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	4 131 497	6 138 694
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 031 497	6 138 694
Garanties de crédits	-	1 124
Autres garanties reçues	4 031 497	6 137 570
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	100 000	0

ETAT B20 - OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENT SUR PRODUITS DERIVES
(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
Opérations de change à terme	1 163 977	1 526 860		
Devises à recevoir	295 421	337 233		
Dirhams à livrer	103 199	226 816		
Devises à livrer	481 371	530 760		
Dirhams à recevoir	283 987	432 051		
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 - VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	18 000	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	323	-	-
TOTAL	18 323	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature recus	Montants des dettes ou des engagements par signature recus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	57 300	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	57 300	-	-

ETAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE
(En milliers de DH)

	D< 1 mois	1 mois<D< 3 mois	3 mois<D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 130 252	26 673	115 156	1 186 855	344 440	6 803 377
Créances sur la clientèle	2 641 958	3 586 376	3 666 352	4 097 648	14 903 854	28 896 187
Titres de créance	-	472 300	2 246 842	1 011 642	516 526	4 247 311
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 772 211	4 085 349	6 028 350	6 296 146	15 764 820	39 946 875
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	979 746	7 912	45 385	-	-	1 033 043
Dettes envers la clientèle	1 051 378	1 758 450	2 750 465	159 681	-	5 719 975
Titres de créance émis	-	-	409 300	3 455 000	-	3 864 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
TOTAL	2 031 125	1 766 362	3 205 150	3 614 681	1 500 000	12 117 318

ETAT 24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF :	1 688 428	1 424 892
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	29 060	31 596
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	363 236	380 687
Créances sur la clientèle	1 581 140	1 700 610
Titres de transaction , de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	376 426	780 639
Titres de participation et emplois assimilés	91 418	92 639
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
PASSIF :	1 688 428	1 424 892
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 105 897	1 055 438
Dépôts de la clientèle	552 138	333 154
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	30 393	36 300
Provisions pour risques et charges	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2014	31/12/2013
Engagements donnés :	1 497 582	1 524 376
Engagements reçus :	1 506 866	1 484 298

ETAT B25 - MARGE D'INTERET AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

	31/12/2014	31/12/2013
INTERETS PERCUS	2 423 300	2 456 928
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	220 015	162 265
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 069 139	2 099 705
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	134 146	194 959
INTERETS SERVIS	856 907	915 868
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 888	18 640
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	551 994	556 128
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	286 025	341 099
MARGE D'INTERETS	1 566 394	1 541 061

ETAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE
(En milliers de DH)

	31/12/2014	31/12/2013
TITRES DE PLACEMENT	-	-
TITRES DE PARTICIPATION	-	-
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	55 778	60 076
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	-	-
EMPLOIS ASSIMILES	-	-
TOTAL	55 778	60 076

ETAT B27 - COMMISSIONS AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2014	31/12/2013
COMMISSIONS PERCUES :	289 914	269 540
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	75 569	77 933
sur opérations de change	2 341	1 711
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	9 998	7 693
sur moyens de paiement	126 975	111 267
sur activités de conseil et d'assistance	4 113	5 028
sur ventes de produits d'assurances	7 192	7 481
sur autres prestations de service	63 727	58 427
COMMISSIONS VERSEES :	30 054	31 633
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	3 749	5 024
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	2 565	1 571
sur moyens de paiement	23 741	25 039
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	-	-
MARGE SUR COMMISSIONS	259 860	237 907

ETAT B28 - RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2014	31/12/2013
+ Gains sur titres de transaction	82 013	97 516
- Pertes sur titres de transaction	12 308	3 117
= Résultat des opérations sur titres de transaction	69 705	94 399
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	4 831	2 625
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	18 671	2 638
- Moins-values de cession sur titres de placement	-	780
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	-	2 902
= Résultat des opérations sur titres de placement	23 501	1 581
+ Gains sur opérations de change	78 927	93 701
- Pertes sur opérations de change	237	565
= Résultat des opérations de change	78 690	93 147
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
= RESULTAT GLOBAL	171 896	189 127

ETAT B29 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2014	31/12/2013
Charges de personnel	602 353	596 375
Impôts et taxes	18 493	18 658
Charges externes	346 945	326 843
Autres charges générales d'exploitation	1 086	- 5 014
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	131 978	132 925
TOTAL	1 100 855	1 069 788

ETAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2014	31/12/2013
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	62 957	83 150
Autres produits bancaires	186 906	198 834
Autres charges bancaires	123 949	115 685
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	2 786	9 252
Produits d'exploitation non bancaires	2 993	9 252
Charges d'exploitation non bancaires	207	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 020 506	1 064 107
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	830 062	887 007
Pertes sur créances irrécouvrables	157 012	96 065
Autres dotations aux provisions	33 432	81 036
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	524 709	550 570
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	452 164	318 605
Récupérations sur créances amorties	14 368	29 330
Autres reprises de provisions	58 177	202 635
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	- 26 978	- 4 245
Produits non courants	4 732	11 038
Charges non courantes	31 709	15 283

ETAT B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL
(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	238 101	
. Bénéfice net	238 101	
. Perte nette		-
II - REINTEGRATIONS FISCALES	134 394	
1- Courantes	129 465	
- Impôt sur les sociétés	113 757	
- Pénalités	2 624	
- Amendes fiscales	234	
- Dons et subventions	930	
- Cadeaux et articles	1 726	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH		
- Charges agences à imputer		
- Dotation provision pour engagements sociaux	6 909	
- Dotation provision pour risques généraux	1 285	
- Prov pour propre risque assureur	2 000	
2- Non courantes	4 929	
- impot de solidarite	4 929	
III - DEDUCTIONS FISCALES		68 465
1- Courantes		55 753
- Revenu du Portefeuille / Titres		55 753
- Reprise partielle provision pour investissement		-
- Prov pour propre risque assureur		-
2- Non courantes		12 712
- Reprise provision pour risques généraux		12 712
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisation		-
TOTAL	372 495	68 465
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		304 030
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		304 030
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	-	-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1	-	
VI - RESULTAT NET FISCAL		304 030
. Bénéfice net fiscal (A - C)		304 030
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT B33 - DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
(En milliers de DH)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	378 835
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	128 180
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	67 180
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	439 835
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	162 739
. Résultat courant après impôts (=)	277 096
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
NEANT	

ETAT B34 - DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014
(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	9 837	261 410	250 822	20 425
B. TVA à récupérer	11 153	108 806	108 174	11 785
. Sur charges	12 177	90 060	89 489	12 748
. Sur immobilisations	- 1 024	18 746	18 685	- 963
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	- 1 316	152 604	142 648	8 640

ETAT C4- DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2014**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 19 Février 2015

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2013

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2013

	(En milliers de DH)	
ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 245 974	2 250 055
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 989 813	3 724 607
À vue	885 979	1 282 683
À terme	4 103 834	2 441 925
Créances sur la clientèle	35 370 392	34 439 456
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 857 144	12 311 362
Crédits à l'équipement	7 876 563	8 662 447
Crédits immobiliers	12 275 363	11 879 244
Autres crédits	2 361 323	1 586 403
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	6 392 413	5 561 621
Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 129 985	4 769 673
Autres titres de créance	1 256 454	715 974
Titres de propriété	5 975	75 974
Autres actifs	260 023	97 118
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	311 123	289 015
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	124 743	123 613
Immobilisations corporelles	1 031 041	970 187
Total de l'Actif	49 725 523	47 455 672

	(En milliers de DH)	
PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 074 283	1 107 239
À vue	80 233	125 252
À terme	994 050	981 987
Dépôts de la clientèle	36 767 639	33 914 340
Comptes à vue créditeurs	21 436 427	19 648 722
Comptes d'épargne	8 110 429	7 566 915
Dépôts à terme	6 385 487	5 536 214
Autres comptes créditeurs	835 296	1 162 489
Titres de créance émis	5 611 726	6 622 584
Titres de créance négociables	5 611 726	6 622 584
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	326 631	387 115
Provisions pour risques et charges	446 802	542 364
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 529 453	1 527 782
Ecart de réévaluation	-	-
Reserves et primes liées au capital	2 393 696	1 890 428
Capital	1 035 848	922 392
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	243 055	235 257
Resultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Resultat net de l'exercice (+/-)	296 384	306 164
Total du Passif	49 725 523	47 455 672

HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES	12 632 511	10 265 455
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 102 481	1 767 177
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 815 538	3 675 726
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 714 491	4 822 552
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	6 138 694	5 886 020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 138 694	5 886 020
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2013 AU 31/12/2013**

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2013	31/12/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 983 679	2 928 313
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 265	162 903
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 099 705	2 138 048
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	194 959	202 992
Produits sur titres de propriété	60 076	55 652
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	267 830	277 638
Autres produits bancaires	198 845	91 081
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 031 552	965 846
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 640	42 545
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	556 128	454 502
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	341 099	344 464
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	115 685	124 336
PRODUIT NET BANCAIRE	1 952 127	1 962 467
Produits d'exploitation non bancaire	9 252	27 271
Charges d'exploitation non bancaire	-	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 069 788	1 079 718
Charges de personnel	596 375	590 858
Impôts et taxes	18 658	18 327
Charges externes	326 843	332 342
Autres charges générales d'exploitation	-5 014	13 935
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	132 925	124 257
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 064 107	660 089
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	887 007	433 865
Pertes sur créances irrécouvrables	96 065	47 768
Autres dotations aux provisions	81 036	178 455
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	550 570	301 427
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	318 605	249 671
Récupérations sur créances amorties	29 330	12 961
Autres reprises de provisions	202 635	38 794
RESULTAT COURANT	378 054	551 358
Produits non courants	11 038	10 705
Charges non courantes	15 292	25 342
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	373 800	536 720
Impôts sur les résultats	77 416	230 556
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164

**ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
 AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2013	31/12/2012
+ Intérêts et produits assimilés	2 456 928	2 503 943
- Intérêts et charges assimilés	915 868	841 511
MARGE D'INTERET	1 541 061	1 662 432
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	269 540	277 860
- Commissions servies	31 633	30 201
Marge sur commissions	237 907	247 659
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	94 399	108
+ Résultat des opérations sur titres de placement	1 581	-14 651
+ Résultat des opérations de change	93 147	85 805
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	189 127	71 263
+ Divers autres produits bancaires	60 720	57 224
- Diverses autres charges bancaires	76 687	76 111
PRODUIT NET BANCAIRE	1 952 127	1 962 467
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	542	-138
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9 252	27 271
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	-
- Charges générales d'exploitation	1 069 788	1 079 718
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	892 133	909 882
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-635 137	-219 001
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	121 058	-139 523
RESULTAT COURANT	378 054	551 358
RESULTAT NON COURANT	-4 254	-14 637
- Impôts sur les résultats	77 416	230 556
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164
II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2013	31/12/2012
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	296 384	306 164
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	132 925	124 257
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	2 288
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	60 396	112 286
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	180 564	3 457
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	92	206
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	309 049	541 331
- Bénéfices distribués	279 679	295 165
AUTOFINANCEMENT	29 370	246 166

ETAT A1 - PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31 DECEMBRE 2013

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2- ETAT DES DEROGATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		N E A N T

ETAT A3- ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31 DECEMBRE 2013

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
Comptes ordinaires débiteurs	424 949	7	33 909	387 941	846 806	2 125 838
Valeurs reçues en pension	- 1 650 210	-	-	-	- 1 650 210	600 139
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	- 1 650 210	-	-	-	- 1 650 210	600 139
Prêts de trésorerie	- 470 000	170 000	10 566	650 566	1 150 000	
- au jour le jour	- 400 000	-	-	-	- 400 000	800 000
- à terme	- 70 000	170 000	10 566	250 566	350 000	
Prêts financiers	- 66 888	2 100 077	-	2 166 965	1 473 581	
Autres créances	- 76 020	2 574	1 667	80 261	58 245	
Intérêts courus à recevoir	- 2 566	21 341	-	23 907	8 005	
Créances en souffrance	-	-	1	-	1	1
TOTAL	424 949	2 265 691	2 327 902	400 174	5 418 716	5 415 809

ETAT B3 - VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTES	1 256 454	5 129 984	5 908	67	6 392 413	5 561 622
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	5 129 984	-	-	5 129 984	4 754 957
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	1 256 454	-	-	-	1 256 454	730 690
Titres de propriété	-	-	5 908	67	5 975	75 975
TOTAL	1 256 454	5 129 984	5 908	67	6 392 413	5 561 622

ETAT B4 - VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	2 628 073	2 628 073	2 591 800	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 976 768	1 976 768	1 952 300	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	651 305	651 305	639 500	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	3 783 265	3 764 360	3 651 058	-	18 905	18 905
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 171 893	3 153 236	3 059 200	-	18 657	18 657
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	605 149	605 149	591 858	-	-	-
Titres de propriété	6 223	5 975	-	-	248	248
Titres d'investissement	-	-	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6 411 338	6 392 433	6 242 858	-	18 905	18 905

ETAT B5 - DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
DEBITEURS DIVERS	161 921	48 430
Sommes dues par l'Etat	133 853	24 153
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	3 587	2 786
Comptes clients de prestations non bancaires	2	-
Divers autres débiteurs	24 478	21 491
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	3 227	3 443
COMPTES DE REGULARISATION	94 875	45 245
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	38 085	1 286
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 566	3 985
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	315	1 000
Produits à recevoir	7 684	5 142
Charges constatées d'avance	34 367	31 080
Autres comptes de régularisation	5 859	2 752
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	260 023	97 118

ETAT B6 - TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net		
Participations dans les entreprises liées						271 598	271 599	367 449	192 336	51 222
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 443	7 444	31/12/2013	2 145	139	-	
SIFIM	Immobilière	168 321	100,00%	166 009	166 009	31/12/2013	173 579	58 339	10 481	
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2013	14 967	3 834	1 700	
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	124 000	66,67%	87 347	87 347	31/12/2013	141 499	97 776	9 089	
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/2013	9 194	7 705	4 800	
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	200	200	31/12/2013	26 065	24 543	25 152	
Autres titres de participation et emplois assimilés						44 248	39 524	-	-	-
Atlasnet	Soc Informatique	8 000	31,25%	2 500	-	-	-	-	-	
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	21	-	-	-	-	-	
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	-	-	-	-	
Exp services Maroc	Soc financier	90 000	5,00%	4 500	4 500	-	-	-	-	
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	11 000	11 000	-	-	-	-	
Maroc Telemcommerce	Com. Electronique	5 610	10,00%	1 560	145	-	-	-	-	
Settapark	-	40 000	16,32%	6 530	6 530	-	-	-	-	
S.I.F.I.M (Compte courant d'associé)	Immobilière	-	-	4 000	4 000	-	-	-	-	
Divers	-	-	-	12 297	11 509	-	-	-	-	
Total				315 846	311 123		367 449	192 336	51 222	

ETAT B9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sortie	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	426 825	52 130	22 079	456 876	303 229	28 958	-	332 187	54	124 743
- Droit au bail	28 036	-	-	28 036	-	-	-	-	-	28 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	398 788	52 130	22 079	428 840	303 229	28 958	-	332 187	-	96 653
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	54	54
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 840 443	240 941	88 493	1 992 891	870 272	103 958	12 367	961 863	14	1 031 041
- Immeubles d'exploitation	776 596	91 879	24 308	844 168	241 012	23 010	-	264 021	-	580 146
- Terrain d'exploitation	202 529	8 103	-	210 631	-	0	-	-	-	210 631
- Immeubles d'exploitation. Bureaux	543 028	83 776	24 308	602 497	213 906	21 960	-	235 867	-	366 630
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	31 039	-	-	31 039	27 105	1 049	-	28 155	-	2 885
- Mobilier et matériel d'exploitation	465 783	23 780	7 871	481 693	346 871	43 229	3 817	386 282	-	95 410
- Mobilier de bureau d'exploitation	99 369	3 421	3 265	99 525	80 239	7 502	3 264	84 477	-	15 047
- Matériel de bureau d'exploitation	20 341	1 377	4 158	17 561	7 580	2 175	105	9 651	-	7 910
- Matériel de bureau Telecom	49 568	8 284	-	57 852	35 293	5 859	-	41 152	-	16 700
- Matériel informatique	224 612	7 674	-	232 286	172 391	19 951	-	192 342	-	39 943
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 813	663	385	7 091	4 525	1 114	385	5 254	-	1 837
- Autres matériels d'exploitation	65 080	2 362	64	67 379	46 842	6 628	64	53 406	-	13 973
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	556 012	110 650	56 296	610 366	256 193	35 188	8 531	282 849	-	327 517
- Immobilisations corporelles hors exploitation	42 051	14 632	18	56 665	26 197	2 532	18	28 711	-	27 954
- Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	28 488	13 065	-	41 553	19 566	1 408	-	20 974	-	20 579
- Mobiliers et matériel hors exploitation	4 618	1 022	18	5 621	3 591	441	18	4 013	-	1 608
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 945	545	-	9 491	3 040	684	-	3 724	-	5 767
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	14	14
Total	2 267 267	293 072	110 572	2 449 767	1 173 501	132 916	12 367	1 294 050	67	1 155 784

ETAT B9 Bis - PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureaux	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation logement de fonction	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 265	3 265	1	63	62	-
Matériel de bureau d'exploitation	105	105	-	4	4	-
Matériel de bureau Telecom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	2	2	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	385	385	-	17	17	-
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	16	16	-	1	1	-
Petit mobilier matériel et outillage	5	5	-	1	1	-
Coffres forts	40	40	-	-	-	-
Mobilier Hors exploitation	18	18	-	5	5	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement (*)	8 531	8 531	-	2	2	-
Total	12 367	12 367	1	93	92	-

ETAT B10 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	601	5 703	48 697	55 008	105 776
Valeurs données en pension	-	-	-	-	-	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	-	-	-	-
Emprunts de trésorerie	-	-	936 499	54 631	991 129	978 604
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- À terme	-	-	936 499	54 631	991 129	978 604
Emprunts financiers	2 496	-	-	-	2 496	2 919
Autres dettes	-	98	25 412	10	25 520	19 649
Intérêts courus à payer	-	-	-	137	137	297
TOTAL	2 503	699	967 614	103 474	1 074 290	1 107 245

ETAT B12 - ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Nature des Titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant Global	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100,00	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100,00	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100,00	4,20%	INFINE	630 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100,00	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100,00	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/07/13	28/07/14	100,00	4,45%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	28/08/13	27/08/14	100,00	4,45%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	29/07/13	29/10/14	100,00	4,60%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100,00	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	26/08/13	26/12/14	100,00	4,65%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100,00	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100,00	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100,00	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100,00	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100,00	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100,00	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100,00	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	02/08/13	02/08/18	100,00	5,43%	INFINE	300 000			
TOTAL						5 499 300			

ETAT B11- DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2013	Total 31/12/2012
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	207 286	85 087	5 652 344	15 483 455	21 428 172	19 504 401
Comptes d'épargne	-	-	-	8 031 706	8 031 706	7 566 915
Dépôts à terme	-	342 000	1 275 186	4 664 895	6 282 080	5 451 184
Autres comptes créditeurs	-	28	604 346	230 529	834 903	1 298 529
Intérêts courus à payer	-	-	-	190 777	190 777	93 310
TOTAL	207 286	427 115	7 531 876	28 601 361	36 767 639	33 914 339

ETAT B13 - DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	-	-
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	-	-
CREDITEURS DIVERS	142 349	172 749
Sommes dues à l'Etat	54 282	87 098
Sommes dues aux organismes de prévoyance	21 984	24 044
Sommes diverses dues au personnel	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	4 004	3 906
Fournisseurs de biens et services	0	-
Divers autres créditeurs	62 079	57 701
COMPTES DE REGULARISATION	184 282	214 369
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	50	211
Charges à payer	121 883	179 957
Produits constatés d'avance	20 454	12 648
Autres comptes de régularisation	41 896	21 553
TOTAL	326 631	387 118

ETAT B14 - PROVISIONS DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2012	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2013
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	2 029 308	861 387	319 066	154	2 571 783
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	2 005 388	857 691	315 094	154	2 548 140
Titres de placement	18 654	3 696	3 431	-	18 919
Titres de participation et emplois assimilés	5 266	-	542	-	4 724
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	542 364	110 254	206	-	446 803
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	108 856	29 316	3 821	-	134 351
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	263 624	60 396	180 022	-	143 998
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	78 000	3 060	4 627	-	76 433
Provisions pour autres risques et charges	91 884	17 482	17 345	-	92 021
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	2 571 672	971 641	319 272	154	3 018 585

ETAT B16 - DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2013 AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours ⁽¹⁾	Taux	Durée ⁽²⁾	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité ⁽³⁾	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	5,87%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	5,82%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,84%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,32%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N

(2) éventuellement indéterminée

(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B17 - CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	Encours 01/01/2013	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2013
Ecart de réévaluation	-	-	-	-
Réserve légale	89 038	3 201		92 239
Autres réserves	1 137 487	-	-	1 137 487
Primes d'émission, de fusion et d'apport	663 904	-	500 066	1 163 970
Capital	922 392	-	113 456	1 035 848
Capital appelé	922 392	-	113 456	1 035 848
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	235 256	7 798	-	243 055
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	295 165	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	-306 164	296 384	296 384
TOTAL	3 354 241	-	909 906	3 968 983

ETAT B22 - VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 857 829	2 266 544	1 655 109	1 790 355	301 153	10 870 989
Créances sur la clientèle	3 922 197	3 387 045	2 364 545	6 064 475	13 891 224	29 629 487
Titres de créance	255 542	608 416	1 060 607	1 677 084	81 078	3 682 727
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
Total	9 035 568	6 262 004	5 080 261	9 531 914	14 273 455	44 183 203
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	933 238	48 910	72 939	-	-	1 055 087
Dettes envers la clientèle	1 372 108	1 794 142	3 021 312	104 912	-	6 292 474
Titres de créance émis	-	1 315 000	2 229 300	1 955 000	-	5 499 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 500 000	1 500 000
Total	2 305 346	3 158 052	5 323 551	2 059 912	1 500 000	14 346 861

ETAT B18 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE
AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	12 632 511	10 265 456
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 102 481	1 767 177
Crédits documentaires import	1 205 613	851 805
Acceptations ou engagements de payer	345 434	437 119
Ouvertures de crédit confirmés	2 551 434	478 180
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	73
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 815 538	3 675 726
Crédits documentaires export confirmés	20 540	131 227
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits donnés	170 371	18 055
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 624 628	3 526 444
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 714 491	4 822 553
Garanties de crédits donnés	674 089	639 741
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 737 261	2 780 963
Autres cautions et garanties donnés	1 303 141	1 401 849
Engagements en souffrance	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	6 138 694	5 886 020
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 138 694	5 886 020
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	6 137 570	5 884 896
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Garanties de crédits	-	-
Autres garanties reçues	-	-

ETAT B21 - VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2013

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	50 400	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	50 400	-	-

ETAT B24 - VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF :	1 424 892	2 057 758
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Soc des chèques postaux	31 596	48 744
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	380 687	452 649
Créances sur la clientèle	1 700 610	1 539 658
Titres de transaction, de placement et d'investissement	-	-
Autres actifs	-780 639	3 745
Titres de participation et emplois assimilés	92 639	7 283
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-	5 679
PASSIF :	1 424 892	2 057 758
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 055 438	1 091 010
Dépôts de la clientèle	333 154	354 271
Titres de créance émis	-	-
Autres passifs	36 300	612 478
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
HORS BILAN	31/12/2013	31/12/2012
Engagements donnés :	1 524 376	1 318 958
Engagements reçus :	1 484 298	1 031 009

ETAT B29- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2013	31/12/2012
Charges de personnel	596 375	590 858
Impôts et taxes	18 658	18 327
Charges externes	326 843	332 342
Autres charges générales d'exploitation	-5 014	13 935
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	132 925	124 257
TOTAL	1 069 788	1 079 719

ETAT B25 - MARGE D'INTERET AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
INTERETS PERCUS	2 456 928	2 503 943
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 265	162 903
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 099 705	2 138 048
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	194 959	202 992
INTERETS SERVIS	915 868	841 511
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	18 640	42 545
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	556 128	454 502
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	341 099	344 464
MARGE D'INTERETS	1 541 061	1 662 432

ETAT B26 - PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

	31/12/2013	31/12/2012
Titres de placement		
Titres de participation		
Participations dans les entreprises liées	60 076	55 652
Titres de l'activité de portefeuille		
Emplois assimilés		
TOTAL	60 076	55 652

ETAT B27 - COMMISSIONS AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2013	31/12/2012
COMMISSIONS PERCUES :	269 540	277 860
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	77 933	77 613
sur opérations de change	1 711	223
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
sur produits dérivés	-	-
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	7 693	8 190
sur moyens de paiement	111 267	108 190
sur activités de conseil et d'assistance	5 028	5 078
sur ventes de produits d'assurances	7 481	7 569
sur autres prestations de service	58 427	70 997
COMMISSIONS VERSEES :	31 633	30 201
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change	5 024	3 715
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 571	1 668
sur moyens de paiement	25 039	24 807
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	-	10
MARGE SUR COMMISSIONS	237 907	247 659

ETAT B28 - RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ
AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012
+ Gains sur titres de transaction	97 516	108
- Pertes sur titres de transaction	3 117	-
= Résultat des opérations sur titres de transaction	94 399	108
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	2 625	1 023
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	2 638	1 523
- Moins-values de cession sur titres de placement	780	229
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	2 902	16 968
= Résultat des opérations sur titres de placement	1 581	-14 651
+ Gains sur opérations de change	93 711	86 633
- Pertes sur opérations de change	565	827
= Résultat des opérations de change	93 147	85 806
+ Gains sur produits dérivés	-	-
- Pertes sur produits dérivés	-	-
= Résultat des opérations sur produits dérivés		
= RESULTAT GLOBAL	189 127	71 263

ETAT B30 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2013	31/12/2012
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	83 150	-33 255
Autres produits bancaires	198 834	91 081
Autres charges bancaires	115 685	124 336
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	9 252	27 271
Produits d'exploitation non bancaires	9 252	27 271
Charges d'exploitation non bancaires	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 064 107	660 088
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	887 007	433 865
Pertes sur créances irrécouvrables	96 065	47 768
Autres dotations aux provisions	81 036	178 455
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	550 570	301 426
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	318 605	249 671
Récupérations sur créances amorties	29 330	12 961
Autres reprises de provisions	202 635	38 794
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-4 245	-14 637
Produits non courants	11 038	10 705
Charges non courantes	15 283	25 342

ETAT B33- DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31 DECEMBRE 2013

(En milliers de DH)

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANTS
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	381 045
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	139 947
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	236 198
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	284 795
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	105 374
. Résultat courant après impôts (=)	179 421

II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES

**ETAT B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE
 AU RESULTAT NET FISCAL AU 31 DECEMBRE 2013**

(En milliers de DH)

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	299 375	
. Bénéfice net	299 375	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	146 056	
1. Courantes	139 947	
- Impôt sur les sociétés	77 416	
- Pénalités	42	
- Amendes fiscales	62	
- Dons et subventions	376	
- Cadeaux et articles	1 134	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	521	
- Charges agences à imputer	-	
- Dotation provision pour engagements sociaux	-	
- Dotation provision pour risques généraux	60 396	
- Provisions pour propre risque assureur	-	
2. Non courantes	6 109	
- Impôt de solidarité	6 109	
III - DEDUCTIONS FISCALES		236 198
1. Courantes		236 198
- Revenu du Portefeuille / Titres		55 581
- Reprise partielle provision pour investissement		-
- Provisions pour propre risque assureur		-
- Reprise provision eng sociaux		595
- Reprise provision pour risques généraux		180 022
2. Non courantes		-
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisation		-
TOTAL	445 431	236 198
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		209 233
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		209 233
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) ⁽¹⁾		-
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		-
VI - RESULTAT NET FISCAL		209 233
. Bénéfice net fiscal (A - C)		209 233
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**ETAT B34 - DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
 DU 01/01/2013 AU 31/12/2013**

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	20 425	256 297	249 074	276 722
B. TVA à récupérer	11 785	85 919	84 410	97 704
. Sur charges	12 748	71 969	70 138	84 717
. Sur immobilisations	-963	13 950	14 272	12 987
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	8 640	170 378	164 663	14 355

ETAT C4- DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS
I. DATATION

 . Date de clôture⁽¹⁾ : 31 décembre 2013

 . Date d'établissement des états de synthèse⁽²⁾ : 25 février 2014

⁽¹⁾ Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

⁽²⁾ Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	N E A N T
	. Défavorables

VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 250 055	2 115 646
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 724 607	5 164 253
A vue	1 282 683	399 173
A terme	2 441 925	4 765 081
Créances sur la clientèle	34 439 456	34 042 871
Crédits de trésorerie et à la consommation	12 311 362	11 107 866
Crédits à l'équipement	8 662 447	9 719 382
Crédits immobiliers	11 879 244	11 003 413
Autres crédits	1 586 403	2 212 210
Créances acquises par affectation		
Titres de transaction et de placement	5 561 621	3 804 518
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 769 673	3 012 436
Autres titres de créance	715 974	786 231
Titres de propriété	75 974	5 851
Autres actifs	97 118	107 404
Titres d'investissement		
Bons du Trésor et valeurs assimilées		
Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	289 015	256 006
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles	123 613	117 765
Immobilisations corporelles	970 187	917 946
Total de l'Actif	47 455 672	46 526 408

HORS BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ENGAGEMENTS DONNES	10 265 455	8 802 571
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 975
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit	3 675 726	2 908 569
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 552	3 874 026
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	1 184
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 107 239	1 158 714
A vue	125 252	161 742
A terme	981 987	996 972
Dépôts de la clientèle	33 914 340	33 681 206
Comptes à vue créditeurs	19 648 722	19 760 939
Comptes d'épargne	7 566 915	7 107 823
Dépôts à terme	5 536 214	5 729 494
Autres comptes créditeurs	1 162 489	1 082 950
Titres de créance émis	6 622 584	6 301 539
Titres de créance négociables	6 622 584	6 301 539
Emprunts obligataires		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	387 115	356 205
Provisions pour risques et charges	542 364	390 950
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	1 527 782	1 527 370
Ecart de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	1 890 428	1 696 171
Capital	922 392	890 380
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	235 257	212 452
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	306 164	310 237
Total du Passif	47 455 672	46 526 408

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

LIBELLE	31/12/2012	31/12/2011
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 928 313	2 797 220
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 649
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
Produits sur titres de propriété	55 652	35 897
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Commissions sur prestations de service	277 638	269 588
Autres produits bancaires	91 081	89 480
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	965 846	878 534
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	344 464	276 762
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
Produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaire		110
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	1 079 718	1 024 810
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	660 089	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	433 865	597 289
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 427	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821
RESULTAT AVANT IMPOTS	536 720	492 494
Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237

**ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES
A L'ETRANGER) DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2012	31/12/2011
+ Intérêts et produits assimilés	2 503 943	2 402 256
- Intérêts et charges assimilés	841 511	776 841
MARGE D'INTERET	1 662 432	1 625 415
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location		
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
+ Commissions perçues	277 860	271 635
- Commissions servies	30 201	26 437
Marge sur commissions	247 659	245 199
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	108	
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Résultat des opérations de change	85 805	80 554
+ Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	71 263	80 433
+ Divers autres produits bancaires	57 224	39 184
- Diverses autres charges bancaires	76 111	71 545
PRODUIT NET BANCAIRE	1 962 467	1 918 686
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-138	
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	27 271	26 924
- Autres charges d'exploitation non bancaire		110
- Charges générales d'exploitation	1 079 718	1 024 810
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	909 882	920 690
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-219 001	-385 671
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-139 523	-33 730
RESULTAT COURANT	551 358	501 289
RESULTAT NON COURANT	-14 637	-8 795
- Impôts sur les résultats	230 556	182 257
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2012	31/12/2011
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	306 164	310 237
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	124 257	120 103
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 288	
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	112 286	17 145
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	3 457	
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 702
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		110
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	541 331	439 893
- Bénéfices distribués	295 165	284 922
+ AUTOFINANCEMENT	246 166	154 971

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2012

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2012	Premier semestre 2012	Deuxième semestre 2011
1 452 272	1 476 041	1 400 293

**ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS
CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2012**

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2012		Montants au 31/12/2011	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	209 043	22 879	239 696	29 064
Créances douteuses	114 455	51 015	574 517	252 388
Créances compromises	2 609 772	2 224 938	1 977 650	1 843 221
TOTAL	2 933 270	2 298 832	2 791 863	2 124 673

(*) y compris agios réservés

ETAT A1 : PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2012
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2012

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NE ANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NE ANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NE ANT

ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2012

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		NE ANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NE ANT

ETAT B1 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	1 691 201	6 359	83 743	344 535	2 125 838	1 913 470
Valeurs reçues en pension	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
- au jour le jour	-	-	-	-	0	0
- à terme	-	600 139	-	-	600 139	2 200 024
Prêts de Trésorerie	-	800 000	350 000	-	1 150 000	1 374 660
- au jour le jour	-	800 000	-	-	800 000	100 000
- à terme	-	-	350 000	-	350 000	1 274 660
Prêts financiers	-	102 786	1 370 795	-	1 473 581	1 240 868
Autres créances	-	46 761	10 270	1 214	58 245	41 393
Intérêts courus à recevoir	-	71	7 932	2	8 005	15 042
Créances en souffrance	0	0	1	0	1	60
TOTAL	1 691 201	1 556 116	1 822 741	345 751	5 415 809	6 785 517

ETAT B2 : CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Credits de trésorerie	414 170	310	8 836 146	219 881	9 470 507	8 038 484
- Comptes à vue débiteurs	414 170	310	3 614 423	198 745	4 227 648	3 696 962
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 111 022	-	2 111 022	1 392 822
- Crédits à l'exportation	-	-	301 666	-	301 666	237 964
- Autres crédits de trésorerie	-	-	2 809 035	21 136	2 830 171	2 710 736
Crédits à la consommation	-	-	0	2 688 538	2 688 538	2 912 509
Crédits à l'équipement	2 789 249	-	5 683 558	8 000	8 480 807	9 553 400
Crédits immobiliers	-	-	1 421 432	10 411 563	11 832 995	10 959 754
Autres crédits	458 333	273 979	110 792	196	843 300	1 448 049
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	-	-	321 791	58 418	380 209	366 517
Créances en souffrance	-	-	363 228	379 871	743 099	764 157
- Créances pré-douteuses	-	-	13 320	172 843	186 163	210 633
- Créances douteuses	-	-	53 166	10 080	63 246	322 129
- Créances compromises	-	-	296 742	196 948	493 690	231 395
TOTAL	3 661 752	274 289	16 736 947	13 766 467	34 439 455	34 042 871

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2012
 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 885 446	2 764 742
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Produits d'exploitation non bancaire perçus	37 769	26 248
Charges d'exploitation bancaire versées	-970 693	-889 197
Charges d'exploitation non bancaire versées	-25 342	-15 821
Charges générales d'exploitation versées	-955 462	-904 707
Impôts sur les résultats versés	-230 556	-182 257
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	754 123	813 274
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 439 646	797 901
Créances sur la clientèle	-616 657	-2 333 868
Titres de transaction et de placement	-1 772 548	-1 483 070
Autres actifs	10 286	61 204
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-51 475	896 698
Dépôts de la clientèle	233 134	-53 506
Titres de créance émis	321 044	455 495
Autres passifs	30 913	43 665
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-405 657	-1 615 481
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	348 466	-802 207
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	206	7 738
Acquisition d'immobilisations financières	-33 147	-31 670
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-182 327	-185 986
Intérêts perçus	7 488	8 143
Dividendes perçus	55 652	35 897
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-152 128	-165 878
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	413	518 004
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	-61 163	-56 284
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-60 750	461 720
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	135 588	-506 365
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 114 461	2 620 826
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 250 049	2 114 461

**ETAT B3 : VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE
D'EMETTEUR AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518
Bons du trésor et valeurs assimilées						
		4 754 957			4 754 957	3 007 262
Obligations						
Autres titres de créance						
	730 690				730 690	791 405
Titres de propriété						
			75 908	67	75 975	5 851
TOTAL	730 690	4 754 957	75 908	67	5 561 622	3 804 518

**ETAT B4 : VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT
ET D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembour- sement	Plus-values latentes	Moins- values latentes	Provisions
Titres de transaction						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres de placement	5 580 275	5 561 621	5 346 463		18 654	18 654
Bons du trésor et valeurs assimilées						
	4 773 165	4 754 957	4 634 500		18 208	18 208
Obligations						
Autres titres de créance						
	730 888	730 690	711 963		198	198
Titres de propriété						
	76 222	75 974			248	248
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	5 580 275	5 561 621	5 346 463	-	18 654	18 654

ETAT B5 : DETAIL DES AUTRES ACTIFS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS		
	48 430	47 504
Sommes dues par l'Etat		
	24 153	18 544
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
	2 786	3 162
Comptes clients de prestations non bancaires		
		103
Divers autres débiteurs		
	21 491	25 695
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		
	3 443	2 951
COMPTES DE REGULARISATION		
	45 245	56 949
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		
Comptes d'écarts sur devises et titres		
	1 286	10
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
	3 985	3 038
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
	1 000	1 595
Produits à recevoir		
	5 142	3 867
Charges constatées d'avance		
	31 080	38 981
Autres comptes de régularisation		
	2 752	9 458
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	97 118	107 404

ETAT B6 : TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acqui- sition global	Valeur com- ptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits ins- crits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées									
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	112 533	112 533	31/12/2012	123 729	38 155	123 263
SIFIM	Immobilier	18 321	100,00%	7 444	7 444	31/12/2012	2 006	129 KUSD	5 548
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	16 009	16 009	31/12/2012	- 34 839	- 10 807	10 271
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	110 400	66,66%	9 999	9 999	31/12/2012	12 918	1 669	2 000
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	78 281	78 281	31/12/2012	131 450	14 077	73 715
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	200	100,00%	600	600	31/12/2012	9 529	8 072	4 920
Autres titres de participation et emplois assimilés									
Atlasnet	Scie Informatique	8 000	31,25%	200	200	31/12/2012	2 665	25 144	26 809
Holding Sincomar	Sté Participation	300	27,97%	181 747	176 482	31/12/2012	250 303	68 972	7 980
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	2 500	-				
Exp services Maroc	Scie financier	90 000	5,00%	21	-				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	98 200	11,20%	1 840	1 840		24 651	9 262	1 380
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	4 500	4 500				
Settapark		40 000	16,32%	11 000	11 000		225 652	59 710	6 600
S.I.F.I.M. (Compte courant d'associé)	Immobilier			1 560	145				
Divers				6 530	6 530				
TOTAL				294 280	289 015		374 032	107 127	131 243

ETAT B9 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2012

En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice	
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	394 428	73 017	40 620	426 825	276 657	26 572		303 229	17	123 613
- Droit au bail	28 036			28 036						28 036
- Immobilisations en recherche et développement										
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	366 392	73 017	40 620	398 788	276 657	26 572		303 229		95 559
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									17	17
- Ecart de conversion										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 692 514	227 964	80 036	1 840 443	774 590	97 685	-2 002	870 272	16	970 186
- Immeubles d'exploitation	751 967	46 972	22 342	776 596	217 401	23 611		241 012		535 585
- Terrain d'exploitation	196 422	6 107		202 529						202 529
- Immeubles d'exploitation. Bureaux	524 505	40 865	22 342	543 028	191 396	22 511		213 906		329 122
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	31 039			31 039	26 005	1 101		27 105		3 934
- Mobilier et matériel d'exploitation	433 231	35 328	2 776	465 783	307 533	41 340	-2 002	346 871		118 913
- Mobilier de bureau d'exploitation	94 986	5 816	1 434	99 369	73 967	7 706		80 239		19 130
- Matériel de bureau d'exploitation	9 314	11 805	778	20 341	6 046	1 538		-5		12 761
- Matériel de bureau Telecom	46 320	3 248		49 568	30 351	4 942		35 293		14 275
- Matériel Informatique	212 629	11 983		224 612	152 786	19 605		172 391		52 221
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 777	585	549	6 813	4 127	947		-549		2 288
- Autres matériels d'exploitation	63 206	1 890	16	65 080	40 256	6 602		-16		18 238
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	466 622	144 308	54 918	556 012	225 554	30 639		256 193		299 819
- Immobilisations corporelles hors exploitation	40 694	1 356		42 051	24 102	2 094		26 197		15 854
- Terrains hors exploitation										
- Immeubles hors exploitation	28 488			28 488	18 292	1 274		19 566		8 922
- Mobiliers et matériel hors exploitation	4 011	607		4 618	3 384	207		3 591		1 027
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	8 196	749		8 945	2 426	614		3 040		5 905
- Ecart de conversion									16	16
TOTAL	2 086 943	300 981	120 656	2 267 267	1 051 247	124 256	-2 002	1 173 501	33	1 093 800

ETAT B9 Bis : PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulée	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation						
B - Immobilisations corporelles						
Immeubles d'exploitation						
Immeuble d'exploitation bureaux						
Immeuble d'exploitation logement de fonction						
Mobilier et matériel d'exploitation						
Mobilier de bureau d'exploitation	1 434	1 434		29	29	
Matériel de bureau d'exploitation	5	5				
Matériel de bureau Télécom						
Matériel informatique						
Matériel d'imprimerie						
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	549	549		176	176	
Autres matériel d'exploitation						
Outils						
Matériel de sécurité	1	1				
Petit mobilier matériel et outillage						
Coffres forts	15	15		1	1	
Mobilier Hors exploitation						
Autres immobilisations corporelles d'exploitation						
Agencement et aménagement						
TOTAL	2 004	2 004	-	208	208	-

ETAT B10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	7	342	3 594	101 833	105 776	155 038
Valeurs données en pension						
- au jour le jour						
- à terme						
Emprunts de trésorerie		974 039		4 565	978 604	989 188
- au jour le jour						
- à terme		974 039		4 565	978 604	989 188
Emprunts financiers	2 919				2 919	3 630
Autres dettes		156	19 493		19 649	10 648
Intérêts courus à payer				297	297	1 394
TOTAL	2 926	974 537	23 087	106 695	1 107 245	1 159 898

ETAT B11 : DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2012 (En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	223 273	47 266	4 647 695	14 586 167	19 504 401	19 760 940
Comptes d'épargne	0	0	0	7 566 915	7 566 915	7 107 823
Dépôts a terme		122 000	707 068	4 622 116	5 451 184	5 625 155
Autres comptes créditeurs	0	26	1 071 294	227 209	1 298 529	1 082 949
Intérêts courus à payer	0	0		93 310	93 310	104 339
TOTAL	223 273	169 292	6 426 057	27 095 717	33 914 339	33 681 206

ETAT B12- ETAT DES SOUSCRIPTIONS DE CERTIFICATS DE DEPOT INSCRITS EN COMPTE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Nature titres	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant global	Dons		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
							Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôts	07/01/10	07/01/13	100	4,35%	INFINE	250 000			
certificats de dépôts	03/02/10	03/02/13	100	4,10%	INFINE	15 000			
Certificats de dépôts	18/02/11	18/02/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/13	100	4,25%	INFINE	110 000			
Certificats de dépôts	30/06/11	30/06/13	100	4,07%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	29/07/11	29/07/13	100	4,05%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/09/11	30/09/13	100	4,10%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/13	100	4,30%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	03/02/10	03/02/14	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	30/03/10	30/03/14	100	4,35%	INFINE	250 000			
Certificats de dépôts	31/05/10	31/05/14	100	4,20%	INFINE	30 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/14	100	4,40%	INFINE	400 000			
Certificats de dépôts	31/10/11	31/10/15	100	4,35%	INFINE	50 000			
Certificats de dépôts	30/11/11	30/11/16	100	4,21%	INFINE	550 000			
Certificats de dépôts	28/02/12	28/02/17	100	4,16%	INFINE	500 000			
Certificats de dépôts	30/03/12	30/03/17	100	4,17%	INFINE	335 000			
Certificats de dépôts	30/04/12	30/04/17	100	3,98%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	31/05/12	31/05/14	100	4,20%	INFINE	600 000			
Certificats de dépôts	29/06/12	29/06/14	100	4,30%	INFINE	235 000			
Certificats de dépôts	06/07/12	06/07/15	100	4,25%	INFINE	59 300			
Certificats de dépôts	18/07/12	17/07/13	100	4,00%	INFINE	330 000			
Certificats de dépôts	18/07/12	18/07/14	100	4,30%	INFINE	120 000			
Certificats de dépôts	29/08/12	28/08/13	100	4,00%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/09/12	20/09/13	100	4,25%	INFINE	334 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	200 000			
Certificats de dépôts	19/10/12	18/10/13	100	4,15%	INFINE	60 000			
Certificats de dépôts	24/10/12	23/10/13	100	4,15%	INFINE	100 000			
Certificats de dépôts	21/12/12	21/12/17	100	4,60%	INFINE	170 000			
Certificats de dépôts	28/12/12	28/06/13	100	3,90%	INFINE	50 000			
TOTAL						6 498 300			

ETAT B13 : DETAIL DES AUTRES PASSIFS AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

AUTRES PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
CREDITEURS DIVERS	172 749	136 390
Sommes dues à l'Etat	87 098	48 419
Sommes dues aux organismes de prévoyance	24 044	22 303
Sommes diverses dues au personnel	0	0
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 906	3 746
Fournisseurs de biens et services	0	0
Divers autres créditeurs	57 701	61 922
COMPTES DE REGULARISATION	214 369	219 816
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		12 718
Comptes d'écarts sur devises et titres	0	0
Résultats sur produits dérivés de couverture	0	0
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	211	1 572
Charges à payer	179 957	183 642
Produits constatés d'avance	12 648	10 340
Autres comptes de régularisation	21 553	11 544
TOTAL	387 115	356 205

ETAT B16 : DETTES SUBORDONNEES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés	
							Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)	Montant N (en contrevaaleur KDH)	Montant N-1 (en contrevaaleur KDH)
MAD	500 000	1	4,90%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	500 000	1	4,83%	10 ANS	INFINE	500 000				
MAD	93 100	1	5,02%	10 ANS	INFINE	93 100				
MAD	108 800	1	5,02%	10 ANS	INFINE	108 800				
MAD	46 900	1	4,45%	10 ANS	INFINE	46 900				
MAD	251 200	1	4,50%	10 ANS	INFINE	251 200				
TOTAL	1 500 000					1 500 000				

(1) cours BAM au 31/12/N, (2) éventuellement indéterminée, (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

ETAT B14 : PROVISIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Provisions	Encours 31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2012
Provisions déduites de l'actif, sur :	1 841 719	438 231	250 299	-344	2 029 308
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0	0	0	0
Créances sur la clientèle	1 833 382	418 976	246 626	-344	2 005 388
Titres de placement	3 209	16 968	1 523	0	18 654
Titres de participation et emplois assimilés	5 128	2 288	2 150	0	5 266
Immobilisations en crédit-bail et en location	0	0	0	0	0
Autres actifs	0	0	0	0	0
Provisions inscrites au passif :	390 950	191 057	39 688	44	542 364
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	96 966	14 890	3 044	44	108 856
Provisions pour risques de change	0	0	0	0	0
Provisions pour risques généraux	152 145	112 286	807	0	263 624
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	71 069	25 531	18 600	0	78 000
Provisions pour autres risques et charges	70 770	38 350	17 237	0	91 884
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	2 232 669	629 288	289 987	-300	2 571 672

ETAT B18 : ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
Engagements de financement et de garantie donnés	10 265 456	8 802 570
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Crédits documentaires import	0	0
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	1 767 177	2 019 976
Crédits documentaires import	851 805	717 693
Acceptations ou engagements de payer	437 119	759 560
Ouvertures de crédit confirmés	478 180	542 723
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Engagements irrévocables de crédit-bail	0	0
Autres engagements de financement donnés	73	0
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 675 726	2 908 568
Crédits documentaires export confirmés	131 227	192 432
Acceptations ou engagements de payer	0	0
Garanties de crédits données	18 055	10 340
Autres cautions, avals et garanties donnés	3 526 444	2 705 796
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 822 553	3 874 026
Garanties de crédits données	639 741	582 894
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	2 780 963	2 665 897
Autres cautions et garanties données	1 401 849	625 235
Engagements en souffrance	0	0
Engagements de financement et de garantie reçus	5 886 020	5 389 649
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0
Ouvertures de crédit confirmés	0	0
Engagements de substitution sur émission de titres	0	0
Autres engagements de financement reçus	0	0
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 886 020	5 389 649
Garanties de crédits	1 124	1 124
Autres garanties reçues	5 884 896	5 388 525
Engagements de garantie reçus de l'état et d'organismes de garantie divers	0	0
Garanties de crédits	0	0
Autres garanties reçues	0	0

ETAT B17 : CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

CAPITAUX PROPRES	En cours	Affectation du résultat	Autres variations	En cours
	01/01/2012			31/12/2012
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserve légale	86 528	2 510	0	89 038
Autres réserves	1 137 487	0		1 137 486
Primes d'émission, de fusion et d'apport	472 156		191 748	663 904
Capital	890 380		32 012	922 392
Capital appelé	890 380		32 012	922 392
Capital non appelé	0			0
Certificats d'investissement	0			0
Fonds de dotations	0			0
Actionnaires. Capital non versé	0			0
Report à nouveau (+/-)	212 452	22 804		235 257
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	284 923		0
Résultat net de l'exercice (+/-)	310 237	-310 237	306 164	306 164
TOTAL	3 109 240	0	529 924	3 354 241

ETAT B20 : OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Opérations de change à terme	2 018 934	1 888 217		
Devises à recevoir	350 828	277 800	-	-
Dirhams à livrer	358 933	92 643	-	-
Devises à livrer	643 314	856 563	-	-
Dirhams à recevoir	665 859	661 211	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-

ETAT B21 : VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comp- table nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregis- trant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comp- table nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enre- gistrant les dettes ou les enga- gements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	49 700		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	49 700		

**ETAT B22 : VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES
 SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

	D< 1 mois	1 mois<D < 3 mois	3 mois<D < 1 an	1 an <D < 5 ans	D> 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	747 146	396 295	32 754	1 123 313	227 219	2 526 727
Créances sur la clientèle	3 514 507	3 055 442	3 119 909	5 131 478	13 697 566	28 518 902
Titres de créance	1 695 230	276 630	2 355 047	1 055 631		5 382 538
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé						
TOTAL	5 956 883	3 728 367	5 507 710	7 310 422	13 924 785	36 428 167
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	905 059	89 045	87 508	2 919		1 084 531
Dettes envers la clientèle	1 135 849	1 509 593	2 753 609	59 205		5 458 256
Titres de créance émis	250 000	225 000	2 424 000	3 599 300		6 498 300
Emprunts subordonnés					1 500 000	1 500 000
TOTAL	2 290 908	1 823 638	5 265 117	3 661 424	1 500 000	14 541 087

**ETAT B24 : VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF
 ET DU HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

BILAN	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF :		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Sce des chèques postaux	48 744	33 145
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	452 649	252 245
Créances sur la clientèle	1 539 658	1 581 602
Titres de transaction, de placement et d'investissement	0	0
Autres actifs	3 745	5 017
Titres de participation et emplois assimilés	7 283	7 392
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	5 679	5 857
PASSIF :	2 057 758	1 885 258
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 091 010	1 114 922
Dépôts de la clientèle	354 271	279 324
Titres de créance émis	0	0
Autres passifs	612 478	491 012
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
HORS BILAN		
Engagements donnés :	1 318 958	1 576 620
Engagements reçus :	1 031 009	1 221 575

ETAT B25 : MARGE D'INTERETS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
INTERETS PERCUS	2 503 943	2 402 255
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	162 903	208 648
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 138 048	2 105 347
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	202 992	88 260
INTERETS SERVIS	841 511	776 840
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	42 545	23 690
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	454 502	476 388
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	344 464	276 762
MARGE D'INTERETS	1 662 432	1 625 415

ETAT B26 : PRODUIT SUR TITRES DE PROPRIETE DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

	31/12/2012	31/12/2011
TITRES DE PLACEMENT	0	0
TITRES DE PARTICIPATION	8 195	0
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES	47 457	35 897
TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE	0	0
EMPLOIS ASSIMILES	0	0
TOTAL	55 652	35 897

ETAT B27 : COMMISSIONS DU 01/01/2012 AU 31/12/2012

(En milliers de DH)

COMMISSIONS	31/12/2012	31/12/2011
COMMISSIONS PERCUES :	277 860	271 635
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	77 613	73 920
sur opérations de change	223	2 048
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 190	7 263
sur moyens de paiement	108 190	102 571
sur activités de conseil et d'assistance	5 078	3 922
sur ventes de produits d'assurances	7 569	6 141
sur autres prestations de service	70 997	75 770
COMMISSIONS VERSEES :	30 201	26 437
sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
sur opérations avec la clientèle	0	0
sur opérations de change	3 715	2 588
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0	0
sur produits dérivés	0	0
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 668	1 520
sur moyens de paiement	24 807	22 319
sur activités de conseil et d'assistance	0	0
sur ventes de produits d'assurances	0	0
sur autres prestations de service	10	10
MARGE SUR COMMISSIONS	247 659	245 199

**ETAT B28 : RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011
+ Gains sur titres de transaction	108	0
- Pertes sur titres de transaction	0	0
= Résultat des opérations sur titres de transaction	108	0
+ Plus-values sur cessions des titres de placement	1 023	760
+ Reprises de prov. pour dépréciation des titres de placement	1 523	1 241
- Moins-values de cession sur titres de placement	229	9
- Dotations de prov. pour dépréciation des titres de placement	16 968	2 113
= Résultat des opérations sur titres de placement	-14 651	-121
+ Gains sur opérations de change	86 633	82 144
- Pertes sur opérations de change	827	1 590
= Résultat des opérations de change	85 806	80 554
+ Gains sur produits dérivés	0	0
- Pertes sur produits dérivés	0	0
= Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
= RESULTAT GLOBAL	71 263	80 433

**ETAT B29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION
DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
Charges de personnel	590 858	558 448
Impôts et taxes	18 327	19 973
Charges externes	332 342	310 522
Autres charges générales d'exploitation	13 935	15 763
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	124 257	120 103
TOTAL	1 079 719	1 024 809

**ETAT B30 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2012
 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/2012	31/12/2011
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	- 33 255	-12 214
Autres produits bancaires	91 081	89 480
Autres charges bancaires	124 336	101 694
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES	27 271	26 814
Produits d'exploitation non bancaires	27 271	26 924
Charges d'exploitation non bancaires	0	110
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	660 088	687 361
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en	433 865	597 290
Pertes sur créances irrécouvrables	47 768	27 497
Autres dotations aux provisions	178 455	62 574
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	301 426	267 960
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en	249 671	224 849
Récupérations sur créances amorties	12 961	14 266
Autres reprises de provisions	38 794	28 845
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	-14 637	-8 795
Produits non courants	10 705	7 026
Charges non courantes	25 342	15 821

**ETAT B33 : DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES
 IMPOTS AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	551 358
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	136 210
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	51 676
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	635 892
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	235 280
. Résultat courant après impôts (=)	316 078

**II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES
 INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES**
**ETAT B34 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
 DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**

(En milliers de DH)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 =4)
A. TVA collectée	9 837	261 410	250 822	20 425
B. TVA à récupérer	11 153	108 806	108 174	11 785
. Sur charges	12 177	90 060	89 489	12 748
. Sur immobilisations	-1 024	18 746	18 685	-963
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-1 316	152 604	142 648	8 640

B32 - PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL AU 31/12/2012

En milliers de DH

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE	306 164	
. Bénéfice net	306 164	
. Perte nette		0
II - REINTEGRATIONS FISCALES	366 766	
1- Courantes	366 766	
- Impôt sur les sociétés	230 556	
- Pénalités	65	
- Amendes fiscales	348	
- Dons et subventions	3 629	
- Cadeaux et articles	1 554	
- Part des amortissements des véhicules dont la valeur est supérieure à 300 000,00 DH	386	
- Charges agences à imputer	0	
- Dotation provision pour engagements sociaux	10 978	
- Dotation provision pour risques généraux	111 479	
- Prov pour propre risque assureur		
- impot de solidarité	7 771	
2- Non courantes	0	
-	0	
III - DEDUCTIONS FISCALES		51 676
1- Courantes		51 676
- Revenu du Portefeuille / Titres		51 176
- Reprise partielle provision pour investissement		0
- Prov pour propre risque assureur		500
2- Non courantes		0
- Reprise provision pour risques généraux		0
- Abattement sur plus-values sur réalisations de cessions d'immobilisation		0
TOTAL	672 930	51 676
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		621 254
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		621 254
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)	0	0
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1	0	
VI - RESULTAT NET FISCAL		621 254
. Bénéfice net fiscal (A - C)		621 254
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT C4 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS
I. DATATION

. Date de clôture (1) : 31 décembre 2012

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 22 mars 2013

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON
RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	NEANT
	.Défavorables

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION


BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital Social 1 035 848 200

Siège Social : 48-58 boulevard Mohammed V- Casablanca

RC Casablanca 28 717

Règlement optionnel du Dividende Crédit Du Maroc de l'exercice 2014
Je/nous soussigné(s) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
	Signataire (s) & Fonction (s) :

Disposant :

Du compte Titres numéro :

Du compte Espèces numéro :

Auprès de mon (notre) établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 22 avril 2015.
- Etre propriétaire de actions Crédit du Maroc coupon 2014 attaché d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune intégralement libérée.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de mon dividende (soit 18,7 dirhams déduction faite des retenues légales) en actions.
- Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende est fixé à 493 dhs. Il a été calculé sur la base de la moyenne pondérée des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 19 février 2015 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10% et arrondi au dirham supérieur.
- En souscrivant à hauteur de actions Crédit du Maroc nouvelles de valeur nominale de 100 dhs chacune
 - a) pour compléter ma souscription, je procède à un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle soit la somme de dhs (3)
par le débit de mon (notre) compte n°
 - b) à recevoir un versement en espèce de dhs (4)
par le crédit de mon (notre) compte n°

A....., le.....2015
Signature (5)

(1) Rayer la mention inutile

(2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

(3) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra effectuer un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle

(4) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant un versement en espèces

(5) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

**FORMULAIRE A RETOURNER A VOTRE AGENCE COMPLET ET SIGNE AVANT LE 16/09/2015 A 14H
 (SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTER POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU TOTAL DU DIVIDENDE EN
 ACTIONS)**
Avertissement du CDVM
L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC

**MOODY'S
INVESTORS SERVICE**
Opinion de crédit : Crédit du Maroc
Casablanca, Maroc
20 Janvier 2015
Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(ba3)
Risque de crédit intrinsèque ajusté	
Evaluation de base du crédit ajustée	(ba1)

Contact

Analystes	Tél
Melina Skouridou, CFA/Limassol	357.25.586.586
Olivier Panis / Dubai	9714.237.9533
ConstantinosKypreos/Limassol	357.25.586.586
Sean Marion/Londres	44.20.7772.5454
Elena Ioannou/Limassol	357.25.586.586

Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]12-14	[2]12-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	Moyenne
Total Actif (en millions de MAD)	50 454,4	50 247,6	47 799,5	46 876,4	44 722,3	[3]3,1
Total Actif (en millions d'USD)	6 160,8	6 156,2	5 650,2	5 469,0	5 359,5	[3]3,5
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de MAD)	3 953,2	4 044,9	3 453,6	3 173,5	2 908,8	[3]8,0
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions d'USD)	482,7	495,6	408,2	370,2	348,6	[3]8,5
Marge nette d'intérêts (%)	3,3	3,3	3,6	3,8	3,8	[4]3,6
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif (%)	-7,9	-6,3	-2,2	-2,1	-6,2	[4]-5,0
Dépôts de base /Encours brut moyen des prêts (%)	94,1	94,5	86,9	92,9	96,7	[4]95,8
Coefficient d'exploitation (%)	50,4	54,2	50,9	49,6	46,5	[4]50,3
Prêts douteux / Encours brut des prêts (%)	10,7	10,3	8,4	8,3	7,6	[4]9,1
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	60,3	58,1	52,6	56,1	55,4	[4]56,5

Source : Moody's

[1] Tous les ratios sont ajustés à l'aide des ajustements standard de Moody's [2] Bâle II ; IFRS [3] Taux de croissance annuel composé, basé sur les exercices soumis aux IFRS [4] Les exercices soumis aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne

ELEMENTS RETENUS DANS LA NOTATION - SYNTHÈSE

Les notations intrinsèques de CdM (D-/ba3) tiennent essentiellement compte des éléments suivants : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie d'un transfert de savoir-faire et de l'expertise de la société mère Crédit Agricole SA (CASA, France) ; (2) les résultats financiers de CdM, avec notamment une dégradation de la qualité des actifs et un faible matelas de fonds propres. La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (*Global Local Currency* ou GLC) à long terme (Baa3) de CDM bénéficie de trois crans de rehaussement au titre de la notation ba3, issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA) ; elle se fonde sur notre appréciation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA, notée A2, perspective négative, D/ba2 négative) et du soutien systémique.

La notation des dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Principaux facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc et bénéfiques que retire CdM du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation récente des indicateurs de qualité des actifs et de rentabilité, amélioration à prévoir dans les prochains 12 à 18 mois
- Capitalisation moyenne au regard de la couverture relativement réduite des réserves techniques et des risques élevés de concentration des crédits (bien qu'en baisse)
- Profil de financement favorable, soutenu par une base de dépôts stable
- Forte probabilité du soutien de la société mère et du soutien systémique (en cas de besoin)

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative qui coïncide avec la perspective stable de la notation souveraine.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la hausse

La notation pourrait être revue à la hausse consécutivement à : (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque, notamment les défis à relever en matière de compétitivité qui freinent le potentiel de croissance économique.

Facteurs susceptibles de faire évoluer la notation – à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite (1) à une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs, ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) à l'accentuation des pressions sur la liquidité ; ou (3) à une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

DÉTAIL DES CRITÈRES PRIS EN COMPTE DANS LA NOTATION

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPÉRIENCE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 343 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette. En décembre 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 80 % du total des dépôts.

CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage, ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes. De plus, Moody's considère favorablement l'intégration de la gouvernance des risques et du financement de CdM au sein de CASA, ce qui offre un solide cadre de contrôle conforme à l'évolution des normes internationales.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DEGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en décembre 2013, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne estimée du secteur (5,9 %). La croissance en glissement annuel des créances douteuses s'explique principalement par un quasi-doublement des prêts non productifs aux entreprises en raison de la classification de certains prêts accordés à de grandes entreprises.

Nous tablons sur une croissance économique au Maroc de 3,4 % en 2014, en baisse par rapport à 2013 (4,3 %), en raison d'une normalisation de la production du secteur primaire (du fait d'une baisse des niveaux de précipitations enregistrés par rapport à 2013) qui freinera la croissance globale, malgré l'amélioration du potentiel de croissance du secteur non primaire. De plus, la faiblesse de la croissance européenne, bien qu'en légère progression, continuera de peser sur le Maroc du fait des liens commerciaux étroits qu'entretient le pays avec l'UE (qui absorbe 60 % des exportations marocaines). Aussi, bien que nous anticipions une amélioration des indicateurs de qualité des actifs de CdM et une diminution des créances douteuses à moyen terme, la qualité des actifs restera sous pression à court terme.

De même, les indicateurs de rentabilité de CdM se sont dégradés ces dernières années. Le ratio résultat avant provision sur actif total moyen a atteint 1,92 % en décembre 2013, avec un ratio résultat net sur actif moyen de 0,57 %, contre respectivement 2,14 % et 0,73 % en décembre 2012. Pour 2013, le résultat net s'est élevé à 284 millions de dirhams (35 millions USD), en baisse de 20 % en glissement annuel, du fait principalement de l'impact de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation relative des dépôts à terme sur le coût des ressources ainsi que de la hausse des coûts du crédit.

Les indicateurs de rentabilité subiront une double pression dans les 12 à 18 prochains mois, à savoir : (1) des opportunités de prêt limitées dans un environnement économique difficile qui peut peser sur les résultats de la banque ; et (2) une pression sur les marges sur fond de vive concurrence pour les dépôts compte tenu des fortes contraintes de liquidité. Plusieurs facteurs contribueront à équilibrer ces pressions à moyen terme (12 à 18 prochains mois) : (1) une baisse des taux d'intérêt en 2014 ; (2) la stabilisation du coût du risque après les efforts de provisionnement exceptionnels consentis en 2013 ; (3) le strict contrôle des coûts d'exploitation qui ont baissé de 1 % en 2013 ; et (4) la croissance continue du segment des services aux particuliers. De ce fait, les indicateurs de rentabilité devraient, selon nous, demeurer faibles à court terme, mais s'améliorer sur le moyen terme.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

Le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque est passé de 7,5 % en décembre 2012 à 8,3 % en décembre 2013, suite aux deux augmentations de capital réalisées en 2013 principalement par paiement du dividende en actions. Les fonds propres Tier 1 consolidés de la banque ont ainsi augmenté de 3,53 milliards de dirhams à 3,99 milliards de dirhams fin 2013. Le ratio Tier 1 déclaré par CdM (conformément aux exigences de la Banque centrale qui autorise une pondération des risques nulle des obligations de l'État marocain) a atteint 9,96 % (soit un niveau supérieur au taux minimum de 9 % en vigueur en 2013), contre 9,27 % en 2012. Ces niveaux sont faibles, selon nous, compte tenu de la couverture réduite des créances douteuses par les provisions pour pertes sur créances, qui est passée de 79,1 % en décembre 2012 à 69,8 % en décembre 2013, et des risques élevés de concentration reposant sur une seule signature (2,9 fois les fonds propres Tier 1), ce qui expose la banque à un risque exceptionnel en cas de défaillance d'un débiteur important.

En 2014, CdM devrait afficher des ratios de fonds propres globalement stables, la croissance du crédit devant être marginale en raison d'une stratégie de croissance plus sélective. Alors que la pression persistante sur la qualité des actifs et la rentabilité représente un risque de baisse de la capitalisation, nous avons également pris note des efforts permanents consentis par CdM pour réduire la concentration des risques. Les 10 premières lignes de crédit octroyées représentent 23 % du montant total des crédits accordés en 2013 (contre 35 % en 2010), ce qui, conjugué au provisionnement actif du segment des grandes entreprises en 2013, devrait contribuer à réduire ce risque.

PROFIL DE FINANCEMENT FAVORABLE, SOUTENU PAR UNE BASE DE DÉPÔTS STABLE

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en décembre 2013. La banque présente une structure de financement relativement solide et stable : les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient près de 80 % du montant total des dépôts collectés en décembre 2013 (contre 73 % en moyenne au Maroc), et les 20 plus grands déposants seulement 7 % de la collecte totale des dépôts. Malgré les fortes contraintes sur la liquidité supportées par le système bancaire marocain, CdM a élargi sa base de dépôts de 8 % en 2013 (3 % pour le système bancaire), portant ainsi sa part de marché des dépôts de 5,1 % en 2012 à 5,4 % en décembre 2013.

Conjuguée à une croissance plus modérée de 4 % du portefeuille des prêts en 2013, la collecte de nouveaux dépôts a pesé sur le ratio des prêts bruts sur dépôts, qui est ainsi passé de 112,6 % en décembre 2012 à 107,9 % en décembre 2013. Le financement par le marché est resté limité, ne représentant que 16 % de l'actif. Le profil de financement de CdM devrait, selon nous, rester globalement stable à moyen terme, et ce malgré une exacerbation de la concurrence dans ce domaine au Maroc.

Les coussins de liquidité constitués par CdM demeurent adéquats, avec un ratio des actifs liquides sur l'actif total de 22,8 % en décembre 2013, contre 21,7 % en décembre 2012. Suite à son intégration dans le groupe Crédit Agricole S.A., le ratio de couverture des besoins de liquidité Bâle III (Liquidity Coverage Ratio ou LCR) de CdM est déjà en ligne avec la définition du groupe et dépasse (de manière significative) le taux de 100 % qui sera exigé au Maroc en 2019.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale – Analyse de défaut conjoint (« Joint Default Analysis »)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,56 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière.

La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc avec 5,4 % des dépôts du secteur bancaire (les dépôts auprès des particuliers représentant 6,5 % de part de marché) et un financier clé des entreprises du pays.

Notation des dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

NOTATIONS MOODY'S RELATIVES AU SECTEUR BANCAIRE

Notations BFSR de solidité financière des banques (« Bank Financial Strength Ratings » ou BFSR)

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires (« Bank Deposit Ratings ») en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle

ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (« National Scale Ratings »)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notations de dépôts bancaires en devises

Les notations Moody's des engagements d'une banque en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation attribuée à la même catégorie d'engagements de ladite banque en monnaie locale. L'application aux banques de l'analyse de défaut conjoint (JDA) peut se traduire pour certaines banques par une notation élevée en monnaie locale pour certaines banques et, partant, à une notation élevée en devises étrangères. Il convient toutefois de souligner que les notations de dépôts bancaires en devises étrangères sont dans tous les cas au plafond-pays pour dépôts bancaires en devises. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devise différente (en principe inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notations des titres de dette en devises étrangères

Les notations des titres de dette en devises étrangères sont déterminées à partir de la notation des titres de dette de la banque en monnaie locale pour la même catégorie d'engagement. A l'instar de la notation de dépôts bancaires en devises, la notation des titres de dette en devises étrangères peut également être soumise au plafond-pays pour obligations et autres titres de dette en devises ; cependant, dans certains cas, les notations des titres de dette en devises étrangères peuvent être autorisées à franchir le plafond-pays pour obligations en devises. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer si une notation d'obligation en devises étrangères franchit le plafond-pays, notamment : la notation de l'émetteur en monnaie locale, la notation de l'obligation d'Etat en devise étrangère, le plafond-pays pour obligations et l'éligibilité des titres de dette à franchir le plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Notation globale	Tendance
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne (« Franchise Value »)						D-	En progrès
Part de marché et viabilité				x			
Diversification géographique					x		
Stabilité des résultats				x			
Diversification des résultats [2]							
Facteur : Positionnement risque						E+	En progrès
Gouvernance d'entreprise [2]				x			
- Actionnariat et complexité de l'organisation				x			
- Risque lié à un individu dont le rôle est considéré comme essentiel							
- Risques liés aux délits d'initiés et parties liées							
Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale		x					
- Fréquence et respect des délais				x			
- Qualité de l'information financière					x		
Concentration des risques de crédit					x		
- Concentration emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle			x				
Gestion de la liquidité				x			
Appétit pour le risque de marché			x				
Facteur : Conditions d'exploitation						D	En repli
Stabilité économique			x				
Intégrité et corruption				x			
Système juridique					x		
Facteurs financiers (30 %)						D+	
Facteur : Rentabilité						D+	
PPI / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»		2,43%					
Résultat net / Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»			0,78%				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds de marché - Liquidités) / Total Actif		-4,65%					
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : Adéquation des fonds propres						B+	
Ratio Tier 1 (%) - (« Bâle I »)		8,53%					
Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires/ Actifs moyens pondérés du risque (RWA) «Bâle I»	8,43%						
Facteur : Efficience						C	
Coefficient d'exploitation		58,01%					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Prêts douteux / Encours brut des prêts				7,39%			
Prêts douteux / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses)					51,92%		
Note la plus basse des facteurs financiers combinés (9 %)						E+	
Reconsidération de la solvabilité						Neutre	

Notation BFSR globale		D	
Notation BCA globale		Ba2	
Notation BFSR attribuée		D-	
Notation BCA attribuée		Ba3	

[1] – Les tirets en regard d'un facteur ou d'un sous-facteur particulier indiquent que la note se fonde sur des informations non publiées.

[2] – Un espace laissé en blanc sous Diversification des résultats ou Gouvernance d'entreprise correspond à un risque neutre.

La présente publication n'annonce aucune modification de la notation de crédit. Pour toutes les notations de crédit mentionnées dans la présente publication, veuillez vous référer au tableau des notations publié sur la page de l'émetteur/entité sur le site Internet <http://www.moody.com> pour plus d'informations sur les mises à jour des notations de crédit et leur historique

MOODY'S INVESTORS SERVICE

Opinion de crédit : **Crédit du Maroc**

Analyse crédit – 14 Novembre 2013

Casablanca, Maroc

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Négative(m)
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Baa3/P-3
Solidité financière des banques (BFSR)	D-
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	(Ba3)
Evaluation	(Ba1)

Contact

Analystes	Tél
Stathis A. Kyriakides, CFA/Limassol	357.25.586.586
Constantinos Kypreos/Limassol	
Yves Lemay/Londres	44.20.7772.5454

Indicateurs Clés

Crédit du Maroc (Etats financiers consolidés) [1]

	[2]16-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	[2]12-09	Moyenne
Total de l'actif (en millions de MAD)	49.361,8	47.799,5	46.876,4	44.722,3	42.160,5	[3]4,0
Total de l'actif (en millions de USD)	5.767,1	5.650,2	5.469,0	5.359,5	5.342,0	[3]1,9
Fonds propres corporels (en millions de MAD)	3.344,0	3.453,6	3.173,5	2.908,8	2.581,8	[3]6,7
Fonds propres corporels (en millions de USD)	390,7	408,2	370,2	348,6	327,1	[3]4,5
Marge d'intérêt nette (%)	3,3	3,6	3,8	3,8	3,7	[4]3,7
Résultat avant provisionnement / Actifs moyens pondérés des risques (%)	2,6	--	--	--	--	[5]2,6
Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques (%)	0,9	--	--	--	--	[5]0,9
(Fonds d'investissement - Actifs liquides) / Total de l'actif (%)	-0,3	-2,2	-2,1	-6,2	1,1	[4]-1,9
Dépôts de base / Créances brutes moyennes (%)	93,1	86,9	92,9	96,7	94,2	[4]92,8
Capitaux propres tangibles / Actifs moyens pondérés des risques (%)	8,5	--	--	--	--	[5]8,5
Coefficient d'exploitation (%)	50,8	50,9	49,6	46,5	48,2	[4]49,2

Dépôts de base / Créances brutes (%)	10,3	8,4	8,3	7,6	5,4	[4]8,0
Créances douteuses / (Fonds propres + Réserves pour créances douteuses) (%)	64,1	52,6	56,1	55,4	45,0	[4]54,7

Source : Moody's

[1] Tous les ratios sont ajustés à l'aide des ajustements standard de Moody's [2] Bâle I ; IFRS [3] Taux de croissance annuel composé, basé sur les exercices soumis aux IFRS [4] Les exercices soumis aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne [5] Les exercices soumis à Bâle I et aux IFRS ont été utilisés pour le calcul de la moyenne

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue à Crédit du Maroc (CdM) une notation globale Baa3 pour les dépôts bancaires en monnaie locale à long terme (*Global local currency* ou GLC), ce qui intègre un relèvement de trois crans par rapport à l'évaluation de crédit intrinsèque de la banque (ba3). Ce relèvement de trois crans reflète notre évaluation de la combinaison du soutien de sa maison-mère française, Crédit Agricole S.A. (CASA, notée A2 stable, D/ba2/baa2 stable), et du soutien systémique. La notation des dépôts en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

Les notations intrinsèques D-/ba3 de CdM reflètent principalement : (1) un réseau de taille moyenne établi de longue date au Maroc, qui bénéficie du transfert du savoir-faire et de l'expertise commerciale de Crédit Agricole, et (2) une dégradation des résultats financiers du CdM, notamment de la qualité de ses actifs et un matelas de fonds propres encore faible.

Facteurs de notation

- Réseau bien établi au Maroc, qui bénéficie du transfert d'expérience et du soutien de CASA
- Dégradation des indicateurs de qualité des actifs et nouvelle dégradation à prévoir
- Faible capacité d'absorption des pertes et rentabilité modérée
- Le CdM est principalement financé par les dépôts, qui constituent une source de financement jugée plus stable par Moody's
- Notation de dépôts bancaires reposant sur le soutien de la société mère et le soutien systémique en cas de besoin

Perspective de notation

Les notations intrinsèques de CdM sont assorties d'une perspective stable. Les notations des dépôts bancaires GLC de CdM sont affectées d'une perspective négative.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la hausse

Même si un rehaussement n'est pas à l'ordre du jour à court terme, comme l'indique la perspective négative, la notation pourrait être soumise à des pressions à la hausse dans les cas suivants (1) un renforcement notable des matelas de fonds propres de CdM ; (2) une réduction des risques de concentration reposant sur une seule signature et (3) une amélioration de l'environnement national dans lequel opère la banque.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation - à la baisse

Des pressions à la baisse pourraient apparaître suite à (1) une détérioration de l'environnement opérationnel entraînant une accélération des prêts non productifs (créances en souffrance), ce qui pèserait sur la rentabilité et les fonds propres de la banque ; (2) l'accentuation des pressions sur la liquidité ou (3) une diminution des capacités de soutien de la société mère de CdM.

ÉLÉMENTS RETENUS DANS LA NOTATION

UN RÉSEAU BIEN ÉTABLI AU MAROC QUI BÉNÉFICIE DE L'EXPERTISE ET DU SOUTIEN DE CASA

CdM est doté d'un réseau domestique bien implanté (création dans les années 1920) proposant des services bancaires aux entreprises et aux particuliers. Sixième établissement de crédit du Maroc, CdM détient environ 5 % de l'actif bancaire total au sein d'un système bancaire concentré, les trois premières banques du pays se partageant plus de 60 % de l'encours total des prêts. Ces dernières années, CdM a centré ses efforts sur le développement de la banque de dépôts – en privilégiant notamment les prêts hypothécaires – et a investi dans l'expansion du réseau d'agences et les ressources humaines. La banque s'appuie sur son réseau de 345 succursales pour collecter des dépôts sur compte courant et livrets d'épargne à faible coût, générant ainsi une solide marge d'intérêts nette.

En juin 2013, les comptes courants et produits d'épargne bancaire représentaient environ 78 % du total des dépôts. CdM bénéficie également du soutien de la marque CASA et de clients notamment issus de la communauté des expatriés marocains à travers le réseau CASA en France. Sur le plan opérationnel, le groupe français permet également à CdM de tirer parti de son expérience dans des métiers spécialisés comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation ainsi que dans les produits de trésorerie plus complexes.

DES INDICATEURS REFLÉTANT UNE MAUVAISE QUALITÉ DES ACTIFS ENCORE APPELÉE À SE DÉGRADER

Au cours des dernières années, les indicateurs relatifs à la qualité des actifs de CdM se sont régulièrement détériorés, avec une progression du ratio des prêts non productifs sur l'encours brut des prêts de 8,44 % en décembre 2012 et 5,37 % en décembre 2009 à 10,28 % en juin 2013. La couverture des créances douteuses s'est dégradée, les réserves pour créances douteuses ayant baissé pour s'établir à 69,11 % des prêts non productifs en juin 2013 contre 79,1 % au 31 décembre 2012.

Nous tablons sur une nouvelle dégradation des actifs en raison de conditions d'exercice de son activité défavorables qui devraient persister jusqu'à fin 2013 ; la croissance marocaine souffre en effet des liens commerciaux étroits que le pays entretient avec une UE (notamment la France et l'Espagne) en proie au ralentissement économique. Les secteurs économiques les plus sensibles sont ceux des entreprises dont les activités sont tournées vers l'exportation et le tourisme. À noter également un risque élevé de concentration reposant sur une seule signature qui constitue, selon notre analyse, une source supplémentaire de risque de crédit.

FAIBLES CAPACITÉS D'ABSORPTION DES PERTES ET RENTABILITÉ MODÉRÉE

L'annonce par CdM d'augmentation de capital de 442 millions de dirhams est accueillie favorablement par Moody's. La période de souscription s'est achevée le 31 octobre. Bien que les résultats ne soient pas encore divulgués, cette opération devrait être un succès compte tenu de la pleine participation de l'actionnaire principal révélée par l'équipe dirigeante. Cette augmentation de capital améliorera légèrement le ratio des fonds propres sur l'actif de la banque qui passera de 7,4 % en décembre 2012 à 7,9 % en juin 2013 (au pro-rata des résultats financiers). Selon nos estimations, l'augmentation de capital va contribuer à renforcer le ratio Tier 1 de la banque à 9,5 % (soit un niveau légèrement supérieur au nouveau taux minimum de 9 % en vigueur à compter de juin 2013). Quant à la rentabilité, elle devrait, selon nos prévisions, demeurer toujours aussi faible, limitant la génération interne de capitaux de la banque dans une perspective de court à moyen terme.

Pour le premier semestre 2013, CdM a affiché un résultat net de 183,5 millions de dirhams, en baisse de 3,0 % en glissement annuel, générant ainsi un faible rendement de l'actif de 0,74 %. La baisse des résultats est imputable à une diminution des revenus nets d'intérêts et de commissions, en dépit de solides gains liés au marché et d'une baisse des coûts du crédit. L'augmentation des coûts du crédit devrait continuer à peser sur la rentabilité de la banque, permettant ainsi de couvrir de nouvelles défaillances et de constituer des provisions.

DÉPÔTS : UNE SOURCE DE FINANCEMENT MAJEURE QUE NOUS JUGONS PLUS STABLE

Malgré le resserrement de la liquidité sur le marché, les niveaux de liquidité de CdM nous semblent satisfaisants, le ratio des liquidités sur actif total s'établissant à 17,7 % en juin 2013 (décembre 2012 : 21,7 %).

CdM est essentiellement financée par les dépôts, ceux-ci représentant 73 % de l'actif en juin 2013. La collecte des dépôts au cours des années précédentes n'a toutefois pas évolué au même rythme que la croissance des prêts. Le ratio des prêts nets sur dépôts est ainsi passé à 105 % en juin 2013. Les certificats de dépôt financent une tranche d'actifs d'environ 12 %. CdM devrait, selon nous, continuer à avoir recours à ces sources de financement qui nous semblent moins stables que les dépôts des clients, notamment ceux des particuliers, compte tenu de l'exacerbation de la concurrence dans ce domaine.

Sauf indication contraire, les données relatives aux tendances générales à l'échelle du système bancaire proviennent de la Banque centrale. Les chiffres propres à la banque sont extraits des états financiers consolidés de la société et des données financières de Moody's sur le secteur bancaire.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale - Analyse de défaut conjoint (*Joint Default Analysis*)

La notation de dépôts bancaires en monnaie locale (Baa3) de CdM bénéficie de 3 crans de rehaussement, au titre de la notation ba3 issue de l'évaluation du risque de crédit intrinsèque. Elle repose sur notre évaluation des possibilités de soutien de la part de la société mère (CASA) comme du soutien systémique, soit respectivement deux crans et un cran. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à CdM. Le groupe détient une participation majoritaire de 77 % dans CdM et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière. La notation des dépôts bancaires de CdM intègre également un cran au titre d'un éventuel soutien systémique, compte tenu de son

importance pour l'économie et le système des paiements, CdM étant la sixième banque du Maroc (avec 5 % des actifs du secteur bancaire).

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de dépôts bancaires en devises de CdM (Ba2/Not Prime) est soumise au plafond souverain fixé par Moody's pour ces derniers.

À PROPOS DES NOTATIONS DES BANQUES DE MOODY'S

Notation de solidité financière des Banques

La notation de solidité financière d'une banque attribuée par Moody's représente l'opinion de Moody's sur la sécurité et la santé intrinsèques d'une banque et, en tant que telle, exclut certains risques de crédit et éléments de soutien du crédit externes, inclus dans les notations de dépôts bancaires. La notation de solidité financière n'envisage pas la probabilité qu'une banque reçoive un soutien externe, et n'aborde pas les risques découlant des mesures prises par les États pouvant interférer avec la capacité de la banque à honorer ses engagements en monnaie locale ou en devises. Les éléments considérés dans l'attribution de cette note sont spécifiques à la banque, comme les fondamentaux financiers, la valeur de l'enseigne, ainsi que la diversification des activités et des actifs.

Bien que cette note exclue les facteurs externes mentionnés plus haut, elle inclut d'autres facteurs de risque dans l'environnement opérationnel de la banque, comme la solidité et les performances futures de l'économie, la structure et la fragilité relative du système financier, ainsi que la qualité de la réglementation et de la supervision bancaires.

Notation de dépôts bancaires en monnaie locale

La notation de dépôts, en tant qu'opinion sur le risque de crédit relatif, comprend la notation de solidité financière d'une banque et l'opinion de Moody's sur tout soutien externe. Plus précisément, la notation de dépôts bancaires attribuée par Moody's constitue une opinion sur la capacité d'une banque à rembourser en temps voulu ses dépôts. En tant que telle, elle vise à intégrer les aspects du risque de crédit relatifs à la capacité future de la banque notée à procéder au remboursement des dépôts de la clientèle. Il s'agit de la solidité financière intrinsèque, du risque de transfert souverain (pour les dépôts en devises) et des éléments de soutien externes, implicites et explicites. Si elle ne tient pas compte de l'intérêt des mécanismes de garantie des dépôts, elle reconnaît néanmoins que les dispositifs dont les banques sont susceptibles de bénéficier directement peuvent être retenus comme un élément de soutien.

Selon la méthode d'analyse de défaut conjoint (JDA) de Moody's, la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque est déterminée par l'intégration d'éléments de soutien externe dans l'évaluation du risque de base de la banque. Pour calculer la notation de dépôts en monnaie locale, la méthode JDA prend également en compte la notation du soutien potentiel, sous la forme du plafond des dépôts en monnaie locale du pays, l'évaluation par Moody's de la probabilité d'un soutien systémique en cas de difficultés et le degré de dépendance entre la note de l'émetteur et le plafond des dépôts en monnaie locale.

Notations sur échelle nationale (*National Scale Ratings*)

Les notations sur échelle nationale sont d'abord destinées aux investisseurs nationaux et ne sont pas comparables aux notes de Moody's applicables à l'échelle mondiale. Elles portent sur le risque de crédit relatif au sein d'un pays donné. Une notation Aaa sur l'échelle nationale de Moody's indique un émetteur ou une émission possédant la qualité de crédit la plus élevée et la perte attendue la plus faible par rapport aux autres émetteurs nationaux. Les notations sur échelle nationale classent donc les émetteurs nationaux les uns par rapport aux autres et non par rapport aux risques de défaut absolus. Les notations sur échelle nationale isolent les risques systémiques. Elles ne portent pas sur les prévisions de pertes associées à des événements systémiques qui pourraient affecter tous les émetteurs, même ceux qui reçoivent les notations les plus élevées sur l'échelle nationale.

Notation de dépôts bancaires en devises

La notation de Moody's pour les dépôts en devises découle de la notation de dépôts en monnaie locale d'une banque pour la même classe de dépôts. La mise en œuvre de la méthode JDA pour les banques peut produire des notations en monnaie locale élevées pour certaines banques, qui pourraient également produire des notations en devises élevées. Néanmoins, il convient de noter que les notations de dépôts en devises sont dans tous les cas limitées par le plafond pays fixé pour ces derniers. Cela peut donner lieu à l'attribution d'une notation de dépôts en devises différente (généralement inférieure) de celle des dépôts de la banque en monnaie locale.

Notation de la dette en devises

Les notations de la dette en devises découlent de la notation de la dette en monnaie locale d'une banque. À l'instar des notations de dépôts en devises, elles peuvent être limitées par le plafond pays pour les titres de dette en devises

étrangères. Toutefois, dans certains cas, les notations des engagements en devises peuvent être autorisées à franchir le plafond en devises. Différents facteurs de notation sont pris en compte pour évaluer si une notation d'obligations en devises franchit ou non le plafond pays. Il s'agit de la notation en monnaie locale de l'émetteur, de la notation des titres de la dette en devises, du plafond pays pour les obligations et de l'éligibilité de la dette à franchir ce plafond.

À propos de la notation de la solidité financière des banques de Moody's

Le modèle de solidité financière des banques de Moody's (voir tableau ci-dessous) est une donnée stratégique dans l'évaluation de la solidité financière d'une banque, un outil clé permettant aux analystes de Moody's d'assurer la cohérence de l'approche entre les banques et les régions. Le modèle résultant et les notes individuelles sont examinés lors des comités de notation et peuvent être ajustés à la hausse ou à la baisse pour refléter les conditions spécifiques à chaque entité notée.

Facteurs pris en compte dans la notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Score total	Evolution
Facteurs qualitatifs (70 %)						D-	
Facteur : Valeur d'enseigne						D-	Amélioration
Parts de marché et viabilité				X			
Diversification géographique					X		
Stabilité des bénéfices				X			
Diversification des bénéfices [2]							
Facteur : Positionnement par rapport au risque						E+	Amélioration
Gouvernance de la banque [2]				X			
-Complexité de l'actionnariat et de l'organisation				X			
- Risque homme-clé							
- Risque d'initié et de partie liée							
Contrôles et gestion du risque				X			
- Gestion du risque				X			
- Contrôles			X				
Transparence de l'information financière				X			
- Comparabilité globale		X					
- Fréquence et information en temps voulu				X			
- Qualité de l'information financière					X		
Concentration des risques de crédit					X		
- Concentration des emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration sectorielle			X				
Gestion de la liquidité				X			
Appétence pour le risque de marché			X				
Facteur : Environnement opérationnel						D	En baisse
Stabilité économique			X				
Intégrité et corruption				X			
Système judiciaire					X		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : Rentabilité						C+	
Résultat avant provision. / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I		2,90 %					

Résultat net / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I			1,00 %				
Facteur : Liquidité						C	
(Fonds d'investissement – Actifs liquides) / Total de l'actif		-3,50 %					
Gestion de la liquidité				X			
Facteur : Capitaux réglementaires						B+	
Ratio fonds propres durs Tier 1 (%) - Bâle I							
Capital ordinaire corporel / Actifs moyens pondérés des risques - Bâle I	8,20 %	8,50 %					
Facteur : Efficience						B	
Coefficient d'exploitation		49,01 %					
Facteur : Qualité des actifs						E+	
Créances douteuses / Créances brutes				8,12 %			
Créances douteuses / (Fonds propres + Provisions pour pertes sur créances)					54,55 %		
Note combinée la plus faible(9 %)						E+	
Test insolvabilité économique						Neutre	
Note globale de solidité financière de la banque						D	
Note globale de l'évaluation de base du crédit						ba2	
Notation intrinsèque BFSR solidité financière						D-	
Évaluation de base du crédit intrinsèque						ba3	

[1] - Les tirets indiqués pour un facteur ou sous-facteur donné signifient que le score est fondé sur des informations qui ne sont pas dans le public.

[2] - Un score vierge pour la diversification des bénéfices ou la gouvernance de la banque signifie que le risque est neutre.

MOODY'S

INVESTORS SERVICE

Credit Opinion: **Crédit du Maroc**

Global Credit Research - 17 Jun 2015

Casablanca, Morocco

Ratings

Category	Moody's Rating
Outlook	Stable
Bank Deposits -Fgn Curr	Ba2/NP
Bank Deposits -Dom Curr	Ba1/NP
Baseline Credit Assessment	ba3
Adjusted Baseline Credit Assessment	ba1

Contacts

Analyst	Phone
Alexios Philippides/Limassol	357.25.586.586
Olivier Panis/Dubai	9714.237.9533
Constantinos Kypreos/Limassol	357.25.586.586
Sean Marion/London	44.20.7772.5454

Key Indicators

Credit du Maroc (Consolidated Financials)[1]

	[2]12-14	[2]12-13	[2]12-12	[2]12-11	[2]12-10	Avg.
Total Assets (MAD million)	49,061.9	50,247.6	47,799.5	46,876.4	44,722.3	[3]2.3
Total Assets (USD million)	5,413.4	6,156.2	5,650.2	5,469.0	5,359.5	[3]0.3
Tangible Common Equity (MAD million)	4,164.5	4,044.9	3,453.6	3,173.5	2,908.8	[3]9.4
Tangible Common Equity (USD million)	459.5	495.6	408.2	370.2	348.6	[3]7.2
Problem Loans / Gross Loans (%)	12.3	10.3	8.4	8.3	7.6	[4]9.4
Problem Loans / (Tangible Common Equity + Loan Loss Reserve) (%)	63.5	59.2	53.7	57.4	56.8	[4]58.1
Net Interest Margin (%)	3.3	3.3	3.6	3.8	3.8	[4]3.6
Net Income / Tangible Assets (%)	0.5	0.6	0.7	0.7	0.8	[4]0.7
Cost / Income Ratio (%)	54.5	54.2	50.9	49.6	46.5	[4]51.2
Market Funds / Tangible Banking Assets (%)	10.7	13.5	16.4	15.8	13.6	[4]14.0
Liquid Banking Assets / Tangible Banking Assets (%)	22.7	22.8	21.8	21.2	22.1	[4]22.1
Gross Loans / Total Deposits (%)	103.5	107.9	112.6	111.3	103.8	[4]107.8

Source: Moody's

[1] All figures and ratios are adjusted using Moody's standard adjustments [2] Basel II; IFRS [3] Compound Annual Growth Rate based on IFRS reporting periods [4] IFRS reporting periods have been used for average calculation

Opinion

SUMMARY RATING RATIONALE

The Ba1/NP global local currency deposit rating of Credit du Maroc (CdM), currently incorporates two notches of uplift from the bank's ba3 baseline credit assessment (BCA), based on our assessment of a high likelihood of affiliate support in the event of need, from its French parent bank - Crédit Agricole S.A. (CASA, deposits A2 positive, BCA ba1). Although we also assume a very high probability of government support, CdM's ratings do not

receive any uplift from government support. Furthermore, Moody's has assigned a Counterparty Risk Assessment (CR Assessment) of Baa3(cr)/P-3(cr).

CdM's standalone ba3 BCA is driven by (1) the recent deterioration of profitability metrics, despite being supported by the bank's long-established medium-sized franchise in Morocco, which is strengthened by the transfer of business expertise that CdM receives from CASA; (2) our expectation that CdM's asset quality will improve in the medium term, despite the recent deterioration; (3) the bank's modest capital buffer; and (4) its stable deposit base that supports its funding profile.

CdM's RATINGS ARE SUPPORTED BY ITS MODERATE- MACRO PROFILE

CdM operates in Morocco and benefits from the country's relatively strong and sustained growth over the past several years; its industrial policy agenda that supports the development of higher-value-added exporting sectors; the coherent and sound economic policies and a high degree of political stability and the country's limited susceptibility to external risks. Nonetheless, operating conditions are also impacted by Morocco's significant structural rigidities in terms of purchasing power, unemployment and competitiveness.

Our view of Moroccan banks' operating environment also incorporates (1) the historical volatility of credit growth in the country, underpinned by volatile agricultural output and the dependence of exporting industries on European economic growth, and (2) banks' increasing exposure to higher risk Sub-Saharan Africa regions. These risks are somewhat mitigated by the gradual strengthening of bank supervision and macroprudential regulation in Morocco, to be codified in an upcoming banking law. Moroccan banks benefit from relatively stable funding, consisting primarily of customer deposits.

Rating Drivers

- Moderate- Macro Profile supports the bank's rating
- Profitability metrics under pressure
- Weak asset quality metrics, but we expect an improvement over the next 12-18 months
- Moderate capitalisation in light of relatively modest provisioning coverage and high - albeit decreasing - credit concentrations
- Funding profile underpinned by a stable deposit base
- High likelihood of parental support (in case of need)

Rating Outlook

CdM's ratings carry a stable outlook in line with the stable operating conditions and outlook on the sovereign rating.

What Could Change the Rating - Up

Upwards pressure on CdM's ratings could develop following (1) a significant strengthening of CdM's capital buffers; (2) a reduction in single-name concentrations; and (3) material improvements in the domestic operating environment, notably existing competitiveness challenges that constrain economic growth potential.

What Could Change the Rating - Down

Downward pressure on CdM's ratings could develop following (1) a deterioration in the operating environment, leading to an acceleration in non-performing loan (NPL) formation, which would erode the bank's profitability and capital; (2) intensifying liquidity pressures; or (3) a weakening in the capacity of CdM's parent bank to provide support.

DETAILED RATING CONSIDERATIONS

PROFITABILITY METRICS UNDER PRESSURE

CdM's profitability metrics have deteriorated in recent years. As of December 2014, the pre-provision income-to-average total assets ratio stood at 1.96%, with the net income-to-average assets ratio at 0.48% (December 2011: 2.27% and 0.73%, respectively). For 2014, net income amounted to MAD240 million (\$ 27 million), a year-on-year

decline of 15% which follows a 20% profit reduction in 2013. This reduction was mainly caused in 2014 by a reduction in the lending activity in the context of a significant reorganization of the bank's operations combined with a higher cost of risk.

In 2014 the bank maintained a stable net interest margin at 3.3% supported by the focus on relatively low-cost sources of funding such as savings and current accounts and a reduction in term deposits. However, the profitability of the bank in 2014 was impacted by a slow-down of the lending activity (-3.5% gross loans) in a context of a complete reorganization of the sales and product teams, designed to improve commercial efficiency and customer service. Despite the stabilization of the operating environment, the bank also continued to increase its provisioning effort (+27%).

Over the next 12 to 18 months, we expect ongoing profitability pressures as a result of (1) limited lending opportunities in a constrained economic environment, which can weigh on the bank's revenue generation; and (2) some operating charges related to the implementation of the commercial reorganization of the bank. These pressures should be only partly mitigated by the expected stabilization of the cost of risk, the tight control on operating costs (the bank reported cost-to-income ratio improving to 52.8% as of December 2014 versus 54.2% as of December 2013) and the continuous growth in the higher margin retail segment.

CdM's earnings generating capacity is, however, supported by its well-established domestic franchise (incorporated in 1929), both in corporate and retail banking. CdM is Morocco's sixth-largest bank, with approximately 5% of total banking assets in a concentrated banking system, where the three largest banks account for around 65% of system loans. In recent years, CdM has focused on growing its retail franchise - particularly mortgages - and invested in its branch network and staff. The bank leverages its network of 353 branches to source inexpensive current and savings deposits resulting in strong net interest margin. As of December 2014, current and saving accounts represented 82% of total client deposits.

CdM also benefits from CASA's strong brand name and customer referrals, including the use of CASA's network in France to attract business from Morocco's expatriate community. From an operating perspective, the French group is also making available its experience in specialized business lines such as investment banking, consumer finance, insurance, factoring and more sophisticated treasury products. We also view positively the integration of CdM's risk and financing governance within CASA's framework, which provides a solid control framework in line with the development of international norms.

WEAK ASSET QUALITY METRICS, BUT WE EXPECT AN IMPROVEMENT OVER THE NEXT 12 TO 18 MONTHS

CdM's asset-quality metrics have steadily deteriorated over recent years. As of December 2014, NPLs accounted for 12.3% of total loans (December 2013: 10.3%), well above the estimated system average of 6.9% as of the same date. In line with previous year, the year-on-year growth in the volume of NPLs was mainly driven by an increase in the volume of corporate NPLs due to the classification of some large legacy corporate loans in agriculture and real estate in particular. The effect on the NPL ratio was also amplified by the reduction in the loan portfolio by 3.5% in 2014 in a context of reorganization of the commercial activities.

We forecast the Moroccan economy to grow by 4.5% in 2015, higher than the expected 2.4% growth in 2014. Morocco's economy will continue to be affected by volatile primary sector's output and the weak, albeit improving, European growth (the EU attracts 60% of Morocco's exports). However solid FDI inflows and the encouraging results of the National Industrial Growth Plan on the country's industrial growth should be supporting, among other factors, a higher economic expansion. Our macro-economic forecasts, combined with the conservative provisioning approach applied by the bank in the last two years on the corporate and SME portfolios, and the increasing focus on retail lending activities (42% of gross loans as of December 2014) should stabilise CdM's asset quality metrics in the medium term (next 12 to 18 months).

MODERATE CAPITALISATION IN LIGHT OF RELATIVELY MODEST PROVISIONING COVERAGE AND HIGH - ALBEIT DECREASING - CREDIT CONCENTRATIONS

As at December 2014, CdM's reported Tier1 and Capital Adequacy ratios increased respectively to 11.1% and 14.5% (December 2012: 9.3% and 13.2%) mainly resulting from the capital increases that occurred in 2013 and 2014, the majority of which through conversion of share dividends, and bringing the Tier 1 capital on a consolidated basis to MAD 4.1 billion as of year-end 2014 (year-end 2012: MAD 3.5 billion). The bank's reported Tier 1 ratio (in accordance with central bank requirements which allow for 0% risk weighting of Moroccan government bonds) stood well above the 9% regulatory minimum implemented in 2013 and compared well with the estimated system average of 11.4% as of June 2014. We consider these levels to be moderate, in light of (1) the

12.7% median Tier 1 ratio for global peers with a BCA of ba3; (2) the modest coverage of NPLs by loan loss reserves of 68.9% as of December 2014 which exceeds the 63% Moroccan system average but remains below global peers; and (3) the high single-name client concentrations (2.6x Tier 1 capital), which - although decreasing - render the bank vulnerable to event risk in case a large borrower defaults. As a result, the bank's problem loans represent a very high proportion of its loss absorption buffers, at around 63% of its tangible common equity and loan loss reserves, which is partly mitigated by a high level of collateralization of corporate NPLs which reduces the loss expectations on the loan portfolio.

We expect the bank's capital ratios to remain broadly stable during 2015 as credit growth will be marginal because of a selective growth strategy. Whilst persisting pressure on asset quality and profitability represent a downside risk to capitalisation, we also note the bank's consistent efforts to reduce its risk concentration, with top 10 credits representing 20% of total credits in 2014 versus 35% in 2010, which, combined with the active provisioning of the large corporate segment in 2013 and 2014, should mitigate that risk.

FUNDING PROFILE UNDERPINNED BY A STABLE DEPOSIT BASE

CdM is predominantly deposit funded, with deposits accounting for 75% of assets as of December 2014. The bank maintains a relatively solid and stable funding structure, with current and saving accounts representing around 82% of total deposits as of December 2014 (versus 67% on average in Morocco) and the top 20 depositors representing only 6% of total deposits. Despite tightening liquidity in the Moroccan banking system, in a context of lending contraction CdM grew its current account and saving account deposit base by 1.4% and 5.2% in 2014, primarily from retail depositors, whilst reducing its higher cost term deposits by 10%, mainly from the corporate depositors.

Combined with a reduction of 3.5% in the loan book in 2014, the capture of new deposits (+0.5% in 2014) reduced the gross loans-to-deposit ratio to 103.5% as of December 2014 (December 2013: 107.8%). Market funding remained limited, and accounted for 10.7% of tangible banking assets (13.5% as of December 2013). We expect the bank's funding profile to remain broadly stable over the next 12-18 months, despite the intensifying competition for deposits in the Moroccan market.

CdM's liquidity buffers remain robust, with the liquid assets-to-total assets ratio at 22.7% as of December 2014 (December 2013: 22.8%). As a result of its integration within the CASA group, CdM's Basel III Liquidity Coverage Ratio is already in line with the group definition and exceeds (by a significant margin) the 100% ratio that will be required in Morocco by 2019.

SOURCE OF FACTS AND FIGURES CITED IN THIS REPORT

Unless noted otherwise, data related to system-wide trends is sourced from the central bank. Bank-specific figures originate from the bank's reports and Moody's Banking Financial Metrics. All figures are based on our own chart of account and may be adjusted for analytical purposes. Please refer to the document: "Financial Statement Adjustments in the Analysis of Financial Institutions" (https://www.moody.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBS_SF399114) published on 16 March 2015.

Notching Considerations

AFFILIATE SUPPORT

CdM's deposit ratings incorporate two notches of parental support uplift, reflecting CASA's long track record of operational support to CdM, its 78.7% controlling stake and continued reinvestment in the bank.

GOVERNMENT SUPPORT

We assess the probability of systemic support to CdM to be very high. This assessment is based on the bank's importance to the economy and the payment system as the sixth-largest bank in Morocco with a deposit market share of around 5% and a key lender to domestic businesses. Nevertheless, since the systemic support provider is at a Ba1 rating level, CdM's deposit ratings do not receive any additional systemic support uplift.

CR ASSESSMENT

CR Assessments are opinions of how counterparty obligations are likely to be treated if a bank fails and are distinct from debt and deposit ratings in that they (1) consider only the risk of default rather than both the likelihood of default and the expected financial loss suffered in the event of default and (2) apply to counterparty obligations

and contractual commitments rather than debt or deposit instruments. The CR assessment is an opinion of the counterparty risk related to a bank's covered bonds, contractual performance obligations (servicing), derivatives (e.g., swaps), letters of credit, guarantees and liquidity facilities.

The CR Assessment is positioned at Baa3(cr). The CR Assessment, prior to government support, is positioned one notch above the Adjusted BCA of ba1 and therefore above deposit ratings, reflecting our view that its probability of default is lower than that of deposits. We believe senior obligations represented by the CRA will be more likely preserved in order to limit contagion, minimize losses and avoid disruption of critical functions. The CR Assessment does not benefit from systemic support, as the government's capacity to provide support is limited at its Ba1 rating.

About Moody's Bank Scorecard

Our Scorecard is designed to capture, express and explain in summary form our Rating Committee's judgment. When read in conjunction with our research, a fulsome presentation of our judgment is expressed. As a result, the output of our Scorecard may materially differ from that suggested by raw data alone (though it has been calibrated to avoid the frequent need for strong divergence). The Scorecard output and the individual scores are discussed in rating committees and may be adjusted up or down to reflect conditions specific to each rated entity.

Rating Factors

Crédit du Maroc

Macro Factors	
Weighted Macro Profile	Moderate -

Financial Profile						
Factor	Historic Ratio	Macro Adjusted Score	Credit Trend	Assigned Score	Key driver #1	Key driver #2
Solvency						
Asset Risk						
<i>Problem Loans / Gross Loans</i>	12.3%	b3	← →	b3	Single name concentration	Expected trend
Capital						
<i>TCE / RWA</i>	-	-	← →	ba3	Capital retention	Expected trend
Profitability						
<i>Net Income / Tangible Assets</i>	0.5%	b1	↑	b1	Earnings quality	Loan loss charge coverage
Combined Solvency Score		-		b1		
Liquidity						
Funding Structure						
<i>Market Funds / Tangible Banking Assets</i>	10.7%	baa3	← →	baa3	Deposit quality	Expected trend
Liquid Resources						
<i>Liquid Banking Assets / Tangible Banking Assets</i>	22.7%	ba2	← →	ba2	Expected trend	
Combined Liquidity Score		ba1		ba1		

Financial Profile

ba3

Qualitative Adjustments	Adjustment
Business Diversification	0
Opacity and Complexity	0
Corporate Behavior	0
Total Qualitative Adjustments	0
Sovereign or Affiliate constraint	Ba1
Scorecard Calculated BCA range	ba2 - b1
Assigned BCA	ba3
Affiliate Support notching	2
Adjusted BCA	ba1

Instrument Class	Loss Given Failure notching	Additional notching	Preliminary Rating Assessment	Government Support notching	Local Currency rating	Foreign Currency rating
Deposits	0	0	ba1	0	Ba1	Ba2

This publication does not announce a credit rating action. For any credit ratings referenced in this publication, please see the ratings tab on the issuer/entity page on <http://www.moodys.com> for the most updated credit rating action information and rating history.

MOODY'S
INVESTORS SERVICE

© 2015 Moody's Corporation, Moody's Investors Service, Inc., Moody's Analytics, Inc. and/or their licensors and affiliates (collectively, "MOODY'S"). All rights reserved.

CREDIT RATINGS ISSUED BY MOODY'S INVESTORS SERVICE, INC. AND ITS RATINGS AFFILIATES ("MIS") ARE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES, AND CREDIT RATINGS AND RESEARCH PUBLICATIONS PUBLISHED BY MOODY'S ("MOODY'S PUBLICATIONS") MAY INCLUDE MOODY'S CURRENT OPINIONS OF THE RELATIVE FUTURE CREDIT RISK OF ENTITIES, CREDIT COMMITMENTS, OR DEBT OR DEBT-LIKE SECURITIES. MOODY'S DEFINES CREDIT RISK AS THE RISK THAT AN ENTITY MAY NOT MEET ITS CONTRACTUAL, FINANCIAL OBLIGATIONS AS THEY COME DUE AND ANY ESTIMATED FINANCIAL LOSS IN THE EVENT OF DEFAULT. CREDIT RATINGS DO NOT ADDRESS ANY OTHER RISK, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO: LIQUIDITY RISK, MARKET VALUE RISK, OR PRICE VOLATILITY. CREDIT RATINGS AND MOODY'S OPINIONS INCLUDED IN MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT STATEMENTS OF CURRENT OR HISTORICAL FACT. MOODY'S PUBLICATIONS MAY ALSO INCLUDE QUANTITATIVE MODEL-BASED ESTIMATES OF CREDIT RISK AND RELATED OPINIONS OR COMMENTARY PUBLISHED BY MOODY'S ANALYTICS, INC. CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS DO NOT CONSTITUTE OR PROVIDE INVESTMENT OR FINANCIAL ADVICE, AND CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT AND DO NOT PROVIDE RECOMMENDATIONS TO PURCHASE, SELL, OR HOLD PARTICULAR SECURITIES. NEITHER CREDIT RATINGS NOR MOODY'S PUBLICATIONS COMMENT ON THE SUITABILITY OF AN INVESTMENT FOR ANY PARTICULAR INVESTOR. MOODY'S ISSUES ITS CREDIT RATINGS AND PUBLISHES MOODY'S PUBLICATIONS WITH THE EXPECTATION AND UNDERSTANDING THAT EACH INVESTOR WILL, WITH DUE CARE, MAKE ITS OWN STUDY AND EVALUATION OF EACH SECURITY THAT IS UNDER CONSIDERATION FOR PURCHASE, HOLDING, OR SALE.

MOODY'S CREDIT RATINGS AND MOODY'S PUBLICATIONS ARE NOT INTENDED FOR USE BY RETAIL INVESTORS AND IT WOULD BE RECKLESS FOR RETAIL INVESTORS TO CONSIDER MOODY'S CREDIT RATINGS OR MOODY'S PUBLICATIONS IN MAKING ANY INVESTMENT DECISION. IF IN DOUBT YOU SHOULD CONTACT YOUR FINANCIAL OR OTHER PROFESSIONAL ADVISER.

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS PROTECTED BY LAW, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO, COPYRIGHT LAW, AND NONE OF SUCH INFORMATION MAY BE COPIED OR OTHERWISE REPRODUCED, REPACKAGED, FURTHER TRANSMITTED, TRANSFERRED, DISSEMINATED, REDISTRIBUTED OR RESOLD, OR STORED FOR SUBSEQUENT USE FOR ANY SUCH PURPOSE, IN WHOLE OR IN PART, IN ANY FORM OR MANNER OR BY ANY MEANS WHATSOEVER, BY ANY PERSON WITHOUT MOODY'S PRIOR WRITTEN CONSENT.

All information contained herein is obtained by MOODY'S from sources believed by it to be accurate and reliable. Because of the possibility of human or mechanical error as well as other factors, however, all information contained herein is provided "AS IS" without warranty of any kind. MOODY'S adopts all necessary measures so that the information it uses in assigning a credit rating is of sufficient quality and from sources MOODY'S considers to be reliable including, when appropriate, independent third-party sources. However, MOODY'S is not an auditor and cannot in every instance independently verify or validate information received in the rating process or in preparing the Moody's Publications.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability to any person or entity for any indirect, special, consequential, or incidental losses or damages whatsoever arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information, even if MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers is advised in advance of the possibility of such losses or damages, including but not limited to: (a) any loss of present or prospective profits or (b) any loss or damage arising where the relevant financial instrument is not the subject of a particular credit rating assigned by MOODY'S.

To the extent permitted by law, MOODY'S and its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors and suppliers disclaim liability for any direct or compensatory losses or damages caused to any person or entity, including but not limited to by any negligence (but excluding fraud, willful misconduct or any other type of liability that, for the avoidance of doubt, by law cannot be excluded) on the part of, or any contingency within or beyond the control of, MOODY'S or any of its directors, officers, employees, agents, representatives, licensors or suppliers, arising from or in connection with the information contained herein or the use of or inability to use any such information.

NO WARRANTY, EXPRESS OR IMPLIED, AS TO THE ACCURACY, TIMELINESS, COMPLETENESS, MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PARTICULAR PURPOSE OF ANY SUCH RATING OR OTHER OPINION OR INFORMATION IS GIVEN OR MADE BY MOODY'S IN ANY FORM OR MANNER WHATSOEVER.

Moody's Investors Service, Inc., a wholly-owned credit rating agency subsidiary of Moody's Corporation ("MCO"), hereby discloses that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by Moody's Investors Service, Inc. have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to Moody's Investors Service, Inc. for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from \$1,500 to approximately \$2,500,000. MCO and MIS also maintain policies and procedures to address the independence of MIS's ratings and rating processes. Information regarding certain affiliations that may exist between directors of MCO and rated entities, and between entities who hold ratings from MIS and have also publicly reported to the SEC an ownership interest in MCO of more than 5%, is posted annually at www.moody.com under the heading "Investor Relations — Corporate Governance — Director and Shareholder Affiliation Policy."

For Australia only: Any publication into Australia of this document is pursuant to the Australian Financial Services License of MOODY'S affiliate, Moody's Investors Service Pty Limited ABN 61 003 399 657AFSL 336969 and/or Moody's Analytics Australia Pty Ltd ABN 94 105 136 972 AFSL 383569 (as applicable). This document is intended to be provided only to "wholesale clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. By continuing to access this document from within Australia, you represent to MOODY'S that you are, or are accessing the document as a representative of, a "wholesale client" and that neither you nor the entity you represent will directly or indirectly disseminate this document or its contents to "retail clients" within the meaning of section 761G of the Corporations Act 2001. MOODY'S credit rating is an opinion as to the creditworthiness of a

debt obligation of the issuer, not on the equity securities of the issuer or any form of security that is available to retail clients. It would be dangerous for “retail clients” to make any investment decision based on MOODY’S credit rating. If in doubt you should contact your financial or other professional adviser.

For Japan only: MOODY’S Japan K.K. (“MJKK”) is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of MOODY’S Group Japan G.K., which is wholly-owned by Moody’s Overseas Holdings Inc., a wholly-owned subsidiary of MCO. Moody’s SF Japan K.K. (“MSFJ”) is a wholly-owned credit rating agency subsidiary of MJKK. MSFJ is not a Nationally Recognized Statistical Rating Organization (“NRSRO”). Therefore, credit ratings assigned by MSFJ are Non-NRSRO Credit Ratings. Non-NRSRO Credit Ratings are assigned by an entity that is not a NRSRO and, consequently, the rated obligation will not qualify for certain types of treatment under U.S. laws. MJKK and MSFJ are credit rating agencies registered with the Japan Financial Services Agency and their registration numbers are FSA Commissioner (Ratings) No. 2 and 3 respectively.

MJKK or MSFJ (as applicable) hereby disclose that most issuers of debt securities (including corporate and municipal bonds, debentures, notes and commercial paper) and preferred stock rated by MJKK or MSFJ (as applicable) have, prior to assignment of any rating, agreed to pay to MJKK or MSFJ (as applicable) for appraisal and rating services rendered by it fees ranging from JPY200,000 to approximately JPY350,000,000. MJKK and MSFJ also maintain policies and procedures to address Japanese regulatory requirements.